



**Service de l'Assemblée  
Bureau du conseil  
municipal**

**Procès verbal  
de la séance du conseil municipal du  
19 mai 2025**

**Sommaire**

**Page des présents**

**Question orale / réponse orale**

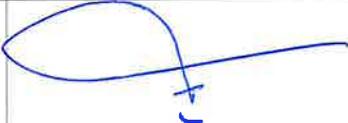
**Dispositifs et résultats de vote des  
délibérations**

**Amendements présentés**

**Vœux**

**Interventions**

*Seules figurent les interventions écrites remises au service de l'Assemblée*

<b>Signatures après adoption par le conseil municipal</b>	
<b>M. le Maire</b> <b>Eric PIOLLE</b> Président de séance	<b>M. l'adjoint délégué</b> <b>Vincent FRISTOT</b> Secrétaire de séance
	



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai**, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, à l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 13 mai 2025.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59

M. Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Mme Isabelle PETERS, première adjointe assure la présidence de 14H13 à 14H44.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Gilles NAMUR - Mme Lucille LHEUREUX - Mme Isabelle PETERS - M. Olivier BERTRAND - Mme Margot BELAIR - M. Alan CONFESSION - Mme Chloé PANTEL - M. Antoine BACK - Mme Annabelle BRETTON - Mme Kheira CAPDEPON - M. Vincent FRISTOT - Mme Christine GARNIER - M. Pierre-André JUVEN - Mme Céline MENNETRIER - M. Nicolas KADA - Mme Maud TAVEL - M. Pierre MERIAUX - M. Claus HABFAST - M. Hasni BEN-REDJEB - M. Olivier SIX - M. Jérôme SOLDEVILLE - M. Thierry CHASTAGNER - M. Lionel PICOLLET - Mme Sylvie FOUGERES - Mme Salima DJIDEL-BRUNAT - Mme Sandra KRIEF - Mme Céline DESLATTES - M. Luis BELTRAN-LOPEZ - M. Nicolas BERON-PEREZ - Mme Katia BACHER - Mme Maude WADELEC - Mme Khadija EZZAROUALI - Mme Laura PFISTER - M. Djamel WAZIZI - M. Alain CARIGNON - Mme Dominique SPINI ALIM - Mme Brigitte BOER - M. Chérif BOUTAFA - Mme Nathalie BERANGER - Mme Anne CHATELAIN-ROCHE - Mme Emilie CHALAS - M. Hassen BOUZEGHOUB - Mme Cécile CENATIEMPO - Mme Delphine BENSE - M. Romain GENTIL - M. Hakim SABRI - M. Maxence ALLOTO - Mme Anouche AGOBIAN - M. Pascal CLOUAIRE - Mme Barbara SCHUMAN - Mme Laure MASSON - Mme Charah BENTALEB

Absent-e-s ayant donné pouvoir :

M. Emmanuel CARROZ donne pouvoir à Mme Annabelle BRETTON de 10H38 à 15H33  
M. Antoine FLECHET donne pouvoir à Mme Kheira CAPDEPON de 10H38 à 15H33  
M. Yann MONGABURU donne pouvoir à M. Nicolas BERON-PEREZ de 10H38 à 15H33  
Mme Anne-Sophie OLMOS donne pouvoir à Mme Isabelle PETERS de 10H38 à 15H33  
Mme Amel ZENATI donne pouvoir à Mme Cécile CENATIEMPO de 10H38 à 15H33  
M. Olivier SIX donne pouvoir à M. Hasni BEN-REDJEB de 11H01 à 15H33  
M. Pierre-André JUVEN donne pouvoir à Mme Lucille LHEUREUX de 11H03 à 11H16  
Mme Elisa MARTIN donne pouvoir à Mme Laura PFISTER de 11H15 à 12H21 puis de 12H57 à 15H33  
M. Hakim SABRI donne pouvoir à M. Pascal CLOUAIRE de 11H45 à 14H20  
M. Lionel PICOLLET donne pouvoir à M. Hassen BOUZEGHOUB de 12H48 à 15H33  
Mme Khadija EZZAROUALI donne pouvoir à Mme Céline DESLATTES de 12H59 à 14H58  
Mme Dominique SPINI ALIM donne pouvoir à M. Alain CARIGNON de 14H13 à 15H33  
Mme Maude WADELEC donne pouvoir à Mme Sylvie FOUGERES de 14H28 à 15H33  
M. Gilles NAMUR donne pouvoir à Mme Margot BELAIR de 15H00 à 15H33

Absente excusée :

Mme Anne CHATELAIN-ROCHE de 14H31 à 15H33

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un-e secrétaire de séance pris au sein du conseil : M. Vincent FRISTOT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions.

**QUESTION ORALE/  
REPOSE ORALE**

## **Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

Conseil municipal du 19 mai 2025

### **Question orale**

Monsieur le Maire,

L'opération de com' intitulée «la biennale des villes en Transition» se déroule et nous tenons par la procédure des questions orales à exprimer le sentiment de nombreux grenoblois meurtris que la municipalité consacre autant de moyens et de temps pour évoquer des questions qu'elle ne traite pas.

Nous tenons à protester aussi contre la privatisation politique de l'opération avec des intervenants d'extrême gauche, telle Fatima Ouassak pour laquelle le communautarisme est une invention de l'extrême droite, fustigeant évidemment les violences policières ou bien comme garant d'*«une analyse pointue, objective et impartiale de l'actualité»*, Guillaume Meurice licencié de Radio France pour faute grave.

L'argent public est dilapidé en faveur de votre idéologie, alors qu'un temps comme celui-là aurait pu être concentré sur les véritables problématiques de transition et de façon contradictoire. Mais vous ne voulez aucunement du débat. Vous ne l'acceptez pas.

Les grenoblois ne s'y trompent pas qui désertent l'opération.

Vous avez d'ailleurs été interpellé publiquement par une femme à propos de la ville amie des aînés sur l'état des trottoirs qui représente un vrai calvaire pour les personnes âgées et à mobilité réduite.

Pendant la biennale un homme a été entre la vie et la mort pour être tombé dans une bouche d'égout ouverte quartier de la presque-île, faisant suite à des dizaines de dizaines de chutes de personnes âgées et à mobilité réduite.

Pendant que vous discouriez sur les quartiers favorables à la santé en 2040 – on voudrait savoir pourquoi 2040 et pas 2050 ?- deux femmes âgées, filles d'une femme de 91 ans clouée dans son lit au 12<sup>eme</sup> étage de la tour du 5 rue du 140<sup>eme</sup> RIA alertaient sur les pannes récurrentes d'ascenseur , parfois de long week ends ou ponts pendant lesquels elles ont du mal à lui apporter ses repas du midi et du soir, ce dont elles veulent s'acquittent consciencieusement.

Pendant la biennale des villes en transition favorables à la santé en 2040 les habitants du prélude, manifestent en décrivant l'état délabré de leur immeuble avec des infiltrations généralisées, moisissures dans tous les logements mettant en péril la santé des locataires, avec un incendie au deuxième étage lié à un problème électrique non géré à temps, ascenseur qui ne va pas jusqu'en haut... Un bâtiment qui fuit tellement que certaines pièces du rez-de-chaussée, où est installée la crèche municipale la Marelle, sont maintenant condamnées à cause des infiltrations qui menacent le plafond !

Pendant la biennale des villes en transition favorable à la santé zen 2040, une femme chef de famille habitant 50 place des Géants est contrainte de condamner une chambre tant les moisissures pourrissent la pièce et dégagent des odeurs pestilentielles, dormant avec ses enfants dans la même pièce. Dans le même immeuble vit une famille qui subit les mêmes nuisances au dernier étage.

Pendant la biennale des villes en transition favorables à la santé en 2040, deux femmes chefs de famille vivent une vie insoutenable de dégradation 20 rue Christophe Turc, tentent de protéger leurs enfants et supplient vos élus de les sortir de là.

Ces quelques exemples piochés parmi tant d'autres, dans des immeubles qui sont gérés par des organismes présidés par des élus de votre groupe, démontrent que votre opération de com' a pour seul objet de détourner l'attention de la réalité vécue par tant de familles en particulier dans les quartiers populaires.

Pendant que vous discourez sur la santé en 2040, en 2025 Grenoble compte seulement 6,1 médecin pour 10 000 habitants alors que la moyenne nationale est de 8,7 médecins et la moyenne Iséroise de 9,4

démontrant que vous n'avez rien anticipé en matière de services, d'aide à l'installation, de déplacements et de stationnement pour les acteurs de la santé.

En conséquence, Monsieur le Maire, afin que les grenoblois puissent juger de vos priorités, nous souhaiterions connaître le coût réel de l'opération «biennale des villes en transition» mais tous les coûts, à savoir les coûts de fonctionnement avec les personnels dédiés à sa préparation et à son déroulement, celui des locaux, du coût des heures d'employés municipaux qui ont été payés sur leur temps de travail pour y assister, le coût publicitaire etc...

## **Réponse de M. le Maire à la question orale de M. BOUTAFA pour le groupe Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

### **Conseil municipal du 19 mai 2025**

Merci, bon vous êtes là évidemment face à un objet qui vous dépasse, vous qui travaillez avec le maire corrompu et vous, dont on connaît également les actes M. Boutafa. Donc, cet événement, il a été organisé avec le concours de l'extrême-gauche que représente le journal Le Monde, des organisations sectaires comme le Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale, des organisations communautaristes comme la Commission Européenne, ou qui vraiment oppriment le débat public comme l'association France Urbaine qui rassemble l'ensemble des Maires des grandes villes de France ou le réseau France et Villes et Territoires Durables, ou Ville et Banlieue.

Soyons sérieux, vous parlez là de privatisation politique, alors que vous ne faites qu'avancer des cas particuliers qui peuvent être problématiques et graves mais évidemment qui ne créent pas du commun. Ce que vous cherchez, c'est la polémique toujours et le communautarisme que vous dénoncez c'est une invention de la droite et de l'extrême droite. Ça s'appelle l'entre-soi et c'est effectivement ce que l'on retrouve dans bien des domaines, dans bien des lieux en France. Que cela soit par les conseils d'administration de certains organismes ou bien par l'entre-soi des sécessionnistes qui vivent dans des bunkers pour riches.

Sur le fond, venons en là. Pourquoi 2040 ? Je regrette que vous ne m'écoutez pas plus, je suis surpris et déçu. 2040, nous avons lancé cette démarche en 2022, je le rappelle là aussi, quand ces gauchistes communautaristes de la Commission Européenne ont choisi Grenoble comme Capitale Verte de l'Europe. Et nous l'avons choisi en disant que notre objectif était que les jeunes nés cette année-là soient neutres d'un point de vue climat et d'un point de vue atteinte à la biodiversité en

2040. Neutres sur leurs émissions des gaz à effet de serre et neutres sur la biodiversité. Ça ne veut pas dire être neutres dans leurs actions bien au contraire et c'était là tout l'objet de la Biennale et de ces temps extrêmement riches qui ont eu lieu. Sur le fond toujours, la ligne budgétaire sur la Biennale des Villes en Transition s'élève à 500 000 euros. Je rappelle que cette Biennale à lieu, c'est écrit dedans, mais je préfère le préciser puisque vous vivez dans une autre réalité avec vos horodateurs, a lieu tous les deux ans et d'ailleurs donné lieu à bien d'autres mutualisations avec des évènements comme les 48 heures de l'agriculture urbaine ou bien ces formations du CNFPT que j'évoquais mais également avec un travail partenarial voilà. Le bilan de cette année vous le retrouverez l'année prochaine lorsqu'il aura été fait, mais je crois que c'était un évènement inspirant et son titre « Semer des graines pour l'avenir » était totalement approprié, totalement approprié dans la période.

Sur ce, Mesdames et Messieurs, nous avons terminé avec l'ordre du jour et je vous souhaite donc une bonne après-midi.

**Direction Vie institutionnelle**  
**Service de l'Assemblée**

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal  
du lundi 19 mai 2025



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai**, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, à l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 13 mai 2025.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59

M. Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Mme Isabelle PETERS, première adjointe assure la présidence de 14H13 à 14H44.

### Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Gilles NAMUR - Mme Lucille LHEUREUX - Mme Isabelle PETERS - M. Olivier BERTRAND - Mme Margot BELAIR - M. Alan CONFESSON - Mme Chloé PANTEL - M. Antoine BACK - Mme Annabelle BRETTON - Mme Kheira CAPDEPON - M. Vincent FRISTOT - Mme Christine GARNIER - M. Pierre-André JUVEN - Mme Céline MENNETRIER - M. Nicolas KADA - Mme Maud TAVEL - M. Pierre MERIAUX - M. Claus HABFAST - M. Hasni BEN-REDJEB - M. Olivier SIX - M. Jérôme SOLDEVILLE - M. Thierry CHASTAGNER - M. Lionel PICOLLET - Mme Sylvie FOUGERES - Mme Salima DJIDEL-BRUNAT - Mme Sandra KRIEF - Mme Céline DESLATTES - M. Luis BELTRAN-LOPEZ - M. Nicolas BERON-PEREZ - Mme Katia BACHER - Mme Maude WADELEC - Mme Khadija EZZAROUALI - Mme Laura PFISTER - M. Djamel WAZIZI - M. Alain CARIGNON - Mme Dominique SPINI ALIM - Mme Brigitte BOER - M. Chérif BOUTAFA - Mme Nathalie BERANGER - Mme Anne CHATELAIN-ROCHE - Mme Emilie CHALAS - M. Hassen BOUZEGHOUB - Mme Cécile CENATIEMPO - Mme Delphine BENSE - M. Romain GENTIL - M. Hakim SABRI - M. Maxence ALLOTO - Mme Anouche AGOBIAN - M. Pascal CLOUAIRE - Mme Barbara SCHUMAN - Mme Laure MASSON - Mme Charah BENTALEB

### Absent-e-s ayant donné pouvoir :

M. Emmanuel CARROZ donne pouvoir à Mme Annabelle BRETTON de 10H38 à 15H33  
M. Antoine FLECHET donne pouvoir à Mme Kheira CAPDEPON de 10H38 à 15H33  
M. Yann MONGABURU donne pouvoir à M. Nicolas BERON-PEREZ de 10H38 à 15H33  
Mme Anne-Sophie OLMOS donne pouvoir à Mme Isabelle PETERS de 10H38 à 15H33  
Mme Amel ZENATI donne pouvoir à Mme Cécile CENATIEMPO de 10H38 à 15H33  
M. Olivier SIX donne pouvoir à M. Hasni BEN-REDJEB de 11H01 à 15H33  
M. Pierre-André JUVEN donne pouvoir à Mme Lucille LHEUREUX de 11H03 à 11H16  
Mme Elisa MARTIN donne pouvoir à Mme Laura PFISTER de 11H15 à 12H21 puis de 12H57 à 15H33  
M. Hakim SABRI donne pouvoir à M. Pascal CLOUAIRE de 11H45 à 14H20  
M. Lionel PICOLLET donne pouvoir à M. Hassen BOUZEGHOUB de 12H48 à 15H33  
Mme Khadija EZZAROUALI donne pouvoir à Mme Céline DESLATTES de 12H59 à 14H58  
Mme Dominique SPINI ALIM donne pouvoir à M. Alain CARIGNON de 14H13 à 15H33  
Mme Maude WADELEC donne pouvoir à Mme Sylvie FOUGERES de 14H28 à 15H33  
M. Gilles NAMUR donne pouvoir à Mme Margot BELAIR de 15H00 à 15H33

### Absente excusée :

Mme Anne CHATELAIN-ROCHE de 14H31 à 15H33

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un-e secrétaire de séance pris au sein du conseil : M. Vincent FRISTOT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions.

Ouverture de séance à 10h38.

M. Vincent FRISTOT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

### **Discours introductif de M. le Maire, président de séance.**

M. le Maire adresse une pensée pour Mme Marie-Thérèse LIORET, militante du droit des personnes étrangères, décédée le jeudi 08 mai 2025.

M. le Maire informe le conseil municipal de la création d'un groupe Place Publique, (PP) composé de 2 élu-es : Mme SCHUMAN, M. GENTIL.

M. le Maire informe également le conseil municipal du départ de Mme ZENATI du Groupe Démocratie Ecologie et Solidarité (GDES), pour intégrer le Groupe Socialistes et Apparentés (GSA).

Le procès verbal de la séance du conseil du 24 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

**M. le Maire suspend la séance à 10h51 à la demande de M. CARIGNON.**

**Reprise de la séance à 11h01.**

**DELIBERATION N° 1-(39408)** - RENDU ACTE - Compte rendu de Monsieur le Maire e application de la délibération de délégation de pouvoirs du 3 juillet 2020

Intervention(s) : M. CARIGNON , Mme CHATELAIN-ROCHE, M. BOUTAFA, M. MERIAUX, M. le Maire, Mme SPINI ALIM, Mme CHALAS, M. CLOUAIRE.

**Il est rendu acte des décisions prises par M. le Maire en application de ses délégations de pouvoir.**

**DELIBERATION N° 2-(39249)** - URBANISME AMENAGEMENT - Déclaration de projet sur l'intérêt général du projet de requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade

Intervention(s) : Mme BELAIR, Mme CHALAS, Mme BOER, M. le Maire, Mme CHATELAIN-ROCHE, Mme BENTALEB, M. BEN REDJEB, M. CLOUAIRE, M. BOUTAFA, M. CARIGNON, M. CONFESSON

**Un premier amendement est déposé par Mme BELAIR pour le groupe Grenoble en Commun, celui-ci est adopté à l'unanimité.**

**Pour : 41**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre + 4 Groupe Socialistes et Apparentés + 3 Grenoble Démocratie, Ecologie et Solidarité + 2 Nouveau Regard + 2 Place Publique + 1 Non-Inscrite (Mme CHATELAIN-ROCHE)**

**Un second amendement est déposé par M. CARIGNON pour le groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre, celui-ci est repoussé.**

**Pour : 11**

**Contre : 36 Grenoble en Commun + 2 Place Publique, Social Démocrate + 2 Place Publique + 1 Non-Inscrite (Mme WADELEC)**

**Abstention(s) : 4 Groupe Socialistes et Apparentés + 3 Grenoble Démocratie, Ecologie et Solidarité**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver la présente déclaration de projet au sens de l'article L.126-1 du Code de l'Environnement portant sur l'intérêt général du projet de réaménagement de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade, emportant mise en compatibilité du PLUi, ainsi que la réponse apportée à la recommandation émise par la Commission d'Enquête dans ses conclusions ;**

**- de déclarer d'intérêt général le projet de réaménagement de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade ;**

**- de confirmer la volonté de la Ville de Grenoble de poursuivre la réalisation du projet de réaménagement de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade ;**

**- de prendre en considération l'étude d'impact relative au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade tenant lieu de rapport sur les incidences environnementales de la mise en compatibilité du PLUi par la déclaration de projet et les effets induits par le projet sur l'environnement, l'avis délibéré n° 2024-81 de l'autorité environnementale du 10 octobre 2024, l'avis des collectivités intéressées par le projet ainsi que le résultat de l'enquête publique unique tenue du 17 février 2025 au 21 mars 2025 (annexes 3 et 4) ;**

**- de mettre en œuvre les mesures d'évitement, de réduction et de compensation des effets négatifs notables du projet sur l'environnement et la santé humaine et les mesures de suivi proposées au stade de l'enquête publique (annexe 2);**

**- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son-sa représentant-e, à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération et à saisir Monsieur le Président de Grenoble Alpes Métropole afin que le conseil métropolitain se prononce par une déclaration de projet sur l'intérêt général de l'opération et approuve la mise en compatibilité du PLUi ;**

**Conformément aux dispositions des articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération est publiée pendant un mois sur le site internet de la Ville de Grenoble. Une mention de cette publication sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.**

**Délibération : Adoptée**

**Pour : 38**

**Contre : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre + 2 Nouveau Regard + 2 Avenir Ensemble en Confiance + 1 Place Publique, Social Démocrate (Mme AGOBIAN) + 1 Non-Inscrite (Mme CHATELAIN-ROCHE)**

**Abstention(s) : 4 Groupe Socialistes et Apparentés + 3 Grenoble Démocratie, Ecologie et Solidarité+ 2 Place Publique**

**DELIBERATION N° 3-(39430) - AFFAIRES CULTURELLES - Attribution d'une subvention pour l'organisation de la journée d'étude "Femmes, environnement et Révolution" à l'Association Internationale pour l'Histoire de la Révolution Française (AIHRF).**

Intervention(s) : M. SOLDEVILLE

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'accorder une subvention de fonctionnement de 2 000 euros à l'Association Internationale pour l'Histoire de la Révolution Française (AIHRF) pour l'organisation de la journée d'étude « Femmes, environnement et Révolution », prévue le 13 juin 2025 à Grenoble ;**

**- d'autoriser la mise à disposition gratuite de l'amphithéâtre de l'Office de tourisme pour l'évènement ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou sa/son représentant-e à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**M. le Maire suspend la séance à 13h22 pour la pause repas.**

**Reprise de la séance à 14h13.**

**M. le Maire confie la présidence de la séance à Mme PETERS, première adjointe, à 14h13.**

**VOEU - 101-(39815) - Vœu relatif à la dégradation de la situation des établissements scolaires de Grenoble**

Intervention(s) : Mme CENATIEMPO, Mme GARNIER, M. CARIGNON, M. MERIAUX

**Par le présent vœu, le conseil municipal de Grenoble, fidèle à son engagement en faveur de l'école publique, de la réussite de tous les enfants et du respect de l'égalité républicaine, affirme ici son soutien aux mobilisations en cours et s'adresse à la Ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, afin de demander la mise en œuvre d'un plan d'urgence éducatif pour Grenoble, et tout particulièrement pour les établissements en QPV :**

**À très court terme :**

- **Le déploiement de moyens humains supplémentaires dès la rentrée 2025 dans les établissements en difficulté, en particulier ceux de la Villeneuve ;**
- **Le recrutement massif d'AESH pour répondre aux besoins identifiés et mettre en œuvre une inclusion réelle des élèves en situation de handicap ;**
- **La garantie du remplacement systématique des enseignants absents.**

**À moyen terme :**

- **L'intégration des établissements les plus en tension dans le dispositif d'éducation prioritaire renforcée (REP+) ;**
- **Un accompagnement renforcé des équipes éducatives par des dispositifs de formation, de soutien psychologique et de stabilisation des postes ;**
- **Une transparence accrue dans la répartition des moyens académiques et un dialogue renforcé entre les services de l'État et les collectivités territoriales.**

**À long terme :**

- **La mise en œuvre d'un plan national pour l'inclusion scolaire doté de moyens pérennes, humains et financiers ;**
- **Une réforme des critères d'allocation des ressources, tenant compte des réalités sociales locales et des indicateurs de pauvreté, d'exil ou de précarité ;**

**La reconnaissance pleine et entière du rôle fondamental de l'École dans la cohésion républicaine, en lui redonnant les moyens d'agir comme un levier d'égalité et d'émancipation de toutes et tous.**

**Le conseil municipal demande en outre que la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche réponde favorablement à l'invitation des parents d'élèves de la Villeneuve et vienne, à Grenoble, entendre les personnels, les familles, et constater la situation sur place.**

**Vœu : Adopté à l'unanimité**

**VOEU** - Vœu demandant la dissolution des Conseils citoyens indépendants

Intervention(s) : Mme BOER, M. CARIGNON, M. CLOUAIRE

**Vœu : repoussé**

**Pour : 8**

**Contre : 36 Grenoble en Commun + 4 Groupe Socialistes et Apparentés + 3 Grenoble Démocratie, Ecologie et Solidarité + 2 Place Publique, Social Démocrate + 2 Place Publique + 1 Non-Inscrite (Mme WADELEC)**

**Abstention(s) : 2 Nouveau Regard**

**VOEU - 102 - (39829)** - Vœu relatif à l'Appel d'Epinau des associations du bloc communal

Intervention(s) : Mme PETERS

**Le Conseil municipal demande au gouvernement de se saisir dans la durée des enjeux liés aux quartiers prioritaires et de l'égalité territoriale.**

**La Ville demande aussi à la Ministre chargée de la Ville, Juliette Méadel, la Ministre chargée du Logement, Valérie Létard, et le président de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, Patrice Vergriete, de porter ce message auprès du Premier ministre.**

**Vœu : Adopté à l'unanimité**

**Pour : 50**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre + 2 Nouveau Regard**

**DELIBERATION N° 4-(38674)** - DENOMINATIONS - Dénominations de voies, espaces et équipements publics.

Intervention(s) : Mme PETERS, Mme WADELEC, M. le Maire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver la dénomination **Place Laure Diebold, Compagnon de la Libération ;**
- d'approuver la dénomination **Place Emilienne Moreau-Evrard, Compagnon de la Libération ;**
- d'approuver la dénomination **Place Lessia Oukraïinka ;**
- d'approuver la dénomination **Allée Marielle Franco ;**
- d'approuver la dénomination **Place Marie Marvingt.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 5-(39085)** - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Adoption d'un règlement intérieur des douches municipales

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'adopter le règlement intérieur des douches municipales (annexe 1).**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 6-(39111)** - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Convention relative aux obligations réciproques du Département de l'Isère et de la Ville de Grenoble concernant les actions de prévention médico-sociales en faveur des enfants de moins de six ans dans les écoles maternelles de la ville pour l'année 2025

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes de la convention entre la Ville de Grenoble et le Département de l'Isère relative aux actions de prévention médico-sociales en faveur des enfants de moins de six ans dans les écoles maternelles pour l'année 2025 (annexe 1) ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou sa-son représentant-e à signer ladite convention ;**
- **d'autoriser la perception des recettes correspondantes versées par le Département de l'Isère.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 7-(39084)** - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Avenant à la convention pluriannuelle d'Objectifs et de Financement entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et la Ville de Grenoble pour la Coordination du Contrat Local de Santé et du Conseil Local de Santé Mentale de Grenoble

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes de l'avenant à la convention pluriannuelle d'Objectifs et de Financement entre par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et la Ville de Grenoble pour des actions de prévention et de promotion de la santé ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ledit avenant.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 8-(39254)** - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Renouvellement des conventions de mise à disposition de locaux pour les Centres de Santé des Géants et Mistral entre la Ville de Grenoble et l'Association de Gestion des Centres de Santé (AGECSA)

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes des conventions de mise à disposition de locaux situés aux 13 Place des Géants et 69B avenue Rhin et Danube 38100 Grenoble, entre la Ville de Grenoble et l'Association de Gestion des Centres de Santé (AGECSA), ci-annexées ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer lesdites conventions.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 56**

**Les élu-es cité-es ci-après n'ont pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel ils/elles ont la qualité d'administrateur : M. KADA, Mme PFISTER**

**DELIBERATION N° 9-(39255)** - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Convention de partenariat entre la Maison des adolescents et la Ville de Grenoble.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes de la convention, ci-annexée, entre la Maison des Adolescents de l'Isère dénommée « La Boussole » et la Ville de Grenoble ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-te à signer ladite convention.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 10-(39268)** - PATRIMOINE MUNICIPAL - Prolongation de la convention de mise à disposition de bureaux entre la Ville de Grenoble l'association Fédération Départementale de l'Isère de la Confédération Nationale du Logement (CNL) à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC). Conventions de mise à disposition de bureaux entre la Ville de Grenoble et les associations Fédération Départementale de l'Isère de la Confédération Nationale du Logement (CNL) et Santé Environnement en Auvergne Rhône-Alpes (SERA) au 5 rue Raoul Blanchard

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver la prolongation et les termes de la convention de mise à disposition de bureaux entre la Ville de Grenoble l'association Fédération Départementale de l'Isère de la Confédération Nationale du Logement (CNL) à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC), ci-annexée ;

- d'approuver les termes des conventions de mise à disposition de bureaux entre la Ville de Grenoble et les associations Fédération Départementale de l'Isère de la Confédération Nationale du Logement (CNL) et Santé Environnement en Auvergne Rhône-Alpes (SERA), au 5 rue Raoul Blanchard, ci-annexées ;

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer lesdites conventions.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 11-(39318)** - PATRIMOINE MUNICIPAL - Modification des annexes 2 (protocole transactionnel) et 3 (compromis de vente) de la délibération portant sur la cession du 1 rue Général de Beylié - Fantin Latour, au profit de la Société à responsabilité limitée La Soldanelle.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver le compromis de vente (annexe 1), et d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à le signer ;

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer tout document lié à cette cession (et notamment l'acte authentique de vente) ;

- d'approuver le protocole transactionnel (annexe 2), et d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à le signer.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 55**

**Abstention(s) : 2 Avenir Ensemble en Confiance**

**Ne prend pas part au vote : 1 Place Publique (Mme SCHUMAN)**

**DELIBERATION N° 12-(37755)** - ENERGIE - Avenants aux conventions d'occupation et de mise à disposition de toiture aux fins d'installation et d'exploitation de centrales photovoltaïques entre la ville de Grenoble et la SAS Energ'Y Citoyennes.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver :

- **La modification de la Convention d'Occupation Temporaire aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque – Ecole Elémentaire Menon (Avenant n°2) ;**
- **La modification de la Convention d'Occupation Temporaire aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque – Ecole Elémentaire Racine (Avenant n°2) ;**
- **La modification de la Convention d'Occupation Temporaire aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque – Ecole Elémentaire Clémenceau (Avenant n°2) ;**
- **La modification de la Convention d'Occupation Temporaire aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque – Groupe Scolaire Malherbe (Avenant n°2) ;**
- **La modification de la Convention d'Occupation Temporaire aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque pour l'extension Sud de la Halle Technique Municipale située au 12, Rue Honoré de Balzac (Avenant n°2) ;**
- **La modification de la Convention d'Occupation du Domaine Public aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque de la salle des musiques amplifiées « La Belle Electrique » située au 12 Esplanade Andry Farcy à Grenoble (Avenant n°2) ;**
- **La modification de la Convention d'Occupation Temporaire du domaine public aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque du Groupe scolaire Jean Racine (tranche 2) situé 22 avenue Teisseire à Grenoble (Avenant n°2) ;**
- **La modification de la Convention d'Occupation Temporaire aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque – Ecole Anne Sylvestre (Avenant n°1)**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer lesdits avenants aux conventions.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 55**

**Abstention(s) : 2 Avenir Ensemble en Confiance**

**L'élu cité ci-après n' a pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel il a la qualité d'administrateur : M. BACK**

**DELIBERATION N° 13-(39283) - ENERGIE - Avenant aux baux emphytéotiques administratifs (BEA) de rénovation énergétique consentis par la ville de Grenoble au profit de la Société Publique Locale (SPL) OSER pour les écoles Ampère, Painlevé et Chatin.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver, dans les conditions décrites ci-annexées, les modifications principales à apporter aux Baux Emphytéotiques Administratifs à intervenir avec la Société Publique**

**Locale (SPL) OSER, et relatifs à la rénovation énergétique des groupes scolaires Ampère, Chatin, Painlevé ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer tout document relatif à ces dossiers.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 57**

**L'élu cité ci-après n'a pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel il a la qualité d'administrateur : M. FRISTOT**

**DELIBERATION N° 14-(38661) - TRAVAUX - Convention d'autorisation de travaux pour les opérations de rénovation réalisées par ACTIS du 60 et 90 galerie de l'Arlequin, entre la Ville de Grenoble et ACTIS**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver les termes de la convention d'autorisation de travaux pour les opérations de rénovation réalisées par ACTIS du 60 et 90 galerie de l'Arlequin, entre la Ville de Grenoble et ACTIS ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 15-(39304) - LOGEMENT - Suivi animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Copropriétés Dégradées (OPAH-CD) et convention entre la Ville de Grenoble et ses partenaires pour la copropriété Résidence Mutualité Village Olympique**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver les termes de la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Copropriétés Dégradées (OPAH-CD) entre la Ville de Grenoble et ses partenaires pour la copropriété Résidence Mutualité Village Olympique conclue pour une durée de 5 ans (annexe 1) ;**

**- d'approuver le versement d'une subvention à hauteur de 108 478 € au syndicat des copropriétaires et au titre des aides individuelles selon les modalités inscrites dans la convention, à raison de 50 % à l'ordre de service en 2026 et 50 % au solde de l'opération ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 16-(39296)** - LOGEMENT SOCIAL - Plan d'investissement pour demain : Convention de partenariat 2025 / 2028 entre la Ville de Grenoble et la coopérative Un Toit Pour Tous Développement (UTPT-d)

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention de partenariat entre la Ville de Grenoble et la coopérative Un Toit Pour Tous Développement (UTPT-d) pour 2025-2028 ;
- d'approuver l'attribution d'une dotation financière en investissement d'un montant de 120 000 € maximum pour la période 2025-2028 au profit d'UTPT-d selon les termes de la convention ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention et de prendre toute mesure nécessaire à son exécution.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 17-(39289)** - LOGEMENT SOCIAL - Plan d'investissement pour demain : Convention annuelle de partenariat entre la Ville de Grenoble et ACTIS – Bilan 2024 et prévisionnel 2025

Intervention(s) : M. le Maire

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver le bilan des actions engagées en 2024 en investissement et en fonctionnement ;
- d'approuver les termes de la convention de partenariat entre la Ville de Grenoble et ACTIS pour l'année 2025 (annexe 1) ;
- d'approuver l'attribution d'une dotation financière en investissement d'un montant de 1,6 million d'euros pour l'année 2025 au profit d'ACTIS selon les termes de la convention ;
- d'approuver l'attribution d'une dotation financière en fonctionnement d'un montant de 0,2 million d'euros pour l'année 2025 au profit d'ACTIS selon les termes de la convention ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à prendre toute mesure nécessaire au versement du solde des crédits de l'année 2024, l'engagement de la totalité des subventions de l'année 2025 et le versement des acomptes 2025.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 18-(39269)** - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - Cession du lot de copropriété n°1 situé 11 rue du Villard de Lans à Grenoble, à la Société Civile Immobilière (SCI) Chenoise

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver la cession du lot de copropriété n°1 situé 11 rue du Villard de Lans à Grenoble, à la Société Civile Immobilière (SCI) Chenoise ;**
- **de dire que le prix de cession du bien est fixé à 86 000 € (quatre-vingt-six mille euros) net vendeur ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer tout document relatif à cette cession et notamment l'acte de vente.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 19-(39272)** - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - ZAC Presqu'île - Cession par la Société d'Economie Mixte (SEM) InnoVia du lot PE2 à la SEM Minatec Entreprises sur le secteur Mandela en vue de la réalisation d'un bâtiment haute technologie - Validation des charges foncières

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **de valider les charges foncières du lot PE2 proposées par la Société d'Economie Mixte (SEM) Innovia au profit de la SEM Minatec Entreprises pour la réalisation du Bâtiment Haute Technologie BHT4, d'une surface de plancher de 4500 m<sup>2</sup> environ, au prix de 300 € HT le m<sup>2</sup> de surface de plancher de bureaux ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer tous les documents relatifs à la validation des charges foncières de cette opération.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 49**

**Ne prend pas part au vote : 1 Place Publique (Mme SCHUMAN)**

**Les élu-es cité-es ci-après n'ont pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel ils/elles ont la qualité d'administrateur : Mme BACHER, Mme BELAIR, M. BERTRAND, M. BOUZEGHOUB, M. CONFESSON, M. FRISTOT, M. JUVEN, M. BELTRAN-LOPEZ**

**DELIBERATION N° 20-(39252)** - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - ZAC Flaubert - validation de la sortie de portage du bien sis 15 rue Emile Zola au bénéfice de la Société Publique Locale (SPL) Sages

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver la cession à intervenir entre l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL-D) et la Société Publique Locale (SPL) Sages dans le cadre du projet de création d'un passage public entre le projet d'aménagement du site de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) et le parc Flaubert ;
- d'autoriser la sortie de portage, en l'état, de la propriété cadastrée section DP 34, d'une superficie de 702 m<sup>2</sup> au prix de revient de 355 156 € TTC afin que la SPL Sages la démolisse et réalise le cheminement piétons permettant la liaison des sites concernés.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 49**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

**Les élu-es cité-es ci-après n'ont pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel ils/elles ont la qualité d'administrateur : Mme BELAIR, Mme PANTEL, M. JUVEN**

**DELIBERATION N° 21-(39250) - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - Convention d'opération quadripartite entre l'Établissement public foncier du Dauphiné (EPFL-D), Grenoble-Alpes Métropole, ACTIS et la Ville de Grenoble pour la création de 15 logements sociaux 7-11 Bd Maréchal Joffre**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention d'opération quadripartite entre l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL-D), Grenoble-Alpes Métropole, ACTIS et la Ville de Grenoble pour la création de 15 logements sociaux, définissant les modalités de portage (annexe 1) ;
- de s'engager à financer, auprès de l'EPFL-D, le reste à charge prévisionnel du déficit du portage estimé à 295 865 € HT pour la Ville de Grenoble, garante, sachant que Grenoble-Alpes Métropole s'engage à subventionner cette opération à hauteur de 295 865 € HT, et que l'EPFL-D participe au déficit à hauteur de 175 011 € HT ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la cession, notamment l'acte notarié.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 52**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

**DELIBERATION N° 22-(39232) - ENVIRONNEMENT - Convention de partenariat entre la Ville de Grenoble et Gentiana, pour le développement du végétal local.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver le projet de développement du végétal local, en partenariat entre la Ville de Grenoble et Gentiana ;**

**- d'approuver les termes de la convention conclue entre la Ville de Grenoble et Gentiana relative au développement du végétal local, jointe en annexe, pour une durée de trois ans (2025-2027) et un montant de 4445 € TTC à la charge de la Ville de Grenoble ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention et à effectuer toute démarche s'y rapportant.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 23-(39281) - STATIONNEMENT - Dépénalisation du stationnement payant - Présentation du rapport annuel relatif aux recours administratifs préalables obligatoires.**

Intervention(s) : M. BOUTAFA, M. NAMUR

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- de prendre acte des données relatives au traitement des recours administratifs préalables obligatoires liés à la dépénalisation du stationnement payant, pour l'année 2024.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 24-(39282) - DEPLACEMENTS - Convention de délégation entre la Ville de Grenoble et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), portant sur l'occupation du domaine public routier par les opérateurs de micro-mobilité en libre-service sans station d'attache**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver les termes de la convention de délégation entre la Ville de Grenoble et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) portant sur l'occupation du domaine public routier par les opérateurs de micro-mobilité en libre-service sans station d'attache ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention ci-annexée.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Ne prend pas part au vote : 1 Place Publique (Mme SCHUMAN)**

**DELIBERATION N° 25-(38672)** - ALIMENTATION - Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association Alliance PEC (paysans écologistes consom'acteurs) – Réseau des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) - Attribution de subventions

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes des conventions d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association Alliance PEC – Réseau des AMAP ;**
- **d'autoriser le versement à l'association, au titre de la stratégie alimentaire de la Ville, pour l'année 2025 :**
  - **d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 000 €**
  - **d'une subvention de projet d'un montant de 8 050 € ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 55**

**Abstention(s) : 2 Nouveau Regard**

**DELIBERATION N° 26-(39311)** - ALIMENTATION - Convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit entre la Ville de Grenoble et l'association EPISOL

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes de la convention de mise à disposition de locaux situés au 70 rue de Stalingrad entre la Ville de Grenoble et l'Association EPISOL pour une durée de 1 an renouvelable annuellement par tacite reconduction, dans la limite de 3 ans et avec paiement des fluides ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention, (annexe 1).**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 27-(39179)** - VILLES EN TRANSITION - Convention cadre de Partenariats pour la Biennale des Villes en Transitions

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes de la convention de partenariat-cadre entre la Ville de Grenoble et les organismes partenaires ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 52**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

**DELIBERATION N° 28-(39081)** - AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS - Attribution de fonds d'accompagnement social aux transition de Grenoble Alpes Metropole au profit de la Ville de Grenoble dans le cadre des opérations : "Chantiers ouverts au public dans les Quartiers Prioritaires de la Ville " (COP) et "l'Ecole du Vélo de Grenoble " (EVG) pour 2024-2025

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes de la convention financière entre la Ville de Grenoble et Grenoble-Alpes Métropole pour le versement d'une subvention d'investissement au profit de la Ville de Grenoble (annexe 1) ;**
- **d'approuver l'attribution d'un fonds d'accompagnement social aux transitions par Grenoble-Alpes Métropole d'un montant de :**
  - **11 500€ pour l'organisation de chantiers participatifs ouverts aux habitant-es ;**
  - **22 000 € pour la transformation d'anciens locaux pour aménager l'école du vélo de Grenoble (EVG) ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 29-(39257)** - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble – Exposition « Guillaume Bresson - En regard » - Contrat de collaboration avec l'établissement public du Château, du Musée et du Domaine National de Versailles et convention de prêt d'œuvres avec la galerie Nathalie OBADIA.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes du contrat de collaboration à intervenir avec l'établissement public du Château, du Musée et du Domaine National de Versailles (annexe 1) ;**
- **d'approuver les termes de la convention de prêt d'œuvres à intervenir avec la galerie Nathalie OBADIA (annexe 2) ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à les signer.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 30-(39264)** - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble - Convention de partenariat entre la ville de Grenoble et le Kunstmuseum Ravensburg en Allemagne, pour l'exposition Alina SZAPOCZNIKOW Körpersprachen / Langage du corps.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir entre la ville de Grenoble et le Kunstmuseum Ravensburg (en Allemagne), en français et en anglais, (annexes) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer les conventions correspondantes.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 31-(38641)** - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble – Club des mécènes – Conventions avec bioMérieux, la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes et premières conventions avec Air Liquide, la Compagnie des médias et Oros Digital (Digigram).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les conventions de mécénat avec bioMérieux (annexe 1), la société Air Liquide (annexe 2), la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes (annexe 3), la Compagnie des médias (annexe 4), le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes (annexe 5) et la société Oros Digital (Digigram) (annexe 6) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou sa-son représentant-e à signer les conventions de mécénat.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 32-(39260)** - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble – Donation d'un fonds photographique par la Fondation Antoine de Galbert.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'accepter cette donation, conformément aux articles L2242-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- d'autoriser le Maire ou son-sa représentant-e à signer tous les documents afférents à cette affaire.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 33-(39265)** - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble - Procès-verbaux relatifs au récolement des collections au titre de la loi de 2002 relative aux musées de France.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes des procès-verbaux de récolement du Musée de Grenoble (annexes 1 à 4) ;
- de prendre acte de la liste des œuvres disparues présentée en annexe 5 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à les signer.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 34-(39262)** - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble – Nouvelle convention de partenariat entre la ville de Grenoble et l'ESAD GV (École Supérieure d'Art et de Design Grenoble Valence).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir entre la ville de Grenoble et l'École Supérieure d'Art et Design (ESAD) (annexe);
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer la convention correspondante.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 35-(39256)** - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble – Avenant à la convention de dépôt d'une œuvre auprès du Musée des années 30 de Boulogne-Billancourt.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de l'avenant à la convention de dépôt auprès du Musée des années 30 de la ville de Boulogne-Billancourt (avenant) ;

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer cet avenant.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 36-(39072)** - AFFAIRES CULTURELLES - Muséum de Grenoble - Convention de dépôt de collections entre la ville de Grenoble et Chartreuse Diffusion.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention de dépôt de collections à intervenir entre la ville de Grenoble et CHARTREUSE DIFFUSION en annexe ;**
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son-sa représentant-e à la signer.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 37-(39073)** - AFFAIRES CULTURELLES - Muséum de Grenoble - Conventions de prêt avec le Musée national de la Marine, le Muséum national d'histoire naturelle et la ville de Genève pour le Musée d'histoire des sciences dans le cadre de l'exposition temporaire « Rouge comme neige, enquête scientifique en montagne ».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention de prêt avec le Musée national de la Marine, jointe en annexe n°1 ;**
- d'approuver les termes de la convention de prêt avec le Muséum national d'histoire naturelle, jointe en annexe n°2 ;**
- d'approuver les termes de la convention de prêt et ses conditions générales avec la ville de Genève pour le musée d'Histoire des Sciences, jointe en annexe n°3 ;**
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son-sa représentant-e à signer les dites conventions et conditions générales.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 38-(39071)** - AFFAIRES CULTURELLES - Muséum de Grenoble - Avenant n°1 à la convention de dépôt de collections entre la ville de Grenoble et le Département de l'Isère.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention de dépôt de collections entre le Département de l'Isère et la ville de Grenoble en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son-sa représentant-e à le signer.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 39-(39280)** - AFFAIRES CULTURELLES - Conservatoire - Convention de partenariat entre la ville de Grenoble et l'association Sainte Agnès pour les années scolaires 2025-2026 à 2027-2028.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir entre l'association Sainte Agnès et la ville de Grenoble, (annexe) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 40-(39279)** - AFFAIRES CULTURELLES - Conservatoire de Grenoble – Remises gracieuses sur la facturation des droits d'inscription d'élèves du Conservatoire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'accorder la remise gracieuse pour des droits d'inscription 2021-2022 dus par Mme [REDACTED] pour un montant de facture finale de 37,20 € au lieu de 990,70 €, soit une remise de 953,50 € ;
- d'accorder la remise gracieuse pour des droits d'inscription 2023-2024 dus par M. [REDACTED] pour son fils Hugo pour un montant de facture finale de 234,20 € au lieu de 1 000 €, soit une remise de 765,80 € ;
- d'accorder la remise gracieuse pour des droits d'inscription 2023-2024 dus par Mme [REDACTED] annulant sa facture de 651,80 €, soit une remise de 651,80 € ;
- d'accorder la remise gracieuse pour des droits d'inscription 2023-2024 dus par Mme [REDACTED] pour un montant de facture finale de 488,10 € au lieu de 1 400 €, soit une remise de 911,90 € ;
- d'accorder la remise gracieuse pour des droits d'inscription 2024-2025 dus par Mme [REDACTED] pour un montant de facture finale de 55,80 € au lieu de 1 400 €, soit une remise de 1 344,20 € ;
- d'accorder la remise gracieuse pour des droits d'inscription 2024-2025 dus par Mme [REDACTED] pour sa fille [REDACTED] pour un montant de facture finale de 369,50 € au lieu de 1 400 €, soit une remise de 1 030,50 € ;

- d'accorder la remise gracieuse pour des droits d'inscription 2024-2025 dus par M. [REDACTED] pour sa fille [REDACTED] pour un montant de facture finale de 498,30 € au lieu de 700 €, soit remise de 201,70 € ;

- d'accorder la remise gracieuse pour les droits d'inscription 2024-2025 dus par [REDACTED] en annulant sa facture de 700 € ;

- d'accorder la remise gracieuse pour les droits d'inscription 2024-2025 dus par [REDACTED] en annulant sa facture de 113,60 €.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 41-(39277)** - AFFAIRES CULTURELLES - Dénomination du conservatoire de Grenoble.

Intervention(s) : M. le Maire

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'adopter le nouveau nom « Conservatoire Nina SIMONE » choisi par les élèves et agent-es de l'établissement pour le Conservatoire de Grenoble.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 42-(39182)** - AFFAIRES CULTURELLES - Convention de partenariat entre la ville de Grenoble et l'Université Grenoble Alpes pour l'exposition « Les premiers livres imprimés, une révolution » 2025-2026.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention à intervenir entre la ville de Grenoble et l'Université Grenoble Alpes dans le cadre de l'exposition « Les premiers livres imprimés, une révolution au 15e siècle » 2025-2026 en annexe ;

- d'autoriser Monsieur le Maire, sa ou son représentant-e à signer ladite convention.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 43-(39181)** - AFFAIRES CULTURELLES - Convention de don entre la ville de Grenoble et l'association des amis de Rob d'Ac.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'accepter le don de l'association Rob d'AC, conformément à l'article L2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- d'approuver les termes de la convention de don correspondante entre la ville de Grenoble et l'association Rob d'AC, (en annexe) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 44-(39088)** - AFFAIRES CULTURELLES - Théâtre municipal - Fête de clôture Artistes Associés - Convention d'occupation du domaine public parvis Maison de l'International - Installation de prestataires buvette et restauration ambulante.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention d'occupation du domaine municipal relative à une activité de buvette et de petite restauration devant la Maison de l'International de Grenoble (jardin de ville), pendant la soirée de clôture des artistes associés au théâtre municipal, le 11 juin 2025, avec la société SARL BONNALIA, Foodtruck Les pieds dans le plat, représentée par Mme Célia BONNAIRE moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 23,30 euros par mètre linéaire pour la période, soit 46,40 euros pour un stand prévisionnel de 2 m linéaires (annexe);
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer cette convention.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 45-(39089)** - AFFAIRES CULTURELLES - Théâtre municipal - Convention de mandat de vente de billets - Saison 2025-2026.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver la convention de mandat de vente de billets à intervenir entre la ville de Grenoble et la ville de Saint-Martin-d'Hères - Saint-Martin-d'Hères en Scène - L'Heure Bleue, (annexe) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou sa-son représentant-e à signer la-dite convention.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 46-(39241)** - AFFAIRES CULTURELLES - Convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation du Studio de danse du Palais de l'Université.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- de prendre connaissance du projet artistique et culturel de l'association Si La Danse (annexe 1) ;
- d'approuver les termes de la convention d'occupation du domaine public à intervenir avec cette association (annexe 2) ;
- d'approuver le montant de la redevance annuelle fixé à hauteur de 3 880,50 € pour l'occupation de ces locaux ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer la dite convention.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 47-(38703)** - AFFAIRES CULTURELLES - Soutien aux opérateurs culturels – Attribution des subventions au bénéfice des lauréat-es de l'appel à projet culturel dans le cadre du dispositif Place(s) aux enfants.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver le montant de 33 122 € alloué dans le cadre de l'appel à projet Place(s) aux enfants pour 2025, qui sera réparti aux 9 projets retenus, présentés en annexe 1 ;
- d'autoriser le versement des subventions aux opérateur-trices culturel-les selon les montants cités dans l'annexe 1 ;
- de dire que les montants des subventions proposées sont intégrés à la délibération générale d'affectation de subventions sur crédits existants de cette même séance du Conseil municipal.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 48-(38926)** - AFFAIRES CULTURELLES - Soutien aux opérateurs culturels – Attribution de subventions – Conventions et avenants financiers relatifs à l'exercice budgétaire 2025.

Intervention(s) : Mme BOER, M. le Maire

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes des conventions et avenants liant la ville de Grenoble et les opérateur-trices structurant-es qui bénéficient d'une subvention supérieure à 23 000 € jointes en annexes (annexes 3 à 16) ;

- d'approuver les contributions volontaires en nature attribuées par la ville de Grenoble aux associations : 336,39 € pour Mix'art et Espace 600, 475,44 € pour The Dare Night et pour la Compagnie Désordre imaginaire, 1 569,78 € et 481,20 € pour la Cinémathèque (annexe 1 et 2) ;
- d'approuver le versement des subventions attribuées par la ville de Grenoble aux opérateur-trices culturelles (annexe 1) intégrées à la délibération générale d'affectation de subventions de cette même séance du Conseil municipal ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, sa ou son représentant-e à signer les conventions et avenants.

**Vote séparé sur les subventions aux associations Fusées, Mix'arts et les Arts du Récit :**

**Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 50**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile + 2 Nouveau Regard**

**Sur le reste de la délibération :**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel ils ont la qualité d'administrateur : M. JUVEN (CREARC), M. SOLDEVILLE (Orchestre de Chambre de Grenoble/Musiciens du Louvre)

**DELIBERATION N° 49-(38927)** - AFFAIRES CULTURELLES - Mise à disposition de locaux entre la ville de Grenoble et des associations du secteur culturel.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes des conventions de mise à disposition de locaux à titre gracieux au bénéfice des associations Espace 600 (appartement de résidence) et Patrimoine et développement du Grand Grenoble, présentées en annexes 1 et 3 ;
- d'approuver les termes de l'avenant à la convention de mise à disposition de locaux au bénéfice de l'association Espace 600 (théâtre), présentée en annexe 2 ;
- d'approuver les termes de la convention de mise à disposition exceptionnelle et gracieuse de la salle Messiaen au Festival de la cour du vieux temple du 22 au 31 août 2025 présentée en annexe 4 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, sa ou son représentant-e à signer ces conventions.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 50-(39240)** - AFFAIRES CULTURELLES - Conventions pluriannuelles d'objectifs 2025-2027 entre la ville de Grenoble et les associations La Guetteuse et Intermezzo.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes des conventions pluriannuelles d'objectifs pour la compagnie Intermezzo et la compagnie La Guetteuse ;
- d'autoriser Monsieur le Maire sa ou son représentant-e à signer les dites conventions.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 51-(39172)** - AFFAIRES CULTURELLES - Festival Cabaret Frappé du 16 au 20 juillet 2025 – Conventions d'occupation du domaine public – Jardin de Ville – Buvette, camions/vélos de restauration ambulante.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à une activité de buvette pendant le festival Cabaret Frappé au Jardin de Ville, du 16 au 20 juillet 2025, avec Retour de Scène-Dynamusic, représentée par Cécile JULLIEN, moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 26 090€ forfait fixe et d'une part variable du chiffre d'affaires de 5 % jusqu'à 120 000€ et de 19 % au-delà. (annexe n°1) ;

- d'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à une activité de restauration pendant le Cabaret Frappé au Jardin de Ville du 16 au 20 juillet 2025 avec LES POIS SONT ROUGES représentée par VEBER Simon, moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 58,50 euros par mètre linéaire pour la période, soit 175, 50 euros pour un stand prévisionnel de 3 mètres linéaires et une part variable de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes (annexe n°2) ;

- d'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à une activité de restauration pendant le Cabaret Frappé au Jardin de Ville du 16 au 20 juillet 2025 avec La société CHEFFE COFFI, représentée par COFFI Maéva, moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 58,50 euros par mètre linéaire pour la période, soit 234 euros pour un stand prévisionnel de 4 mètres linéaires et une part variable de 4 % du chiffre d'affaires hors taxes (annexe n°3) ;

- d'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à une activité de restauration pendant le Cabaret Frappé au Jardin de Ville du 16 au 20 juillet 2025 avec La société SOLO EDEN représentée par DE PREVAL Edwige, moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 116,50 euros par mètre linéaire pour la période, soit 582,50 euros pour un stand prévisionnel de 5 mètres linéaires et une part variable de 12 % du chiffre d'affaires hors taxes (annexe 4) ;

- d'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à une activité de restauration pendant le Cabaret Frappé au Jardin de Ville du 16 au 20 juillet 2025 avec La société ESPERLUETTE, représentée par ROIG Alexandra, moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 58,50 euros par mètre linéaire pour la période, soit 175,50 euros pour un stand prévisionnel de 3 mètres linéaires et une part variable de 15 % du chiffre d'affaires hors taxes (annexe n°5) ;

- d'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à une activité de restauration pendant le Cabaret Frappé au Jardin de Ville du 16 au 20 juillet 2025 avec La société LABEL'ROUSSE, représentée par BOUCAND Sylve, moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 116,50 euros par mètre linéaire pour la période, soit 349,50 euros pour un stand prévisionnel de 3 mètres linéaires et une part variable de 7 % du chiffre d'affaires hors taxes (annexe n°6) ;

- d'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à une activité de restauration pendant le Cabaret Frappé au Jardin de Ville du 16 au 20 juillet 2025 avec La société BUENOS AIRES CLUB, représentée par ROBLES Mathias moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 58,50 euros par mètre linéaire pour la période, soit 175,50 euros pour un stand prévisionnel de 3 mètres linéaires et une part variable de 15 % du chiffre d'affaires hors taxes (annexe n°7) ;

- d'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à une activité de restauration pendant le Cabaret Frappé au Jardin de Ville du 16 au 20 juillet 2025 avec La société LE POUCE POUCE, représentée par TOUQUET Florian, moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 116,50 euros par mètre linéaire pour la période, soit 582,50 euros pour un stand prévisionnel de 5 mètres linéaires et une part variable de 10 % du chiffre d'affaires hors taxes (annexe n°8) ;

- d'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à une activité de restauration pendant le Cabaret Frappé au Jardin de Ville du 16 au 20 juillet 2025 avec La société CHEZ MARINETTE, représentée par MOULIN Marine, moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 116,50 euros par mètre linéaire pour la période, soit 582,50 euros pour un stand prévisionnel de 5 mètres linéaires et une part variable de 12 % du chiffre d'affaires hors taxes (annexe n°9) ;

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son-sa représentant-e, à signer lesdites conventions d'occupation du domaine public, annexées à la présente délibération.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 52-(39173)** - AFFAIRES CULTURELLES - Fête des Tuiles – Conventions d'occupation du domaine public – Cours Jean Jaurès, Cours de la Libération – Restauration ambulante et buvette.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver la convention d'occupation du domaine municipal relative à une activité de restauration pendant la Fête des Tuiles – le 8 juin 2024, avec les associations :**

- **Association d'Asialpes, représentée par Wang Hui, en sa qualité de président, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 1) ;**
- **Association Danse grecque de Grenoble, représentée par Philippe Woest, en sa qualité de président, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 2) ;**
- **Cuisine sans frontières, représentée par Nicola Coppa, en sa qualité de président, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 3) ;**
- **Maison de la Culture arménienne de Grenoble et du Dauphiné, représentée par Daniel Marandjian, en sa qualité de président, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 4) ;**
- **Union Générale des Vietnamiens de l'Isère, représentée par Hai Trieu Phan, en sa qualité de président, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 5) ;**
- **Association des Sénégalais de l'Isère, représentée par Moctar Dia, en sa qualité de président, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 6) ;**
- **SSIWAN, Association Culturelle d'ici et d'ailleurs, représentée par Chahala Tamiti, en sa qualité de président, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 7) ;**
- **Association AlloAsie, représentée par Naichi Shih, en sa qualité de présidente, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 8) ;**
- **Association des étudiants indonésiens à Grenoble, représentée par Pradityo Adi Wicaksono, en sa qualité de président, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 9) ;**
- **ACIP-ASADO, représentée par Silvia Rey Troncoso, en sa qualité de présidente, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 10) ;**
- **Association Mexicanos en Grenoble-Mexicains à Grenoble, représentée par Renée Obregon Gonzalez, en sa qualité de présidente, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 11) ;**
- **Association Veg Natur, représentée par Nicola Coppa, en sa qualité de président, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 12) ;**
- **Biome 38, représentée par Christophe Dupont, en sa qualité de président, pour un stand prévisionnel de 3 m linéaires (annexe 13) ;**
- **Association 38<sup>e</sup> parallèle, représentée par Joakim Labrot, en sa qualité de président, pour un stand prévisionnel de 4 m linéaires (annexe 14) ;**
- **Mousquefriches, représentée par Charlie Fert, en sa qualité de président, pour un stand prévisionnel de 2 m linéaires(annexe 15) .**

- d'approuver la convention d'occupation du domaine municipal relative à une activité de restauration pendant la Fête des Tuiles – le 14 juin 2025, avec Cheffe Coffi, représentée par Maeva Coffi moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 11,70 euros par mètre linéaire pour la période, soit 35,10 euros pour un stand prévisionnel 3 m linéaires + 3 % du chiffre d'affaires Hors Taxes (annexe 16) ;
- d'approuver la convention d'occupation du domaine municipal relative à une activité de restauration pendant la Fête des Tuiles – le 14 juin 2025, avec Momomia, représentée par Shiprem Gurung moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 11,70 euros par mètre linéaire pour la période, soit 35,10 euros pour un stand prévisionnel 3 m linéaires + 10 % du chiffre d'affaires Hors Taxes (annexe 17) ;
- d'approuver la convention d'occupation du domaine municipal relative à une activité de restauration pendant la Fête des Tuiles – le 14 juin 2025, avec Gustavo, représentée par Alycia Hermann moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 11,70 euros par mètre linéaire pour la période, soit 46,80 euros pour un stand prévisionnel 4 m linéaires + 12 % du chiffre d'affaires Hors Taxes (annexe 18) ;
- d'approuver la convention d'occupation du domaine municipal relative à une activité de restauration pendant la Fête des Tuiles – le 14 juin 2025, avec Banquiz, représentée par Ryan Bouchelta moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 11,70 euros par mètre linéaire pour la période, soit 35,10 euros pour un stand prévisionnel 3 m linéaires + 10 % du chiffre d'affaires Hors Taxes (annexe 19) ;
- d'approuver la convention d'occupation du domaine municipal relative à une activité de restauration pendant la Fête des Tuiles – le 14 juin 2025, avec Crème Croquante, représentée par Fadila Ambrogimi moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 11,70 euros par mètre linéaire pour la période, soit 46,80 euros pour un stand prévisionnel 4 m linéaires + 5 % du chiffre d'affaires Hors Taxes (annexe 20) ;
- d'approuver la convention d'occupation du domaine municipal relative à une activité de restauration pendant la Fête des Tuiles – le 14 juin 2025, avec Label'Rousse – Les Papilles<sup>2</sup>, représentée par Sylvie Boucand moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 23,30 euros par mètre linéaire pour la période, soit 93,20 euros pour un stand prévisionnel 4 m linéaires + 7 % du chiffre d'affaires Hors Taxes (annexe 21) ;
- d'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à une activité de buvette pendant la Fête des Tuiles – sur le cours Jean Jaurès, le samedi 14 juin 2025, avec l'association Retour de Scène – Dynamusic, représentée par Cécile Jullien, en sa qualité de co-présidente, moyennant une redevance de 650 € + 12 % du chiffre d'affaires Hors Taxes (annexe 22) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire sa ou son représentant-e à signer les conventions d'occupation du domaine municipal annexées à la présente délibération.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 52**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

**DELIBERATION N° 53-(39201)** - AFFAIRES CULTURELLES - Tarification des équipements culturels municipaux.

**Un amendement est déposé par Mme LHEUREUX pour le groupe Grenoble en Commun, celui-ci est adopté à l'unanimité.**

**Pour : 52**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver la grille tarifaire générique du Théâtre municipal (annexe 1) ;**
- d'approuver les tarifs spécifiques aux partenariats du Théâtre municipal pour la saison 2025-2026 (annexe 2) ;**
- d'approuver les termes de la convention cadre de partenariat entre la Ville de Grenoble et des structures sociales en vue d'accueil de groupes de spectateur-trices dans le cadre du dispositif « billets partagés » (annexe 3) ;**
- d'approuver les termes de la convention cadre de partenariat entre la Ville de Grenoble et des Comités des œuvres sociales et Comités social et économique (annexe 4) ;**
- d'approuver la tarification du Conservatoire pour l'année scolaire 2025-2026 et suivantes (annexe 5) ;**
- d'approuver la grille tarifaire du Muséum de Grenoble (annexe 6) ;**
- d'approuver les conditions générales d'occupation pour le Palais des Sports précisant la définition d'une journée d'exploitation (annexe 7) ;**
- d'approuver la grille tarifaire du Musée (annexe 8) ;**
- d'autoriser monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer les-dites conventions cadres.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 52**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

**DELIBERATION N° 54-(38613)** - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Convention de coopération décentralisée entre la ville de Kaunas (Lituanie) et la ville de Grenoble.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes de la convention de coopération décentralisée à intervenir entre la ville de Kaunas (Lituanie) et la ville de Grenoble, en annexe ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou sa-son représentant-e à signer la dite convention.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 55-(39196)** - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Grenoble et l'association « Aide Médicale et Développement » pour l'année 2025.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes de la convention à intervenir entre la ville de Grenoble et l'association AMD (Aide Médicale et Développement ) pour l'année 2025 (annexe) ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention ;**
- **d'autoriser le versement d'une subvention de 18 000 € à l'association « Aide Médicale et Développement » au titre de l'année 2025 pour les activités engagées par cette association.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 56-(39212)** - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Convention de mise à disposition de locaux entre la ville de Grenoble et l'association Ecole de la Paix hébergée au sein du Pôle de solidarité internationale.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes de la convention à intervenir entre la ville de Grenoble et l'association École de la Paix hébergée au Pôle de solidarité internationale ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention .**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 57-(39225)** - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Intégration à la communauté de pratique de la « Mission Santé des sols et alimentation » par la ville de Grenoble.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer le manifeste de la Mission Santé des sols et alimentation.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 58-(39238)** - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Adhésion de la ville de Grenoble à Enviropea .

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'autoriser la Ville de Grenoble à adhérer à l'association Enviropea jusqu'en mars 2026 ;
- d'autoriser le versement du montant de l'adhésion de 330 euros à l'association Enviropea.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 52**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

**DELIBERATION N° 59-(39247)** - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Grenoble et l'association 3Amie (Accueil Aide et Accompagnement des mineurs et jeunes isolés étrangers).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver l'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens dans lequel une aide complémentaire liée à l'activité de l'association 3Amie (Accueil Aide et Accompagnement des mineurs et jeunes isolés étrangers) d'un montant de 7 500,00 € lui est accordée (annexe) ;
- d'autoriser le versement d'une subvention de 18 030,91 € à l'association 3Amie (Accueil Aide et Accompagnement des mineurs et jeunes isolés étrangers) dans le cadre du plan de sobriété énergétique de la Ville ;
- d'autoriser Monsieur Le Maire ou sa-son représentant-e à signer l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs et de moyens.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 60-(39307)** - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Convention d'objectifs et de moyens entre l'association Cuisine sans Frontières et la ville de Grenoble.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention à intervenir entre la ville de Grenoble et l'association Cuisine Sans Frontières (annexe) ;
- d'autoriser le versement d'une subvention de 9 029,47 € dans le cadre de l'aide complémentaire aux charges de fonctionnement à l'association Cuisine sans Frontières au titre de l'année 2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, sa ou son-représentant-e à signer ladite convention.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 61-(39306)** - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Convention d'objectifs et de moyens entre l'association APARDAP (Association de parrainage républicain des demandeurs d'asile et protection) et la ville de Grenoble.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention à intervenir entre la ville de Grenoble et l'association APARDAP (Association de parrainage républicain des demandeurs d'asile et de protection), en annexe ;
- d'autoriser le versement d'une subvention de 6 333,12 € dans le cadre de l'aide complémentaire aux charges de fonctionnement à l'association APARDAP ;
- d'autoriser le versement d'une subvention de 10 000 € dans le cadre des activités de l'APARDAP au titre de l'année 2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou sa-son représentant-e à signer ladite convention.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 57**

**Ne prend pas part au vote : 1 Grenoble en Commun (Mme GARNIER)**

**DELIBERATION N° 62-(39259)** - LOCAUX ASSOCIATIFS - Avenant à la convention d'objectifs et de moyens en lien avec le dispositif de maîtrise d'énergie dans le cadre du plan de sobriété énergétique de la Ville entre l'association AMAL (Association Culturelle et de Coopération Franco-Maghrébine) et la ville de Grenoble.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Grenoble et l'association « AMAL »(Association culturelle et de coopération Franco-Maghrébine (annexe 1));
- d'autoriser le versement d'une subvention de 7 535,09 € au titre de l'aide complémentaire au fonctionnement ;

**- d'autoriser Monsieur Le Maire ou son-sa représentant-e à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 56**

**Ne prennent pas part au vote : 1 Grenoble en Commun (Mme CAPDEPON) + 1 Groupe Socialistes et Apparentés (Mme ZENATI)**

**DELIBERATION N° 63-(38403) - SPORT - Convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation commerciale du snack de la piscine Jean Bron pour la période estivale 2025.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'autoriser la Société par Action Simplifiée (SAS) NGUYEN à occuper le snack de la piscine Jean Bron pour son exploitation conformément aux dispositions de la convention d'occupation du domaine public ci-annexée ;**

**- de fixer à 750 € HT le montant de la redevance pour la part fixe et à 2 % du chiffre d'affaires pour a part variable, due à la Ville pour l'occupation du snack de la piscine Jean Bron du 14 juin 2025 au 31 août 2025 ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention entre la ville de Grenoble et la SAS NGUYEN.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 64-(38893) - SPORT - Convention de mise à disposition de locaux entre la ville de Grenoble et l'association Le jardin Aquatique.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver les termes de la convention ci-annexée pour la mise à disposition d'un local à l'association Le Jardin Aquatique (annexe) ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer la dite convention.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 65-(39150) - SPORT - Avenants financiers aux conventions avec les associations du secteur sportif.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver la convention et les avenants financiers aux conventions avec les associations sportives figurant dans le tableau récapitulatif (annexe 1) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer les avenants financiers et la convention d'objectifs et de moyens correspondants annexés à la présente délibération (annexes 2 et 5) ;
- de dire que les montants de subvention sont intégrés à la délibération générale d'affectation de subventions sur crédits existants de cette même séance du Conseil municipal.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 66-(39360)** - SPORT - Avenant à la convention de mise à disposition de locaux entre la ville de Grenoble et l'association Team Mhiyaoui.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de l'avenant à la convention (en annexe) ramenant à 1 837,65 € le montant de la redevance mensuelle due par l'association Team Mhiyaoui à la ville de Grenoble, pour l'occupation à titre permanent et exclusif des locaux située 6 rue Jay ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou sa-sa représentant-e à signer ledit avenant.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 67-(39234)** - SPORT - Complément à l'annexe de la délibération n° 66-38789 du 24 mars 2025 sur les modifications des conditions d'accès aux piscines municipales (justificatifs pour les tarifs des grenoblois-es).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver le tableau des tarifs d'accès aux piscines municipales qui vient compléter l'annexe de la délibération n°66- 38789 votée au Conseil municipal du 24 mars 2025.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 52**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

**DELIBERATION N° 68-(38619)** - EDUCATION - Convention entre la ville de Grenoble et l'Association Poil de Carotte relative aux séjours de classe de mer au domaine de Massacan pour l'année 2025.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver les termes de la convention (annexe 1) à intervenir entre l'association Poil de Carotte et la ville de Grenoble, ainsi que les modalités de financement estimées des séjours de classe de mer pour les écoles élémentaires Malherbe, Alphonse Daudet et Jules Ferry au domaine de Massacan ;- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention et tout document subséquent.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 69-(39180) - EDUCATION POPULAIRE ET SOCIOCULTUREL - Attribution de subventions aux associations socioculturelles, ressources enfance et jeunesse.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver les subventions de fonctionnement et projet proposées aux associations socioculturelles, ressources, enfance et jeunesse (annexe 1) ainsi que les termes des avenants aux conventions d'objectifs et de moyens avec les associations concernées (annexe 2) ;**

**- d'approuver la convention financière (annexe 3) entre la ville de Grenoble et l'Association pour le Développement des Transports en Commun (ADTC) ;**

**- d'approuver la convention de mise à disposition de locaux (annexe 4) entre la ville de Grenoble et l'Office Central de la Coopération à l'École de l'Isère (OCCE 38) ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer lesdits avenants (annexe 2) et lesdites conventions (annexe 3 et 4) ;**

**- de dire que les montants des subventions proposées sont intégrés à la délibération générale d'affectation de subventions sur crédits existants de cette même séance du Conseil municipal.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**L'élu cité ci-après n' a pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel il a la qualité d'administrateur : M. SOLDEVILLE (MPT St Laurent)**

**DELIBERATION N° 70-(39221) - EDUCATION POPULAIRE ET SOCIOCULTUREL - Attribution de bourses Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur-trice (BAFA) et Fonds Initiatives Jeunesse (FIJ).**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver l'attribution d'une bourse BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur-trice) pour un montant de 200 € et deux bourses FIJ (Fonds Initiatives Jeunesse) pour un montant total de 1 600 € aux lauréat-es mentionné-es en annexe 1.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 71-(39458)** - EDUCATION POPULAIRE ET SOCIOCULTUREL - Convention entre la ville de Grenoble et le Département de l'Isère pour la mise à disposition de l'espace Plateau sportif - Collège Aimé Césaire dans le cadre de l'activité festive « L'aprèm ado ! ».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver les termes de la convention à intervenir entre la ville de Grenoble et le Département de l'Isère concernant la mise à disposition gratuite de l'espace Plateau sportif / Collège Aimé Césaire dans le cadre d'une activité festive (annexe 1) ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention et tout document subséquent.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 72-(39429)** - LOCAUX ASSOCIATIFS - Avenant financier à la convention d'objectif et de moyens entre la ville de Grenoble et l'association du Collectif des Usagers de la Bifurk (CUB) en lien avec le dispositif fluides dans le cadre du plan de sobriété énergétique.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver les termes de l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens (annexe 1) à intervenir entre la ville de Grenoble et le Collectif des Usagers de la Bifurk (C.U.B) ;**

**- d'autoriser le versement d'une subvention complémentaire liée aux charges de fonctionnement à l'association le Collectif des Usagers de la Bifurk (C.U.B) de 8 087,10 € pour l'année 2025 (annexe 1) ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ledit avenant.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 73-(39271)** - MONTAGNE - Maison du Tourisme - Renouvellement des conventions de mise à disposition de locaux - Bureau mutualisé au profit des associations Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne de l'Isère (FCAM38) et Fédération Régionale d'Hôtellerie de Plein Air (FRHPA).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver le renouvellement des conventions de mise à disposition des locaux de la Maison du Tourisme, sise 14 rue de la République, entre la ville de Grenoble et les associations FFCAM38 (Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne en Isère) et FRHPA (Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air), à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 3 ans (annexes 1 et 2) ;
- de dire que la redevance d'occupation sera fixée à hauteur de 735,12 €/an et d'une refacturation des charges de fluides pour un montant annuel de 55/m<sup>2</sup> ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer lesdites conventions.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 74-(39403)** - PERSONNEL MUNICIPAL - Rémunération des technicien-nes du spectacle vivant, des vacataires technicien-nes hors spectacle vivant et des artistes intermittent-es du spectacle vivant

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'établir de nouveaux taux, applicables au 1er juin 2025 pour les personnels « technicien-nes » et « artistes » intermittent-es du spectacle conformément à l'annexe 1 ;
- d'approuver le modèle de contrat d'engagement d'usage pour l'intervention d'artiste joint en annexe 2 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ces contrats d'engagement d'usage d'artiste dans le cadre des manifestations organisées par la Ville de Grenoble.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 57**

**Ne prend pas part au vote : 1 Grenoble en Commun (Mme GARNIER)**

**DELIBERATION N° 75-(38909)** - PERSONNEL MUNICIPAL - Remises gracieuses de dettes

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'accorder une remise gracieuse de dette à :
  - Monsieur [REDACTED] pour un montant de 229,83 euros,

- Madame [REDACTED] pour un montant de 4 702,46 euros,
- Madame [REDACTED] pour un montant de 9 468,50 euros,
- Madame [REDACTED] pour un montant de 525,47 euros,
- Madame [REDACTED] pour un mont de 1 446,80 euros.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 76-(38910)** - PERSONNEL MUNICIPAL - Transformation de poste et précisions sur certains emplois

Intervention(s) : M. BOUTAFA

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'autoriser la transformation de poste soumise à l'avis du Comité Social Territorial du 15 avril 2025 ;
- d'autoriser l'ouverture de 11 postes permanents aux agent-es contractuel-les appartenant aux cadres d'emplois :
  - animateur (1)
  - rédacteur (2)
  - assistant d'enseignement artistique (3)
  - technicien (2)
  - professeur d'enseignement artistique (3)

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 52**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

**DELIBERATION N° 77-(38197)** - PERSONNEL MUNICIPAL - Ajustement du périmètre des astreintes - service Nature en ville

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- de compléter le dispositif général d'astreinte de la Ville prévu par la délibération n° 49- 3900 du 5 février 2018 par la mise en place d'une astreinte « arboristes-grimpeurs » au service Nature en ville.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 50**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre + 2 Avenir Ensemble en Confiance**

**DELIBERATION N° 78-(38250)** - NUMERIQUE - Convention de partenariat API engagement « Je veux Aider » entre le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Grenoble Alpes Métropole et la Ville de Grenoble

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver la convention de partenariat entre le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Grenoble Alpes Métropole et la Ville de Grenoble pour la mise en place de l'API (*Application programming interface* ou interface de programmation d'application) Engagement permettant de connecter la plateforme numérique JeVeuxAider.gouv.fr à la plateforme participative de la métropole grenobloise et au site dédié de la Ville de Grenoble ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer la convention de partenariat y afférent.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 79-(39165)** - NOUVELLES TECHNOLOGIES - Convention de mise à disposition de données localisées numériques entre l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné et la Ville de Grenoble

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver la convention de mise à disposition de données par l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné annexée à la présente délibération ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e, à signer la convention entre la Ville de Grenoble et l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 80-(39235)** - ADMINISTRATION GENERALE - Autorisation de la ville de Grenoble de recourir aux marchés publics mis à disposition par la centrale d'achat RESAH (réseau des acheteurs hospitaliers).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver l'adhésion de la ville de Grenoble à la centrale d'achat du Réseau des acheteurs hospitaliers (RESAH) ;**

**- d'autoriser l'utilisation par la ville de Grenoble de l'ensemble des marchés publics mis à disposition par la centrale d'achat du RESAH.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 81-(39291) - ADMINISTRATION GENERALE - Frais de mission des élu-es au titre de mandat spécial**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- de conférer le caractère de mandat spécial aux déplacements ci-après :**

**- Du 01 au 05/06/2025 : Invitation au 5 èmes Assises de la Coopération décentralisée franco-arménienne afin de poursuivre nos coopérations décentralisées avec l'Arménie, les renforcer et les développer à Sévan et Goris (Arménie).**

**M. Eric PIOLLE**

**- Du 01 au 05/06/2025 : Invitation au 5 èmes Assises de la Coopération décentralisée franco-arménienne afin de poursuivre nos coopérations décentralisées avec l'Arménie, les renforcer et les développer à Sévan et Goris (Arménie).**

**M. Emmanuel CARROZ**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 56**

**Abstention(s) : 2 Avenir Ensemble en Confiance**

**DELIBERATION N° 82-(39188) - ADMINISTRATION GENERALE - Protocole transactionnel - Ressources Humaines**

Intervention(s) : M. BOUTAFA

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver le protocole transactionnel à intervenir entre Monsieur [REDACTED] et la Ville de Grenoble ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à le signer.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 52**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

**DELIBERATION N° 83-(38682)** - FINANCES - Régie du Téléphérique de Grenoble-Bastille - renouvellement du contrat de la Directrice

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- de donner un avis favorable au renouvellement du contrat de Mme [REDACTED] qualité de directrice de la Régie du Téléphérique de Grenoble-Bastille pour une durée déterminée de 3 ans, du 27 mars 2025 au 26 mars 2028.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 52**

**Les élu-es cité-es ci-après n'ont pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel ils/elles ont la qualité d'administrateur : M. BELTRAN-LOPEZ, M. HABFAST, M. MERIAUX, Mme BACHER, Mme CHALAS, Mme MENNETRIER**

**DELIBERATION N° 84-(38874)** - FINANCES - Affectations de subventions sur crédits existants

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'approuver l'attribution de subventions dont les montants et bénéficiaires figurent ci-dessous.**

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Conseil en cours</b>
1 CIE D'ARC DU DAUPHINE GRENOBLE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	4 500,00
21H10 MUSIC - 2025 - Culture - Aide au développement pour le projet musical Loren 6 du collectif 21h10	1 500,00
38EME PARALLELE - 2025 - Culture - Festival Parallel Jam Edition 5	2 000,00
A BIENTOT J'ESPERE - 2025 - Culture - AU RISQUE DU RÉEL	4 000,00
A VOTÉ - 2025 - Renforcer la participation électorale dans les quartiers politiques de la ville	8 000,00
ABLO ET ALTHEA - 2025 - Culture - Aide à l'émergence	1 500,00
ABLO ET ALTHEA - 2025 - Culture - Place aux enfants	5 922,00
ACCUEIL AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ET JEUNES ISOLES (3AMIE) - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	18 030,91
ACCUEIL AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ET JEUNES ISOLES ETRANGERS VERS UNE FORMATION OU UN PROJET PROFESSIONNEL	7 500,00

(3AMIE) - 2025 - Hospitalité - migrations et diasporas - Vers une nouvelle école	
ACCUEIL DES SDF DIT ASDF VIEUX TEMPLE - 2025 - Action sociale - Fonctionnement	7 000,00
ADA - ACCUEIL DEMANDEURS D'ASILE - 2025 - Accès aux droits et solidarités - Fonctionnement	13 000,00
ADTC - ASSOC .POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN - 2025 - Education - Animations scolaires dans les écoles de Grenoble	4 650,00
AIDE MEDICALE ET DEVELOPPEMENT (AMD) - 2025 - Action internationale et européenne - Soutien aux services de santé de la ville de Sevan, Création d'une infirmerie dans le Gymnase de Sevan : Arménie	18 000,00
AJA VILLENEUVE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	4 168,00
AJP - ASS. POUR UN JUDAISME PLURALISTE - 2025 - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Fonctionnement	1 000,00
AJT ASSOCIATION POUR LE JEUNE THEATRE A GRENOBLE - 2025 - Culture - Autour du loup	1 500,00
ALDEIA - 2025 - Culture - Et pourtant elle tourne	1 500,00
ALERTE - 2025 - Action sociale - Subvention de fonctionnement 2025	1 000,00
ALFA - ASS. LOCALE DES FEMMES ALGERIENNES - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	242,18
ALLIANCE PAYSANS ECOLOGISTES CONSOMMATEURS (PEC) - RESEAU AMAP ISERE - 2025 - Alimentation, environnement et condition animale - Accessibilité alimentaire en AMAP : Coordination et financement du projet paniers solidaires dans l'AMAP'tite Marmite et essaimage sur le territoire de la ville de Grenoble	8 050,00
ALLIANCE PAYSANS ECOLOGISTES CONSOMMATEURS (PEC) - RESEAU AMAP ISERE - 2025 - Alimentation, environnement et condition animale - Aide au fonctionnement du mouvement des AMAP	2 000,00
ALMA ISERE - ALLO MALTRAITANCE PERSONNES AGEES ET/OU HANDICAPEES - 2025 - Action sociale - Fonctionnement	500,00
ALPES CONCERTS - 2025 - Culture - Actions culturelles avec le Groupe Imagin'/Amateurs mixtes et la Cie C. Priou professionnelle	2 000,00
ALPES CONCERTS - 2025 - Culture - compost collaps	1 500,00
ALPES CONCERTS - 2025 - Culture - la fiancée animale	1 500,00
ALPESOLIDAIRES - 2025 - Développement social et territorial - Fonds de	47 600,00

participation des habitants 2025

AMAL (ASS. DE COOPERATION FRANCO-CULTURELLE MAGHREBINE) - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	7 535,09
AMICALE SPORTIVE MISTRAL DRAC (ASMD) JUDO - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	5 305,00
AMIS DU MUSEUM DE GRENOBLE - 2025 - Culture - Activités de mise en valeur des collections et de la programmation du Muséum de Grenoble	6 000,00
ANAGRAMME - 2025 - Culture - Programme d'activités 2025	8 500,00
APNEES - 2025 - Culture - Écosystèmes sonores	2 000,00
ARC-EN-CIEL FRANCE MAGHREB - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	471,12
ARCHIPEL POUR UNE EDUCATION AU VIVRE ENSEMBLE - 2025 - Jeunesse - Sensibilisation à la laïcité	2 000,00
ARLEQUIN D'ARGILE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	1 904,52
ART IN BLOOM - 2025 - Culture - Grand concert Gospel participatif	1 500,00
ASPTT ATHLETISME - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	4 547,00
ASS DE PARRAINAGE REPUBLICAIN DES DEMANDEURS D'ASILE ET DE PROTECTION (APARDAP) - 2025 - Lutte contre les discriminations - Les projets de l'APARDAP pour 2025	10 000,00
ASS DE PARRAINAGE REPUBLICAIN DES DEMANDEURS D'ASILE ET DE PROTECTION (APARDAP) - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	6 333,12
ASS DE PREFIGURATION D'UNE MAISON DE L'ANTHROPOCENE A GRENOBLE (APMAG) - 2025 - Développement social et territorial - Festival de printemps 5 avril à La Correspondance	500,00
ASS DE PREFIGURATION D'UNE MAISON DE L'ANTHROPOCENE A GRENOBLE (APMAG) - 2025 - Loisirs et vie sociale - Projets La MADRE : animations et événements en 2025	2 000,00
ASS LES P'TITS PLATS DANS LES GRANDS - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	316,16
ASS LES P'TITS PLATS DANS LES GRANDS - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	378,18
ASS MJC ABBAYE CHATELET MAISON - 2025 - Z - Autre - AIDE	10 104,59

COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	
ASS NICODEME - 2025 - Action sociale - Fonctionnement distribution alimentaire	3 000,00
ASS UNION DES HABITANTS DES EAUX CLAIRE - 2025 - Developpement social et territorial - Voyage culturel et de découverte	800,00
ASS UNION DES HABITANTS DES EAUX CLAIRE - 2025 - Développement social	1 200,00
ASS VILLENEUVE 3EME AGE (AV3A) - 2025 - Z - Autre - AIDE	530,62
COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	
ASSOC HABITANT ANIMATION ENFANT ADULTE (ME TEISSEIRE AHAEAT) - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	9 593,45
ASSOCIATION ALL CONCEPT - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	137,42
ASSOCIATION CULTURELLE MISTRAL - 2025 - Z - Autre - AIDE	1 944,55
COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	
ASSOCIATION DES HABITANTS DU 30-40 - 2025 - Developpement social et territorial - aide au fonctionnement	500,00
ASSOCIATION DES SENEGALAIS DE L'ISERE-ASI - 2025 - Loisirs et vie sociale - Education et vivre ensemble	800,00
ASSOCIATION DOMICILE INTER GENERATIONS ISEROIS (DIGI) - 2025 - Action sociale - Cohabitation intergénérationnelle et solidaire	3 500,00
ASSOCIATION DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE - 2025 - Accès aux droits et solidarités - Fonctionnement Association DALO	3 000,00
ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL CHORIER BERRIAT - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	2 999,88
ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL CHORIER BERRIAT - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	10 954,04
ASSOCIATION FUSEES - 2025 - Culture - Projet artistique - Association Fusées	4 500,00
ASSOCIATION FUTSALL DES GEANTS - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	3 031,00
ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR L'HISTOIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE - 2025 - Action internationale - Demande de subvention pour conférence "Femmes, environnement et révolution"	2 000,00
ASSOCIATION LA BAJA (AUESC BAJATIERE) - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	4 926,00
ASSOCIATION LA BAJA (AUESC BAJATIERE) - 2025 - Z - Autre - AIDE	6 022,38

COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	
ASSOCIATION LA BAJA (AUESC BAJATIERE) - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	7 449,21
ASSOCIATION LA MARMITE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	1 013,61
ASSOCIATION LA PIROGUE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	6 025,65
ASSOCIATION LE FOURNIL - 2025 - Action sociale - Fonctionnement association le Fournil	18 000,00
ASSOCIATION MALKA - 2025 - Culture - Programme d'activités 2025 de la Compagnie Malka	3 500,00
ASSOCIATION POUR L'AGENCEMENT DES ACTIVITES - AAA - 2025 - Culture - subvention projet AAA 2025 : production, diffusion de l'art contemporain, accompagnement d'artistes	1 000,00
ASSOCIATION POUR UNE GESTION DURABLE DE L ENERGIE (AGEDEN) - 2024 - Alimentation, environnement et condition animale - PROGRAMME ACTIONS EDUCATION ENERGIE 2025/2026	4 500,00
ASSOCIATION PRELUDES - 2025 - - Aide au fonctionnement 2024/2025	7 000,00
ASSOCIATION RESSOURCE POUR LA CREATION ARTISTIQUE NUMERIQUE (ARCAN) - 2025 - Culture - ARCAN en 2025	4 000,00
ASSOCIATION SCALENE - 2025 - Culture - Festival Ouverture exceptionnelle 2025 et projets rattachés	8 000,00
ASSOCIATION SPORTIVE GRENOBLE CATALANS - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	3 031,00
ASSOCIATION SPORTIVE ITALIENNE ET EUROPÉENNE DE GRENOBLE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	4 926,00
ASSOCIATION STARA ZAGORA - 2025 - Culture - Festival LE TYMPAN DANS L'OEIL	8 000,00
ASSOCIATION STENDHAL ET DES AMIS DU MUSEE STENDHAL - 2025 - Culture - Saison stendhalienne 2025	600,00
ATD QUART-MONDE GRENOBLE - 2025 - Action sociale - Aide au fonctionnement	2 000,00
ATEA - AVENIR TOUT EN ART - 2025 - Culture - Plastic Boum Boum	1 500,00
ATEA - AVENIR TOUT EN ART - 2025 - Culture - Shubiao Quartet	1 500,00
ATELIER DU CINEMA EXCENTRIQUE (CINEX) - 2025 - Culture - Programme d'activités 2025 : Résidences artistiques, Mediation et Education à l'image,	4 000,00

## Excentrique Cinéma

AVIRON GRENOBLOIS - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	20 209,00
AZIMUTS - 2025 - Culture - Douce folie	1 500,00
BANQUE ALIMENTAIRE ISERE - 2025 - Action sociale - Fonctionnement annuel	18 000,00
BEYTI - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	4 245,89
BLACK SNAIL MUSIC - 2025 - Culture - Aide à la création et production de contenus et de concert du groupe Black Snail dans le bassin Grenoblois	1 500,00
BOXING CLUB MULTISPORTS VILLENEUVE GRENOBLE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	5 024,00
BRUTA CORP - 2025 - Culture - CALOR, pièce pour trois interprètes.	1 500,00
CAF JEUNES EN MONTAGNE DE GRENOBLE - 2025 - Jeunesse - Fonctionnement du projet Jeunes en montagne de Grenoble	55 000,00
CENTRE CULTUREL CINEMATOGRAPHIQUE - 2025 - Culture - Projections 2024-2025	2 000,00
CENTRE LGBTI DE GRENOBLE - 2025 - Lutte contre les discriminations - Fonctionnement 2025	2 800,00
CENTRE SPORTIF TAEKWONDO DAUPHINE MISTRAL - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	2 200,00
CERCLE ESCRIME LA RAPIERE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	800,00
CHOEUR D'HOMMES DU DAUPHINÉ ENTRESOL - 2025 - Loisirs et vie sociale - Rencontre du chœur tyrolien des chanteurs de Hötting à Innsbruck	1 000,00
CHORESCENCE - 2025 - Culture - voyage depuis là	1 500,00
CIE DESORDRE IMAGINAIRE - 2025 - Culture - FESTIVAL DU NUMERO DE CLOWN 2025 - 11è Edition	1 500,00
CIE TANCARVILLE - 2025 - Culture - L'Histoire rêvée de Caramel	1 500,00
CIMADE - SERVICE OECUMENIQUE D'ENTRAIDE - 2025 - Accès aux droits et solidarités - Défense des droits des étrangers	3 000,00
CIMADE - SERVICE OECUMENIQUE D'ENTRAIDE - 2025 - Hospitalité - migrations et diasporas - Festival Migrant'Scène	2 000,00
CINE-VILLENEUVE - 2025 - Développement social et territorial - saison 2024-2025	1 500,00
CINEMATHEQUE DE GRENOBLE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	1 562,93

CLEF - CENTRE DE LOISIRS ENFANCE ET FAMILLES - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	3 666,30
CLUB D'ESCRIME PARMENTIER - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	11 747,00
CLUB DE GO DE GRENOBLE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	2 200,00
CLUB DE TIR GRENOBLOIS - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	3 410,00
CLUB LUCIE PELLAT - 2025 - Action sociale - Animations musicales et culturelles	400,00
COEURS 2 GRE L'ASSOCIATION - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	1 094,86
COEURS 2 GRE L'ASSOCIATION - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	1 576,52
COLLECTIF COIN - 2025 - Culture - Collectif Coin 2025	10 000,00
COLLECTIF CUEILLEURS D'IVRESSE - 2025 - Culture - Demande de subvention pour le projet de théâtre de rue la "Cabanemple"	1 500,00
COLLECTIF D'ASSOCIATIONS ET D'HABITANTS VILLENEUVE DEBOUT - 2025 - Développement social et territorial - FETE DE QUARTIER 2025	4 000,00
COLLECTIF DES HABITANTS D'ABRY - 2025 - Développement social et territorial - Demande de subvention de fonctionnement	500,00
COLLECTIF DES HABITANTS D'ABRY - 2025 - Développement social et territorial - Projet Abry, animations festives et vie de quartier	1 200,00
COLLECTIF DES USAGERS DE LA BIFURK - CUB - 2025 - Développement social et territorial - Projet - Bifurkations#11 - Versant Territoire	2 000,00
COLLECTIF DES USAGERS DE LA BIFURK - CUB - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	8 087,10
COLLECTIF LES BLEUES LUISANTES - 2025 - Culture - Cher Univers, j'ai quelque chose à te dire	1 500,00
COLLECTIF TERRON - 2025 - Culture - Places aux enfants + Projet TERRE D'EMPREINTE	6 000,00
COLLECTIF TERRON - 2025 - Culture - Soutien au développement et à la structuration de la compagnie Colectivo Terròn	4 000,00
COMITE DE SOUTIEN AUX REFUGIES ALGERIENS (CSRA) - 2025 -- projet d'actions de solidarité	6 000,00
COMME UNE ETINCELLE - 2025 - Culture - COMMENT ATTRAPER UNE ETOILE	1 500,00

COMPAGNIE A CORPS DISSIDENTS - 2025 - Culture - Livère et autres maillages artistique	1 500,00
COMPAGNIE CENT DETOURS - 2025 - Culture - Aide à la création du spectacle « Ce que l'on garde » et au développement d'actions de médiation culturelle autour de la question de la transmission en utilisant l'improvisation comme facilitateur.	1 500,00
COMPAGNIE DES MANGEURS D'ETOILES - 2025 - Culture - Activités de création et répétitions en 2025	3 500,00
COMPAGNIE DOUX VACARME - 2025 - Culture - demande de subvention « Culture » dispositif 1B - pour l'ensemble du projet de la compagnie Doux Vacarme - Nouvelle création - ateliers pédagogiques et EAC - diffusion	1 500,00
COMPAGNIE DU JOUR - 2025 - Culture - Que le monde est petit !	1 500,00
COMPAGNIE DU SAVON NOIR - 2025 - Culture - Ateliers de l'amour, tournée des conférences théâtralisées et spectacles	5 000,00
COMPAGNIE ETREINTES - 2025 - Culture - Production IRMA	1 500,00
COMPAGNIE KAY - 2025 - Culture - Programme d'activité 2025 - Compagnie Kay - Création, diffusion, recherche artistique, médiation... en lien avec les publics	3 500,00
COMPAGNIE L'EMBRASEMENT - 2025 - Culture - Soutien universel au équipe artistiques et à l'émergence - Aide à la diffusion et aux médiations autour du spectacle "Juste la fin du monde".	1 500,00
COMPAGNIE LA BRECHE - 2025 - Culture - Le Camp des Malheureux La Londonienne	1 500,00
COMPAGNIE LA DESARMANTE - 2025 - Culture - Soutien aux activités de la compagnie et création du spectacle Nour (titre provisoire)	1 500,00
COMPAGNIE LA PENDUE - THEATRE DE L'HOMME RIDICULE - 2025 - Culture - Projet artistique de la Compagnie La pendue 2025	3 500,00
COMPAGNIE LAMENTO - 2025- Culture - aide au fonctionnement, à la diffusion et à l'EAC	1 500,00
COMPAGNIE LE CHANT DES PISTES - 2025 - Culture - COMPAGNIE LE CHANT DES PISTES - SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA STRUCTURATION DES ÉQUIPES ARTISTIQUES	1 500,00
COMPAGNIE LES MUTINS - 2025 - Culture - TISHKA & OMBELLE / CRÉATIONS DANSE	1 500,00
COMPAGNIE LES VOISINS DU DESSOUS - 2025 - Culture - Programme d'activités 2025 de la Cie (création, diffusion et médiation culturelle)	13 000,00
COMPAGNIE OH ET PUIS M... - 2025 - Culture - demande de subvention	1 500,00

soutien universel à la création et à la diffusion artistique	
COMPAGNIE QUI ? - 2025 - Culture - Aide à la création "le conte des chaudoudous"	1 500,00
CRAQUE TA COQUILLE - 2025 - Culture - cadd**® et médiations	1 500,00
CREARC/CENTRE DE CREATION DE RECHERCHE ET DES CULTURES - 2025 - Culture - Développer au Petit Théâtre un centre ressources, lieu d'accueil d'expression et d'inclusion pour la jeunesse par le langage théâtral avec ouverture sur le monde.	30 000,00
CREARC/CENTRE DE CREATION DE RECHERCHE ET DES CULTURES - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	5 205,05
CROIX ROUGE FRANCAISE/DELEGATION LOCALE DE GRENOBLE - Action sociale - AIDE AU FONCTIONNEMENT 2025	5 000,00
CROIX ROUGE FRANCAISE/DELEGATION LOCALE DE GRENOBLE - 2025 - Action sociale - SUBVENTION POUR ACQUISITION DE DENREES ET FONCTIONNEMENT DE L'AIDE ALIMENTAIRE	3 500,00
CUISINE SANS FRONTIÈRES - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	9 029,47
CULTUR'ACT - LE PRUNIER SAUVAGE - 2025 - Développement social et territorial - Subvention de projet fête de quartier	1 900,00
CULTURES DU COEUR ISERE - 2025 - Action sociale - Accès aux pratiques et sorties culturelles, sportives et de loisirs pour les grenoblois(es)	2 000,00
DAUPHINE TAEKWONDO CLUB - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	100,00
DAUPHINOISE D'EGYPTOLOGIE CHAMPOLLION (ADEC) - 2025 - Culture - ADEC demande de subvention pour activités culturelles liées à l'Egypte ancienne	1 000,00
DELOREAN PROD - 2025 - Culture - Rêverie.jpg	1 500,00
DEPANN' FAMILLES ISERE (DEPANN'FAMILLES) (DFI) - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	729,31
DES ETUDIANTS DU MASTER PROFESSIONNEL DIFFUSION DE LA CULTURE (AEMD) - 2025 - Culture - Festival Printemps des Poètes 2025	1 000,00
DIACONAT PROTESTANT DE GRENOBLE - 2025 - Action sociale - Programme annuel d'accompagnement à l'autonomie et au pouvoir d'agir des publics en grande précarité et aux mineurs isolés, à Grenoble, accompagné par le Diaconat Protestant.	8 000,00
DIACONAT PROTESTANT DE GRENOBLE - 2025 - Alimentation, environnement et condition animale - Accompagnement à l'autonomie et	13 000,00

au pouvoir d'agir des publics dans le domaine de la transition alimentaire

DISTRIBUTION DE PRODUIT DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ - 2025 - Action sociale - Distributions de légumes bios et locaux pour les étudiant-es	1 000,00
DOJO GRENOBLOIS - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	7 957,00
DOLCE CINEMA - 2025 - Culture - Festival DOLCE CINEMA 2025 - 19e édition	5 000,00
DUENDE - 2025 - Culture - Programme d'activités de la saison 2024/2025	3 500,00
ENFANZINE - 2025 - Culture - Les toboggans sont des théâtres 2025	6 000,00
ENFANZINE - 2025 - Culture - Place(s) aux enfants- SPECTACLE DE DESSINS	6 000,00
ENTENTE ATHLETIQUE GRENOBLE EAG 38 - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	2 500,00
ENTROPIE - Action sociale - Fonctionnement 2025	5 000,00
ENTROPIE - 2025 - Action sociale - Fab'el age : inclusion des séniors précaires et isolés par le travail du bois et le numérique	3 000,00
EPI D'OR - 2025 - Culture - Création le Très-Bas + Mange-Cafard + FITA 25	11 500,00
EPIDERME - 2025 - Culture - Programme d'activité 2025	5 000,00
ET POURQUOI PAS ? - 2025 - Culture - Art(s) Mais vous? L'art au service de la transformation sociale	1 500,00
ET POURQUOI PAS ? - 2025 - Développement social et territorial - Art(s) Mais vous? L'art au service de la transformation sociale	1 300,00
ETINCELLES - 2025 - Culture - Qui rêve	1 000,00
FABRIQUE LABORATOIRE DES ARTS DE LA MARIONNETTE ET DE MUSIQUE ETRANGE (FLAMME) - 2025 - Culture - Aide à la création - "Incroyable du vivant"	1 500,00
FC ALLOBROGES ASAFIA - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	7 200,00
FC ALLOBROGES ASAFIA - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	275,89
FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE - 2025 - Montagne - Festival Pastoralismes et Grands Espaces 20ème édition	4 000,00
FEMMES SDF - 2025 - Action sociale - ACCOMPAGNER LES FEMMES EN SITUATION DE RUE, D'ERRANCE ET DE GRANDE PRECARITE	23 000,00
FESTIVAL DE LA COUR DU VIEUX TEMPLE - 2025 - Culture - Festival de la cour du vieux temple édition 2025	2 500,00
FRANCAS ISERE - 2025 - Action internationale et européenne - Coordination	3 600,00

du Réseau Jeunesse et Solidarité Internationale (RJSI38)	
FURIEUSES PRODUCTIONS - 2025 - Culture - SPECTACLE "RÉVOLUTIONS" / GROUPE LES SWINGIRLS - SOUTIEN A LA DIFFUSION 2025	1 500,00
GRENOBLE ALP 38 - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	5 305,00
GRENOBLE ALPES BADMINTON GAB 38 - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	3 410,00
GRENOBLE ALPES CANOE-KAYAK - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	4 926,00
GRENOBLE BASEBALL SOFTBALL GRIZZLYS (AGBS) - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	5 600,00
GRENOBLE BASKET 38 - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	33 100,00
GRENOBLE GYMNASTIQUE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	11 747,00
GRENOBLE HANDISPORT - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	7 957,00
GRENOBLE ISERE MÉTROPOLE PATINAGE (GIMP) - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	5 797,00
GRENOBLE KARATE ACADEMY - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	1 250,00
GRENOBLE KARATE CLUB - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	1 895,00
GRENOBLE METROPOLE CYCLISME 38 - 2025 - Demande Soutien Haut Niveau	1 250,00
GRENOBLE METROPOLE CYCLISME 38 - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	4 100,00
GRENOBLE OLYMPIQUE LUTTE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	600,00
GRENOBLE SAINT MARTIN D'HERES METROPOLE 38 HANDBALL-GSMH38 - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	44 163,00
GRENOBLE UNIVERSITE CLUB -SAINT MARTIN D'HERES RUGBY - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	6 063,00
GRENOBLE UNIVERSITE CLUB SECTION BANDO KICK BOXING - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	700,00
GRENOBLE UNIVERSITE CLUB SECTION ESCRIME - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	200,00

GRENOBLE UNIVERSITÉ CLUB SECTION LAWN TENNIS - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	9 852,00
GRENOBLE VOLLEY UNIVERSITE CLUB (GVUC) - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	48 958,00
GROUPE EMILE DUBOIS - 2025 - Culture - Activités 2025 du Groupe Emile Dubois	7 500,00
GUC ATHLETISME - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	4 168,00
GUC COURSE D'ORIENTATION - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	1 100,00
GUC FOOTBALL FEMININ - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	3 800,00
GUC JUDO CLUB DE GRENOBLE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	9 473,00
GUC RUGBY - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	6 821,00
HADRA - 2025 - Culture - TranceMission : Accompagnement des pratiques amateurs, mixité des publics et lien social	5 000,00
HARMONIE DE GRENOBLE - 2025 - Culture - Accompagnement de la pratique musicale amateur	23 000,00
HISTOIRES 100 FINS - 2025 Culture - Demande d'aide à la production - Radeau de l'écureuil	1 500,00
HOCKEY CLUB DE GRENOBLE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	7 200,00
IMMIGRES ITALIENS - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	617,70
INTERMEZZO - 2025 - Culture - Intermezzo - Programme d'activités 2025	5 000,00
ISSUE DE SECOURS : MAISON-RELAIS ET RIALTO-SOS FEMMES 38 - Action sociale - précarité et vieillissement : accompagner la dépendance des hébergés en pension de famille	5 000,00
ISSUE DE SECOURS : MAISON-RELAIS ET RIALTO-SOS FEMMES 38 - 2025 - Action sociale - Accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences intrafamiliales hébergement d'urgence et Centre Ressource (accueil de jour)	15 000,00
JAZZ CLUB DE GRENOBLE - 2025 - Culture - PROJET DU JAZZ CLUB DE GRENOBLE POUR L'ANNEE 2025	5 000,00
L'ARCHE DE CHANTAL - 2025 - Action sociale - Subvention de projet LHAPSE	4 000,00

L'ART DES COPEAUX - 2025 - Developpement social et territorial - Demande de subvention projet bois et sculpture secteur 6	2 000,00
L'ECOUTILLE - 2025 - Culture - Aide au fonctionnement - Soutien aux lieux intermédiaires (dispositif 2B)	3 000,00
L'INSOMNANTE - 2025 - Culture - aide à la structuration et au développement des actions artistiques de la compagnie L'Insomnante	1 500,00
L'OISEAU A PLUMES - 2025 - Culture - Soutien aux activités de pédagogie, de création et de diffusion de la Cie L'Oiseau à Plumes	1 000,00
L'OREILLE EN FETE - MUSEE EN MUSIQUE - 2025 - Culture - Soutien Saison musicale 2024 /2025 de l'auditorium du Musée de Grenoble	23 000,00
LA BAJ'ART - 2025 - Culture - Actions culturelles et dispositif accompagnement compagnies émergentes	4 000,00
LA COMPAGNIE DES GENTILS - 2025 - Culture - ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE DES GENTILS - 2025	7 500,00
LA COMPAGNIE DU DERNIER ETAGE - 2025 - Culture - Projets d'action culturelle de la Compagnie du dernier étage - donner la parole et lutter contre les discriminations et les violences par le biais de l'écriture et du théâtre	3 000,00
LA FABRIQUE OPERA - GRENOBLE - 2025 - Culture - West Side Story, comédie musicale coopérative au Summum de Grenoble	4 000,00
LA FORGE COMPOSITEURS IMPROVISATEURS REUNIS - 2025 - Culture - Demande de Subvention pour Aide aux Projets MICROMEGAS & L'ELEPHANT S'EVAPORE.	8 000,00
LA GUETTEUSE - 2025 - Culture - LA GUETTEUSE	5 000,00
LA MAISON DES FAMILLES - 2025 - Action sociale - Soutien de la parentalité pour des familles vivant des situations de précarité	5 000,00
LA MAISON DES FAMILLES - 2025 - Education - Soutien de la parentalité pour des familles vivant des situations de précarité	5 000,00
LA MARELLE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	1 937,72
LA PETITE PHILHARMONIE-ORCHESTRE DE CHAMBRE EN ISERE - 2025 - Culture - Saison artistique de La Petite Philharmonie - concerts sur Grenoble et agglomération	500,00
LANGUILLE - 2025 - Culture - Languille - Espace d'exposition et de création gratuit dédié aux arts contemporains à destination de tous les publics, sans discrimination et dans l'objectif de favoriser un débat social et poétique	3 000,00
LE BRUIT - 2025 - Culture - Festival du jardin du pont de Chartreuse 2025	1 000,00

LE CAFE DES COMPETENCES - 2025 - Développement social et territorial - "Femmes en Harmonie : Renforcer les Compétences des habitantes pour un Mieux Vivre Ensemble"	3 000,00
LE CHAT DU DESERT - 2025 - Culture - Activités 2025	10 000,00
LE COMPTOIR DES ARTS - 2025 - Culture - Astroficus	1 500,00
LE COMPTOIR DES ARTS - 2025 - Culture - Jaly Luz	1 500,00
LE CONTRE POING - 2025 - Culture - Aides à la diffusion autour de la transition écologique et atelier avec des personnes en situation de grande précarité	1 500,00
LE FESTIN DES IDIOTS - 2025 - Culture - Demande de soutien à la création // Don Quichotte dans l'espace public	3 500,00
LE GRAND MANITOU - 2025 - Culture - Infini Dehors - Place(s) aux enfants	6 000,00
LE GRAND MANITOU - 2025 - Culture - Infini dehors 2025 - FONDRE	4 000,00
LE GRILLE-PAIN - 2025 - Culture - Aide au programme d'activité du Grille- Pain	10 000,00
LE HABERT HEBERGEMENT SAINT PAUL - 2025 - Action sociale - Aide à l'hébergement et l'accompagnement de personnes en grande précarité en lien avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation	11 500,00
LE MARCHE PIED - 2025 - Culture - Défilé de la Biennale de Danse à Lyon 2025	2 000,00
LE MONTESQUIEU - 2025 - Action sociale - Animations 2025 de l'association des Résident-es de Montesquieu	400,00
LE SAMOURAI - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	5 200,00
LE SAMOURAI - 2025 - Subvention Haut Niveau	5 000,00
LE TRANSFO - 2025 - Jeunesse - Coordination du bâtiment Le Transfo	25 000,00
LEFOP-LIEU D'ETUDE ET DE FORMATION PERSONNALISEE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	399,76
LEOPOLDINE PAPIER - 2025 - Culture - soutien aux équipes artistiques - spectacle Le Bruit des Nuages	1 500,00
LES 7 FAMILLES - 2025 - Culture - Diffusion	1 500,00
LES 7 SOEURS - 2025 - Culture - Soutien au développement _ Cie les 7 soeurs (création 2025 : 24 place Beaumarchais 38130 Echirolles)	1 500,00
LES ARTS DU RECIT EN ISERE - 2025 - Culture - CENTRE DES ARTS DU RECIT	89 000,00
LES BELLES OREILLES - 2025 - Culture - Création et diffusion du spectacle Jeune public - "Une Poule sur la lune" . accompagné de l'action culturelle "Radio Comptine"	1 500,00

LES CENTAURES FOOTBALL AMERICAIN - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	6 800,00
LES CENTAURES FOOTBALL AMERICAIN - 2025 - Subvention Haut Niveau	1 250,00
LES COMPAGNIES REUNIES - 2025 - Culture - FONCTIONNEMENT	4 000,00
LES COMPAGNIES REUNIES - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	1 123,60
LES COPEAUX D'ABORD - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	3 406,26
LES COULISSES A RESSORTS - 2025 - Culture - L'aidant de la mère	1 500,00
LES HARMONIQUES DU NEON - 2025 - Culture - LES HARMONIQUES DU NEON - Programme d'activités	10 000,00
LES INACHEVES ASS - 2025 - Culture - Laboratoire - Espace d'Hospitalité	1 500,00
LES JEANNE - 2025 - Culture - Demande de subvention, ville de Grenoble, 2025	1 500,00
LES MONKEY - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	3 100,00
LES MONKEY - 2025 - Subvention Haut Niveau	1 250,00
LES PRODUCTIONS DU BAZAR - 2025 - Culture - Programme d'activité 2025 - Les Productions du Bazar	3 500,00
LES RESTAURANTS DU COEUR DE L ISERE - 2025 - Action sociale - Fonctionnement	30 000,00
LES VEILLEURS (COMPAGNIE THEATRALE) - 2025 - Culture - Les inadapté.e.es Saison 3	10 000,00
LES VERTEBREES - 2025 - Culture - Soutien au developpement et à la structuration du programme d'activités (diffusion, actions culturelle et de territoire) de la compagnie Sur le Tas	1 500,00
LES ZINZINS / COLLECTIF LA RUE Z - 2025 - Culture - Création Le Courant des Aiguilles	1 500,00
LOUDMILA PROJETS - 2025 - Culture - Dispositif 1B - Soutien au développement et à la structuration des équipes artistiques (aide au programme d'activités)	1 500,00
LOUDMILA PROJETS - 2025 - Culture - PLACE AUX ENFANTS - RADIO CAROTTE	3 500,00
MAISON COURBE - 2025 - Culture - Activités du Collectif Maison Courbe	1 500,00
MAISON DE L'ENFANCE - ME PREMOL - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	7 811,66

MAISON DES JEUX ASS - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	6 495,50
MAISON JEUNES CULTURE EAUX CLAIRES - 2025 - Culture - Le Lab'O : résidences et expérimentations artistiques	3 000,00
MAISON POUR TOUS SAINT LAURENT - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	10 030,97
MAMAYA - 2025 - Culture - Corridor écologique sonore: une déambulation musicale tout public et participative, avec des marionnettes géantes	1 500,00
ME PREMOL - 2025 - Developpement social et territorial - Projet Carnaval 2025 Village Olympique/Vigny Musset	800,00
MEYLAN GRENOBLE HANDIBASKET - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	1 400,00
MISTRAL FOOTBALL CLUB - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	10 610,00
MISTRAL FOOTBALL CLUB - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	1 002,08
MIX'ARTS - 2025 - Culture - AIDE AU PROGRAMME D'ACTIVITÉS de la Cie Sale Gamine	3 500,00
MIX'ARTS - 2025 - Culture - Cie Banquette Winslet : demande d'aide à la création du spectacle théâtral "Les Folles Vacances de Martine et Jean-Mi"	1 500,00
MIX'ARTS - 2025 - Culture - FESTIVAL MERCI BONSOIR #10	50 000,00
MIX'ARTS - 2025 - Culture - LWANBE	1 500,00
MIX'ARTS - 2025 - Culture - Spectacle "Embuskad" (adaptation) cie Fuegoloko	1 500,00
MJC ALLOBROGES - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	6 158,33
MJC ANATOLE FRANCE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	7 456,54
MJC ANATOLE FRANCE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	556,33
MJC LUCIE AUBRAC - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	4 903,72
MJC MUTUALITE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	4 647,43
MJC PARMENTIER - 2025 - Culture - ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES AMATEURS PAR DES PROFESSIONNELS DANS LA PRATIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES	2 000,00

MJC PARMENTIER - 2025 - Développement social et territorial - Fête de quartier : "Presqu'Ile en Fête 2025"	500,00
MJC PARMENTIER - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	8 302,69
MUSIDAUPHINS MEDIARTS - 2025 - Culture - Couleurs et mouvements, Résidence de médiation et de création avec une plasticienne Camille Boileau et des danseuses	9 000,00
MUSIDAUPHINS MEDIARTS - 2025 - Culture - Résidence YVES MONNIER à Grenoble : les rapports sensibles à l'air à Grenoble, au Japon et en Louisiane	10 000,00
MUSIQUES CREATIVES DU SUD ALMA MUSIQUES - 2025 - Culture - Création Musicale 2025 "VOIXQUATIQUE"	1 500,00
MUSIQUES SAUVAGES - 2025 - Culture - Accompagnement de l'artiste émergente Anita Dongili	1 500,00
MUSIQUES SAUVAGES - 2025 - Culture - Accompagnement de l'artiste émergente Ezila	1 500,00
MUSIQUES SAUVAGES - 2025 - Culture - Développement du trio Les filles de Mens	1 500,00
Maison de l'enfance Prémol / Aide exceptionnelle de reprise	26 113,00
OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS - OIP GROUPE LOCAL - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	262,34
ODTI (OBSERVATOIRE SUR DISCRIMINATIONS ET TERRITOIRES I ...) - 2025 - Développement social et territorial - EQUINOX METIS	1 000,00
OFFICE DES TRANSPORTS POETIK - 2025 - Culture - festival LA POESIE EST UNE OREILLE 2025 - JUIN 2025 / 4ème édition	3 000,00
OISEAU - 2025 - Culture - Demande de subvention dispositif A1 pour le projet musical "LYRAE" de Sumac Dub.	1 500,00
ORCHESTRE DES CAMPUS DE GRENOBLE - 2025 - Culture - Demande de subvention Orchestre des Campus de Grenoble	1 000,00
ORCHESTRE SYMPHONIQUE UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE (OSUG) - 2025 - Culture - Pratique et diffusion de la musique d'orchestre	1 000,00
ORIENT'ALP GRENOBLE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	3 400,00
P'TITS SOURIRES - 2025 - Culture - P'tits Sourires: artistiques et médiations culturelles	1 500,00
PATRIARCHIE - 2025 - Egalité homme/femme et minorité de genre - Fonctionnement	2 000,00

PAYS'ÂGES, LA MAISON DES SAGES - 2025 - Accès aux droits et solidarités - Demande de subvention de fonctionnement	14 000,00
PAYS'ÂGES, LA MAISON DES SAGES - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	2 941,25
PIMENT SCENE - 2025 - Culture - Festival de comédie musicale et médiation culturelle	1 000,00
POETIQUES INDUSTRIES - 2025 - Culture - Programme d'activités 2025	10 000,00
POINT D'EAU - 2025 - Action sociale - FONCTIONNEMENT	42 500,00
POINT D'EAU - 2025 - Alimentation, environnement et condition animale - Pôle solidarité alimentaire - Fonctionnement - Année 2025	45 000,00
POINT D'ECOUTE - 2025 - Culture - Création d'un parcours immersif sonore, sensoriel et artistique: le Philomatoin Terrestre	1 500,00
PRENEZ PLACE ET COMPAGNIE - 2025 - Culture - Dispositif 1A	1 500,00
RAID'ALP GRENOBLE, CLUB DE RAID MULTISPORTS DE NATURE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	2 200,00
REGARDS DES LIEUX - 2025 - Culture - PROJET ARTISTIQUE 2025	1 500,00
RELAIS OZANAM - 2025 - Action sociale - AIDE AU FONCTIONNEMENT-STEP's 2025	5 500,00
RENCONTRES DES CULTURES FRANCO IRANIENNE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Reliquat	110,65
RENCONTRES DES CULTURES FRANCO IRANIENNE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	316,97
RESIDENTS DES ALPINS - 2025 - Action sociale - Animations 2025 de l'association des Résident-es des Alpins	400,00
RESONANCE - 2025 - Culture - COLLECTIF RESONANCE : ACCOMPAGNEMENT ET DÉMOCRATISATION DES MUSIQUES ÉLECTRONIQUES, DES PRATIQUES AMATEURS, AIDE A LA STRUCTURATION ET AU DIALOGUE INSTITUTIONNEL.	5 000,00
RETOUR DE SCENE - 2025 - Culture - Festival Magic Bus 2025 ; Cuvée Grenobloise ; Actions culturelles : Micro'Live ; La Damme	31 000,00
RING GRENOBLOIS - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	3 410,00
ROLLER DERBY 38-THE CANNIBAL MARMOTS - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	1 700,00
SAINT ROCH VOUS AVEZ DIT CIMETIERE? - 2025 - Culture - BALADE THÉÂTRALE AU CIMETIÈRE SAINTROCH SUR LE THÈME DE JEUNESSE ET RESISTANCE	2 500,00

SANTE DIABETE - 2025 - Action internationale et européenne - Projet déducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) dans la ville de Grenoble	3 000,00
SANTE DIABETE - 2025 - Action internationale et européenne - Renforcer les actions des facteurs de risque du diabète dans les murs et hors les murs des maisons de la prévention dans la commune urbaine de Ouagadougou	8 000,00
SECOURS CATHOLIQUE (ETAB GRENOBLE) - 2025 - Action sociale - Fonctionnement	49 000,00
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DEPARTEMENT DE L'ISERE (SPF 38) - 2025 - Accès aux droits et solidarités - Accès aux droits et solidarités - Aide au fonctionnement	20 000,00
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DEPARTEMENT DE L'ISERE (SPF 38) - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	209,66
SENTINELLES DES ALPES - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	2 274,00
SEREIN.E.S - 2025 - Lutte contre les discriminations - Fonctionnement	6 000,00
SESAME AUTISME RHONE ALPES - 2025 - Handicap – accessibilité - Journée Mondiale de sensibilisation à l'Autisme le 02 avril 2025	1 500,00
SHIN-DO KARATE SHOTOKAN - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	1 100,00
SI LA DANSE - 2025 - Culture - Projet association	1 000,00
SOCIETE DES AMIS DES ARTS DE GRENOBLE (SADAG) - 2025 - Culture - SALON ANNUEL DES AMIS DES ARTS DE GRENOBLE	900,00
SOLEXINE ASS - 2025 - PROLONGER ET MAINTENIR LES ATELIERS ARTISTIQUES POUR DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ D'INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE	16 000,00
SOLIDARITE AVEC LES GROUPES D'ARTISANS PALESTINIENS - SGAP38 - 2025 - Action internationale et européenne - "éélargir nos horizons, un défi à relever ensemble " Echange culturel entre des jeunes Palestiniens et des jeunes du quartier de la Villeneuve de Grenoble de Grenblealestiniens	2 000,00
SOS MEDITERRANEE FRANCE (SOS MEDITERRANEE) - 2025 - Action internationale et européenne - Opérations de sauvetage en Méditerranée centrale	8 000,00
SPACEJUNK - 2025 - Culture - Programmation et actions culturelles dans le cadre du centre d'art Spacejunk et du Grenoble-Alpes Street Art Fest	25 000,00
STONKS MUSIC - 2025 - Culture - Structuration en label pour Cocotte et le territoire	1 500,00

STRATES - 2025 - Culture - Programme d'activités 2025	1 500,00
TANGIBLES - 2025 - Culture - Diffusion Exposition 'A Domicile', Formation photographique / Résidence longue durée au Collège Vercors	3 000,00
TCHOOKAR (SARL) - 2025 - Culture - Création Spectacle Pas Pied de Bulles - Cie My haut	1 500,00
TCHOOKAR (SARL) - 2025 - Culture - PLACE AUX ENFANTS 2025 - Cie Les Noodles	5 700,00
TCHOOKAR (SARL) - 2025 - Culture - Programme activités 2025 - Cie Infusion	1 500,00
TEAM LES GALAPIATS - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	7 772,82
TENNIS DE TABLE LA TRONCHE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	3 000,00
TERRE DE SIENNE - 2025 - Culture - Pratiques culturelles amateurs à destination des personnes en situation de handicap mental	4 300,00
TERREUR NOCTURNE - 2025 - Culture - Demande de subvention pour l'organisation du Maudit Festival 2025	1 000,00
THE DARE NIGHT - 2025 - Culture - MAZAIR - projet dj hybride et création de label	1 500,00
THEATRE A LA PAGE - 2025 - Culture - Théâtre jeunesse: école et cité	1 000,00
TOUCH GRENOBLE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	2 400,00
TOUS TRAVAUX D'ART - 2025 - Culture - Un laboratoire des situations urbaines	10 000,00
TRACE - 2025 - Culture - OISEAU RARE - Installation suspendue pour grand espace	1 500,00
TRAMPOLINE CLUB DAUPHINE TCD - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	6 821,00
TROISIEME BUREAU - 2025 - Culture - Saison Troisième bureau 2025	7 000,00
UN EURO NE FAIT PAS LE PRINTEMPS - 2025 - Culture - Scruter le monde : recherche-crédation, poésie, récits dans l'espace public	3 500,00
UNION DE QUARTIER BERRIAT ST BRUNO - 2025 - Développement social et territorial - Fête de quartier St Bruno	1 500,00
UNION DE QUARTIER BERRIAT ST BRUNO - 2025 - Développement social - Fonctionnement + CLUQ	1 200,00
UNION DE QUARTIER CENTRE GARES - 2025 - Développement social et territorial - 1er fête du Square GENIN (Grenoble)	500,00

UNION DE QUARTIER CENTRE GARES - 2025 - Développement social et territorial - subvention au titre de l'aide au fonctionnement 2025	1 200,00
UNION DE QUARTIER DE L'ILE VERTE - 2024 - Développement social et territorial - Evenements festifs à l'île Verte	2 000,00
UNION DE QUARTIER DE L'ILE VERTE - 2025 - Développement social et territorial - Fonctionnement	760,00
UNION DE QUARTIER FOCH AIGLE LIBERATION - 2025 - Développement social et territorial - Fonctionnement	1 200,00
UNION DE QUARTIER GRENOBLE-CONFLUENCE - 2025 - Développement social - Fonctionnement	1 200,00
UNION DE QUARTIER MISTRAL COHAMIS - 2025 - Développement social et territorial - Fonctionnement UQ	1 200,00
UNION DE QUARTIER MUTUALITE-PREFECTURE - 2025 - Développement social et territorial - Subvention annuelle de fonctionnement	1 200,00
UNION DE QUARTIER VILLAGE OLYMPIQUE - VIGNY MUSSET - 2025 - Développement social et territorial - FETE DE QUARTIER 2025 VILLAGE OLYMPIQUE - VIGNY MUSSET	2 000,00
UNION DE QUARTIER VILLAGE OLYMPIQUE - VIGNY MUSSET - 2025 - Développement social et territorial - Subvention de Fonctionnement	1 200,00
UNION DEPARTEMENTALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES DE L'ISERE - 2025 - Meilleure visibilité d'UNAPPARTE dédié au public seniors de l'agglomér	1 000,00
UNION DES HABITANTS DU CENTRE VILLE - 2025 - Developpement social et territorial- subventions UHCV CLUQ	1 200,00
UNION DES HABITANTS DU QUARTIER ABBAYE-JOUHAUX - 2025 - Développement social et territorial - Fonctionnement	1 200,00
UNION DES HABITANTS DU QUARTIER EXPOSITION-BAJATIÈRE - 2025 - Développement social et territorial - Fonctionnement 2025	1 200,00
UNION DES HABITANTS DU QUARTIER EXPOSITION-BAJATIÈRE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT – acompte	69,95
UNION QUART CHAMPIONNET BONNE COND. - 2025 - Développement social et territorial - Fonctionnement & coordination inter-quartiers CLUQ	1 200,00
UNION SPORTIVE ABBAYE GRENOBLE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	6 063,00
USVO FOOTBALL - UNITE SPORTIVE VILLAGE OLYMPIQUE GRENOBLE - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	2 000,00

USVO FOOTBALL - UNITE SPORTIVE VILLAGE OLYMPIQUE GRENOBLE - 2025 - Z - Autre - AIDE COMPLEMENTAIRE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT - acompte	933,94
VALITSA - 2025 - Culture - Aide à la création artistique chorégraphique	1 500,00
VILLENEUVE IMPACT - 2025 - Sport - Volet Éducation Populaire de la demande 5388	2 000,00
VIVRE AUX VIGNES - 2025 - Action sociale - Vivre aux Vignes	17 500,00
VUES D'EN FACE - 2025 - Culture - Organisation du festival Vues d'en Face, le festival international du film LGBTQI+ de Grenoble	5 000,00
YETI'S GRENOBLE ROLLER HOCKEY - 2025 - Sport - Demande de subvention - Fonctionnement annuel	3 800,00
<b>Total</b>	<b>2 111 816,87</b>

**Vote séparé sur la subvention de l'association Mix'Art :**

**Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 48**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre + 2 Nouveau Regard**

**Vote séparé sur la subvention de l'association A Voté :**

**Pour : 41**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre + 4 Groupe Socialistes et Apparentés + 3 Grenoble Démocratie, Ecologie et Solidarité + 2 Nouveau Regard**

**Vote séparé sur la subvention de l'association AMAL :**

**Adoptée à l'unanimité**

**Ne prennent pas part au vote : 1 Grenoble en Commun (Mme CAPDEPON), 1 Groupe Socialistes et Apparentés (Mme ZENATI)**

**Sur le reste de la délibération :**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 50**

**Abstention(s) : 2 Nouveau Regard**

**Les élu-es cité-es ci-après n'ont pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel ils/elles ont la qualité d'administrateur : M. JUVEN (CREARC), Mme DESLATTES (Fournil, Issue de secours), M. SOLDEVILLE (MPT St Laurent), M. KADA (Point d'eau)**

**DELIBERATION N° 85-(39337)** - DEMOCRATIE LOCALE - Convention d'objectif et de moyens entre la ville de Grenoble et l'association A Voté pour son projet de lutte contre la non inscription, la mal-inscription et l'abstention.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes de la convention d'objectif et de moyens à intervenir entre la ville de Grenoble et l'association A voté pour la période 2025-2027 ;**
- **d'accorder une subvention de 8 000 euros à l'association A Voté pour l'année 2025, afin de financer son projet de lutte contre l'abstention à Grenoble ;**
- **de mandater Mme Annabelle BRETTON, adjointe à l'éducation populaire, la jeunesse, vie associative et la démocratie participative, pour assurer le suivi de ce partenariat et l'évaluation des actions menées ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer la convention.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 39**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre + 4 Groupe Socialistes et Apparentés + 3 Grenoble Démocratie, Ecologie et Solidarité + 2 Nouveau Regard + 2 Avenir Ensemble en Confiance + 2 Place Publique**

**DELIBERATION N° 86-(39227)** - ACTION SOCIALE - Conventions d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et les associations Point d'Eau et Diaconat Protestant. Attribution de subventions

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes des conventions d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et les associations Point d'Eau et Diaconat Protestant, annexées à la présente délibération ;**
- **d'autoriser le versement à l'association Point d'Eau :**
  - **d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 42 500 € pour l'année 2025, au titre de la politique sociale de lutte contre la pauvreté et la précarité de la Ville ;**
  - **d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 45 000 € pour l'année 2025, au titre de la stratégie alimentaire de la Ville ;**
- **d'autoriser le versement au Diaconat Protestant :**
  - **d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 000 € pour l'année 2025, au titre de la politique sociale de lutte contre la pauvreté et la précarité de la Ville ;**

- **d'une subvention de projet d'un montant de 13 000 euros pour l'année 2025, au titre de la stratégie alimentaire de la Ville ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer lesdites conventions.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 57**

**L'élu cité ci-après n'a pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel il a la qualité d'administrateur : M. KADA (Point d'eau)**

**DELIBERATION N° 87-(38968) - ACTION SOCIALE - Avenants aux Conventions d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et les associations Restaurants et Relais du Coeur, Secours Catholique, Secours Populaire, Accueil des Demandeurs D'Asile, Relais Ozanam et Entropie ; Convention d'Objectifs et de Moyens entre la Ville de Grenoble et Femmes SDF. Attribution de subventions**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes des avenants aux conventions d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et les associations Les Restaurants et Relais du Cœur, le Secours Catholique, le Secours Populaire, l'Accueil des Demandeurs d'Asile (ADA), Le Relais Ozanam, Entropie, annexés à la présente délibération ;**
- **d'approuver les termes de la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association Femmes SDF, annexée à la présente délibération ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer lesdits avenants et convention ;**
- **d'autoriser le versement aux associations mentionnées ci-dessous :**
  - **aux Restaurants et Relais du Cœur d'une subvention de fonctionnement de 30 000 € pour l'année 2025 ;**
  - **au Secours Catholique d'une subvention de fonctionnement de 49 000 € pour l'année 2025 ;**
  - **au Secours Populaire d'une subvention de fonctionnement de 20 000 € et une de 209,66 € au titre du dispositif fluides pour l'année 2025 ;**
  - **à l'association Femmes SDF d'une subvention de fonctionnement de 23 000 € pour l'année 2025 ;**
  - **à l'association Accueil des Demandeurs d'Asile d'une subvention de fonctionnement de 13 000 € pour l'année 2025 ;**
  - **à l'association Le Relais Ozanam d'une subvention de fonctionnement de 5 500 € pour l'année 2025 ;**

- **l'association Entropie d'une subvention de fonctionnement de 5 000 € et d'une subvention en projet de 3 000 € pour l'année 2025.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 88-(38967)** - ACTION SOCIALE - Conventions de mise à disposition précaire et gratuite de locaux entre la Ville de Grenoble et l'Association Toustes pour un toit

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes des conventions de mise à disposition précaire et gratuite de deux appartements sis au 39 route de Lyon entre la Ville de Grenoble, son Centre Communal d'Action Sociale et l'association Toustes pour un toit, annexées à la présente délibération ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer lesdites conventions.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 89-(39258)** - ACTION SOCIALE - Avenants financiers aux conventions d'objectifs et de moyens du 24 juin 2024 entre la Ville de Grenoble et les associations Dépann'Familles et La Marelle

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes des avenants aux conventions d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et les associations Dépann'Familles et La Marelle, annexés à la présente délibération ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer lesdits avenants ;**
- **d'autoriser le versement aux associations mentionnées ci-dessous :**
  - **à l'association Dépann'Familles d'une subvention d'un montant de 729,31€ pour l'année 2025 ;**
  - **à l'association La Marelle d'une subvention d'un montant de 1 937,72€ pour l'année 2025.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 90-(38969)** - ACTION SOCIALE - Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association le Fournil - Attribution d'une subvention

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association Le Fournil annexée à la présente délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention ;
- d'autoriser le versement à l'association Le Fournil d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 18 000 € pour le premier semestre de l'année 2025.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 57**

**L'élue citée ci-après n'ont pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel elle a la qualité d'administrateur : Mme DESLATTES (Le Fournil)**

**DELIBERATION N° 91-(38790)** - ACTION SOCIALE - Avenants financiers entre la Ville de Grenoble et les associations l'Observatoire sur les discriminations et les territoires interculturels (ODTI), Collectif Usagers de la Bifurk, Et pourquoi pas?, Maison de l'Enfance Premol, Le Prunier sauvage, la Maison des jeunes et de la Culture Parmentier et l'association du Droit au logement opposable (DALO)

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes des avenants financiers aux conventions d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et les associations l'Observatoire sur les discriminations et les territoires interculturels (ODTI), Collectif Usagers de la Bifurk, Et pourquoi pas?, Maison de l'Enfance Prémol, Le Prunier sauvage , la Maison des jeunes et de la Culture Parmentier et l'association du droit au logement opposable (DALO) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer lesdits avenants ;
- d'approuver le versement aux associations lesdites subventions.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 57**

**L'élue citée ci-après n'a pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel elle a la qualité d'administrateur : Mme CAPDEPON (ODTI)**

**DELIBERATION N° 92-(38791)** - ACTION SOCIALE - Convention d'adhésion par la Ville de Grenoble à l'association Vacances Ouvertes dans le cadre de l'accompagnement aux vacances des familles par les Maisons des Habitant-es pour 2025

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention de partenariat entre la Ville de Grenoble et l'association « Vacances Ouvertes » pour l'année 2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention et le bulletin d'adhésion à l'association « Vacances Ouvertes » ;
- d'approuver le versement d'un montant de 250 euros correspondant aux frais d'adhésion à l'association « Vacances Ouvertes » pour l'année 2025.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 93-(38794)** - ACTION SOCIALE - Convention entre la Ville de Grenoble et l'association Poil de carottes relative aux séjours familles sur la base de Massacan pour 2025

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention entre la Ville de Grenoble et l'association Poil de carottes relative aux séjours familles sur la base de Massacan pour 2025 (annexe 1) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention ;
- d'autoriser le versement à l'association Poil de carottes du montant correspondant aux frais d'hébergement selon la grille tarifaire (annexe 3).

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 94-(38793)** - ACTION SOCIALE - Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association Pays'âges 2025-2028

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver les termes de la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association Pays'âges (annexe 1) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention ;
- d'autoriser le versement à l'association Pays'âges d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 14 000 € pour l'année 2025.

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 95-(39233)** - ACTION SOCIALE - Conventions d'attribution de financement 2025 de la "Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées" entre la Ville de Grenoble et le Département de l'Isère

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes des conventions de financement entre la Ville de Grenoble et le Département annexées à la délibération ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer lesdites conventions ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à percevoir la recette de 30 700€ relative aux conventions annexées à la délibération.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 96-(39087)** - LOCAUX ASSOCIATIFS - Convention de mise à disposition d'un local à titre gratuit entre la Ville de Grenoble et l'association l'Art des Copeaux

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes de la convention de mise à disposition gratuite des locaux sis 7 rue Henry Duhamel entre la Ville de Grenoble et l'association l'Art des Copeaux annexée à la présente délibération ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 97-(39075)** - LOCAUX ASSOCIATIFS - Avenants aux conventions de mise à disposition de locaux entre la Ville de Grenoble et les associations Comité de liaison des unions de Quartier (CLUQ) de Grenoble et les Associations d'Habitants du Grand Grenoble Lien et Ouverture (LAHGGLO).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les avenants à la convention de mise à disposition de locaux du 1<sup>er</sup> juillet 2024 avec les associations Comité de Liaison des Unions de Quartier - CLUQ (annexe 1) et Les Associations d'Habitants du Grand Grenoble Lien et Ouverture - LAHGGLO (annexe 2) ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer lesdits avenants.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 98-(39427)** - POLITIQUE DE LA VILLE - Adhésion de la Ville de Grenoble à l'association Labo Cités pour l'année 2025

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver l'adhésion de la Ville de Grenoble à l'association Labo Cités (annexe 1) ;**
- **de régler le montant de 3 163,96 € au titre de l'adhésion à l'association Labo Cités pour l'année 2025 ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ledit bulletin d'adhésion.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 52**

**Abstention(s) : 6 Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

**DELIBERATION N° 99-(38191)** - DEMOCRATIE LOCALE - Convention pour la gestion du fonds de participation des habitant-es de Grenoble entre la Ville de Grenoble et l'association Alpesolidaires pour l'année 2025.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'approuver les termes de la convention pour la gestion du fonds de participation des habitant-es entre la Ville de Grenoble et l'association Alpesolidaires ;**
- **d'approuver le versement d'une subvention de 47 600 € pour la gestion du fonds de participation des habitant-es pour l'exercice 2025 ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son-sa représentant-e à signer ladite convention.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**DELIBERATION N° 100-(39541)** - DESIGNATIONS - Désignation d'un-e représentant-e de la ville de Grenoble au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Rhumatologie d'Uriage.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **de désigner M. Pierre André JUVEN en qualité de membre titulaire au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Rhumatologie d'Uriage.**

**Délibération : Adoptée à l'unanimité**

**Pour : 57**

**L'élu cité ci-après n'a pas participé au vote portant sur un organisme dans lequel il a la qualité d'administrateur : M. JUVEN**

**Question orale :**

**Question orale de M. BOUTAFA pour le groupe Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre portant sur les dépenses de l'édition 2025 de la Biennale des Villes en transition.**

**Réponse de M. le Maire.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h33**

# **ANNEXES**

**Annexe à la délibération n° 1-39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

N°	NATURE	FOURNISSEURS OU BÉNÉFICIAIRES	OBJET
<b>I- DÉCISIONS EN MATIÈRE D' ACTIONS EN JUSTICE :</b>			
2025_0281	Arrêté (5 mars 2025)	Maître Pauline LABORIE 11 rue d'Alembert 38000 Grenoble	La Ville de Grenoble est autorisée à déposer une plainte auprès du Procureur de la République de Grenoble dans le cadre des vidéos de janvier et de février publiées sur le réseau TIK TOK par Monsieur [REDACTED]
2025_0367	Arrêté (13 mars 2025)	CDMF Avocats 7 place Firmin Gautier 38000 Grenoble	La Ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Grenoble par la Bijouterie Lombard et d'autres commerçants, et portant demande d'annulation de la délibération du 16 décembre 2024 par laquelle le Conseil municipal de Grenoble a approuvé les termes de la convention de co-maîtrise d'ouvrage et de fonds de concours entre la ville de Grenoble et Grenoble-Alpes pour le réaménagement de la place de Metz.
2025_0458	Arrêté (14 mars 2025)	Maître Pauline LABORIE 11 rue d'Alembert 38000 Grenoble	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans la requête n°2501933-10 formée par Monsieur [REDACTED] devant le Tribunal administratif de Grenoble en référé provision sur le fondement de l'article R.541-1 du Code de justice administrative.
2025_0650	Arrêté (14 avril 2025)	CDMF-Avocats 7 place Firmin Gautier 38000 GRENOBLE	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Grenoble par la société SOGEPI-SERVIBOIS et demandant de condamner la commune de Grenoble au paiement de la somme de 7 699€ en réparation des divers préjudices subis du fait d'avoir vu son offre, lié à la gestion des pigeonniers, être irrégulièrement rejetée.

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

<b>II - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CESSION / DON / LEGS /:</b>			
2025_0270	Arrêté (18 février 2025)		Le rabot Degau FS520 est aliéné à l'entreprise JPM Diffusion pour un prix de 2000€.

<b>N°</b>	<b>NATURE</b>	<b>FOURNISSEURS OU BENEFICIAIRES</b>	<b>OBJET</b>	<b>MONTANT</b>
<b>III- DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONCESSION DE CIMETIÈRE :</b>				
2025_0290	Arrêté (17 février 2025)	Mme RATEL Paraska née DUBROWA	Cimetière Saint Roch – Titre n°66 – Renouvellement de concession du 21 juin 2022 au 20 juin 2037	Redevance : 324€
2025_0291	Arrêté (14 février 2025)	M. MIQUET Philippe, René, Gérard	Cimetière Saint Roch – Titre n°67 – Concession nouvelle du 14 février 2025 au 13 février 2040	Redevance : 324€
2025_0292	Arrêté (17 février 2025)	Mme PEYSSON Eliane, Joséphine, Marguerite	Cimetière Grand Sablon – Titre n°68 – Concession nouvelle du 17 février 2025 au 16 février 2040	Redevance : 432€
2025_0293	Arrêté (17 février 2025)	Mme DE PALMA Rose née CATERINO	Cimetière Grand Sablon – Titre n°69 – Renouvellement de concession du 05 décembre 2023 au 04 décembre 2038	Redevance : 324€
2025_0294	Arrêté (17 février 2025)	Mme D'ALOIA Rose née D'ORIA	Cimetière Saint Roch – Titre n°70 – Renouvellement de concession du 10 février 2023 au 09 février 2038	Redevance : 324€
2025_0295	Arrêté (17 février 2025)	Mme MARTIN Elise née ROSSILLON	Cimetière Saint Roch – Titre n°71 – Renouvellement de concession du 19 septembre 2022 au 18 septembre 2037	Redevance : 324€
2025_0296	Arrêté	Mme FELDMAN Simone	Cimetière Grand Sablon – Titre n°72 – Renouvellement de	Redevance : 324€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

	(17 février 2025)	née BROUSSELOU	concession du 20 février 2025 au 19 février 2040	
2025_0297	Arrêté (17 février 2025)	M. FA Elio et Mme FA Adelmina née CAREDDU	Cimetière Grand Sablon – Titre n°73 – Renouvellement de concession du 25 février 2025 au 24 février 2055	Redevance : 732€
2025_0298	Arrêté (17 février 2025)	Mme INTERLICCHIA Hélène	Cimetière Saint Roch – Titre n°74 – Renouvellement de concession du 07 janvier 2025 au 06 janvier 2040	Redevance : 324€
2025_0299	Arrêté (17 février 2025)	M. GARDENT Esprit	Cimetière Saint Roch – Titre n°75 – Renouvellement de concession du 16 mars 2023 au 15 mars 2038	Redevance : 648€
2025_0300	Arrêté (17 février 2025)	Mme RICCIO Gilbert née FUENTES	Cimetière Grand Sablon – Titre n°76 – Renouvellement de concession du 13 février 2025 au 12 février 2040	Redevance : 324€
2025_0301	Arrêté (17 février 2025)	Mme ANGLADE Jeanne née ROY	Cimetière Grand Sablon – Titre n°77 – Renouvellement de concession du 11 mars 2025 au 10 mars 2075	Redevance : 1332€
2025_0302	Arrêté (17 février 2025)	Mme ROSSAT Suzette née ANGLADE	Cimetière Grand Sablon – Titre n°78 – Renouvellement de concession du 28 juin 2025 au 27 juin 2075	Redevance : 1332€
2025_0303	Arrêté (18 février 2025)	M. JAMBRUSIX Autun	Cimetière Grand Sablon – Titre n°79 – Renouvellement de concession du 4 février 2024 au 3 février 2039	Redevance : 324€
2025_0304	Arrêté (18 février 2025)	Mme DI MARCO Josette	Cimetière Grand Sablon – Titre n°80 – Renouvellement de concession du 22 avril 2022 au 21 avril 2037	Redevance : 324€
2025_0306	Arrêté (06 février 2025)	M. MASSENOT Gilbert	Cimetière Saint Roch – Titre n°51 – Renouvellement de concession du 10 décembre 2027 au 09 décembre 2042	Redevance : 324€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

2025_0307	Arrêté (03 février 2025)	M. GUYOT Pierre	Cimetière Grand Sablon – Titre n°52 – Concession nouvelle du 3 février 2025 au 2 février 2040	Redevance : 432€
2025_0308	Arrêté (03 février 2025)	M&Mme PERSICO Louis, Gérard et Maryvonne, Raymonde née VERICEL	Cimetière Grand Sablon – Titre n°53 – Conversion de concession du 3 février 2025 au 2 février 2075	Redevance : 1182,14€
2025_0309	Arrêté (04 février 2025)	Mme PESENTI Angèle née MENNUNI	Cimetière Saint Roch – Titre n°54 – Concession nouvelle du 4 février 2025 au 3 février 2055	Redevance : 732€
2025_0310	Arrêté (05 février 2025)	M. REGIS Jean, Jérôme	Cimetière Grand Sablon – Titre n°55 – Renouvellement de concession du 23 septembre 2019 au 22 septembre 2034	Redevance : 324€
2025_0311	Arrêté (10 février 2025)	Mme GELBART Françoise, Nelly, Yvonne née SINGER	Cimetière Grand Sablon – Titre n°57 – Concession nouvelle du 10 février 2025 au 9 février 2055	Redevance : 732€
2025_0312	Arrêté (11 février 2025)	Mme NEIGER Françoise, Caroline, Pascale	Cimetière Grand Sablon – Titre n°58 – Concession nouvelle du 11 février 205 au 10 février 2055	Redevance : 732€
2025_0313	Arrêté (12 février 2025)	M. CHATAIN Marcel et Mme PHILIBERT Eugénie née CHATAIN	Cimetière Saint Roch – Titre n°59 – Conversion de concession du 11 février 2025 au 10 février 2055	Redevance : 1060,80€
2025_0314	Arrêté (12 février 2025)	M. AKSENTIEVITCH Antoine	Cimetière Grand Sablon – Titre n°60 – Renouvellement de concession du 10 octobre 2024 au 9 octobre 2039	Redevance : 324€
2025_0315	Arrêté	Mme FLUCHAIRE Marie	Cimetière Saint Roch – Titre n°61 – Renouvellement de	Redevance : 732€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

	(12 février 2025)	née DEMONTEIL	concession du 11 janvier 2023 au 10 janvier 2053	
2025_0316	Arrêté (12 février 2025)	Mme MAZZILI Consiglia née TARRICONE	Cimetière Grand Sablon – Titre n°62 – Renouvellement de concession du 7 novembre 2023 au 6 novembre 2053	Redevance : 732€
2025_0317	Arrêté (12 février 2025)	M. MALDERA Vincenzo	Cimetière Saint Roch – Titre n°63 – Renouvellement de concession du 12 janvier 2025 au 11 janvier 2040	Redevance : 324€
2025_0318	Arrêté (12 février 2025)	M. LINDER César	Cimetière Grand Sablon – Titre n°64 – Renouvellement de concession du 11 août 2025 au 10 août 2040	Redevance : 324€
2025_0319	Arrêté (13 février 2025)	Mme BEAUDOING Louise née VUILLERMET	Cimetière Saint Roch – Titre n°65 – Renouvellement de concession du 2 janvier 2025 au 1 <sup>er</sup> janvier 2075	Redevance : 1332€
2025_0320	Arrêté (06 février 2025)	Mme GONCALVES Karine, Marina, Joséphine née MILESI	Cimetière Grand Sablon – Titre n°56 – Concession nouvelle du 6 février 205 au 5 février 2040	Redevance : 432€
2025_0350	Arrêté (18 février 2025)	Mme OBRENOVIC Radomirka	Cimetière Grand Sablon – Titre n°81 – Renouvellement de concession du 11 janvier 2025 au 10 janvier 2040	Redevance : 324€
2025_0351	Arrêté (18 février 2025)	M. et Mme BOUVIER Jean	Cimetière Saint Roch – Titre n°82 – Renouvellement de concession du 30 août 2024 au 29 août 2054	Redevance : 732€
2025_0352	Arrêté (18 février 2025)	M. BONNEFON Michel	Cimetière Grand Sablon – Titre n°83 – Renouvellement de concession du 29 février 2024 au 27 février 2039	Redevance : 324€
2025_0353	Arrêté (18 février 2025)	Mme GIRAUD Elyse	Cimetière Grand Sablon – Titre n°84 – Renouvellement de concession du 27 février 2025 au 26 février 2075	Redevance : 1332€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

2025_0354	Arrêté (18 février 2025)	M. PILATO Sylvain, Jérôme	Cimetière Grand Sablon – Titre n°85 – Concession nouvelle du 18 février 2025 au 17 février 2040	Redevance : 324€
2025_0355	Arrêté (18 février 2025)	M. KHALID Yanis, Rabha	Cimetière Grand Sablon – Titre n°86 – Concession nouvelle du 18 février 2025 au 17 février 2075	Redevance : 1332€
2025_0356	Arrêté (18 février 2025)	M. CUMBERBATCH Thomas	Cimetière Grand Sablon – Titre n°87 – Concession nouvelle du 18 février 2025 au 17 février 2040	Redevance : 432€
2025_0357	Arrêté (19 février 2025)	Mme LA GRECA Catena née CELLAURO	Cimetière Grand Sablon – Titre n°88 – Renouvellement de concession du 21 janvier 2025 au 20 janvier 2075	Redevance : 1332€
2025_0358	Arrêté (19 février 2025)	Mme DUMOULIN Marie née COMBET	Cimetière Grand Sablon – Titre n°89 – Renouvellement de concession du 22 avril 2024 au 21 avril 2039	Redevance : 324€
2025_0359	Arrêté (19 février 2025)	Mme ROUX Louise	Cimetière Grand Sablon – Titre n°90 – Renouvellement de concession du 16 février 2025 au 15 février 2040	Redevance : 324€
2025_0360	Arrêté (19 février 2025)	M. RAFFAELLI Emile	Cimetière Grand Sablon – Titre n°91 – Renouvellement de concession du 5 septembre 2024 au 4 septembre 2039	Redevance : 648€
2025_0361	Arrêté (20 février 2025)	M. FORCOLIN André, Guy	Cimetière Grand Sablon – Titre n°92 – Renouvellement de concession du 22 février 2025 au 21 février 2040	Redevance : 324€
2025_0362	Arrêté (20 février 2025)	Mme REVENIAU Elisabeth, Elise, Marie, Henriette née BROGNION	Cimetière Saint Roch – Titre n°93 – Concession nouvelle du 20 février 2025 au 19 février 2055	Redevance : 732€
2025_0363	Arrêté	Mme SFORZA Marie	Cimetière Grand Sablon – Titre n°94 – Renouvellement de	Redevance : 324€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

	(21 février 2025)	née VILELLA	concession du 6 janvier 2025 au 5 janvier 2040	
2025_0364	Arrêté (25 février 2025)	Mme CHARRIER Vanessa, Dominique, Patricia née MURY	Cimetière Grand Sablon – Titre n°95 – Renouvellement de concession du 20 juin 2028 au 19 juin 2043	Redevance : 324€
2025_0417	Arrêté (28 février 2025)	M. LYONNE Claude, André, Clotaire	Cimetière Saint Roch – Titre n°50 – Concession nouvelle du 28 février 2025 au 27 février 2055	Redevance : 732€
2025_0418	Arrêté (24 février 2025)	Mme QUEYSSAC Marie- Christine	Cimetière Grand Sablon – Titre n°96 – Concession nouvelle du 24 février 2025 au 23 février 2040	Redevance : 432€
2025_0419	Arrêté (25 février 2025)	Mme BALDIN Suzanne, Paulette née DUPANLOUP	Cimetière Grand Sablon – Titre n°97 – Renouvellement de concession du 15 mars 2019 au 14 mars 2034	Redevance : 324€
2025_0420	Arrêté (25 février 2025)	Mme FAURE Danielle, Fernande née SEGUY	Cimetière Grand Sablon – Titre n°98 – Concession nouvelle du 25 février 2025 au 24 février 2055	Redevance : 732€
2025_0421	Arrêté (26 février 2025)	Mme BELGHIT Fatimazohra	Cimetière Saint Roch – Titre n°99 – Concession nouvelle du 26 février 2025 au 25 février 2040	Redevance : 324€
2025_0422	Arrêté (27 février 2025)	M. et Mme PERRIN Marcel, Georges et Blanche, Marie, Pierrette née SALICHON	Cimetière Grand Sablon – Titre n°100 – Renouvellement de concession du 23 août 2025 au 22 août 2040	Redevance : 648€
2025_0423	Arrêté (04 mars 2025)	Mme VEZANT Julienne née LAURENT	Cimetière Grand Sablon – Titre n°101 – Renouvellement de concession du 14 octobre 2023 au 13 octobre 2038	Redevance : 324€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

2025_0424	Arrêté (04 mars 2025)	Mme GUILLOT Eliane, Angèle, Raymonde née GALLIEN	Cimetière Saint Roch – Titre n°102 – Renouvellement de concession du 19 avril 2025 au 18 avril 2025	Redevance : 732€
2025_0425	Arrêté (04 mars 2025)	Les héritiers de Mme Vve GIRARD Augustine	Cimetière Grand Sablon – Titre n°103 – Renouvellement de concession du 20 juin 2023 au 19 juin 2038	Redevance : 324€
2025_0426	Arrêté (04 mars 2025)	Mme JORRAND Marguerite née GLENAT	Cimetière Saint Roch – Titre n°104 – Renouvellement de concession du 15 janvier 2025 au 14 janvier 2055	Redevance : 732€
2025_0427	Arrêté (04 mars 2025)	Mme MARMONIER Juliette née BARRAL	Cimetière Grand Sablon – Titre n°105 – Renouvellement de concession du 29 décembre 2015 au 28 décembre 2045	Redevance : 732€
2025_0428	Arrêté (04 mars 2025)	Mme RABOUHAN Arlette, Lucienne, Alphonsine née MARINI	Cimetière Grand Sablon – Titre n°106 – Renouvellement de concession du 6 mars 2025 au 5 mars 2055	Redevance : 732€
2025_0429	Arrêté (05 mars 2025)	Mme DEJAN Catherine, Marie, Fernande née FRAISSE	Cimetière Grand Sablon – Titre n°107 – Concession nouvelle du 5 mars 2025 au 4 mars 2040	Redevance : 432€
2025_0430	Arrêté (05 mars 2025)	M. MONTON Philippe	Cimetière Saint Roch – Titre n°108 – Renouvellement de concession du 31 mars 2024 au 30 mars 2039	Redevance : 324€
2025_0431	Arrêté (05 mars 2025)	Mme VIDECOQ Germaine née DUPERAY	Cimetière Grand Sablon – Titre n°109 – Renouvellement de concession du 11 février 2024 au 10 février 2039	Redevance : 324€
2025_0492	Arrêté	Mme COLLINSON	Cimetière Grand Sablon – Titre n°110 – Renouvellement de	Redevance : 324€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

	(05 mars 2025)	Joanna	concession du 3 avril 2025 au 2 avril 2040	
2025_0493	Arrêté (06 mars 2025)	Mme JAVEL Victoria	Cimetière Grand Sablon – Titre n°111 – Renouvellement de concession du 2 août 2024 au 1er août 2039	Redevance : 324€
2025_0494	Arrêté (06 mars 2025)	M. LAURENT André, LAURENT Gabriel, Mmes CROSET Lucienne, Marie, Rachel née LAURENT et LAURENT Marie- Thérèse	Cimetière Saint Roch – Titre n°112 – Renouvellement de concession du 10 février 2025 au 9 février 2040	Redevance : 324€
2025_0495	Arrêté (06 mars 2025)	Mme BALME Catherine, Etiennette, Victoire née BUCCI	Cimetière Grand Sablon – Titre n°113 – Concession nouvelle du 6 mars 2025 au 5 mars 2055	Redevance : 732€
2025_0496	Arrêté (06 mars 2025)	M. FARETRA Raphaël	Cimetière Saint Roch – Titre n°114 – Renouvellement de concession du 1er juillet 2025 au 30 juin 2040	Redevance : 324€
2025_0497	Arrêté (06 mars 2025)	M. BATARRE Charles	Cimetière Saint Roch – Titre n°115 – Conversion d'une concession du 6 mars 2025 au 5 mars 2075	Redevance : 1 294,70 €
2025_0498	Arrêté (06 mars 2025)	M. LAFOND Luc, Jean- Paul	Cimetière Grand Sablon – Titre n°116 – Conversion d'une concession du 7 mars 2025 pour une durée perpétuelle	Redevance : 16 337,26 €
2025_0499	Arrêté (07 mars 2025)	Mme MENDEZ PARODI Ana, Laura	Cimetière Grand Sablon – Titre n°117 – Concession nouvelle du 7 mars 2025 au 6 mars 2040	Redevance : 432€
2025_0500	Arrêté	M. MALCANGI Joseph	Cimetière Grand Sablon – Titre n°118 – Renouvellement de	Redevance : 324€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

	(10 mars 2025)		concession du 12 septembre 2024 au 11 septembre 2039	
2025_0501	Arrêté (10 mars 2025)	M. et Mme CAMPIONE Michel et Marie	Cimetière Grand Sablon – Titre n°119 – Renouvellement de concession du 5 février 2025 au 4 février 2040	Redevance : 324€
2025_0502	Arrêté (10 mars 2025)	Mme COLLOMB - MURET Joëlle, Hélène, Paulette née FERNANDEZ	Cimetière Grand Sablon – Titre n°120 – Renouvellement de concession du 6 février 2024 au 5 février 2039	Redevance : 324€
2025_0503	Arrêté (11 mars 2025)	Mme CHALTIEL Blibla, Betty, Andrée	Cimetière Grand Sablon – Titre n°121 – Concession nouvelle du 10 mars 2025 au 9 mars 2075	Redevance : 1 332 €
2025_0504	Arrêté (10 mars 2025)	M. BERARDI Louis	Cimetière Grand Sablon – Titre n°122 – Concession nouvelle du 10 mars 2025 au 9 mars 2040	Redevance : 432€
2025_0505	Arrêté (11 mars 2025)	M. TAING Kim Leng	Cimetière Grand Sablon – Titre n°123 – Renouvellement de concession du 25 mars 2025 au 24 mars 2040	Redevance : 324€
2025_0506	Arrêté (11 mars 2025)	M ;et Mme BOUVIER Louis et Joséphine née CHAMOND	Cimetière Grand Sablon – Titre n°124 – Renouvellement de concession du 4 février 2025 au 3 février 2055	Redevance : 732€
2025_0571	Arrêté (11 mars 2025)	Mme MASTORAKI Camille née MANTZOUNIS	Cimetière Grand Sablon – Titre n°126 – Renouvellement de concession du 31 octobre 2024 au 30 octobre 2039	Redevance : 324€
2025_0572	Arrêté (11 mars 2025)	Mme STRIPPOLI Nunzia née GUIDOTTI	Cimetière Saint Roch – Titre n°127 – Renouvellement de concession du 6 mars 2025 au 5 mars 2055	Redevance : 732€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

2025_0573	Arrêté (11 mars 2025)	M. BOURIDEY Jean- Pierre	Cimetière Grand Sablon – Titre n°128 – Renouvellement de concession du 11 mars 2024 au 10 mars 2039	Redevance : 324€
2025_0574	Arrêté (11 mars 2025)	Mme LABYE Odile, Marie née MANGARD	Cimetière Grand Sablon – Titre n°129 – Concession nouvelle du 11 mars 2025 au 10 mars 2040	Redevance : 432€
2025_0575	Arrêté (12 mars 2025)	M. FAVIER Marcel	Cimetière Grand Sablon – Titre n°130 – Renouvellement de concession du 4 février 2021 au 3 février 2051	Redevance : 732€
2025_0576	Arrêté (13 mars 2025)	M. et Mme HARDOUIN Robert et Lucienne née PORTELLI	Cimetière Grand Sablon – Titre n°131 – Renouvellement de concession du 13 avril 2025 au 12 avril 2055	Redevance : 732€
2025_0577	Arrêté (13 mars 2025)	M. et Mme PORTELLI Louis, Michel, Ange et Hélène, Joséphine, Antoinette née VEYRAT	Cimetière Grand Sablon – Titre n°132 – Renouvellement de concession du 13 avril 2025 au 12 avril 2055	Redevance : 732€
2025_0578	Arrêté (13 mars 2025)	Mme PORTELLI Marie- Laure	Cimetière Grand Sablon – Titre n°133 – Renouvellement de concession du 10 avril 2025 au 9 avril 2055	Redevance : 732€
2025_0579	Arrêté (13 mars 2025)	Mme ZAMMITH Marie née ALFANO	Cimetière Grand Sablon – Titre n°134 – Renouvellement de concession du 4 avril 2025 au 3 avril 2055	Redevance : 732€
2025_0580	Arrêté (13 mars 2025)	M. FURMINIEUX Marcel	Cimetière Grand Sablon – Titre n°135 – Renouvellement de concession du 9 mars 2025 au 8 mars 2040	Redevance : 648€
2025_0581	Arrêté (13 mars 2025)	Mme SCARINGELLA Giustina née BUCCI	Cimetière Grand Sablon – Titre n°136 – Renouvellement de concession du 22 août 2025 au 21 août 2075	Redevance : 1332€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

2025_0582	Arrêté (18 mars 2025)	Mme CHAUMEIL Marie née CHAUMIT	Cimetière Saint Roch – Titre n°137 – Renouvellement de concession du 2 janvier 2025 au 1er janvier 2040	Redevance : 324€
2025_0583	Arrêté (18 mars 2025)	Mme LACROIX Béatrice, Michelle	Cimetière Grand Sablon – Titre n°138 – Renouvellement de concession du 29 avril 2024 au 28 avril 2039	Redevance : 324€
2025_0584	Arrêté (18 mars 2025)	M. et Mme SALLÉ Robert, Hector et Jacqueline, Carmela, Marguerite née CROMBACH	Cimetière Saint Roch – Titre n°139 – Renouvellement de concession du 26 mars 2025 au 25 mars 2040	Redevance : 324€
2025_0585	Arrêté (18 mars 2025)	Mme CHALMETTE Chantal, Aimée, Louise	Cimetière Grand Sablon – Titre n°140 – Renouvellement de concession du 15 mars 2025 au 14 mars 2040	Redevance : 324€
2025_0610	Arrêté (21 mars 2025)	Enfants de M. BONSIGNORE Philippe dont Mme PANZARELLA Josette née BONSIGNORE	Cimetière Saint Roch – Titre n°071 – Renouvellement de concession du 19 septembre 2022 au 18 septembre 2037. Annule et remplace le titre n° 25-0295 pour mise à jour des cessionnaires.	Redevance : 324€
2025_0611	Arrêté (24 mars 2025)	M. PARTOUCHE	Cimetière Grand Sablon – Titre n°125 – Renouvellement de concession du 24 mars 2025 au 23 mars 2040	Redevance : 324€
2025_0612	Arrêté (18 mars 2025)	Mme ROUGEON Marie née DAY	Cimetière Saint Roch – Titre n°141 – Renouvellement de concession du 2 mars 2025 au 1er mars 2040	Redevance : 324€
2025_0613	Arrêté (18 mars 2025)	Mme BONNARD Joséphine née BILLON	Cimetière Grand Sablon – Titre n°142 – Renouvellement de concession du 24 mars 2025 au 23 mars 2040	Redevance : 324€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

2025_0614	Arrêté (18 mars 2025)	Mme HADJIVASSILOGLOU Hélène née MANAOU	Cimetière Grand Sablon – Titre n°143 – Renouvellement de concession du 17 avril 2023 au 16 avril 2038	Redevance : 324€
2025_0615	Arrêté (19 mars 2025)	Mme SCARINGELLA Maria	Cimetière Grand Sablon – Titre n°144 – Concession nouvelle du 18 mars 2025 au 17 mars 2040	Redevance : 324€
2025_0616	Arrêté (19 mars 2025)	Mme D'INTRONO Claudette née DURAND	Cimetière Saint Roch – Titre n°145 – Renouvellement de concession du 14 juin 2024 au 13 juin 2039	Redevance : 648€
2025_0617	Arrêté (20 mars 2025)	Mme MASO Rachel	Cimetière Grand Sablon – Titre n°146 – Concession nouvelle du 20 mars 2025 au 19 mars 2040	Redevance : 432€
2025_0618	Arrêté (21 mars 2025)	M. VITON Georges, Amédée, Victorin	Cimetière Grand Sablon – Titre n°147 – Renouvellement anticipé de concession du 25 septembre 2028 au 24 septembre 2043	Redevance : 324€
2025_0619	Arrêté (21 mars 2025)	Mme BOUTBOUL Jeanine, Gilda, Messaouda née FITOUSSI	Cimetière Grand Sablon – Titre n°148 – Renouvellement de concession du 10 février 2025 au 9 février 2040	Redevance : 324€
2025_0620	Arrêté (24 mars 2025)	Mme MERCIER Geneviève née FLANDIN	Cimetière Saint Roch – Titre n°149 – Renouvellement de concession du 13 février 2025 au 12 février 2040	Redevance : 324€
2025_0621	Arrêté (24 mars 2025)	M. RAMUS Lucien	Cimetière Grand Sablon – Titre n°150 – Renouvellement de concession du 26 mars 2025 au 25 mars 2040	Redevance : 324€
2025_0622	Arrêté	Mme KINCKEL Lina	Cimetière Grand Sablon – Titre n°151 – Renouvellement de	Redevance : 324€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

	(24 mars 2025)		concession du 13 juin 2025 au 12 juin 2040	
2025_0623	Arrêté (24 mars 2025)	Mme BEN MOUSSA Saïda	Cimetière Saint Roch – Titre n°152 – Concession nouvelle du 24 mars 2025 au 23 mars 2040	Redevance : 324€
2025_0624	Arrêté (24 mars 2025)	Mme LEVENTAKIS Fanny née POLYTARIDES	Cimetière Grand Sablon – Titre n°153 – Renouvellement de concession du 27 mars 2025 au 26 mars 2040	Redevance : 324€
2025_0662	Arrêté (25 mars 2025)	Mme ROBERT Jennifer, Lydie	Cimetière Grand Sablon – Titre n°154 – Concession nouvelle du 26 mars 2025 au 25 mars 2040	Redevance : 324€
2025_0663	Arrêté (26 mars 2025)	M. PELOLY Georges	Cimetière Grand Sablon – Titre n°155 – Renouvellement de concession du 29 septembre 2025 au 28 septembre 2055	Redevance : 732€
2025_0664	Arrêté (26 mars 2025)	M. BOMBINO Michel	Cimetière Grand Sablon – Titre n°156 – Renouvellement de concession du 29 janvier 2025 au 28 janvier 2040	Redevance : 324€
2025_0665	Arrêté (26 mars 2025)	M. PERRONE Dominique	Cimetière Grand Sablon – Titre n°157 – Renouvellement de concession du 8 avril 2026 au 7 avril 2041	Redevance : 324€
2025_0666	Arrêté (26 mars 2025)	Mme MONTI Antoinette née BELLEMAI	Cimetière Saint Roch – Titre n°158 – Renouvellement de concession du 11 mars 2025 au 10 mars 2055	Redevance : 1464€
2025_0667	Arrêté (27 mars 2025)	M. DURAND Jean	Cimetière Grand Sablon – Titre n°159 – Renouvellement de concession du 29 mars 2025 au 28 mars 2040	Redevance : 324€
2025_0668	Arrêté (27 mars 2025)	M. KIRIEFF Valentin	Cimetière Grand Sablon – Titre n°160 – Renouvellement de concession du 30 mars 2025 au 29 mars 2040	Redevance : 324€

**Annexe à la délibération n° 39408  
 conseil municipal du 19 mai 2025**

2025_0669	Arrêté (27 mars 2025)	M. FRANCISCO Antoine et Mme FRANCISCO Marie née PARDO	Cimetière Grand Sablon – Titre n°161 – Renouvellement de concession du 25 avril 2025 au 24 avril 2040	Redevance : 324€
2025_0670	Arrêté (27 mars 2025)	M. ETIENNE Victor, Jean, Etienne	Cimetière Grand Sablon – Titre n°162 – Renouvellement de concession du 22 février 2025 au 21 février 2040	Redevance : 648€
2025_0671	Arrêté (27 mars 2025)	M. COHEN David	Cimetière Grand Sablon – Titre n°163 – Renouvellement de concession du 24 mars 2025 au 23 mars 2075	Redevance : 1332€
2025_0672	Arrêté (28 mars 2025)	Mme ABELA Marie née CONTICELLO	Cimetière Grand Sablon – Titre n°164 – Renouvellement de concession du 24 juin 2025 au 23 juin 2075	Redevance : 1332€
2025_0673	Arrêté (28 mars 2025)	Mme CALMON Antoinette née MUSCIO	Cimetière Grand Sablon – Titre n°165 – Renouvellement de concession du 28 mars 2025 au 27 mars 2075	Redevance : 1332€
2025_0674	Arrêté (28 mars 2025)	M. LELONG Claude et Mme LELONG Irène née ZEN	Cimetière Grand Sablon – Titre n°166 – Renouvellement de concession du 23 mai 2024 au 22 mai 2054	Redevance : 732€
2025_0675	Arrêté (02 avril 2025)	M. et Mme BOULMIRAT Abdessamad et Laïla née OUARDAS	Cimetière Saint Roch – Titre n°167 – Concession nouvelle du 2 avril 2025 au 1er avril 2040	Redevance : 324€
2025_0676	Arrêté (04 avril 2025)	M. TORRES Christian, Alfonso	Cimetière Grand Sablon – Titre n°168 – Renouvellement de concession du 4 novembre 2025 au 3 novembre 2040	Redevance : 324€



Le tableau ci-dessous vise à informer les membres du Conseil municipal en date du : **lundi 19 mai 2025**

de la liste des avenants notifiés depuis la dernière session en date du : **lundi 24 mars 2025**

**Liste des avenants notifiés**

Caractéristiques de l'avenant		Rappel des caractéristiques du marché					Impact financier et calendrier de l'avenant					Notification
Incidence financière de l'avenant	Nature de la modification contractuelle	Numéro du marché	Intitulé du marché	N° lot	Procédure de passation du marché	Titulaire du marché	Prix forfaitaire Montant initial du marché en € H.T.	Prix unitaires Montant maximum initial du marché en € H.T.	Montant de l'avenant en € H.T.	Nouveau montant forfaitaire cumulé	Nouveau montant maximum cumulé	Date de notification de l'avenant
Sans incidence financière sur le montant maximum ou forfaitaire	Avenant de cession	21AFB182	Pains et viennoiseries pour la Ville de Grenoble	7	Appel d'offres ouvert	TOUFLET BOULANGER	x	200 000,00 €	x	x	x	24/02/25
Sans incidence financière sur le montant maximum ou forfaitaire	Avenant de transfert	21APB173	Mission de contrôle technique et diagnostics techniques pour les bâtiments et infrastructures de la ville et du CCAS - Lot 3 - Secteurs 5 et 6 de la Ville de Grenoble	03	Appel d'offres ouvert	QUALICONSULT EXPLOITATION	1 000 000,00 €	x	x	x	x	26/03/25
Incidence financière en moins value	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	22ATM249	MDH VIEUX TEMPLE - Réfection de l'étanchéité des toitures- Lot1 - Maçonnerie, étanchéité	1	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	SOCIETE NOUVELLE ALT'O	350 000,00 €	x	-162,30 €	348 538,50 €	x	23/01/25
Incidence financière > 5% sur le montant initial maximum ou forfaitaire	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	22ATM274	CS Hoche – Travaux d'amélioration des sanitaires et vestiaires des étages – Lot 6: Carrelage, faïence	6	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	CREATIONS CERAMIQUES POSE	81 000,00 €	x	7 446,86 €	95 612,33 €	x	25/03/25
Incidence financière < 5% sur le montant initial maximum ou forfaitaire	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	22ATM414	LES TREMBLES - Travaux de restructuration de l'ensemble du pôle enfance - Lot 4 - Etanchéité	04	Appel d'offres ouvert	SOPREMA ENTREPRISES	491 404,74 €	x	22 323,09 €	513 727,83 €	x	12/03/25
Sans incidence financière sur le montant maximum ou forfaitaire	Avenant de transfert	22ATM417	LES TREMBLES - Travaux de restructuration de l'ensemble du pôle enfance - Lot 7 - Métallerie / serrurerie	07	Appel d'offres ouvert	CDA (METALLERIE CAUDAL)	241 704,06 €	x	x	x	x	14/02/25
Incidence financière en moins-value	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	22ATM418	LES TREMBLES - Travaux de restructuration de l'ensemble du pôle enfance - Lot 8 - Plâtrerie / plafond suspendu	08	Appel d'offres ouvert	ENTREPRISE DE PLATRIERIE LAYE	519 239,00 €	x	-10 159,00 €	509 080,00 €	x	07/03/25
Incidence financière < 5% sur le montant initial maximum ou forfaitaire	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	23ATM064	Travaux pour la restauration de la Tour Perret à Grenoble - Lot 4 - Etanchéité	04	Procédure avec négociation	RTE DAUPHINE	140 331,63 €	x	5 539,99 €	147 071,62 €	x	12/03/25
Incidence financière > 5% sur le montant initial maximum ou forfaitaire	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	23ATM065	Travaux pour la restauration de la Tour Perret à Grenoble - Lot 5 - Serrurerie	05	Procédure avec négociation	ALTIUS	531 006,09 €	x	55 058,31 €	586 064,40 €	x	24/03/25
Incidence financière < 5% sur le montant initial maximum ou forfaitaire	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	23ATM141	Travaux de construction de l'équipement jeunesse Villeneuve		Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	ENTREPRISE SDE	4 450 000,00 €	x	30 143,00 €	4 481 954,81 €	x	17/03/25
Incidence financière < 5% sur le montant initial maximum ou forfaitaire	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	23ATM189	Relance du lot 6.b - LES TREMBLES - Travaux pour l'opération de relogement de l'école élémentaire des Trembles, du centre de loisir A.C.L. et de la crèche "les petits Arlequins" - Lot 2 - Menuiseries aluminium - Métallerie	6.b	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	CREASTILL	279 807,00 €	x	3 934,82 €	280 735,88 €	x	18/02/25

Incidence financière sur le montant initial maximum ou forfaitaire	Avenant de modification ou de diminution du prix global et forfaitaire	Numéro	Description	Procédure	Lot	Montant initial	Montant final	Montant initial	Montant final	Date
Incidence financière > 5%	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	24A0262	Centre sportif Hoche - Travaux d'amélioration des sanitaires et vestiaires des étages - relance du lot 4: menuiserie intérieure suite à résiliation	Procédure adaptée en raison du montant (< 90 000 € H.T.)		40 803,83 €		2 689,30 €		
Sans incidence financière sur le montant maximum ou forfaitaire	Avenant de modification des clauses d'exécution techniques ou administratives	24A0322	Museum- Mission d'assistance à MOA, Design-Architecture d'intérieur- Scénographie pour la requalification du hall du Museum	Procédure adaptée en raison du montant (< 90 000 € H.T.)		12 250,00 €				21/02/25
Sans incidence financière sur le montant maximum ou forfaitaire	Avenant de modification des clauses d'exécution techniques ou administratives	24A0337	Palais de l'université - Réalisation d'un diagnostic patrimonial et technique	Procédure adaptée en raison du montant (< 90 000 € H.T.)		69 940,00 €				23/01/25
Incidence financière < 5%	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	24A0342	Locaux hygiène Santé Publique Chanrion - Travaux d'aménagement du 2e étage - lot n°01 : Installation de chantier, 2nd œuvre	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	01	127 350,73 €	2 000,00 €	129 350,73 €		14/02/25
Incidence financière > 5%	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	24A0370	SITE ALLIANCE - Travaux de remplacement du groupe froid et du système de contrôle d'accès Lot n° 01 : Remplacement du groupe froid	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)		87 313,75 €	4 888,00 €	92 201,75 €		25/03/25
Incidence financière > 5%	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	24A0371	SITE ALLIANCE - Travaux de remplacement du groupe froid et du système de contrôle d'accès Lot n° 02 : Remplacement du système de contrôle d'accès	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)		26 914,17 €	3 380,34 €	30 294,51 €		25/03/25
Incidence financière < 5%	Avenant d'augmentation ou de diminution du prix global et forfaitaire	24ATM031	PALAIS DES SPORTS PIERRE MENDES FRANCE - Travaux pour la mise en place de mesures conservatoires sur la toiture - Lot n° 01 : Étanchéité	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	01	182 343,40 €	1 180,00 €	183 523,40 €		12/03/25

Envoyé en préfecture le 22/05/2025  
Reçu en préfecture le 22/05/2025  
Publié le 25/03/25  
ID : 038-213801855-20250519-D20250519\_1-DE

Le tableau ci-dessous vise à informer les membres du Conseil municipal en date du : **lundi 19 mai 2025**  
de la liste des marchés et avenants notifiés depuis la dernière session en date du : **lundi 24 mars 2025**

**Liste des marchés notifiés**

Identification du marché			Caractéristiques du marché			Titulaire/s			Prix du marché			Durée du marché	
N° marché	N° lot	Intitulé du marché/lot	Type de prestation	Nature du marché	Procédure de passation	Titulaire	CP	Ville	Forme de prix	Prix global et forfaitaire en € H.T. (cumulé le cas échéant)	Montant maxi € HT (cumulé)	Date de notification	Durée d'exéc. Maxi (en mois)
2024-3359	1	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Moyens de secours	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	INSERP FORMATION	38500	VOIRON	Montant unitaire	x	400 000,00 €	28/01/25	48
2024-3360	2	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	SOFIS (S.O.F.I.S)	56550	BELZ	Montant unitaire	x	200 000,00 €	05/02/25	48
2024-3361	3	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Habilitations électriques	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	DEKRA INDUSTRIAL	87000	LIMOGES	Montant unitaire	x	240 000,00 €	29/01/25	48
2024-3362	4	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Autorisations de conduite	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	DEKRA INDUSTRIAL	87000	LIMOGES	Montant unitaire	x	240 000,00 €	30/01/25	48
2024-3363	5	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Risque chimique	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	M JEROME ROBERT (JR PREVENT RISK MANAGEMENT)	38500	VOIRON	Montant unitaire	x	60 000,00 €	25/02/25	48
2024-3364	6	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Sensibilisation à la sécurité pour les managers	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	SOFIS (S.O.F.I.S)	56550	BELZ	Montant unitaire	x	60 000,00 €	06/02/25	48
2024-3365	7	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Addictions aux substances (management des risques)	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	M JEROME ROBERT (JR PREVENT RISK MANAGEMENT)	38500	VOIRON	Montant unitaire	x	32 000,00 €	25/02/25	48
2024-3366	8	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Grues et elingues	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	DEKRA INDUSTRIAL	87000	LIMOGES	Montant unitaire	x	40 000,00 €	29/01/25	48
2024-3367	9	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Conducteurs de poids lourds	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	CENTRE EDUCA SECU ROUTIERE 38	38120	SAINT-EGREVE	Montant unitaire	x	240 000,00 €	05/02/25	48
2024-3369	11	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Assistants de prévention	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	SOFIS (S.O.F.I.S)	56550	BELZ	Montant unitaire	x	180 000,00 €	06/02/25	48
2024-3370	12	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Déclaration des accidents de travail (formation des managers)	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	M JEROME ROBERT (JR PREVENT RISK MANAGEMENT)	38500	VOIRON	Montant unitaire	x	40 000,00 €	25/02/25	48
2024-3371	13	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Certificat d'aptitude au travail en espace confiné (CATEC)	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	FORMATION TECHNIQUE INCENDIE RHONE ALPES (FTI RA)	69320	FEYZIN	Montant unitaire	x	280 000,00 €	25/02/25	48
2024-3373	15	Prestations de formations réglementaires obligatoires - Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	CAP FORMATION CONSEIL	07500	GUILHERAND-GRANGES	Montant unitaire	x	120 000,00 €	04/02/25	48
24A0195	1	Fourniture de gros matériel horticole-Lot 1: Tondeuses autoportées avec bac de ramassage 50 CV (+/- 2cv din)	Fournitures	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	sas J. VAUDAUX	74100	VETRAZ-MONTHOUX	Montant unitaire	x	376 000,00 €	14/03/25	48
24A0196	2	Fourniture de gros matériel horticole-Lot 2: Tondeuses autoportées sans bac de ramassage 37 CV (+/- 2cv din)	Fournitures	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	sas J. VAUDAUX	74100	VETRAZ-MONTHOUX	Montant unitaire	x	364 000,00 €	14/03/25	48

24A0197	3	Fourniture de gros matériel horticole-Lot 3: Tondeuses sans bac de ramassage 25 CV (+/- 2cv din )	Fournitures	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	sas J. VAUDAUX	74100	VETRAZ-MONTHOUX	Montant unitaire	x	400 000,00 €		
24A0198	4	Fourniture de gros matériel horticole-Lot 4: Tracteurs 25CV din (+/- 4cv)	Fournitures	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	sas J. VAUDAUX	74100	VETRAZ-MONTHOUX	Montant unitaire	x	392 000,00 €	14/03/25	48
24A0199	5	Fourniture de gros matériel horticole-Lot 5: Tracteurs entre 35CV (+10/-5cv din )	Fournitures	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	sas J. VAUDAUX	74100	VETRAZ-MONTHOUX	Montant unitaire	x	420 000,00 €	14/03/25	48
24A0311	1	Fournitures de denrées alimentaires (hors surgelés)- lot 1:Fourniture de produits de la mer, d'eau douce et filets frais	Fournitures	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	POMONA TERREAZUR	69780	MIONS	Montant unitaire	x	80 000,00 €	20/02/25	48
24A0312	2	Fourniture de denrées alimentaires (hors surgelés)-Lot 2: Fourniture de fruits et légumes préparés, 4e et 5e gamme	Fournitures	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	POMONA TERREAZUR	69780	MIONS	Montant unitaire	x	320 000,00 €	20/02/25	48
24A0335	1	Diagnostic du patrimoine arboré public - Lot n°1 - Diagnostics sécuritaires visuels du patrimoine arboré public	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	FORESTRY FRANCE, ARBOREA, SOCIETE FORESTIERE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, AGENCE MTDA	63130 03700 75009 13770	ROYAT BELLERIVE sur ALLIER PARIS VENELLES	Montant unitaire	x	280 000,00 €	04/03/25	48
24A0336	2	Diagnostic du patrimoine arboré public - Lot n° 2 - Diagnostics approfondis et expertises de site du patrimoine arboré public	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Appel d'offres ouvert	ONF VEGETIS	77140	NEMOURS	Montant unitaire	x	160 000,00 €	03/03/25	48
24A0365	1	Matériels pour l'équipement de documents de bibliothèques-Lot 1-Matériel pour l'équipement de CD, livres audio et DVD	Fournitures	Accord-cadre à bons de commandes	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	ASLER DIFFUSION (CHAUFFEUSESETCIE,FOURNITURES-CDI,ASLER,KIDIKILI)	69530	BRIGNAIS	Montant unitaire	x	20 000,00 €	28/03/25	48
24A0366	2	Matériels pour l'équipement de documents de bibliothèques-Lot 2-Matériel pour l'équipement et la réparation de livres, revues et partitions	Fournitures	Accord-cadre à bons de commandes	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	EURE FILMS ADHESIFS	27240	SYLVAINS-LES-MOULINS	Montant unitaire	x	50 000,00 €	28/03/25	48
24A0367	3	Matériels pour l'équipement de documents de bibliothèques-Lot 3-Étiquettes RFID pour équipement des documents	Fournitures	Accord-cadre à bons de commandes	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	BIBLIOTHECA FRANCE SAS	92000	NANTERRE	Montant unitaire	x	72 000,00 €	28/03/25	48
24A0368	4	Matériels pour l'équipement de documents de bibliothèques-Lot 4-Cartes de lecteurs et codes-barres pour l'équipement des documents	Fournitures	Accord-cadre à bons de commandes	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	PANTRA	75001	PARIS	Montant unitaire	x	40 000,00 €	28/03/25	48
24A0370	1	SITE ALLIANCE - Travaux de remplacement du groupe froid et du système de contrôle d'accès Lot n° 01 : Remplacement du groupe froid	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	CONCERT (OBJECTIF 105)	75012	PARIS	Montant forfaitaire	92 201,75 €	x	17/12/24	12
24A0390	3	Piscine Jean Bron – Travaux d'aménagements pour une ouverture pérenne élargie_Relance du lot 03 : Métallerie	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (< 90 000 € H.T.)	SERRURERIE ROTA	38450	VIF	Montant forfaitaire	46 293,54 €	x	12/02/25	18
24A0407	X	Hôtel de ville - Travaux de rénovation du surpresseur incendie	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (< 90 000 € H.T.)	CONCERT (OBJECTIF 105)	75012	PARIS	Montant forfaitaire	54 000,00 €	x	18/12/24	15
24A0416	X	Travaux de réaménagement des jardins partagés de Bachelard - Parc des Champs Elysées - Grenoble	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (< 90 000 € H.T.)	TOUTENVERT	38160	CHATTE	Montant forfaitaire	78 717,54 €	x	11/02/25	14
24A0417	1	SITE CLAUDEL – Travaux de restructuration et extension du Self Claudel - Lot 01 : Gros œuvre, démolition, désamiantage et VRD	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	S.E.B.B.	38400	SAINT-MARTIN-D'HERES	Montant forfaitaire	399 750,00 €	x	19/02/25	26



24A0418	2	SITE CLAUDEL – Travaux de restructuration et extension du Self Claudel - Lot 02 : Ossature métallique	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	BONHOMME BATIMENTS INDUSTRIELS (BONHOMME BATIMENTS ACCESS)	26120	MONTELIER	Montant forfaitaire	48 951,18 €			
24A0419	3	SITE CLAUDEL – Travaux de restructuration et extension du Self Claudel - Lot 03 : Étanchéité	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	ANTARES	38400	SAINT-MARTIN-D'HERES	Montant forfaitaire	30 401,00 €	x	03/03/25	26
24A0420	4	SITE CLAUDEL – Travaux de restructuration et extension du Self Claudel - Lot 04 : Bardage	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	BONHOMME BATIMENTS INDUSTRIELS (BONHOMME BATIMENTS ACCESS)	26120	MONTELIER	Montant forfaitaire	50 428,28 €	x	19/02/25	26
24A0421	5	SITE CLAUDEL – Travaux de restructuration et extension du Self Claudel - Lot 05 : Menuiseries extérieures Aluminium	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	CARBONERO	38500	LA BUISSE	Montant forfaitaire	54 000,00 €	x	19/02/25	26
24A0423	7	SITE CLAUDEL – Travaux de restructuration et extension du Self Claudel - Lot 07 : Cloisons - Doublages - Faux plafonds	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	STAFF PLAFOND ISOLATION ET CLOISON	38400	SAINT-MARTIN-D'HERES	Montant forfaitaire	102 951,11 €	x	19/02/25	26
24A0424	8	SITE CLAUDEL – Travaux de restructuration et extension du Self Claudel - Lot 08 : Menuiseries intérieures	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	L'ART DU BOIS	38130	ECHIROLLES	Montant forfaitaire	97 755,90 €	x	19/02/25	26
24A0425	9	SITE CLAUDEL – Travaux de restructuration et extension du Self Claudel - Lot 09 : Carrelage - Faience	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	SOCIETE BATIMENT INDUSTRIEL	38400	SAINT-MARTIN-D'HERES	Montant forfaitaire	96 452,64 €	x	20/02/25	26
24A0426	10	SITE CLAUDEL – Travaux de restructuration et extension du Self Claudel - Lot 10 : Sols souples	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	SOCIETE DHEN SOLS	38850	CHIRENS	Montant forfaitaire	23 000,00 €	x	19/02/25	26
24A0429	13	SITE CLAUDEL – Travaux de restructuration et extension du Self Claudel - Lot 13 : Chauffage - ventilation - climatisation	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	ENTREPRISE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION INDUSTRIELLE	38600	FONTAINE	Montant forfaitaire	566 593,02 €	x	25/02/25	26
24A0430	14	SITE CLAUDEL – Travaux de restructuration et extension du Self Claudel - Lot 14 : Électricité	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	SPIE BUILDING SOLUTIONS	38130	ECHIROLLES	Montant forfaitaire	189 968,29 €	x	24/02/25	26
24A0443	x	Centre sportif La rampe - Mission d'OPC pour la réhabilitation globale (Tranche 2)	Prestations intellectuelles	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (< 90 000 € H.T.)	OPCI	38320	EYBENS	Montant forfaitaire	88 590,00 €	x	24/02/25	51
24A0460	1	CS La Rampe - Diagnostic PEMD et phases de retour d'expérience	Prestations intellectuelles	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (< 90 000 € H.T.)	BOBI REEMPLOI	69001	LYON	Montant forfaitaire	7 850,00 €	x	06/01/25	52
24A0466	1	Accord-cadre à marchés subséquents de prestations de techniques événementielles pour la ville de Grenoble - Lot 1 : location, installation et entretien de toilettes sèches et autres matériels.	Fournitures	Accord-cadre à marchés subséquents	Marché subséquent	LES GANDOUSIERS	26310	SAINT-DIZIER-EN-DIOIS	Montant unitaire	x	51 750,00 €	18/03/25	7
24A0468	3	Accord-cadre à marchés subséquents de prestations de techniques événementielles pour la ville de Grenoble - Lot 3 : location, installation et prestations d'entretien de matériels de lumière et d'éclairage scénique.	Fournitures	Accord-cadre à marchés subséquents	Marché subséquent	MUSIC PLUS GRENOBLE (MUSIC PLUS)	38400	SAINT-MARTIN-D'HERES	Montant unitaire	x	95 450,00 €	18/03/25	7



24A0469	4	Accord-cadre à marchés subséquents de prestations de techniques événementielles pour la ville de Grenoble - Lot 4 : location, installation et prestation d'entretien de matériels de sonorisation.	Fournitures	Accord-cadre à marchés subséquents	Marché subséquent	MUSIC PLUS GRENOBLE (MUSIC PLUS)	38400	SAINT-MARTIN-D'HERES	Montant unitaire	x	115 000,00 €		
24A0470	5	Accord-cadre à marchés subséquents de prestations de techniques événementielles pour la ville de Grenoble - Lot 5 : location, installation et prestation d'entretien de structure de scène et de gril technique.	Fournitures	Accord-cadre à marchés subséquents	Marché subséquent	STAGE'UP	38400	SAINT-MARTIN-D'HERES	Montant unitaire	x	80 500,00 €	18/03/25	7
24A0471	6	Accord-cadre à marchés subséquents de prestations de techniques événementielles pour la ville de Grenoble - Lot 6 : location, installation et prestations d'entretien de matériels vidéo.	Fournitures	Accord-cadre à marchés subséquents	Marché subséquent	PAPILLON	38120	FONTANIL-CORNILLON	Montant unitaire	x	34 500,00 €	18/03/25	7
24A0472	7	Accord-cadre à marchés subséquents de prestations de techniques événementielles pour la ville de Grenoble - Lot 7 : location, installation et prestation d'entretien de matériels électriques.	Fournitures	Accord-cadre à marchés subséquents	Marché subséquent	MUSIC PLUS GRENOBLE (MUSIC PLUS)	38400	SAINT-MARTIN-D'HERES	Montant unitaire	x	63 250,00 €	18/03/25	7
24A0473	8	Accord-cadre à marchés subséquents de prestations de techniques événementielles pour la ville de Grenoble - Lot 8 : location, installation et prestation d'entretien de chapiteaux, tentes, structures et parquets.	Fournitures	Accord-cadre à marchés subséquents	Marché subséquent	VALDAINE CHAPITEAUX	38620	SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE	Montant unitaire	x	69 000,00 €	18/03/25	7
25A0001	x	CENTRE SPORTIF LA RAMPE - Mission de CSPS pour la réhabilitation globale (Tranche 2)	Prestations intellectuelles	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (< 90 000 € H.T.)	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	92400	COURBEVOIE	Montant forfaitaire		10 427,50 €	x	20/02/25 51
25A0018	1	Travaux de réaménagement des cours Nicolas Chorier, Sidi Brahim et Malherbe - Lot 01 Cour école Nicolas Chorier	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	AVERTI TP	38400	SAINT MARTIN D'HERES	Montant forfaitaire		35 688,00 €	x	01/04/25 29
25A0019	2	Travaux de réaménagement des cours Nicolas Chorier, Sidi Brahim et Malherbe - Cour école Sidi Brahim	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	AVERTI TP	38400	SAINT MARTIN D'HERES	Montant forfaitaire		37 771,00 €	x	01/04/25 29
25A0020	3	Travaux de réaménagement des cours Nicolas Chorier, Sidi Brahim et Malherbe - Cour école Malherbe	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (> 90 000 € H.T.)	AVERTI TP	38400	SAINT MARTIN D'HERES	Montant forfaitaire		31 549,00 €	x	01/04/25 12
25A0028	X	Les Eaux claires - Démolition du local bouliste	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (< 40 000 € H.T.)	BATI 38 MACONNERIE	38130	ECHIROLLES	Montant forfaitaire		19 995,00 €	x	14/03/25 6
25A0030	X	MDH Abbaye - Réfection de l'étanchéité de la toiture du 2ème étage	Travaux	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure adaptée en raison du montant (< 90 000 € H.T.)	CTH ETANCHEITE	38360	SASSENAGE	Montant forfaitaire		26 995,64 €	x	05/02/25 6
25A0101	X	Entretien des réseaux et ouvrages d'assainissement	Services	Accord-cadre à bons de commandes	Procédure adaptée en raison du montant (< 90 000 € H.T.)	TE.DAS (TECHNI ENTRETIEN - DAUPHINE ASSAINISSEMENT SERVICES)	38330	MONTBONNOT-SAINT-MARTIN	Montant mixte	X	84 000,00 €		03/03/25 24
25A0138	2	Achat carburant	Fournitures	Accord-cadre à marchés subséquents	Marchés subséquents	DYNEFF S.A.S. (DYNEFF SAS)	34000	MONTPELLIER	Montant unitaire	x	86 040,00 €		14/03/25 2
25A0159	X	24APM119 - SITE JACQUARD - Mission de Maitrise d'œuvre pour la construction du nouveau centre technique municipal	Maîtrise d'oeuvre	Marché à prix global et forfaitaire	Procédure sans publicité ni mise en concurrence (concours)	SELARL BRENAS - DOUCERAIN ARCHITECTES	38000	GRENOBLE	Montant forfaitaire		1 461 348,68 €	x	17/02/25 61

25A0162	3	Achat carburant	Fournitures	Accord-cadre à marchés subséquents	Marchés subséquents	TOTALENERGIES PROXI SUD EST	69002	LYON	Montant unitaire	x
---------	---	-----------------	-------------	------------------------------------	---------------------	-----------------------------	-------	------	------------------	---

Envoyé en préfecture le 22/05/2025  
 Reçu en préfecture le 22/05/2025  
 Publié le 01/04/25

93286,08 €



ID : 038-213801855-20250519-D20250519\_1-DE

**ANNEXE 1**  
**Attribution de subventions suite au comité d'avis du 12 avril 2025**  
**Exercice budgétaire 2025 – Tableau récapitulatif**

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention DAC et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	Montants subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	MUSIQUES	21H10 MUSIC	<p><b>Projet :</b> Chanteuse et musicienne, Loren 6 récite la vie d'une femme dans les années 2020, une femme en construction et engagée pour une égalité sans frontière entre toutes formes de vie humaine, peu importe sa sensibilité, son genre, sa santé mentale. Elle a sorti un album et 4 singles. En 2025, l'objectif de l'artiste est notamment de développer sa prestation scénique. Elle est accompagnée en 2025 par la Cuvée Grenobloise (Retour de Scène) et le Ciel où elle est résidente.</p> <p><b>Artiste :</b> Loren 6</p> <p><b>Dates :</b> Octobre 2025 à l'Ampérage (date précise à venir)</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	DANSE	ABLO ET ALTHEA	<p><b>Projet :</b> <i>Oui, je le veux</i>, Deuxième création de la Cie Frontières prenant la forme d'un solo accompagné. Il retrace l'histoire partagée avec les femmes rencontrées lors d'ateliers auprès de femmes en situation de précarité à Grenoble.</p> <p><b>Artistes :</b> Agnès Canova (chorégraphe et interprète), Lilou Niang (assistante chorégraphique).</p> <p><b>Dates et présence sur Grenoble :</b> les ateliers qui ont nourri cette création ont lieu depuis 2023 à Grenoble avec des femmes du quartier Pré-mol et de l'association des femmes SDF en lien avec le Centre Chorégraphique de Grenoble. Premières représentations de la pièce : les 8 et 9 janvier au TMG – Théâtre de Poche. 1 date en mars au théâtre de l'Aghja- Ajaccio.</p>				Subvention : 5 922 € AAP Place aux enfants (CM 19 05 2025)	1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention Contribut volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	DANSE	38E PARALLÈLE	<p><b>5ème édition du Parallel Jam.</b></p> <p>L'association fondée en 2004 se revendique du mouvement Hip-Hop et se donne pour vocation de promouvoir et de dynamiser le Hip-Hop sous toutes ses formes. Elle organise le festival Parallel Jam, événement Hip-Hop international qui a pour but de promouvoir les valeurs de la culture Hip-Hop et de permettre l'échange entre des artistes locaux, internationaux et le public grenoblois, le temps d'une semaine.</p> <p><b>Programmation</b> de la 5ème édition du Festival Parallel Jam :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Les Battles de danse</u> Plusieurs groupes de danse Hip-Hop, regroupant divers pays se défient dans diverses catégories de la compétition mixée par deux DJ's de renommée internationale : le local DJ Goodka et le parisien DJ Cléon ;</li> <li>- <u>La Jam</u> Toutes la semaine, des moments d'expression libre pour les artistes (danseurs, graffeurs, musiciens, DJ's, rappeur...). Celles-ci ont lieu dans différents lieux de Grenoble (notamment La Bifurk cette année – en cours-, Le Commun des Mortels) ;</li> <li>- <u>Les soirées</u> dans la semaine sont des moments d'échange entre les artistes et le public grenoblois ;</li> <li>- <u>Les workshops et initiations</u> : des stages de danse et de Graffiti sont organisés ;</li> <li>- <u>Les graffitis</u> : expositions de Graffiti, afin de mettre en avant les talents locaux, en partenariat avec des associations Grenobloises, élaboration de fresques en direct à l'extérieur par des artistes professionnels.</li> </ul> <p><b>Dates</b> : l'événement se déroulera du 22 au 28 septembre 2025, dans plusieurs espaces de la ville de Grenoble, notamment avec une journée à La Belle Électrique.</p> <p><b>Artistes programmé-es</b> (encore en cours) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Trois speakers : MC WillyStyle (Lyon), MC Joaks (Grenoble) animeront l'ensemble des activités de la semaine.</li> <li>- Plusieurs DJ's, dont certains sont de renommés internationale. Ont déjà réservé leur date : DJ Goodka (Grenoble), DJ Cléon (Paris), DJ Cali (Liège, Belgique), DJ Mityk, DJ Rezma (Grenoble).</li> <li>- Plusieurs graffeurs et rappeurs de la région grenobloise seront invités dans les différents temps du festival.</li> </ul>	Subvention : 2000 €					4 900 €	Subvention : 2 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention D Contribut volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	avis du comité d'avis
4	CINÉMA	A BIENTÔT J'ESPÈRE	<p><b>Au risque du réel.</b> L'association <i>À bientôt j'espère</i> va à la rencontre des spectateur-rices pour partager avec elles et eux des films documentaires qui questionnent autant le monde qui nous entoure que la manière de le raconter en images.</p> <p><b>Au risque du réel- Redonner une place à la parole</b> c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>LES BANQUETS DU RÉEL</i> : cycle de projections qui allie cinéma documentaire et discussion collective autour d'une grande table.</li> <li>- <i>LE MONDE AU COIN DE LA RUE</i> : séances publiques à 8h45, 16h, 18h et 20h30 (MDH centre-ville). Touche à des problématiques sociales où l'écriture novatrice des films permettent un regard nouveau sur les questions des identités de genre, sur les violences conjugales, sur la santé mentale, les bouleversements écologiques. Le matin, <i>LES CAFÉS DU DOCS</i> à 8h45 font se retrouver des parents d'élèves, des travailleur-ses indépendant-es, des étudiant-es, des sans abris etc.</li> <li>- <i>LES COULEURS DE LA CAMPAGNE RÉSULTENT-ELLES DU MARCHÉ INTERNATIONAL ?</i> : cycle de projections et discussions à la Salle Noire.</li> <li>- <i>LES VIRÉES DOCUMENTAIRES</i> : toute l'année, l'association est sollicitée par des services municipaux ou intercommunales, des unions de quartier, des librairies pour imaginer des séances.</li> </ul> <p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loïc Cloez et Cyril Hugonnet, programmeurs et organisateurs des cinémas éphémères.</li> <li>- Les réalisateur-rices invité-es (liste et noms non arrêtée à ce jour).</li> </ul> <p>Partenaires : MDH, Planning familial, ODTI, service santé mentale de la Ville, Cinémathèque, Cinex, etc.</p>	- Subvention : 4 000 €  - Locaux : 1 961 €				8 000 €	- Subvention : 4 000 €  - Locaux (prévisionnel) : 1 961 €	F	

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	avis du comité d'avis
4	THÉÂTRE	AJT ASS POUR LE JEUNE THÉÂTRE À GRENOBLE	<p><b>En 2018, après plus d'une décennie dans le montage de projets de lectures théâtralisées, Sarah Charlier et Lola Lelièvre créent les AJT, compagnie se consacrant au jeune public, à la recherche en espaces dédiés à la petite enfance et à la création pour les tout petits.</b></p> <p><b>Projet :</b> Création des 2 lectures-spectacles <i>Être le loup</i> de Bettina Wegemann, sur la thématique du loup, et <i>Gretel et Hansel</i> de Suzanne Lebeau, autour de la réécriture d'un conte. Ces 2 nouvelles lectures théâtralisées viendront s'ajouter au répertoire de la cie AJT et lui permettront de développer son public en l'ouvrant aux collégien-nes et adolescent-es.</p> <p><b>Artistes :</b> Lola Lelièvre (comédienne et metteuse en scène), Sarah Charlier (comédienne), Adrien Noblet (comédien).</p> <p><b>Dates :</b> 3 semaines de résidence sont prévues en 2025 au collègue Charles Munch à Grenoble ainsi que la réalisation d'ateliers EAC en lien avec le projet de création : interventions autour de la réécriture de conte.</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	DANSE	ALDEIA	<p><b>Projet :</b> <i>Et pourtant elle tourne</i>, performance dansée tout terrain pour les petits qui propose une chorégraphie à partir d'un livre pour tout petit. Elle va être créée à partir d'ateliers menés par Claire Buisson dans des crèches et espaces petite enfance et à travers des temps de résidence avec l'artiste chorégraphique Paulina Ruiz Carballido</p> <p><b>Artistes :</b> Claire Buisson (conceptrice et chorégraphe), Paulina Ruiz Carballido (chorégraphe et interprète).</p> <p><b>Dates et présence sur Grenoble :</b> temps d'ateliers à l'EAJE Elisée Chatin de décembre 2024 à février 2025 et à l'Art Tendre du 23 au 28 juin 2025. Première représentation publique le 19 avril 2025 à l'Art Tendre.</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention DAC et CVN volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	MUSIQUES	ALPES CONCERTS <b>LA FIANCÉE ANIMALE</b>	<p><b>Projet :</b> La Fiancée Animale ne mâche pas ses mots. Elle malaxe leurs rythmes et se joue de leur sens. À double voix, elle en fait des résonances qu'elle incorpore dans son paysage sonore. Elle explore une électro-artisanale qui l'entraîne aux abords de la transe. En 2024, elle intègre l'accompagnement en résidence des artistes soutenus par La Belle électrique à Grenoble (dispositif basse fréquence), et devient aussi artiste associé au Grand Collectif à l'Abbaye. En Décembre elle est sélectionnée par la Cuvée Grenobloise, porté par Retour de Scène. La Fiancée Animale continue aussi son travail de médiation et d'action culturelle notamment avec les lectures musicales en chambre à Rocheplane, en collaboration avec le grand Collectif à Grenoble. D'autres actions culturelles auront lieu cette année notamment avec Retour de Scène et à l'automne 2025 selon les résidences (en cours de construction). En 2025, participation aux différentes formations proposées par La Belle Électrique et Retour de Scène (formation booking, financement du projet, ...).</p> <p><b>Artistes :</b> Val.b : chant, tambour, cymbale ; Valgo : chant, claviers, looper, tambour ; Erwan Flageul :guitare, basse, ukulélé, sampler.</p> <p><b>Dates :</b> 12 février : concert au centre pénitentier de Varcas ; 17 avril : concert au grand collectif à l'Abbaye ;14, 21 et 28 mai : en partenariat avec la Belle Électrique "Les Kaléidoscopes", des cycles de 3 ateliers en partenariat avec le CCN autour des arts du mouvement et de la musique à l'attention d'un petit groupe d'enfants de 8 à 11 ans ; 28 mai : concert au Bivouak café (La correspondance) ; 13 juillet : concert au refuge du Cham à Sarcenas (38) ; 4 octobre 2025 : l'Ampérage ; 28 Juin. Création commune avec les Archères (Violaine Soulier et Elisabeth Renau) pour un concert unique dans le cadre de la fête du grand collectif.</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention DAC et CVN volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Subvention DAC et CVN demandés projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	DANSE	ALPES CONCERTS <b>CIE COLETTE PRIOU</b>	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Colette Priou est une chorégraphe très implantée sur le territoire grenoblois. Elle y mène de nombreux projets avec de jeunes professionnels et des amateurs. Le festival de danse « Les soirées » qu'elle organise de manière récurrente est l'occasion pour des compagnies émergentes locales de montrer leur travail. Son travail de médiation en direction des publics scolaires et des publics porteurs de handicap mais aussi son implication régulière lors des journées thématiques sur le handicap, les droits des femmes et contre les violences faites aux femmes sont également reconnus.</p> <p><b>Création et diffusion</b> <i>Fragments suspendus</i>, avec 4 danseurs Hip-hop et 1 danseuse contemporaine. Sur les musiques de Antoine Strippoli (compositeur décédé pour la Compagnie de Jean-Claude Gallotta). Date à Claix en avril. Programmation prévue au Grand Angle fin 2025.</p> <p><b>EAC, pratique amateur-riche et soutien à l'émergence</b> - Colette Priou est sollicitée pour reprendre un extrait de 3 <i>Généralions</i>, pour la version seniors qui sera présentée en avant-première de la nouvelle création de J-C. Gallotta <i>Cher Cinéma</i> les 6 et 7 juin 2025 sur le Parvis de la MC2. - Projet <i>Balade dans les Aires de jeux</i> : danses dans les parcs de la Ville de Grenoble avec des amateurs et professionnels en mai/juin. - Création amateur-riche avec le groupe <i>Imagin'</i> : ateliers réguliers avec personnes valides et personnes en situation de handicap pour une représentation pendant le mois de l'accessibilité. - Festival : <i>Les Soirées</i>, les 19-20-21 Juin au Théâtre Prémol/Grenoble. Avec des groupes de danseurs amateurs et des compagnies émergentes. - Festival <i>Journée Internationale de la Danse</i> le 26 avril, avec des groupes de danseurs amateurs et des compagnies émergentes, au centre-ville de Grenoble.</p> <p><b>Participation à des journées thématiques</b> Journée des Droits des Femmes et Journée Contre les Violences Faites aux Femmes avec la Compagnie Colette Priou et le Trio de À Fleur de Peau. Interventions pour le mois de l'accessibilité en novembre (en cours de construction).</p>	Subvention : 2 000 €		AAP PAE 1 650 €		8 500 €	Subvention : 2 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention D Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	MUSIQUES	ALPES CONCERTS COMPOST COLLAPS	<p><b>Projet :</b> Compost Collaps est un projet solo porté par Stéphane Bordenet : percussionniste et activiste écologiste, baroudeur, DJ et maraîcher avant de se former au Centre de Formation des Musiciens Intervenants de Lille où il a acquis des compétences pédagogiques pour transmettre la musique, et a découvert la lutherie sauvage (fabrication d'instruments de musiques et d'objets sonores, à partir de matériaux récupérés ou détournés), qu'il pratique depuis avec différents publics : écoles, MJC, écoles de musique... L'artiste a ainsi créé un instrument percu-compositeur fait d'objets de récupération et développe un imaginaire post-capitaliste lowtech, joyeux et festif. Artiste lauréat de la Cuvée Grenobloise 2024.</p> <p><b>Dates :</b> Résidence scénique à La Tannerie (Bourg en Bresse) du 20 au 25 janvier 2025 avec sortie de résidence ; 4 avril 2025 à l'Ampérage (en première partie de LMZG) ; 16 avril dans le cadre de Magic Bus 2025.</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
4	MUSIQUES	AMIS DE L'ORGUE DE LA MUSIQUE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE	<p>L'association a pour objectif de participer à l'offre culturelle et musicale de la Ville de Grenoble, en proposant des concerts de musique à prix libre, ouvrir le temple protestant en proposant des récitals d'orgue, de piano, de musique de chambre, d'ensembles vocaux, entretenir l'orgue et le piano à queue du temple protestant.</p> <p>Programmation d'environ 10 concerts entre septembre et juin. Concerts de musique classique au Temple Protestant, dont certains autour de l'orgue de l'église réformée de France, propriété de la Ville de Grenoble, afin de le valoriser. Les concerts sont organisés les dimanches à 17h30. L'association a bénéficié en 2023 d'une aide en investissement de la Ville pour un système de retransmission vidéo afin de mieux percevoir le jeu des artistes, surtout celui de l'organiste situé à la tribune de l'orgue.</p> <p><u>Partenariats :</u> Conservatoire de Grenoble, Conservatoire de Chambéry, chorales, orchestres, etc.</p> <p><b>Avis défavorable :</b> demande non prioritaire.</p>					1 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention DAC et CVN volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Subvention DAC et CVN demandés projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis	
4	PATRI MOINE	AMIS DU MUSÉUM DE GRENOBLE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> L'activité principale de l'association est de contribuer au rayonnement du Muséum de Grenoble et de collaborer à la réalisation d'animations afin d'élargir son public, de vulgariser les connaissances actuelles sur le monde de la nature et d'organiser des conférences gratuites et ouvertes à toutes et tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En soutenant l'exposition annuelle du Muséum (organisations de visites de l'exposition, de conférences et d'animations (ateliers) liées au thème de l'exposition) ;</li> <li>- En participant aux événements culturels d'ordre national (nuit des Musées, journées européennes du patrimoine, Fête de la Science) et d'ordre municipal (forum des associations), préparation d'organisation avec d'autres associations (salon du livre alpin en particulier) ;</li> <li>- En diffusant des connaissances sur le monde naturel au tout public (contribution au contenu de Nature-Isère en baisse mais à faire revivre, conférences sur le patrimoine naturel et les sciences de la nature) ;</li> <li>- En créant des animations conçues par l'association ou en collaboration avec le Muséum (distribution préalable de savoirs, observations effectuées sur le terrain et échanges ultérieurs d'expériences) ;</li> <li>- En aidant le Muséum dans des missions d'enrichissement et de valorisation des collections (faire connaître les collections et le savoir-faire du Muséum, rencontre pour définir les axes de travail, conférence sur les métiers des collections) ;</li> <li>- En développant l'association en participant à la vie du territoire par le développement de partenariat avec les acteurs locaux et associations.</li> </ul> <p><u>Actions pour l'année 2025 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-18 Animations et ateliers pour tous les publics gratuit et ouvert à tous</li> <li>-10 Conférences Amis du Muséum et conférences en collaboration avec le Muséum : gratuit et ouvert à tous</li> <li>-18 journées découvertes en relation avec les sciences de la terre, de la vie et de l'homme sur le terrain</li> <li>- Participations aux manifestations nationales et organisées par le Muséum ou autres (Nuit des Musées, fête de la Science, JEP, forum des Associations)</li> <li>- Visites découvertes du Muséum, des serres, de l'exposition temporaire par d'autres publics</li> <li>- Visites guidées de certaines salles du Muséum pour de nouveaux publics</li> <li>- Rencontres avec d'autres partenaires associatifs et élargissement de notre public</li> <li>- Rencontres avec d'autres associations extérieures à l'agglomération grenobloise pour élargir le rayonnement du Muséum et la découverte des Amis du Muséum.</li> <li>- Nature Isère alimenté par des articles sur des actions de terrain si possible (en attente).</li> </ul> <p>Association d'une quinzaine de bénévoles (179 adhérents).</p>	- Subvention : 6 000 €	- Locaux : 2 052 €			7 500 €	- Subvention : 6 000 €	- Locaux (prévisionnel) : 2 052 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention DAC et CVN volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
4	LIVRE	ANAGRAMME	<p><b>Programme d'activités 2025.</b></p> <p>L'association Anagramme propose tout au long de l'année des ateliers d'écriture et de lecture à voix haute (ateliers pédagogiques et artistiques). Également, elle organise des temps forts autour du livre et du théâtre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>L'échappée Lire</i> : Temps fort littéraire automnal.</li> <li>- <i>Dis-moi dix mots sur le podium</i> : Actions dans le cadre de la Semaine de la Langue française et de la francophonie 2024 (temps fort à l'initiative du Centre national du livre).</li> <li>- <i>L'autre visite</i> : Proposition artistique des arts visuels à la littérature.</li> </ul> <p>Auteur-ices et animateur-ices d'ateliers : Jean-Charles Terrien, Viviane Veneault, Anaïs Escot...</p> <p>Artistes metteur-es en scène, comédien-nes et musicien-nes : Solenn Monnier, Marie Despessailles, Benoît Olivier, Fabienne Courvoisier, Erwan Flageul, Laurent Buisson, Emmanuèle Amiell...</p> <p>Personnel technique du spectacle et de l'audiovisuel : Fabien Andrieux, Gilles Cadoret...</p> <p>Partenariats : structures culturelles et socio-culturelles, éducatives, de santé de Grenoble et du département.</p> <p>Nombre d'adhérent.es : 125</p> <p>Moyens humains : 1,2 ETP (4 salarié-es) 5 bénévoles</p>	- Subvention : 8 500 €				15 000 €	Subvention : 8500 €	F



Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	Statut comité d'avis
2A	MUSIQUES	APNÉES	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> <u>Projet de médiation à destination de la</u> APNÉES (Association pour la Performance, l'Électroacoustique et les Expérimentations Sonores) est une association qui a pour objectif de développer, soutenir et diffuser les recherches sonores, les musiques de création contemporaine – notamment la musique improvisée, électroacoustique et expérimentale – et toutes formes d'art sonore. Ses moyens d'action incluent la mise en oeuvre de dispositifs de recherche, de formation, de diffusion, ainsi que des actions culturelles et des collaborations avec d'autres organismes qui poursuivent les mêmes objectifs. <b>Festival PAYSAGES   COMPOSÉS</b> ( 3 week-end en septembre/octobre 2025) est un temps fort de recherche, de création et de rencontre avec les publics, au croisement des disciplines, entre expérimentations sonores et expériences d'écoute paysagère. Programmation d'artistes et chercheur-e-s invité-e-s pour tisser des liens inattendus et développer des pistes de réflexion et d'expérimentation, de manière accessible et participative. Conférences, ateliers, installations sonores, promenades sonores, projections, concerts, performances. Parité recherchée au niveau de la programmation. Appel à oeuvres et résidences dans le cadre du festival. Au Ciel, MJC Parmentier, MDH Centre Ville, Correspondance. <b>La Semaine du Son</b> (janvier 13&gt;18.01.2025) : déclinaison grenobloise de la manifestation nationale autour des multiples enjeux du sonore. Autour de l'écoute. Lieux : ENSAG, Le Ciel, Maison des Habitant-e-s Centre-Ville. Partenaires : La Semaine du Son, UNESCO, AAU-CRESSON (ENSAG), Radio Campus Grenoble. <b>Soutien à la diffusion</b> : programmation de 5 concerts à l'année (artistes internationaux) à la MDH Centre Ville et MJC Parmentier. + partenariat Grame (diffusion de concerts de leurs résidents). Plusieurs séances d'écoute en partenariat avec le Ciel et Radio Campus. <b>Soutien à la création</b> : 1 appel à candidatures international pour la création d'oeuvres sonores à l'occasion du festival : accueil de 6/7 artistes en résidence au Théâtre des Peupliers et studio de l'ACROE dans ce cadre entre mai - septembre 2025. Diffusion dans le cadre du festival. <b>Actions culturelles</b> : - <u>Participation au dispositif national des « Ateliers de la création »</u> avec le Grame (Centre National de Création Musicale) et Musée de Grenoble, cycle d'ateliers avec élèves du bac pro carrières sociales du Lycée Louise Michel à partir d'une des oeuvres du Musée. Janvier-mai 2025, 20h d'ateliers avec artistes, un médiateur, travail sur des techniques de studio. Restitution : 17 mai 2025, Musée de Grenoble (dans le cadre de la Nuit Européenne des Musées) et lors du festival. Artistes : Enzo Favre et Alessandro de Cecco. - <u>Partenariat avec le CIMN</u> pour programmation et médiation de l'oeuvre de création <i>Roue libre</i> du compositeur et chercheur Maël Bailly ; Atelier vélos de déambulation : 30 habitants modifient leur vélo pour le faire sonner, siffler et chanter en vue de la déambulation. Avant le mois de mai : 3 ateliers de 10 personnes sont prévus au sein de la ressourcerie en présence du chef d'orchestre. Déambulation : 100 habitant-es cyclistes deviennent "joueurs de vélos" pour quelques tours en centre ville. <u>Projet avec les étudiant-es de l'école d'Architecture</u> : une semaine d'intervention auprès des étudiant-es sur la réalisation de dispositifs d'écoute capables de questionner notre rapport à la perception des espaces publics en transition. Septembre 2025. Avec Enzo Fabre. Restitution dans le cadre de paysage composée. <u>Projet de médiation à destination de la toute petite enfance</u> : découverte sonore improvisation à la crèche Anatole France à Grenoble 18 mars 15 avril. Projet porté par Mediarts. <u>Projet avec les élèves du CRR</u> : expérimentation sonore in situ dans le jardin des plantes pendant Paysages Composés. <u>Projet de médiation à destination des publics en situation de handicap</u> : continuité du travail de recherche de Matteo Olivo concernant la conception et l'évaluation d'un programme pédagogique, axé sur la composition musicale électroacoustique, visant à développer les compétences musicales et psychosociales des personnes en situation de handicap cognitif et mental. Juin 2025 au Foyer L'Agora (Eybens). <u>toute petite enfance</u> : découverte sonore improvisation à la crèche Anatole France à Grenoble 18 mars 15 avril. Projet porté par Mediarts. <u>Projet avec les élèves du CRR</u> : expérimentation sonore in situ dans le jardin des plantes pendant Paysages Composés. <u>Projet de médiation à destination des publics en situation de handicap</u> : continuité du travail de recherche de Matteo Olivo concernant la conception et l'évaluation d'un programme pédagogique, axé sur la composition musicale électroacoustique, visant à développer les compétences musicales et psychosociales des personnes en situation de handicap cognitif et mental. Juin 2025 au Foyer L'Agora (Eybens). <u>Projet avec les élèves du CRR</u> : expérimentation sonore in situ dans le jardin des plantes pendant Paysages Composés. <u>Projet de médiation à destination des publics en situation de handicap</u> : continuité du travail de recherche de Matteo Olivo concernant la conception et l'évaluation d'un programme pédagogique, axé sur la composition musicale électroacoustique, visant à développer les compétences musicales et psychosociales des personnes en situation de handicap cognitif et mental. Juin 2025 au Foyer L'Agora (Eybens).</p>	Subvention : 2000 €				6 500 €	Subvention : 2 000 €	F



Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention D Contribut volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	avis du comité d'avis
1A	MUSIQUES	ART IN BLOOM	<p>L'association souhaite encourager la rencontre et la coopération entre les professionnels de la musique, apprenant.es et amateur.rices de musique et s'engage dans la recherche de partenaires pour travailler avec des publics éloignés.</p> <p>La volonté d'Art in Bloom est de s'inspirer de l'univers Gospel et de son mélange de profils où chacun.e est légitime de pratiquer le chant et la musique dans une démarche laïque et de valoriser la transmission orale. Ce travail choral mené par l'association permet de créer une émulation commune, de s'exprimer par le chant dans la quête d'une forme de bien être intérieur et en groupe.</p> <p><b>Le projet est un grand concert participatif avec une équipe de 10 professionnel-les et une chorale de 40 à 60 amateur-rices</b> : il est prévu 4 ateliers participatifs encadrés par 2 chef-es de chœur et un pianiste membres du groupe Travel in Gospel. Des enregistrements audios seront envoyés aux participant-e-s pour travailler les morceaux en amont.</p> <p><b>Calendrier</b> : Les ateliers se dérouleraient en novembre 2025 les jeudis soirs et le concert aurait lieu le vendredi 6 décembre 2025.</p> <p>Ce calendrier a été discuté avec l'ADATE puisqu'un des objectifs majeur du projet est d'ouvrir des places gratuites à un ou des partenaires pertinents du champ social. À ce jour, le partenariat avec l'ADATE est engagé et 15 places gratuites sont réservées pour les ateliers gospel et le concert à des jeunes accompagnés par l'ADATE.</p>						1 500 €	Subvention : 1 500 € (Éducation populaire)	F
5	MUSIQUES	ASS CRÉATION RECHERCHE OUTILS EXPRESSION (ACROE)	<p>L'Association pour la Création et la Recherche sur les Outils d'Expression couvre un projet global de recherche, de développement et de pédagogie en informatique musicale, image animée et synthèse. Le projet "Résidences Artistiques de l'Hélicanthe 2025" poursuit et étend le projet "Résidences Artistiques de l'Hélicanthe 2024". Comme en 2024, le projet mobilise les nouvelles technologies de l'ACROE pour la création artistique au service d'usages artistiques et donne une place centrale au rapport innovant de l'œuvre et de l'artiste au public et plus largement aux usagers. Sont en jeu le renouvellement des formes d'expression musicales ainsi que l'exploration de nouveaux rapports au public. Le projet 2025 reprend les résultats 2024 pour les étendre et les valoriser : euxième expérience "Toucher le son numérique" avec les jeunes du secteur Musique de la MJC Parmentier, encadré par Miroslav Milakovic ; Nouvelle expérience dans le cadre des activités "Espace de Vie Sociale Presqu'Ile aux Trésors" coordonnées par Marion Pinault ; Projet "Création numérique" avec la classe de Formation Musicale de Blandine Jamet, du CRR Musique et danse de Grenoble ; Nouvelles expériences menées avec l'ESAD dans le cadre du projet « Whats Love Got to Do With It ? » à la performance, à la musique et aux émotions, porté par Melis Tezkan ;</p> <p><b>Artistes</b> : Jérôme Bertholon (Région ARA), Claude Cadoz (Grenoble), Philippe Moenne-Loccoz (Région ARA), Ensemble de musiques improvisées de APNÉES (Grenoble).</p> <p><b>Restitutions publiques</b> : lors du festival "Paysages I Composés", organisé par APNEES en septembre-octobre 2025 ; lors des "Journées de l'Hélicanthe" organisées par l'ACROE en Juin 2025.</p> <p><b>Avis défavorable</b> : Peu de diversité dans les publics rencontrés. Projet non prioritaire.</p>	Subvention : 1 000 €					1 500 €	Subvention : 0 €	D

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025



Publié le

ID : 038-213801855-20250519-D20250519\_48-DE s du

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention DAC et volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	ARTS EN ESPACE PUBLIC	ASSOCIATION FUSÉES	<p>Créé en 2011 à Grenoble, le Collectif Fusées intervient sur les territoires ruraux et urbains. Il associe création artistique et innovation sociale. Le collectif s'installe sur un territoire (matériel et immatériel) et l'invite à se transformer en œuvre collective. <b>Créations :</b> <i>Aux enfants juste nés</i> (de janvier à novembre 2025), en lien avec le service néonatalogie de l'Hôpital Couple/enfant dans le cadre de la programmation « Les scènes Hospitalières 2025 ». 4 ateliers de créations partagées mêlant création sonore, audiovisuelle et illustrée seront proposées aux familles des nouveaux nés hospitalisés. Le projet donnera lieu en 2025 à deux restitutions en mars et novembre à l'occasion de la journée nationale de la prématurité. <i>Voyage à dos d'escargot</i> : conte musical et visuel pour les tout-petits (0-6 ans). Diffusion 2025 en cours de construction : la Vence Scène (Saint Egrève, réseau des médiathèques de l'Oisans...). <b>Projets de territoire et actions culturelles :</b> <i>Les perspectives de l'escargot</i>, série de créations au long cours qui s'étalent de 2020 à 2030. Ce sont des sentiers artistiques qui parcourent la métropole grenobloise dans ses plaines urbaines et ses massifs. En 2025, 13 marches prévues dans l'agglomération dont 5 à Grenoble ou Université. <i>Oiseaux- résidences en écoles</i> : projet de résidence à l'école primaire de La Rampe (Grenoble) en janvier 2025. Intervention auprès de 6 classes de l'école de maternelle pour créer une oeuvre collective mêlant arts plastiques et chant avec une restitution finale publique, à la sortie de l'école, sous la forme d'un happening vocal et d'une exposition des oeuvres. <i>Réinvestir les espaces danse et autour du 120</i> : Le collectif s'associe avec l'opérateur Pali Pali pour participer à ce projet de redynamisation du 120 Galerie de l'Arlequin porté par Actis, la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole. Ils investiront un lieu pour proposer des ateliers, des temps de pratiques d'EAC et des spectacles adaptés auprès des enfants de la crèche, de la maternelle de l'École du Lac, leurs parents ainsi que le personnel éducatif et plus largement l'ensemble des habitants du 120. <i>Carkabanes</i> : projet d'installations dans les paysages de l'Oisans (installations, dessin, photo et spectacle vivant). <b>Rayonnement en dehors du territoire grenoblois et isérois</b> <i>Point De Vue du Bocal</i> : Résidence de territoire dans le cadre du CTEAC de la Communauté de Communes Les Vosges Côté Sud-Ouest. <i>Marcher pour ne pas tourner en rond</i> : Résidence artistique itinérante dans le Parc Naturel Régional du Marais poitevin Avec la Villa Pérochon (Niort) et le PNR du Marais poitevin.</p>	Subvention : 4 500 €				7 500 €	Subvention : 4 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention DAC et volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1C	DANSE	ASSOCIATION MALKA	<p><b>Création</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Até Aqui Tudo Bem</i> : projet de création chorégraphique franco-brésilienne pour 8 danseur-euse-s provenant de Rio de Janeiro et Recife.</li> <li>- <i>Les Derniers Géants</i> : projet de création jeune public et tout public pour quatre interprètes, un géant, un danseur, un musicien et un dessinateur. Temps de recherche autour de la marionnette. Création prévue en 2026.</li> </ul> <p><b>Diffusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Até aqui tudo bem</i> : tournée au Brésil à l'automne 2025.</li> <li>- <i>BreakDO</i> : 2 représentations à La Rampe d'Echirolles (novembre), au Cultur(r)al de Sallanches (74) au Festival Danses Métisses au CDCN de Guyane (décembre).</li> <li>- <i>Barulhos</i> : perspectives de diffusion – Théâtre de Chelles (77), Théâtre Parvis des Fiz à Passy (74), etc.</li> <li>- <i>J'ai pas toujours dansé comme ça</i> : calendrier en cours de création.</li> <li>- <i>Brigades d'actions chorégraphiques</i> : extraits de pièces in situ dans des lieux non dédiés. Calendrier en cours de création.</li> </ul> <p><b>Actions auprès des publics</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de médiation autour des spectacles : différents ateliers de médiation au Brésil, au Havre, à Crolles et à Chelles.</li> <li>- Participation au défilé de la Biennale de la Danse en Isère et sur le territoire grenoblois.</li> </ul> <p><b>Compagnonnage</b></p> <p>Écriture chorégraphique du nouveau spectacle de la compagnie Les Attrapes-Corps (compagnie de l'Université Grenoble Alpes) : diffusion de la pièce fin mars pendant le festival culturel universitaire de Grenoble organisé par l'Ouvre Boîte.</p> <p><b>Prévisions chiffrées</b> : 20 représentations prévues, 7000 spectateur-ice-s attendu-e-s, 500 heures d'actions culturelles pour 800 bénéficiaires.</p>	Subvention : 5 000 €				10 000 €	Subvention : 3 500 €	F

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025

Publié le

ID : 038-213801855-20250519-D20250519\_48-DE



Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention DAC et CVN volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	LIVRE	ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DU MASTER PROFESSIONNEL DE LA CULTURE (AEMD)	<p>Dans le cadre de leur master 1, les étudiant-es « diffusion de la culture » de l'UGA organisent à Grenoble et dans l'agglomération le Printemps des poètes, manifestation nationale et annuelle.</p> <p>Cette année, le Printemps des Poètes se déroule du 12 au 16 mars 2025 (thème : « la poésie volcanique »). Le festival est imaginé comme l'occasion de promouvoir la participation des festivaliers et des acteur-ice-s culturel-le-s tout au long de son déroulement. Il comporte des manifestations culturelles pluridisciplinaires telles que des ateliers d'écritures, des concerts, un appel à projet thématique, des projections cinématographiques et une programmation de spectacle vivant.</p>	Subvention : 1 000 €				2 000 €	Subvention : 1 000 €	F
4	THÉÂTRE	ASSOCIATION OCCE ISÈRE	<p><b>OCCE 38 antenne départementale fédération en faveur du développement de l'EAC et l'éducation à la citoyenneté à l'école</b></p> <p><b>Projet :</b> « Théa » projet EAC incluant des temps de pratiques, la découverte de textes de théâtre et la participation à des spectacles (4 classes de 2 écoles grenobloises concernées en 2025)</p> <p><b>Avis défavorable :</b> <b>Projet non prioritaire, les opérateurs culturels partenaires (Espace 600, cles P'tits sourires ou Les Gentils) bénéficient par ailleurs de subventions au titre de la culture.</b></p>	- Locaux (DEJ) 12 542 €				1 500 €	- Subvention : 0€  - Locaux (DEJ) 12542 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention DAC et CVN volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
2A	ARTS VISUELS	ASSOCIATION POUR L'AGENCEMENT DES ACTIVITÉS (AAA)	<p><b>Programme d'activités 2025.</b></p> <p>Créée en 2006, l'AAA permet à des artistes, curateur·ices, designers graphiques, historien·nes et théoricien·nes de l'art, de développer des activités selon une logique d'agencement sans cesse réinventée. L'association compte une dizaine de membres actif·ves, mu·es par l'envie de voir exister des projets, objets, lieux d'expérimentation et d'ouverture. L'AAA privilégie l'invitation à des artistes, commissaires ou autres intervenant·es sur la base d'une relation de confiance. Son rôle est de les accompagner dans la réalisation de leurs projets en leur laissant une totale latitude de conception et d'exécution.</p> <p>En 2025, le projet de l'AAA poursuit ses missions de création, de promotion, de diffusion de l'art contemporain et de soutien aux artistes à travers plusieurs espaces et formats artistiques complémentaires.</p> <p>L'AAA continue de gérer Galerie Showcase, un lieu d'exposition (vitrine) donnant sur l'espace public qui programme six temps d'expositions. L'AAA porte deux projets hors-les-murs, une résidence de recherche et une résidence de production artistique.</p> <p>L'AAA développe différents événements publics – conférences, rencontres, expositions-événements, notamment en lien avec ses activités éditoriales – en partenariat avec des structures artistiques et culturelles à Grenoble et ailleurs. Ces différentes actions permettent d'expérimenter de multiples formats et d'élargir les publics.</p> <p>L'AAA poursuit également ses projets en ligne, qui nécessitent une refonte complète : la webTV, dont la programmation est apériodique, le site web de Galerie Showcase, pendant numérique à l'espace physique d'exposition, un blog qui rassemble les archives et actualités de l'AAA, une page Facebook ainsi qu'un compte Instagram.</p> <p>L'AAA accompagne trois artistes cette année : Valentin Lergès dans ses projets en lien avec l'édition Vers le sud (Éditions AAA, 2023) : une série d'événements dans des lieux partenaires ; Julien Villaret pour des temps d'échanges publics en lien avec son projet Algae Paper ; Éléonore Pano-Zavaroni pour la suite de son projet vidéo en Espagne.</p>	Subvention : 2 000 €				4 000 €	Subvention : 1000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comite d'avis
3	ARTS VISUELS	ASSOCIATION RESSOURCES POUR LA CRÉATION ARTISTIQUE NUMÉRIQUE (ARCAN)	<p><b>Programme d'activités 2025.</b></p> <p>L'association ARCAN œuvre sur le territoire grenoblois et environnant pour soutenir la création numérique et hybride sous toutes ses formes, du mapping aux machines, en passant par l'expérimentation sonore, les installations immersives et interactives, l'art génératif, les performances audiovisuelles, etc. Tournée vers l'émergence, ARCAN permet aux nouvelles et nouveaux artistes du numérique de rencontrer leurs publics et de s'insérer dans un réseau professionnel régional (Hexagone, La Bobine, La Belle Électrique, La Source, Mixlab, Pléiades, Ugines, Pôle Pixel, AADN, Hacnum).</p> <p>Le lien entre artistes et publics est au cœur même du projet d'ARCAN qui s'efforce d'aller au plus près de ces derniers et de les accompagner dans leur découverte de ces esthétiques émergentes par une médiation soutenue et des programmes d'éducation artistique et culturelle.</p> <p>ARCAN a deux objectifs majeurs en 2025 :</p> <p>1) Organiser son festival d'arts numériques « DNA » chaque année depuis 2018. Ce festival a pour but de diffuser la création numérique émergente et d'en assurer la médiation par les artistes auprès de publics curieux.</p> <p>2) Continuer à développer les ateliers d'éducation artistique et culturelle. Partenaires : le CHAI, la Belle Électrique, Histoires de..., la médiathèque de Rive-de-Gier ou la DAAC à la Maison Bergès.</p> <p>Moyens humains : 20aine de bénévoles</p> <p>Partenaires : Hexagone, Belle électrique, Musée dauphinois, Musée archéologique Saint-Laurent, collectif Coin, CCSTI.</p>	- Subvention : 4 000 €				5 000 €	- Subvention : 4 000 €  - Locaux (prévisionnel): 1 787 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le	Montants	Montants	comité d'avis
								ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	
3	DANSE	ASSOCIATION SCALÈNE	<p><b>Festival Ouverture exceptionnelle #7 et projets rattachés.</b> Depuis six ans, le festival « <i>Ouverture Exceptionnelle</i> » (réouverture ou occupation éphémère de magasins par l'art et la culture) occupe le cours Berriat et le quartier Alma/Très-Cloîtres en coopération avec les acteur-rices du territoire. En 2025, la Cie Scalène s'engage dans trois axes forts.</p> <p>Le projet « <b>Ouverture Exceptionnelle</b> ». Il se décline au cœur des trois boutiques « Alimentation Générale Artistique », tout au long de l'année, et sur 2 territoires (Grenoble Berriat et Alma-Très-Cloître) : résidences artistiques ; rencontres avec les habitant.e.s ; expositions ; performances et spectacles destinés à toutes et tous (gratuit ou en participation libre) ; nocturnes de l'AGA ; représentations jeune public ; une semaine d'ateliers artistiques au début de l'été cours Berriat. Équipes artistiques accueillies pendant l'année et pendant le festival : Chorescence, Anagramme, Cie Les Moissonneurs des Lilas, Lyristrada, Cie les Inachevés, Cie Les Noodles, Funky Void (émergence - groupe musical). Le projet se décline également à travers le Festival « Ouverture Exceptionnelle » en octobre 2025 qui sera concentré dans le quartier Alma Très-Cloîtres. Plusieurs propositions artistiques sur 8 jours avec 6 à 8 boutiques occupées en partenariat avec la MDH centre-ville, le CIMN / Théâtre Sainte-Marie d'en bas, la MJC des Allobroges, le Minimistan, l'Atypik, le Thé à Coudre et autres artisans et commerçants, les habitant.e.s, artistes du territoire.</p> <p><b>Création chorégraphique.</b> <i>Merci pour vos lumières</i> : pièce pour trois danseuses et plusieurs vélos alimentant le dispositif lumineux. Plusieurs résidences à la Salle Noire (Grenoble), au Grand Angle (Voiron) et au Quai des Savoirs (Toulouse). La pièce sera créée en octobre 2025 au Festival Lumière sur les Quais à Toulouse, puis diffusée dans cadre d'Ouverture Exceptionnelle et dans le pays voironnais en lien avec le Grand Angle de Voiron.</p> <p><b>Actions d'EAC et de médiation avec des publics variés</b> : jeunes en milieu scolaire, familles, public intergénérationnel, habitant.e.s de Grenoble, personnes en situation d'exil par des ateliers réguliers en lien avec le Pacifique et la MJC Prémol (112 h au total) mais aussi des interventions en milieu scolaires en lien avec la création <i>Merci pour vos lumières</i> (76h avec 6 classes maternelles du Pays Voironnais).</p>	- Subv : 8 000 €					14 000 €	Subvention : 8 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le 11/05/2025 demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	MUSIQUES	ASSOCIATION STARA ZAGORA	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Le Tympan dans l'œil est un festival consacré au ciné-concert présentant des créations musicales originales sur des films divers, pour tous les publics et une sélection jeune public. Il est l'un des 5 festivals consacrés au ciné-concert en France, le seul en Auvergne Rhône-Alpes et est devenu en 10 ans le plus important par son ampleur.</p> <p><b>Festival du 20/11 au 6/12/2025 :</b> - programmation de 12 spectacles (dont 8 accessibles au jeune public), 10 lieux, 25 séances, 1 création, ateliers, masterclass. Des temps d'échanges avec les artistes sont organisés chaque fois que cela est possible à l'issue des représentations. Artistes : Loya, Temps calme, Chapelier Fou, Ozma (cie Tangram), Harold Lopez-Nussa, Ilya Amar, Cie Anaya, Bénin Musical International + Fabien Toulmé, Merlot, Cie Mon Grand L'ombre, Tago Mago. - Ateliers pédagogiques : - 3 ateliers d'initiation en milieu scolaire (Collège Olympique, 3 écoles du plateau du Vercors) ; - 5 ateliers parents/enfants de découverte et de pratique. (2 au Ciel, 2 à la Cinémathèque, 1 à la médiathèque de Voreppe) ; - 1 masterclass à destination d'une vingtaine de musiciens amateurs et professionnels avec le pianiste cubain de renommée mondiale HAROLD LOPEZ-NUSSA. (Théâtre Sainte Marie d'en Bas). - 14 séances scolaires</p> <p><b>Les partenaires et lieux de diffusion :</b> Théâtre Sainte Marie d'en Bas, Le Ciel, l'Espace 600, Salle Juliet Berto, Hexagone (Meylan), Le Cairn (Lans en Vercors), L'Ilyade (Seyssinet), Espace Aragon (Villard Bonnot), La Source (Fontaine), La Vence Scène (Saint Égrève), L'Amphithéâtre (Pont de Claix).</p> <p><b>Autres activités de l'association à l'année :</b> - création/diffusion du groupe SZ ; - formation, échange artistique et pédagogique : environ 300h d'ateliers ou de formations par an, auprès de publics très divers / plusieurs milliers de personnes concernées ; - <u>En cours de construction</u> : projet à l'année avec diffusion et ateliers en dehors du temps du festival avec restitution dans des salles partenaires notamment le cinéma Juliet Berto.</p>	Subvention : 8 000 €				12 000 €	Subvention : 8 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
4	PATRIMOINE	ASS STENDHAL ET DES AMIS DU MUSÉE STENDHAL	<p>Créée en 1998, l'association Stendhal et des amis de Stendhal a pour objet de faire connaître à tous publics l'œuvre de Stendhal et des auteurs de sensibilité stendhalienne et d'accompagner le Musée Stendhal dans l'accueil du public.</p> <p>Saison stendhalienne 2025 :</p> <p><u>14 Janvier</u> : Stendhal et Georges Sand, conférence de Christiane Mure-Ravaud avec la participation de Marie Christine Frézal aux Archives Départementales.</p> <p><u>21 Janvier</u> : Jay, peintre et professeur de dessin de Stendhal, conférence de Béatrice Besse à la BEP.</p> <p><u>11 Janvier, 18 janvier, 25 janvier, 1<sup>er</sup> février</u> : « Stendhal pour les nuls », au Musée Stendhal. Interventions ludiques pour tout public.</p> <p><u>11 Février</u> : Assemblée Générale de l'association aux Archives Départementales</p> <p><u>18 Mars</u> : Stendhal et le théâtre, conférence et lectures de Françoise Bertrand, Christiane Mure-Ravaud et Gilbert Dombrowsky, à la BEP.</p> <p><u>1<sup>ère</sup> quinzaine d'Avril</u> : Giono, lecteur de Stendhal, conférence de Christine Rannaud à la BEP.</p> <p><u>1<sup>ère</sup> quinzaine de Mai</u> : L'affaire Berthet, le Rouge et le Noir et Claudel. Sortie à Brangues, avec visites et lectures en partenariat avec Brangues village de littérature.</p> <p><u>A la mi Juin</u> : Spectacle Théâtral. Création avec la Compagnie de l'Elan (Antoine Quirion).</p> <p><u>Août</u> : L'été au Parc (Paul Mistral), Lectures publiques en partenariat avec la BEP.</p> <p><u>Septembre</u> : Accueil du public lors des Journées du Patrimoine à l'appartement natal rue Jean-Jacques Rousseau.</p> <p><u>Octobre</u> : Blum, Barrès et Compagnie, lecteurs de Stendhal, conférence de Françoise Bertrand.</p> <p><u>Novembre</u> : Stendhal, lecteur de Saint Simon, conférence de Patrick Le Bihan.</p> <p><u>Décembre</u> : Séances de « Stendhal pour les nuls » au Musée Stendhal. Interventions ludiques pour tous publics.</p> <p>Soit pour l'ensemble de l'année 2025 une quinzaine de manifestations ainsi qu'une journée à Brangues.</p>	Subvention : 600 €				1 000 €	Subvention : 600 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	avis du comité d'avis
1A	ARTS VISUELS	ASSOCIATION TRACE	<p>Projet de création artistique « Oiseau rare » à l'initiative d'Audrey Vermont, artiste plasticienne et scénographe et enseignante à Grenoble. Projet porté administrativement par TRACE et l'entreprise Véda Sphère Production. Il se fonde sur un partenariat avec le CHU de Grenoble-Alpes et son service culturel. Audrey Vermont est membre du collectif Utopia.</p> <p>« Oiseau rare » est un projet d'installation de sculpture grand format suspendue, imaginé pour des halls d'hôpitaux et des halls de gare. Ce projet implique, différentes étapes qui se déroulent progressivement tout au long de l'année 2025 : la création de l'œuvre (recherche, conception, réalisation), un cycle d'actions artistiques auprès des enfants hospitalisés, espace arc-en-ciel (laboratoire artistique, échange et transmission) ; l'installation de l'œuvre (recherche technique, accrochage, scénographie In situ).</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	MUSIQUES	ATEA AVENIR TOUT EN ART <b>SHUBIAO QUARTET</b>	<p><b>Projet :</b> Shubiao Quartet est né de la rencontre entre Shubiao, héritier de la tradition musicale mongole, et Vincent Tournoud, chanteur formé à la di-phonie dans l'Altaï. Rejoints par le percussionniste Florent Diara et le guitariste-producteur Yoan Richard, ils créent une rencontre entre le répertoire mongol et le 21e siècle européen. Leur musique revisite les morceaux traditionnels des nomades d'Asie centrale, célébrant la nature, la vie pastorale et les épopées historiques. Au sein du quartet, les instruments traditionnels rencontrent les percussions contemporaines ou antiques. Un premier travail de résidence a lieu en octobre 2024 au CIMN pour mettre à plat toutes les idées du spectacle et commencer à intégrer de nouveaux morceaux. Ce travail sera poursuivi en décembre 2024 à L'Ilyade en axant sur la mise en scène. Une dernière résidence portant sur le son aura lieu en janvier 2025 au Ciel : un travail sur l'espace sonore pour dynamiser et équilibrer les sons sur scène, trouver des manières de réaliser efficacement la balance. Le spectacle sera alors abouti pour être joué lors la tournée 2025.</p> <p><b>Artistes :</b> Shubiao : Chant, mörin khuur, tovshuur, Vincent Tournoud : Chant, tsuur, guitare basse, Florent Diara : Percussions, chant, flûte, Yoan Richard : Guitares, bouzouki, MAO</p> <p><b>Dates :</b> 6 et 7 janvier 2025 résidence au Ciel – Grenoble, Juillet 2025 Cabaret Frappé, Festiv'Arts avril 2025 + autres dates au niveau régional.</p>	Subvention: 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	MUSIQUES	ATEA AVENIR TOUT EN ART <b>PLASTIC BOUM BOUM</b>	<p><b>Projets :</b> Des plots de chantier qui bavardent, un gros bidon bleu qui marche, des tuyaux magiques géants, une dangereuse scie passe-partout, des caisses en plastique qui cachent de bruyants trésors... un dialogue d'instruments extra-ordinaires sans parole et sans électricité pour que tout s'assemble en un grand climax collectif techno boum boum. Le concept de lutherie sauvage proposé par Plastic Boum Boum a été imaginé en avril 2022 avec le soutien et l'accompagnement de la Bobine et de l'Espace 600. Ce projet a vu le jour en travaillant avec différents publics : écoles, collèges, MJC, écoles de musique, festivals... Une nouvelle création va se mettre en place début 2025 avec la fabrication de nouveaux instruments avec toujours des matériaux de récupération. Une résidence de création est prévue au sein de l'école Anne Sylvestre.</p> <p><b>Artistes :</b> Stéphane Bordenet et Gaël Bouyer, la cie du Trufu</p> <p><b>Dates :</b> 18 avril cours de l'Alma dans le cadre des 10 jours de la culture, 10 mai Biennale des villes en transition, 17 au 20/09/25 au festival Merci Bonsoir (Grenoble)</p>	Subvention: 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	ARTS VISUELS	ATELIER DU CINÉMA ECXENTRIQUE (LE CINEX)	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> L'association Cinex - atelier du cinéma excentrique propose une autre manière de faire et de partager le cinéma. Cinex s'est construit comme un espace de création, un lieu de réflexion, un atelier de fabrication d'images. Tourné vers le cinéma documentaire et expérimental, mais accueillant aussi des projets hybrides de cinéma du réel, Cinex travaille au développement de projets cinématographiques originaux au coeur de l'agglomération grenobloise, sur le département de l'Isère et également au niveau national pour certains projets spécifiques. En 2025, Cinex poursuit ces actions à travers 3 axes :</p> <p><b>1) Éducation à l'image - Jeunes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2025, les ateliers se poursuivent auprès du Lycée Champollion dans le cadre du dispositif « Cinéma 100 ans de jeunesse ».</li> <li>- Le projet <i>Sport'n'doc</i> mêlant des classes de sections sportives et des élèves d'autres sections.</li> <li>- Poursuite d'ateliers dans le cadre du réseau Passeurs d'images.</li> <li>- Ateliers à l'EPD Le Charmeyran, établissement dédié à la protection de l'enfant en Isère.</li> </ul> <p><b>Médiation à l'image - Adultes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Éclaireuses : Réalisation de Film avec des femmes isolées migrantes et recherche de partenaires pour une diffusion sur un plateau scénique, entre projection et performance théâtrale.</li> <li>- Un portrait hors cadre au Saint Didier : Fin des ateliers avec des personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence Le Saint Didier à Valence avec projection du film en mars.</li> </ul> <p><b>2) Le soutien à la création</b> sous forme de résidences courtes (prêt de matériel, aide à l'écriture et au montage) pour le collectif de réalisateurs de l'association Cinex et pour toute personne souhaitant réaliser un long-métrage (ateliers de réalisation). Le soutien à la création sous forme de résidences de longues durées s'adresse à des personnes en voie de professionnalisation (étudiants cinéma n de cycle, reconversion). En 2025, Cinex souhaite continuer cet accompagnement de résidences longues et renouvelle son appel à projet national pour un accueil en résidence accompagnée d'une bourse de 1000 €. <b>3) Excentrique cinéma.</b> Une nouvelle édition de L'excentrique Cinéma est prévue en décembre prochain. Moyens humains : 1,16 ETP. L'équipe de création :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Djamila Daddi-Addoun, réalisatrice monteuse cadreuse</li> <li>- Clizia Centorrino, réalisatrice photographe chercheuse</li> <li>- Fabien Fischer, réalisateur</li> <li>- Yoann Demoz, réalisateur et enseignant UGA</li> <li>- Arthur Thomas-Pavlovsky, éducateur spécialisé et réalisateur</li> </ul>	- Subvention : 4 000 €				7 500 €	- Subvention : 4 000 €  - Locaux (prévisionnel): 4 620€	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comite d'avis
1A	ARTS VISUELS	AZIMUTS	<p>Créé en 2000, Azimuts est un collectif à la croisée de plusieurs champs artistiques complémentaires : le son, l'image (cinéma et photo) et le spectacle vivant. Azimuts est une association qui est animée par l'envie de faire parler celles et ceux qu'on entend le moins. Et tout particulièrement les jeunes femmes et mamans de quartiers populaires.</p> <p>Azimuts est membre du Grand collectif.</p> <p><b>Projet</b> : création « A la folie », forme de spectacle vivant sur l'espace public sur le thème de la folie. Création qui fait suite à la récolte de paroles d'habitants-es en 2024. Présentation en juin.</p> <p><b>Dates</b> : année 2025</p>	Subvention : 0€				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	MUSIQUES	BLACK SNAIL MUSIC	<p><b>Projet</b> : Black Snail est un quintet Instrumental Jazz / Rock Progressif, mélange de Funk, metal, Hip Hop et musique électronique. Black Snail est né de l'envie d'explorer divers univers musicaux autour d'un trio basse / piano / batterie. Depuis sa création, la formation a évolué en intégrant la guitare et la trompette, enrichissant ainsi sa palette sonore. L'ambition artistique du projet est de rendre accessible la musique Jazz au plus grand nombre, en facilitant l'écoute par des références à la musique populaire, au rock et Hip Hop tout en gardant les dimensions techniques et improvisés du Jazz. En 2025, le groupe souhaite réaliser un clip vidéo/audio en partenariat avec des act.eur.rice.s grenoblois.es, il sera également en résidence de création et résidence scénique à la Source (Fontaine). Réalisation de clip à l'Ampérage. Action culturelle avec La Belle Électrique (en attente de retour).</p> <p><b>Artistes</b> : Jérôme Laurent - Synthé/Piano ; Antoine Jacquet - Trompette ; Samy Gruit - Batterie ; Pierre Fredenucci - Guitare ; Jérôme Delmas - Basse</p> <p><b>Dates</b> : 29 mai 2025 à la Salle Stendhal à Grenoble (programmé par le Jazz Club) ; date en octobre au Minimistan.</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	DANSE	BRUTA CORP	<p><b>Projet</b> : <i>Calor</i>, 2ème pièce chorégraphique pour 3 performeur-euse-s qui investiguent la production de chaleur des corps à travers leur mouvement et leur rencontre. La création est prévue pour novembre 2025.</p> <p><b>Artistes</b> : Ramon Lima (chorégraphe et interprète), Zoé Barnabeu (interprète), Matthieu Chayrigues (interprète).</p> <p><b>Dates et présence sur Grenoble</b> : Résidences de création au TMG en mai 2025 et au Pacifique en septembre 2025 avec une sortie de résidence le 26 septembre. 1Ères représentations à La Maison pour la danse à Luxembourg. Sera programmé dans la saison 2025-2026 au Pacifique.</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants subvention DAC et CVN demandés projet DAC 2025	Montants subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
4	CINÉMA	CENTRE CULTUREL CINÉMATO GRAPHIQUE (LE CINE CLUB)	<p><b>Programme d'activités 2024-2025.</b></p> <p>Le Ciné-Club de Grenoble organise des projections hebdomadaires de films du patrimoine au cinéma Juliet Berto. Plus d'une trentaine de projections sont prévues cette année. Le rythme envisagé pour les projections est hebdomadaire/bihebdomadaire (hors vacances scolaires).</p> <p>Toutes ces projections sont précédées d'une présentation et suivies d'une discussion animée par les bénévoles du ciné-club, ou par nos partenaires permettant un moment d'échange et de partage autour du film. Lors de chaque projection une fiche rassemblant des documents issus de sources diverses autour du film est distribuée à chaque spectateur, toujours dans cette volonté d'éducation à l'image. Ces fiches sont aussi disponibles en ligne sur le site internet du Ciné-Club. Un programme est diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires chaque trimestre, en mode papier et disponible en ligne. La diffusion se fait aussi via les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, X (ex-tweeter)</p> <p>Moyens humains : 12 adhérents bénévoles</p> <p>Partenaires : associations du Pôle cinéma, Cinémathèque</p>	- Subvention : 2 000 €				5 000 €	- Subvention : 2 000 €  - Locaux (prévisonnel): 3 391 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire (CVN) déjà accordée pour 2025	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
2B	THÉÂTRE	CENTRE DE CRÉATION DE RECHERCHE ET DES CULTURES (CREARC)	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Le CREARC est une association qui développe les échanges culturels entre les jeunes européen-nes ; considérant la pratique théâtrale comme un outil pour favoriser l'accueil, l'expression, l'inclusion et l'ouverture sur le monde des adolescent-es et jeunes adultes (12-30 ans). Il bénéficie de la mise à disposition du Petit Théâtre (65 places), d'une équipe de salarié-es (4,5 ETP), d'une trentaine de bénévoles et d'adhérent-es (plus de 250 dont 156 grenoblois-es) pour développer les trois pans de son activité présentés ci-dessous.</p> <p><b>Soutien à la jeune création et accompagnement des compagnies :</b> L'accompagnement des compagnies et structures du territoire peut prendre plusieurs formes : prêt de matériel, soutien administratif, regard artistique, communication, mise en réseaux et/ou mise à disposition du Petit Théâtre (pour accompagner la création et la présenter un travail aux publics et programmateur-rices) selon les modalités suivantes : d'octobre à mai, disponibilité des espaces 3 jours par semaine et créneaux de 2 heures les 4 autres jours. Suivant la nature de l'accueil, une participation peut être demandée (plafonnée à 100 € par jour) pour contribuer aux frais de communication, d'entretien du lieu et de gestion administrative. Les billetteries éventuelles sont gérées (et la recette perçue) par la cie. Jusqu'à ce jour, la prise en charge d'un-e technicien-ne est à la charge de la structure accueillie et le CREARC a demandé une augmentation de l'accompagnement pour permettre la prise en charge mutualisée de cette compétence.</p> <p><b>Médiation et accompagnement des pratiques artistiques :</b> En 2025, volonté de maintenir l'accessibilité des projets autant par la tarification solidaire (tarifs réduits pour étudiant-es, demandeurs d'emplois et dégressifs selon le quotient familial) que par les collaborations développées avec de nombreux partenaires (dont certains permettent la gratuité des ateliers gratuits) comme des associations AMAL, l'Arche, l'APF, l'ARIST, France Dépression, des structures médico-sociales (IME, SESSAD, hôpital de jour, clinique) de l'agglomération ou encore le SPIP, le CCAS, des établissements scolaires, des opérateurs culturels (entre autres le CRR, le TMG, l'Espace 600, les musées, la Cinématèque et plusieurs compagnies artistiques).</p> <p><b>37èmes Rencontres du Jeune Théâtre Européen</b> 9 jours à Grenoble réunissant 150 jeunes européen-nes : - des spectacles de compagnies membres du Réseau Jeune Théâtre Européen présenteront (dans les salles partenaires ou dans le centre ville) et des café-débats (dans les locaux de l'association Amal) gratuit et ouvert à tous-tes - des ateliers internationaux à destination de jeunes comédien-nes (différentes esthétiques et à partir desquels sera créé le spectacle de clôture)</p>	<p>- Subvention : 30 000 €</p> <p>- Locaux : 31 439 € + 5 062 € gratuité des fluides</p> <p>- Mise à disposition de matériel de pavoisement : 267,07 € 31,75 €</p>				50 000 €	<p>- Subvention : 30 000 €</p> <p>- Locaux (prévisionnel): 31 439 € + 5 062 € gratuité des fluides</p>	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	DANSE	CHORESCENCE	<p><b>Projet :</b> <i>Voyage depuis là</i> est une pièce sonore qui mêle sons et poésie initié depuis 2022. Elle repose sur un dispositif de concert immersif et interactif et propose un format tout public et un format jeune et très jeune public.</p> <p><b>Artistes :</b> Jérémy DAMIAN, Géraldine THIERSAULT, Alain LAFUENTE.</p> <p><b>Dates à Grenoble :</b> résidence et jeu à la Salle Noire du 31/03 au 04/04 (au moins 2 ouvertures publiques. Atlier autour du mouvement et du son + 1 représentation à la MJC Allobroges.</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	DANSE	CIE CONFIDENCES	<p>Projet : Création du format festif La boum des Idoles : théâtre et danse participatifs en partenariat avec la compagnie P'tits sourires.</p> <p>Artistes : Julie Caillet, chorégraphe, Nicolas Diguët – Danseur, Bruno Maréchal – Danseur, Sandra Boch- comédienne et Pauline Jabaud – metteuse en scène</p> <p>Dates à Grenoble : ateliers de création avec les enfants de l'école Jean Racine de Grenoble (60h), accompagné par l'Espace 600 du 17 décembre 2024 au 6 mai 2025.</p> <p>Création le 15 et 16 mai à l'école Jean Racine</p> <p><b>Avis défavorable :</b> projet déjà soutenu en 2023 et 2024</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	ART EN ESPACE PUBLIC	CIE DÉSORDRES IMAGINAIRE	<p><b>Festival du numéro de clowns #11.</b></p> <p>Le Festival « Numéro de Clown » rassemble depuis 2014 une vingtaine de clown-es venu-es de Grenoble, de toute la France, d'Europe et au-delà et propose au public de l'agglomération grenobloise 3 soirées dédiées à l'esthétique du clown. Il est organisé au Parc des Champs Élysées (Bachelard) en coproduction avec le Prunier Sauvage. Initialement organisé par la Compagnie Le Bateau de Papier, il est repris cette année par la compagnie du Désordre imaginaire.</p> <p><b>Programme du 21 au 24 Mai 2025 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 journée de spectacle jeune public dédiée aux écoles et structures culturelles du quartier Mistral le mercredi. Avec proposition d'atelier clown enfants en marge du festival. Spectacle programmé : <i>L'Ours et la Lune</i> de la Compagnie Qui ?</li> <li>- 1 soirée dédiée à la pratique du clown amateur sur Grenoble qui réunira les comédiennes de différents ateliers de pratique de Grenoble qui souhaitent se frotter au public pour la 1ère fois ( Le Bateau de papier, Désordre Imaginaire, L'École des gens, L'Écoutille, École Porte Saint Laurent...) - soirée à prix libre.</li> <li>- 3 soirées de numéros de clowns tout public : une vingtaine de clowns professionnels venus de toute la France et d'Europe pour célébrer l'art clownesque et en montrer la diversité au public.</li> <li>- 1 table ronde ouverte au public du quartier et co-organisée avec Le réseau de la Grande Famille des Clowns sur le thème du clown hors de la scène. Clowns hospitaliers, clowns analystes, clowns sans frontières, clown activistes... Qui est le clown aujourd'hui? Quel est son impacte social et sociétal?</li> <li>- 1 stage de clown vers les amateurs / en partenariat avec la MDH Anatole France. 2 jours de découverte et de pratique avec Blandine Thevenon Nicoli.</li> <li>- Création d'un village festif de stands pour l'accueil du public et l'entracte des 3 soirées de numéros ( stand informatifs sur les associations clownesques qui œuvrent dans le soin et l'humanitaire, stand de merchandising, stand rigolo " vente aux enchères de clowns"...</li> </ul>	Subvention : 1 500 €				3 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention : 1 500 €</li> <li>- CVN matériel de pavoisement 475,44 € (grilles d'exposition du 21 au 26/5/2025)</li> </ul>	F

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025



Publié le

ID : 038-213801855-20250519-D20250519\_48-DE

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	DANSE	CIE TANCARVILLE	<p><b>Projet :</b> <i>L'histoire rêvée de Caramel</i>, duo musique, danse et théâtre à partir de 3 ans autour du violoncelle en tant qu'objet créateur d'histoires. Création prévue en 2026.</p> <p><b>Artistes :</b> Création et interprétation : Constance Delorme et Magali Benvenuti</p> <p><b>Dates :</b> 4 temps de résidence de janvier à décembre 2025 dont 2 sollicités à Grenoble : Le Prunier Sauvage et Ouverture Exceptionnelle. Diffusion des spectacles au répertoire : <i>Cheminotes</i> (13 dates dont 1 à l'Art Tendre le 01/02/2025 + 1 semaine de création lumière au Théâtre de Poche – TMG Grenoble), <i>Lune et Autre</i> (40 dates dont 4 au Théâtre de Poche – TMG de Grenoble).</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 e	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1C	ARTS VISUELS	COLLECTIF COIN	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Depuis 2006, le collectif Coin a réalisé une dizaine de spectacles différents, joués dans plus de 16 pays, devant des milliers de spectateur-rices. Collectif Coin attache aussi une importance particulière à son ancrage dans le paysage culturel local. Ses créations sont régulièrement présentées et jouées à Grenoble (Belle Électrique, inauguration Parc Flaubert, La Casemate, le Cab, le Magasin, le Grand Rassemblement CCN2, Vœux du Maire, MC2, etc). Depuis 2016, la compagnie assure la gestion de la Salle du Fond : un plateau de 80 m<sup>2</sup> au cœur de La Bifurk. À la fois lieu de stockage, de maintenance des œuvres de Maxime Houot, et lieu de conception et de fabrication. Cet outil est mis à disposition d'autres artistes. Les projets 2025 s'inscrivent dans la suite de l'année 2024.</p> <p>- Le projet MIN « Pléonexie » :</p> <p>Ce projet émane d'une volonté de collaboration avec l'Hexagone de Meylan. L'idée est donc de créer une forme spectaculaire et monumentale dans un lieu emblématique grenoblois à savoir le MIN (Marché d'Intérêt National) qui sera présentée dans le cadre de la biennale Experimenta 2025. Il s'agit d'une création in situ dans le hall du MIN mais dont l'enjeu est d'être conçu de manière à pouvoir être proposée dans d'autres lieux et contextes. C'est un projet d'envergure et un nouveau défi pour la compagnie, qui a nécessité plusieurs temps de résidence et de prototypage en 2024 en vue de sa présentation en février 2025.</p> <p>- Performance dansée autour du dispositif « Ataraxie » :</p> <p>Maxime Houot a souhaité suite à la rencontre avec le chorégraphe Andréa Bouothmane pouvoir créer une version augmentée par le corps et le mouvement du dispositif Ataraxie. Un premier temps de résidence a eu lieu à la Correspondance en avril 2024 en coproduction avec l'Hexagone de Meylan avec un premier rendu public. L'année 2025 aura donc pour but de travailler sur ce spectacle pour de premières représentations sur la fin d'année ou le début de la prochaine. Des contacts sont déjà établis avec plusieurs lieux et notamment à Grenoble.</p> <p>- 6 projets de la compagnie seront en diffusion en 2025 (50 à 100 jours de représentations) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Et Si (spectacle danse et lumière)</li> <li>- Ataraxie (installation laser et son)</li> <li>- Ma (spectacle lumière)</li> <li>- Abstract (installation cinématique)</li> <li>- Globoscope (installation lumière)</li> <li>- Pléonexie</li> </ul> <p>Maxime Houot : Artiste / Metteur en Scène / Interprète  Martin Paris : Ingénieur Mécanique  Nicolas Picot : Bureau d'études  Partenaires : La Bifurk, MC2, la Belle électrique, ARCAN, Hexagone de Meylan.</p>	Subvention : 10 000 €				10 000 €	Subvention : 10 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	ARTS EN ESPACE PUBLIC	COLLECTIF CUEILLEURS D'IVRESSE	<p><b>Projet :</b> <i>Cabanemble</i>, création pour la rue qui s'incarne autour d'un échafaudage qui devient au fil de l'histoire une cabane magique où se croisent des créatures hybrides entre réelles et imaginaires.</p> <p><b>Artistes :</b> . Maessane Hemada (comédienne), Raphaëlle Chatin (comédienne et mise en scène), Antoine Berezai (texte et comédien).</p> <p><b>Dates et présence à Grenoble :</b> programmé à Festiv'arts et au carnaval Mistral en avril (ateliers participatifs organisés en amont avec la MDH) ainsi qu'à la fête du Grand Collectif le 28 juin.</p>	inéligible		AAP PAE 1282,50€		1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	THÉÂTRE	COLLECTIF DES FIERES DÉSINVOLTES	<p><b>Né en juillet 2016 de l'initiative de trois artistes grenobloises, le Collectif des Fiers Désinvoltés célèbre bientôt ses 10 ans et choisit d'accueillir une nouvelle génération d'artistes émergent-es.</b></p> <p>Première demande d'accompagnement pour la diffusion du spectacle « Cabales », polar musical. Le projet est porté par une équipe d'artistes où chacun-e apporte sa sensibilité artistique pour construire un projet collectif mêlant texte, musique et performance scénique.</p> <p><b>Avis défavorable : Demande non prioritaire du fait d'un intérêt communal encore limité.</b></p>	inéligible				1 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis		
3	PLURI DISCIPLINAIRE	COLLECTIF DES USAGERS DE LA BIFURK (CUB)	<p><b>11<sup>e</sup> édition des Bifurkations – octobre 2025</b></p> <p>« Les Bifurkations » est une expérimentation collective et multidisciplinaire portée par le CUB. Ce projet se décline en deux actions combinées : 1/Un travail de co-construction, annuel, rassemblant membres du CUB, partenaires et public pour définir les thématiques et actions proposées ; 2/Un temps fort événementiel qui se déroule à l'automne et croise les trois entrées thématiques propres à la Bifurk : les Arts, les Sports et l'«Éco» (écologie, économie, écocitoyenneté). La branche thématique «Arts» vise à interroger des démarches DIY ou autour du «Faire soi-même» dans le champ artistique. Elle s'interroge sur les parcours spécifiques, les modalités d'interaction avec les publics et plus largement tout ce qui gravite autour du détournement des supports utilisés traditionnellement dans les champs artistiques.</p> <p>Porteurs du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Versant « Arts » : Le Ciel, le 102, Retour de Scène, Mix'Arts, MC2, CCN2, Pacific – CDC, Collectif, Résonance, Sereines, Hadra</li> <li>- Versant « Sports » : Collectif Alley Cat – Grenoble, AGP – Grenoble Parcours, Grenoble, Handisports, Cannibal Marmot, Office Municipal des Sports</li> <li>- Versant « Éco » : MDH Capuche, Machinerie 38, EVS – Moulin aux Idées, Low Tech Lab, Bon Sang, Grand Ateliers – Villefontaine, Episol, Accorderie, Bar Radis – Cultivons, Conscience – Impact</li> </ul> <p>Objectifs : encourager le croisement des pratiques (sportives / artistiques / d'éducation populaire) pour viser un croisement des publics en proposant un temps fort événementiel. Encourager la participation des habitant-es et les acteurs locaux dans la manière de penser et de construire un événement se déroulant dans leur lieu de vie et/ou de travail.</p> <p><i>Avis défavorable : dossier peu lisible, incompréhension sur les axes développés. Beaucoup de croisements envisagés, propositions « fleuve ». Quelles propositions artistiques ?</i></p>	- Subvention : 0 €	- Locaux : 127 308 € (DDST)	- Gratuité des fluides : 1 423 € (DDST)		3 000 €	- Subvention : 0 €	- Locaux (prévisionnel) : 127 308 € (DDST)	- Gratuité des fluides (prévisionnel) : 1 423 € (DDST)	D

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025



Publié le

ID : 038-213801855-20250519-D20250519\_48-DE

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	ARTS EN ESPACE PUBLIC	COLLECTIF LES BLEUES LUISANTES	<p><b>Projet :</b> <i>Cher Univers, j'ai quelque chose à te dire</i>, nouvelle création du collectif pour l'espace public. 3 comédiennes mettent en scène l'ouverture de courriers perdus dans les boîtes aux lettres. Le projet a été sélectionné par l'accompagnement en résidence artistique régional – Le Nid de Poule (69), le PlatO (26) et la ferme de la CoPLER (42). La Première est prévue pour 2026.</p> <p><b>Artistes :</b> Agathe Barat, Noémie Desestret, Alexane Mouton (comédie, écriture, mise en scène).</p> <p><b>Dates et présences à Grenoble :</b> Plusieurs temps de résidence dans la région Rhône-Alpes, notamment au Prunier Sauvage et au Grand Collectif. Présentation d'une étape de création le 30 janvier à l'ouverture trimestrielle du Grand Collectif.</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	THÉÂTRE	COLLECTIF TERRON	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Le Collectif Terron tisse des projets de création et de territoire pluri et interdisciplinaires qui se nourrissent et se croisent ; avec la volonté de favoriser les rencontres et les partages avec les habitants de ces territoires. La compagnie s'attache à proposer des expériences sensibles autour de la matière, que ce soit par la pratique (ateliers, EAC, chantiers participatifs, créations collectives), en faisant découvrir ses créations ou en créant des temps de rencontre (y compris dans l'espace public et la nature). La compagnie est membre fondateur du Grand Collectif et investie dans différents réseaux professionnels. En 2025, elle termine sa résidence de territoire dans le Trièves et continue à développer sa présence à Grenoble à travers différents projets :</p> <p><b>Création et diffusion :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Pierre qui roule</i> : nouvelles réflexions et résidences pour la création de ce solo, inspirée du mythe de Sisyphe à partir de 10 ou 12 ans ;</li> <li>- <i>Mycélium</i> : travail sur le théâtre des sens puis résidence au Pot au noir pour une nouvelle création du spectacle par les comédien-nes de la compagnie. Représentation à Grenoble en septembre (festival « Merci, bonsoir »).</li> </ul> <p>La diffusion des précédents spectacles (<i>Papier, Mycélium, Peau de papier, Tier-ra Efimera, Le Roi des sables, Bestiaire végétal</i>) continue dans des lieux dédiés, des festivals et hors les mur ; dans l'agglomération grenobloise, en Isère et ailleurs en France ou en Europe.</p> <p><b>Action culturelle - Résidences et actions sur le territoire grenoblois :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le quartier de l'Abbaye à Grenoble : parcours d'expression libre (en partenariat avec la MDH et le planning familial) ; ateliers céramique et création d'une œuvre collective par un groupe de femmes place Charpin (en partenariat avec le Grand Collectif) ;</li> <li>- Avec des écoles maternelles, interventions autour du papier (à l'école Buffon, dans une crèche grenobloise) ou de la terre (à l'école Anne Sylvestre dans le cadre de l'appel à projet « Places aux enfants ») ;</li> <li>- La compagnie est également présente en résidence de territoire dans le Trièves et au-delà (notamment via une Convention Territoire Éducation Artistique et Culturelle en partenariat avec, entre autres, le PNR du Vercors et la communauté de communes Royans-Vercors)</li> </ul>	Subvention : 4 000 €			Subvention : 6 000 € AAP Place aux enfants (CM 19 05 2025)	7 500 €	Subvention : 4 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1B	THÉÂTRE	COMME UNE ETINCELLE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Ancrée sur le territoire grenoblois et rayonnant à l'échelle nationale, la compagnie (née de l'association Cinémagie) est issue de la rencontre entre des artistes du spectacle vivant et des arts visuels désireux d'enrichir et d'entremêler leurs pratiques artistiques. Depuis 2012, elle crée, développe et met en œuvre tout type d'interventions pédagogiques et artistiques à destination des enfants, des adolescent-es, ainsi que des personnes en situation de fragilité sociale. Enrichie de ses expériences pédagogiques et artistiques auprès d'un large public, l'association crée et diffuse des spectacles vivants, d'arts visuels et pluridisciplinaires.</p> <p><b>Création et diffusion</b> Les deux créations de la compagnie continuent d'être diffusées cette année - <i>Comment attraper une étoile ?</i> 24 dates prévues en Isère et dans 5 autres départements jusqu'en août 2025 - <i>Le cirque des étoiles</i> : tournée au Canada (12 dates en mars et avril), dans la région et en France (7 dates entre janvier et mai 2025).</p> <p><b>Action culturelle et présence sur le territoire</b> La compagnie poursuit les actions menées, sous forme d'ateliers, de stages ou de rencontres en partenariat avec des structures accueillant la diffusion de ses spectacles. Elle intervient en particulier à l'UGA (projet de reprise de <i>ClarOscurio</i>, création avec les étudiants du SUAPS), à Solexine et dans des établissements scolaires (en partenariat avec la Maison de l'image et le Département).</p>	Subvention : 1 500 €				4 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	THÉÂTRE	COMPAGNIE À CORPS DISSIDENTS	<p><b>Programme d'activités 2025.</b></p> <p>Depuis sa création, la compagnie À Corps Dissidents va à la rencontre des publics qui ne s'assoient pas forcément sur les fauteuils des salles de spectacle. Sous la direction de Fanny Fait, metteuse en scène et comédienne, elle soutient l'idée que l'accès à l'art est un facteur d'épanouissement et un chemin vers l'auto-détermination. Son approche artistique tend à donner à chaque individu la possibilité de valoriser sa différence tout en garantissant le respect et le droit à l'expression. Engagée auprès des jeunes artistes et de la communauté LGBTQ+, la compagnie a aussi repris depuis 2023 une partie des activités et des missions que gérait le Midi/Minuit.</p> <p>La ligne artistique de la cie s'est affirmée au travers des créations <i>Ça reste en famille</i> et <i>Les gens normaux n'existent pas</i>, questionnant la cellule familiale. La demande de subvention pour 2025 concerne la création <i>Livère</i>, accompagnée d'un projet de médiation.</p> <p><b>Création et diffusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Livère</i> spectacle jeune public (à partir de 9 ans) mis en scène par Fanny Fait, interprété par Barbara Neyret et Antoine Bezerai ;</li> <li>- Prochaines résidences de création à Grenoble dans le cadre d'Ouvertures exceptionnelles (porté par la cie Scalène) et en mai-juin à Romans.</li> </ul> <p><b>Action culturelle</b></p> <p>La compagnie continue à développer ses partenariats sur le territoire grenoblois, notamment à travers les ateliers tout public (auprès d'adolescent-es et d'adultes) ou avec des personnes porteuses de handicaps mentaux et psychologiques. Ces ateliers sont envisagés comme des espaces de rencontres et de débats, leurs tarifs sont libres ou gratuits. Pour 2025, sont prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de l'accompagnement de la troupe amateur les Indécis.es et de l'accompagnement à la professionnalisation de la troupe de l'ARIST</li> <li>- Continuité des projets Drag du Midi/Minuit avec la reprise du spectacle Greas'mas à la Salle noire et la mise en place de stages Drag King à la Capsule.</li> <li>- Poursuite des « ateliers théâtre tout terrain » avec des personnes autistes au Gem-Atypique à Grenoble et du partenariat avec l'APF au Chevallon à Voreppe.</li> <li>- Développement d'ateliers théâtre au CMP de Crolles</li> <li>- Projets avec l'école primaire Chartreuse de Crolles et l'EREA de Claix</li> <li>- En partenariat avec les bibliothèques de Grenoble et du Grésivaudan, inscription de <i>Livère</i> dans les parcours EAC collège (en cours).</li> </ul>	- Subvention : 1 500 €				3 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE is du	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	THÉÂTRE	COMPAGNIE CENT DÉTOURS	<p><b>Née en avril 2024, la compagnie Cent Détours est une compagnie d'improvisation théâtrale professionnelle. Dans des vies antérieures, ses membres ont fait de la recherche, du droit, du commerce, de la communication. Dans leur vie d'artiste, ils mêlent leurs histoires pour porter un regard singulier sur le monde et développer un improvisation consciente de son propos. Par la fiction improvisée, ils cherchent à susciter une connexion forte avec le public et à créer du lien entre les personnes.</b></p> <p><b>Projet :</b> Création du spectacle « Ce que l'on garde » et développement d'actions de médiation culturelle autour de la question de la transmission en utilisant l'improvisation comme facilitateur.</p> <p><b>Comédien-nes :</b> Aurore Desgranges, Emilia Dupard, Ludovic Lecordier, Mathieu Perriaux. Vaïk-lan Langloÿs (son-lumières).</p> <p><b>Dates :</b> - 1 représentation à l'Ecoutille le 16 février ; - 3 représentations à l'Atelier du 8 les 23 février, 10 et 11 mai 2025 ; - 1 représentation au Minimistan le 13 mars 2025 ; - 3 représentations au Petit Théâtre Créarc les 14, 15 et 16 mars 2025.</p> <p>Le projet est également accueilli en résidences de création à la Baj'Art et à l'Ecole des Gens à Grenoble.</p>						1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	THÉÂTRE	COMPAGNIE COMME UN POISSON	<p><b>Compagnie créée en 2023 en Isère par 2 artistes professionnelles pour développer des projets sur les discriminations en général et en particulier sur le sexisme, l'homophobie et la transphobie.</b></p> <p><b>Projet :</b> suite de création et diffusion du spectacle « Tante Louise ou la vie secrète d'une vieille fille », première création de la compagnie. Il s'agit du récit de la vie et des secrets de cette défunte restée vieille fille, entre auto fiction et théâtre documentaire. Création d'un action de médiation culturelle en lien avec le spectacle.</p> <p><b>Artistes :</b> Lorie Second comédienne et metteure en scène depuis 2005, Eva Guland metteure en scène.</p> <p><b>Date :</b> 1 représentation à la bibliothèque Abbaye-les-bains (Nuits de la Lecture) le 24 janvier 2025.</p> <p><b>Avis défavorable :</b> <b>Projet non prioritaire, ayant déjà bénéficié d'une aide à la création en 2024, la présence de la cie sur le territoire reste à développer.</b></p>	Subvention : 1 500 €					1 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	avis du comité d'avis
1B	THÉÂTRE	COMPAGNIE DES MANGEURS D'ÉTOILES	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> La compagnie des Mangeurs d'étoiles est implantée à Grenoble et défend une création génératrice de lien social. Le théâtre qu'elle fabrique s'oriente au gré des rencontres artistiques vers des formes transversales, laissant aujourd'hui une large place à la musique et à la vidéo. La volonté de développer une relation privilégiée avec les publics l'a régulièrement amenée à jouer dans des dispositifs décentralisés, créer dans l'espace public ou imaginer des formes hybrides en circulation entre le dehors et le dedans des salles de spectacle. Toujours en quête d'ancrages poétiques au monde réel, cette relation avec les publics peut aussi se traduire par un travail de réalisation documentaire, faisant de la vidéo une fenêtre sur le réel dans des dispositifs scénographiques qui rappellent le ciné-concert.</p> <p><b>Création et diffusion :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Mobile homes</i> : poursuite de la création (prévue pour 2026) de ce spectacle-enquête tout public (à partir de 8 ans) et tout terrain, qui sera principalement destiné à l'espace public. Mêlant théâtre, théâtre d'objet filmé en direct, vidéo et musique, la création joue des frontières entre le réel et la fiction. À travers la rencontre entre une conductrice de poids-lourd et un enfant de 8 ans, elle s'adresse à la jeunesse avec le parti pris du pouvoir qu'elle a de prendre position et penser le monde d'aujourd'hui ou de demain. Résidences de création à l'Amphithéâtre de Pont-de-Claix et au Point Fixe à Cannes, projet de coproduction Saint-Martin-d'Hères en Scène, Espace Paul Jargot. 2 restitutions d'étape de travail prévue aux Célestins à Lyon et au TNP à Villeurbanne en juin.</li> <li>- <i>Cavale + Walking the cow</i> : reprise de la tournée du spectacle de théâtre-ciné-concert créé en 2023 (réflexion sur la vitesse au rythme de la marche d'une vache sur une route) 3 représentations à l'Heure bleue en janvier et à Bresson en avril puis au festival d'Aurillac en août. Échanges en cours pour des diffusions pendant la saison 2025/2026.</li> </ul> <p><b>Éducation artistique et culturelle :</b></p> <p>Cette année, un projet d'éducation artistique et culturelle est prévu en partenariat avec l'Amphi à Pont-de-Claix. Et des projets sont en cours avec les festivals le Tympan dans l'oeil et Le Monde au coin de la rue.</p>	Subvention : 3 500 €				7 000 €	Subvention : 3 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Subvention DAC et CVN projet 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Comité d'avis
1B	MUSIQUES	COMPAGNIE DOUX VACARME	<p><b>Programme d'activités 2025.</b></p> <p>La Compagnie Doux Vacarme signe son identité artistique par des créations collaboratives et pluridisciplinaires qui allient musiques actuelles, arts numériques (mapping, interaction et création vidéo en volumétrie) théâtre et documentaires, mais également en développant de nombreuses actions pédagogiques.</p> <p>Projet de <b>création 2025</b> : <i>Les chansons qui en chantent</i>, duo acoustique guitare piano voix avec Nordine Houchat sur des thèmes qui font « du bien », festifs, et en interaction direct avec le public qui va créer sa propre chanson en live. Projet facilement transportable, avec très peu de technique, un rapport de grande proximité avec le public, pourra être présenté chez les habitants. L'idée du projet est à la fois de jouer des compositions de Chloé Birds et Nordine Houchat et de créer une chanson en live avec le public.</p> <p><u>Calendrier prévisionnel :</u></p> <p>Premier semestre 2025 : Création des chansons du duo acoustique de Chloé Birds et Nordine Houchat, dans les locaux de Loun'art, mis à disposition pour 3 semaines de résidence de la Cie Doux vacarme.</p> <p><u>Diffusion</u> : Juin 2025 : Date du spectacle « J'ai rien demandé moi ! » - Bibliothèque Municipale du Jardin de Ville – Grenoble.</p> <p><b>Actions culturelles liées à la création :</b></p> <p><u>De novembre 2024 à avril 2025</u> : ateliers d'écriture de chansons avec les élèves de 3ème du collège Aimé Césaire à Grenoble ; 27 Mars 2025 : concert de restitution des élèves du collège Aimé Césaire au Prunier Sauvage Grenoble + quelques chansons du spectacle « La Claque » chantées et accompagnées par les élèves.</p> <p><u>De décembre 2024 à juin 2025</u> : ateliers d'écriture de chansons avec les élèves de l'école de musique et les habitants de St-Laurent du Pont.</p> <p><u>En juin et novembre 2025</u> : 4 dates de concerts de restitution de l'école de musique de St-Laurent du Pont + quelques chansons du spectacle « La Claque » chantées et accompagnées par les élèves.</p> <p><u>Novembre 2024</u> : Ateliers centre social jeunesse, La Source Fontaine.</p> <p><u>Été 2025</u> : Ateliers d'écriture avec le centre social de St-Marcellin + concert de restitution des chansons + sortie de création du duo acoustique « Les chansons qui en chantent ».</p>	Subvention : 1 500 €				4 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	THÉÂTRE	COMPAGNIE DU JOUR	<p><b>La Compagnie du Jour est une équipe de trois artistes : le metteur en scène Karim Troussi, le comédien Henri Thomas et l'auteure dramaturge Émilie Malosse. Fortement intéressée par le dialogue entre les cultures, la compagnie s'est spécialisée dans la conception et la réalisation de projets artistiques internationaux en partenariat avec des artistes et structures étrangères. Pour toucher tous les publics, notamment les détenu-es, les chômeurs, les résident-es d'EHPAD, etc., elle s'appuie sur ses outils artistiques et tente, à chacune de ses créations, de s'implanter sur un territoire en tissant création artistique et actions culturelles autour d'une thématique forte.</b></p> <p><b>Projet :</b> Création de « Que le monde est petit ! », forme légère de théâtre, danse et musique autour de la question de la « place » de la femme au sens le plus physique du terme.</p> <p><b>Artistes :</b> Karime Troussi (metteur en scène), Emilie Malosse (écriture et jeu), Sophie Muller (danse), Jérôme Vion (création sonore).</p> <p><b>Dates :</b> 1 restitution de « Que le monde est petit ! » à l'Ehpad Bois d'Arta la semaine du 7 avril, à l'issue de 4 semaines de résidence de création incluant des répétitions publiques.</p> <p>Le projet fait par ailleurs partie de la programmation des 10 jours de la Culture, organisés par la Métropole en avril 2025, et a obtenu un accord de principe pour une programmation au festival Ouverture exceptionnelle en octobre 2025.</p>	- Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	THÉÂTRE	COMPAGNIE DU SAVON NOIR	<p><b>Programme d'activités 2025 :</b> La compagnie du Savon Noir crée des spectacles et des projets artistiques qui abordent des problématiques sociales et sociétales, avec la volonté de soutenir la parole de personnes que l'on entend peu dans l'espace public. Ses propositions naissent du croisement d'éléments issus de la recherche (sociologie, santé, handicap), de témoignages et de matériaux artistiques (théâtre, musique, marionnette, expositions, installations, poésie, théâtre forum). L'équipe est composée de Delphine Dubois Fabing, autrice et metteuse en scène, Catherine Loehr, chargée de projet, comédienne et médiatrice culturelle, Lucile Pardo, chargée de production, diffusion et communication et d'Audrey Jegousse comédienne, auxquelles s'ajoutent régulièrement de nombreux artistes.</p> <p>En 2025, la compagnie continue à s'investir dans le champ de la prévention des violences et risques liés à la sexualité ; en particulier avec des personnes en situation de handicap, de malades psychiques et des adolescent-es. Le développement de son projet sur la vie intime affective et sexuelle se décline en 2 pans :</p> <p>1. Ateliers de l'amour : poursuite d'un programme (co-dirigé avec les participant-es) innovant par la diversité et la complémentarité de ce qu'il propose : pair-aidance (partage entre pairs), expérimentation de situation à travers le théâtre et outils d'éducation à la santé publique.</p> <p>2. « Essaimage », expérimentation d'un nouveau programme à destination des jeunes, co-conçu avec des structures éducatives, qui abordera plusieurs thèmes entre 2025 et 2027 : le corps, les contraceptions, les IST / suivis médicaux, les relations, le consentement et les droits.</p> <p>La compagnie poursuivra également la diffusion (accompagnée de rencontres, d'ateliers et/ou de formations) des deux créations suivantes :</p> <p>- À l'horizon, la mer : spectacle qui interroge comment prendre soin, être un parent, se (re)construire malgré la violence, etc.</p> <p>- Aaaah l'amour ! 3ème épisode des conférences théâtralisées sur l'amour et la sexualité : jeux et saynètes, apprentissage par le rire, l'étonnement et le dialogue avec le public (célibataires, couples, valides ou en situation de handicap).</p>	Subvention : 5 000 €				7 500 €	- Subvention : 5 000 €  - Locaux (prévisionnel) : 1 575 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	DANSE	COMPAGNIE ETRÉINTES	<p><b>Projet :</b> <i>Irma</i>, nouveau solo théâtre et musique abordant les mémoires en tant que terreau et racines des histoires personnelles et collectives. L'artiste s'appuiera sur des ateliers d'écriture pour nourrir la création.</p> <p><b>Artistes :</b> Noëlle Thyss (voix et théâtre)</p> <p><b>Dates et présence à Grenoble :</b> ateliers de médiation à l'Espace 600, résidence en avril au CREARC, une représentation au Musée archéologique de Grenoble en mai 2025 à l'occasion des journées du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, plusieurs représentations en octobre au CREARC.</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	THÉÂTRE	COMPAGNIE IN(C)LASSABLE	<p><b>La compagnie in(c)lassable est née d'une envie fondamentale de jouer, dans le sens premier du terme. Sans s'encombrer d'une scénographie chargée ni de moyens techniques démesurés, la première création « L'Ourse » voit le jour sous la forme d'un conte théâtralisé écrit au plateau par les trois artistes fondatrices.</b></p> <p><b>Projet :</b> Création du spectacle « L'Ourse », conte tout public et tout terrain. Ancêtre du conte de Peau d'Âne dans lequel trois comédiennes tentent d'aller au bout l'histoire de Pretiosa. Burlesque, féministe et avec beaucoup d'humour, les comédiennes vont questionner notre rapport à la transmission des récits et leurs impacts sur les normes et sur nos valeurs. Avec Margaux Maignan, Noémie Sarcey, Clémentine Coquio-Lebresne.</p> <p><b>Date :</b> 1 représentation de « L'Ourse » au Grand Collectif le 17 avril dans le cadre de l'accompagnement de lancement aux compagnies émergentes par le Grand Collectif.</p> <p><b>Avis défavorable :</b> la présence sur le territoire reste à développer pour confirmer l'intérêt communal du projet.</p>					1 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	Comité d'avis
1B	DANSE	COMPAGNIE KAY	<p><b>Programme d'activités 2025.</b></p> <p><b>Création</b>  <i>Puzzle</i> - création 2025 en théâtre pour les tous-petits à partir de 1 an (artistes : Bruno Maréchal, Nicolas Diguët et Ximena Figueroa, danseur-euse-s et chorégraphes ayant collaboré notamment avec JC Gallotta) : fin du travail de création et diffusion dont à Grenoble, 1 semaine de reprise au TMG en mars. Premières en janvier 2025 au Déclit à Claix.</p> <p><b>Diffusion</b>  Tournée de 63 représentations à ce jour en 2025 :  - <i>Puzzle</i> : tournée de 43 représentations à ce jour en 2025 (34 confirmées, 8 en option et 1 maquette) dont à Grenoble : 11 du 4 au 7 juin à l'Espace 600.  - <i>Un pas plus loin</i> - création 2023 pour lieux non dédiés (0-3 ans) : tournée de 20 représentations à ce jour en 2025 (11 confirmées, 9 en option) dont à Grenoble : le 30 janvier : Relais Petite Enfance (RPE) Chorier-Berriat en lien avec la Belle Électrique et le 20 juin : RPE Les Eaux Claires - Grenoble : 1 (ou 2) représentation(s).</p> <p><b>Recherche</b>  <i>Élans de résilience</i> - collaboration artistique entre Ximena Figueroa et Jeanne Coudurier, réalisatrice de Farfadet pour la création d'un spectacle et d'un film : recherche en 2025-2026 préalable à une création en 2026-2027, laboratoires en mouvement à l'hôpital avec Culture et Santé sur la saison 2025-2026 et recherche de partenaires culturels pour mener d'autres laboratoire notamment avec d'autres public (association de femmes, migrants, prisons...).</p> <p><b>Actions culturelles</b>  En lien avec le travail de création, la Compagnie développe une activité vers les publics prioritaires. En 2025, elle interviendra dans les lieux suivants : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) Villeneuve, EAJE les Fresnes, Crèche les petits Arlequin, RPE les eaux claires, RPE vieux temple et bois d'artas, écoles maternelles Diderot, appel à projet Place aux enfants (en cours), Hôpital couple-enfant.  Au total : 384 h d'ateliers dont 163h à Grenoble.</p>	Subvention : 1 500 €		AAP PAE 2 250 €			7 500 €	Subvention : 3 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	avis du comité d'avis
1A	THÉÂTRE	COMPAGNIE L'ÂME DE FOND	<p><b>Créée en 2023, la cie L'Âme de fond a créé son premier spectacle en 2024 sur le texte de Naomi Wallace <i>Un monde (qui) s'efface</i>, forme à jouer dans les lieux informels à la rencontre du public.</b></p> <p><b>Projet :</b> 2ème phase de création du spectacle <i>Une monde (qui) s'efface</i> : création sonore et construction d'éléments de scénographie. L'objectif est d'amener la petite forme créée en 2024 à évoluer pour jouer dans des théâtres. <b>Artistes :</b> Fateh Foroomand (comédien), Renaud Arbaret (metteur en scène).</p> <p><b>Dates :</b> présentation d'une étape de travail au Théâtre des Peupliers en novembre 2024 à l'issue de 3 jours de résidence de création lumière.</p> <p><b>Avis défavorable :</b> La présence de la compagnie et ses partenariats sur le territoire restent à développer pour confirmer l'intérêt communal du projet.</p>					1 500 €	Subvention : 0 €	D
1A	THÉÂTRE	COMPAGNIE L'EMBRASEMENT	<p><b>La compagnie L'Embracement a été créée en 2022 par Anthony Gambin formé au conservatoire de Grenoble et membre fondateur du théâtre du risque en 2004.</b></p> <p><b>Projet :</b> Aide à la diffusion du spectacle « Juste la fin du monde » et médiations en lien avec le spectacle.</p> <p><b>Artistes :</b> Anthony Gabin (mise en scène), Marguerite Courcier, Erwan Flageul (musique live), Hubert Girard, Marie Neichel, Valentine Regnaut, Axel Rizat.</p> <p><b>Dates :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- atelier de pratique le 7 janvier 2025 au Théâtre 145 ;</li> <li>- rencontre avec le public à l'issue de la projection de « Juste la fin du monde » à la Cinémathèque de Grenoble le 9 janvier 2025 ;</li> <li>- 2 représentations de « Juste la fin du monde » au Théâtre 145 les 14 et 15 janvier, à l'issue d'un accueil en résidence de 5 jours ;</li> <li>- 2 rencontre avec 2 classes de lycées grenoblois dans le cadre de la préparation du spectacle « Juste la fin du monde » en janvier et février.</li> </ul>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	Comité d'avis
1B	THÉÂTRE	COMPAGNIE LA BRECHE / LES BRECHES	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Fondée en 2018, les Brèches est une compagnie de théâtre tournée vers les écritures contemporaines. Elle poursuit son travail sur la parole en tant que narration d'un récit à un public mais aussi sur l'enjeu de la communication dans les relations humaines. En parallèle de l'avancée du projet artistique, 2025 est une étape de structuration de la compagnie et d'étoffement de l'équipe (avec un administrateur, une chargée de diffusion mutualisée avec d'autres équipes artistiques et un expert comptable).</p> <p><b>Création et diffusion</b> <i>Le Camp des Malheureux/La Londonienne</i> : texte Thibault Fayner, mise en scène Fernand Catry, interprétation Margaux Lavis et Bastien Lombardo. Ce diptyque raconte la rencontre de deux protagonistes (chacun-e avec ses mécanismes et sa solitude) dont le récit est rapporté par deux interprètes, dont l'un est musicien (la musique étant présente comme une forme de parole).</p> <p>Co-production TMG, Le Pot au Noir, l'Autre Rive ; et échanges en cours avec Le Méta-CDN de Poitiers, où Thibault Fayner est artiste associé. Résidences de création au Pot au noir en mars et septembre (pour travailler l'espace, la musique et la mise en scène), au Théâtre de l'Elysée à Lyon en avril, répétitions à l'Autre Rive en novembre (avec 3 dates de sorties de résidence), premières représentations en décembre 2025 au Théâtre de Poche.</p>						4 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	ARTS EN ESPACE PUBLIC	COMPAGNIE LA DÉSARMANTE	<p><b>Projet</b> : <i>Nour</i>, deuxième création de la compagnie. Duo de cirque, théâtre et danse prenant la forme d'une dystopie post-effondrement. L'objectif est de créer une version de 45 min à 1h adaptée pour jouer soit en extérieur soit en salle (avec une création lumière).</p> <p><b>Artistes</b> : Iona Petmezakis, metteuse en scène et interprète, Giovanni Maia, interprète.</p> <p><b>Dates et présences à Grenoble</b> : résidence et sortie de résidence au CREARC en octobre 2025. Diffusion de <i>Müt</i>, premier spectacle de la compagnie : participation à Festiv'arts en avril 2025 et au festival du Minimistan en juin 2025</p>	Subvention : 1 500 €					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	THÉÂTRE	COMPAGNIE LA PENDUE THÉÂTRE DE L'HOMME RIDICULE	<p><b>Programme d'activités 2025 :</b> Créée par Estelle Charlier et Romuald Collinet, ancien-nes élèves de l'École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette de Charleville-Mézières, la compagnie (gérée par l'association du Théâtre de l'homme ridicule) développe un univers singulier où la marionnette est un symbole universel d'humanité. Depuis plus de 12 ans, elle entretient un lien fort avec le territoire grenoblois et a bénéficié de plusieurs temps de résidence dans différents théâtres de la Métropole. Chaque création est issue d'un processus long de 2 à 4 ans de création, durant lequel le projet mûrit en alternant des phases de répétition et de construction des marionnettes. Ses spectacles sont amenés à être diffusés aussi longtemps que les tournées et calendrier le permettent.</p> <p><b>Création et diffusion</b>  <i>La Manékine</i> (création 2024) sera perfectionnée avec la reprise de certains détails des marionnettes et la construction des caisses de transport du décor par les ateliers du TMG.  <i>La Manékine</i> et les précédents spectacles de la cie continuent à tourner : en février à l'EST, ailleurs en France et à l'étranger.</p> <p><b>Actions culturelles et présence à Grenoble</b>  En parallèle des tournées, la compagnie entretient des liens privilégiés sur le territoire grenoblois :  - Concerts réguliers de Martin Kaspar Orkestar qui présentent ses nouvelles œuvres dans les rues piétonnes de Grenoble.  - Projet avec les élèves de seconde (filière création et culture design) du lycée André Argouges sur la dernière création de la compagnie (représentation) ainsi que sur la collaboration avec Leos Carax sur le film <i>Anette</i> (diffusion du making off et du documentaire diffusé sur France3, rencontre avec Estelle Charlier).  - Rencontres et interventions en lien avec les spectacles de la cie et/ou le film <i>Anette</i> avec les étudiant-es de l'Université Grenoble Alpes .</p>	Subvention : 3 500 €				4 000 €	Subvention : 3 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire (CVN) déjà accordée pour 2025	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1C	DANSE	COMPAGNIE LAMENTO	<p><b>Programme d'activités 2025.</b></p> <p><b>Création</b> Création du deuxième volet du diptyque <i>Immobile &amp; Rebondi</i> avec les partenaires en coproduction suivants : La Rampe, scène conventionnée danse, La scène Nationale de Beauvais, La scène conventionnée de Verdun, la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, le Théâtre Jean Vilar de Suresnes, Le Festival TTT à Quimper, La Mouche théâtre de St-Genis-Laval. Début de création de <i>La dernière solitude</i> : re-crédation de la pièce <i>Ruines</i>, première pièce de la compagnie qui fêtera ses 10 ans.</p> <p><b>Diffusion</b> 8 pièces du répertoires tournant en France et à l'étranger dont une tournée sud-américaine se prépare en septembre/octobre 2025 possiblement accompagné par la Ville dans le cadre de la convention avec l'Institut Français. Prévisionnel de 450 dates au total (1 date au TMG début 2026).</p> <p><b>Action culturelle et artistique</b> En lien avec les projets, en moyenne 400 heures par an.</p>	Subvention : 3 500 €				10 000 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	THÉÂTRE	COMPAGNIE LE CHANT DES PISTES	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> La compagnie Le Chant des Pistes est l'une des branches issues des Non Alignés, collectif artistique fondé en 2015 à Lyon. Elle en poursuit les projets de création, de territoire et de transmission et affirme son ancrage en Auvergne-Rhône-Alpes par le déplacement de son siège social à Grenoble en 2024. Sa vocation est de produire un théâtre de terrain proche du réel, accueillant et accessible, à même de se déployer à la fois sous des formes légères et nomades, comme dans des versions scéniques ambitieuses pouvant se diffuser dans les plus grandes salles. En 2025, elle continuera à travailler sur les bouleversements des paysages avec l'envie de produire un théâtre de terrain, proche du réel, accueillant et accessible, à même de se déployer à la fois sous des formes légères et nomades. Son projet se développera notamment en partenariat avec l'Hexagone-Scène nationale auquel elle est associée jusqu'en juin 2027.</p> <p><b>Création et diffusion</b></p> <p>- <i>Feu La Forêt</i> : création 2026, texte de Jérôme Cochet et François Hien, mise en scène de Jérôme Cochet. Co-production Hexagone, festival Textes en l'air, TMG, Théâtre de Villefranche, Théâtre de Die, Espace Paul Jargot de Crolles, Espace-Malraux à Chambéry. Résidences à l'Espace-Malraux en mars et au TMG à l'automne. Lectures de la pièce en cours d'écriture en février à Lagorce et en juin au Théâtre de Die (26), à l'automne à Grenoble ;</p> <p>- <i>Les Couleurs de l'arctique</i> : résidence à l'Usine à Gaz (Suisse) avec Jérôme Cochet et l'équipage du voilier Northabout pour expérimenter et rendre compte de leur expédition/résidence de 2024 ;</p> <p>- <i>Mort d'une Montagne</i> continue sa tournée dans la région, à l'échelle nationale et en Suisse : 19 dates prévues entre janvier et juin, tournée d'été de la forme sans technique dans le Valais Suisse ; tournée 2025/2026 en cours de construction (et déjà 170ème représentation prévue fin 2025) ;</p> <p>- <i>Horizon(S)</i> : tournée à vélo en cours de construction pour l'été 2025.</p> <p><b>Action culturelle</b></p> <p>- En lien avec <i>Feu La Forêt</i> : différentes actions sont prévues dans les territoires où la compagnie sera en résidence, à Saint Martin-le-Vinoux, Saint-Égrève, Noyarey, Le Fontanil Cornillon et Échiroilles. Mêlant enquête auprès des habitant-es, écriture, temps de création et partage du processus de création, elles seront co-construites avec la Métropole, l'Hexagone et l'ensemble des partenaires ;</p> <p>- En partenariat avec l'association Lignes d'Horizon, à Lagorce (Ardèche), nouvelle semaine de résidence en février (résidence d'écriture, atelier proposé aux habitant-es et professionnel-les du feu, lecture de la pièce en cours d'écriture, débat avec la philosophe Joëlle Zask, projection de film).</p>	Subvention : 1 500 €				5 000 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Subvention DAC et CVN demandés projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
4	DANSE	COMPAGNIE LES MUTINS	<p><b>Programme d'activités : saison 2024-2025</b></p> <p>Fondée en 1993, l'association dirigée par Jackie Simoncelli a pour objet de permettre aux enfants et jeunes de pratiquer la danse contemporaine au niveau de la création chorégraphique. Ce n'est cependant pas une école de danse ; elle recrute ses jeunes danseur.se.s sur audition pour un projet de création de spectacle avec des représentations publiques sur Grenoble et ailleurs. La compagnie se compose en 2 groupes de création Les Mutins (de 13 à 19 ans) et Les Bozalpins (de 25 à 70 ans).</p> <p>2025 verra l'écriture des 2 spectacles <i>Tishka</i> et <i>Ombelle</i>.  <i>Tishka</i> par Les Mutins  Chorégraphie : Jackie Simoncelli, Diego Lloret et les danseur-euse-s  Interprètes : 6 danseur-euse-s de 10 à 17 ans.</p> <p><i>Ombelle</i> par Les Bozalpins :  Chorégraphie : Jackie Simoncelli et les danseur-euse-s  Interprètes : 15 danseur-ses de 28 à 70 ans</p> <p>2 jeunes artistes invitées et accompagnées pour leur première création : Clémence Palin (19 ans) et Leïla Chatti (21 ans).</p> <p>Dates : 4 représentations sont prévues du 4 au 6 juin 2025 au Pacifique.</p> <p>Cotisations annuelles de 120 € à 240 € selon QF.</p>	- Subv ntion: 1 500 €	- Locaux : 1 125 € + 19 € gratuité des fluides			2 000 €	- Subvention : 1 500 €  - Locaux (prévisionnel) : 1 125 € + 19 € gratuité fluides	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1C	THÉÂTRE	COMPAGNIE LES VOISINS DU DESSOUS	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> La compagnie Les Voisins du Dessous a été créée en 1989 par Pascale Henry, qui est artiste associée au Théâtre des Ilets Centre Dramatique National (CDN) de Montluçon depuis 2016 jusqu'en juin 2025 et l'a été au TMG pendant trois saisons (jusqu'en juin 2022). En 2025, elle poursuit ses activités de création, diffusion et médiation culturelle.</p> <p><b>Création et diffusion :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création et diffusion de <i>Chiennes de garde</i> : lecture feuilleton du roman de Dahlia de la Cerda, mise en lecture Pascale Henry, 4 interprètes. Tournée (d'une forme de 3x1h adaptée aux salles de spectacle et lieux non dédiés) en construction à partir de l'automne 2025.</li> <li>- Reprise et tournée de <i>Tu parles ! Café # instantanés</i> (écriture et mise en scène Pascale Henry, musique et son Laurent Buisson) : en décembre 2025 à Grenoble (Salle noire), la Tronche, Saint-Julien-en-Genevois.</li> <li>- <i>Dans le lit de mon père (circonstances obligent)</i> texte de Magne van den Berg mis en scène par Pascale Henry : reporté dans l'attente d'autres coproducteurs.</li> </ul> <p><b>Autres activités artistiques de Pascale Henry</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite de la collaboration artistique avec la compagnie circassienne Hap-pés autour de la création jeune public <i>Aspirator</i> ;</li> <li>- Nouvelle résidence d'écriture à La Chartreuse de Villeneuve les Avignon pour <i>Anomalia</i> (projet d'écriture puis mise en scène en 2026/2027)</li> <li>- Participation au comité de lecture de pièces contemporaines et animation d'un stage de dramaturgie dans le cadre des universités d'été du festival <i>La mousson d'été</i> (Pont à Mousson).</li> </ul> <p><b>Transmission :</b></p> <p>La compagnie continue de renforcer les liens avec les jeunes comédien-es et destine une partie de ses missions de transmission à celles et ceux qui envisagent une pratique professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au Conservatoire de Grenoble, stages animés par Pascale Henry pour les élèves du département Théâtre ;</li> <li>- À l'École des gens, association des élèves à la création d'<i>Anomalia</i> dans la poursuite du travail effectué en 2024 et accompagnement des projets finaux de certain-es élèves ;</li> <li>- Avec les étudiants de licence arts du spectacle et de master création artistique ou diffusion de la culture de l'UGA ;</li> <li>- Avec le CLEPT, ateliers de théâtre animés par Pascale Henry cette année, peut-être en partenariat avec les Barbarins Fourchus</li> <li>- Avec le tout public ou les lieux de diffusion partenaires : rencontres, ateliers d'écriture (réguliers ou ponctuels) ou de pratique, stages de jeu en lien avec la création de <i>Chiennes de garde</i>.</li> </ul>	vention : 13 000 €				15 000 €	Subvention : 13 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	avis du comité d'avis
1A	CLOWN	COMPAGNIE OH ET PUIS M.... !	<p><b>Projet</b> : création de <i>La mer</i>, duo clownesque autour de la thématique de la mer. La compagnie fait partie du dispositif d'accompagnement de la Baj'art.</p> <p><b>Artistes</b> : mise en scène et jeu : Cécile Bontempo et Camille Gineau</p> <p><b>Dates</b> : Résidence en décembre au Prunier Sauvage avec 2 sorties de résidence pour les scolaires. 2 représentations en septembre à Merci Bonsoir ! dans le cadre du dispositif Coup de Pouce. La compagnie à d'autres dates sur Grenoble avec la création Amies ? Amies ! (à l'Écoute en avril).</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	CLOWN	COMPAGNIE QUI ?	<p>Créée en 2010 par Elvire Capezzali, l'équipe de la Compagnie Qui traite, à travers des spectacles burlesques et clownesques, de sujets de société : discrimination physique, appartenance à un « clan » familial, homophobie.</p> <p><b>Projet</b> : création de « Le conte des Chaudoudous » spectacle très jeune public : adaptation du livre éponyme de Claude Steiner.</p> <p><b>Artistes</b> : Elvire Capezzali et Laurie Bonnardel (comédiennes), Myriam Courbet (œil extérieur).</p> <p><b>Date(s) Grenoble</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1ère version de « Le conte des Chaudoudous » le 23 décembre 24 au Marché de Noël de Grenoble ;</li> <li>- 2 représentations de « L'ours et la lune » le 2 décembre 24 à la Salle Noire et le 31 décembre 24 au Muséum de Grenoble ;</li> <li>- 1 représentation de « La fleur qui me ressemble » le 16 décembre à la Salle Noire ;</li> <li>- 1 représentation de « Cyrano par le bout du nez » le 19 décembre 24 dans le cadre de Noël à Domicile, Accueil de jour Grenoble.</li> </ul> <p>Une 2nde phase de travail pour « Le conte des chaudoudous » est prévue dans les locaux de Man'Art en mars/avril après présentation d'une première étape de travail au public.</p>	Subvention : 1 500 €	AAP PAE 2 250 €			1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	Comité d'avis
4	DANSE	CRAQUE TA COQUILLE	<p><b>Cadd**® et actions culturelles.</b> Le projet <i>cadd**®</i> s'inscrit dans la continuité des engagements écologiques de la compagnie : éco-responsabilité, recyclage et réutilisation sont au cœur de nos engagements. Il est pensé en 5 étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ateliers de danse autour d'objets rapportés par les amateur.rice.s.</li> <li>2. Une cleanwalk dans le quartier de la structure accueillante. Tous.les habitant.e.s et participant.e.s sont invité.e.s à y prendre part. Les déchets non réutilisables sont triés dans des conteneurs mis à disposition par Grenoble Alpes Métropole, partenaire de la compagnie.</li> <li>3. Une kermesse qui offre un temps de restitution des ateliers des amateur.rice.s et des ateliers photo-plastique avec le photographe Gérard Brun.</li> <li>4. Des ateliers vidéos animés par un vidéaste. Les participant.es se mettront en scène avec des objets mis à disposition ou qu'ils auront apporté et réaliseront des vidéos qui seront utilisées lors du spectacle des danseur.euse.s professionnel.le.s.</li> <li>5. Spectacle de la compagnie professionnelle reprenant les différentes symboliques du caddie.</li> </ol> <p>Calendrier 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 semaines de résidence à l'Odyssée d'Eybens, La Faiènerie de La Tronche, l'Espace Victor Schloecher de Seyssins et La Correspondance à Grenoble.</li> <li>- Projet <i>Le corps à l'œuvre</i> avec les élèves du lycée Argouges (QPV Teisseire) et le Musée de Grenoble : travail autour de la création à partir de matériel de récupération et organisation d'un défilé dansé avec les élèves étudiant la mode au lycée Argouges le 18 mai. 50 élèves concerné-e-s.</li> <li>- Ateliers de médiation autour du mouvement et de la couleur avec l'école Bajatière en partenariat avec Mediarts.</li> <li>- Compagnie du mardi : compagnie de danseur-euse-s amateur.rice-s : création présentée à l'occasion du festival Les Soirées organisé au Théâtre Prémol.</li> </ul>	Subvention : 1 500 € 1000 € (éducation populaire)				5 000 €	Subvention : 1 500 €	F	

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	PATRI MOINE	DAUPHINOISE D'ÉGYPTOLOGIE CHAMPOLION (ADEC)	<p>Créée en 2005, l'ADEC a pour but de développer la diffusion des connaissances, vers tous publics, dans le domaine de l'égyptologie. L'ADEC propose tout au long de l'année des conférences, des séminaires, des cours de grammaire, écriture et civilisation, et d'autres manifestations, toutes ayant pour but d'apporter à un large public des connaissances sur la civilisation égyptienne antique.</p> <p><b>Programme :</b> Conférences gratuites pour la saison 2024-25, grand public. Interventions dans les écoles de Grenoble en périscolaire dans les écoles ANTHOARD et la HOUILLE BLANCHE (4 séances par école). Interventions au lycée Pierre Termier dans le cadre de la section histoire des arts en novembre 2024. Mise à disposition gratuite pour l'UIAD d'une exposition photo réalisée par l'un des membres de l'association sur le pouvoir pharaonique. Conférences programmées à l'amphithéâtre de l'Université de médecine de Grenoble. Séminaires programmés dans les locaux de l'UIAD. Visites d'autres expositions égyptologiques en France en 2025. Cours d'égyptologie à l'UIAD.</p>	Subvention : 1 000 €				1 000 €	Subvention : 1 000 €	F
1A	MUSIQUES	DELOREAN PROD	<p><b>Projet :</b> Le groupe LMZG est un groupe de musique actuelle, fusion entre les musiques électroniques et les sons des Brass band, avec un saxophone, ténor, et une trompette comme instrument acoustique. La musique est portée par un duo femme/homme au chant. Le groupe offre un véritable spectacle avec des influences de différentes époques, allant du swing rétro des années 20 aux machines futuristes de notre époque. Le groupe juxtapose les synthétiseurs analogiques, les plugins par centaine sur Ableton, avec le son chaleureux des voix, des cuivres et des samples.</p> <p>En 2025, sortie de leur nouvel album <i>Rêverie.jpg</i> qui se composera de 10 à 12 titres à intégrer au show. Cette année, souhait de créer une nouvelle scénographie adaptée à la nouvelle création ainsi que de nouveaux costumes. Release party prévu pour le 23 mai 2025 à Grenoble. <i>Site : <a href="http://www.lmzg.fr/">http://www.lmzg.fr/</a></i></p> <p><b>Dates :</b> Release party à l'Ampérage le 04/04/2025.</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
3	CINEMA	DOLCE CINÉMA	<p><b>19<sup>e</sup> édition du festival Dolce cinema</b> L'association Dolce cinema organise un festival dédié au cinéma italien (contemporain et de référence).</p> <p>19<sup>e</sup> édition du Festival Dolce Cinéma prévu du 11 novembre au 2 décembre 2025 Environ 45 à 50 séances (dont 35 à 40 à Grenoble) : Une semaine du festival sera localisée au cinéma Le Club avec - une sélection de 4 films inédits en compétition ; - et une sélection de 12 à 15 films en catégorie Panorama ;</p> <p>Une 2e semaine sera caractérisée par : - une section scolaire avec une quinzaine de séances - 2 à 4 films du Patrimoine (années '60 -'99) avec la Cinémathèque et le Ciné-Club au cinéma Juliet Berto ; - une dizaine de séances dans 2 à 4 salles de l'agglomération et du département (avec objectif de séances scolaires) ;</p> <p>L'organisation des conférences thématiques et d'expositions photographiques est à l'étude.</p> <p>Une partie itinérante du festival se déroulera sur plusieurs salles en ville et en Isère.</p> <p>Moyens humains : 80 bénévoles.</p> <p>Partenaires : cinémas de Grenoble et département, associations du Pôle cinéma, Cinémathèque.</p>	- Subvention : 5 000 €  - Locaux : 3 147 €				6 000 €	- Subvention : 5 000 €  - Locaux (prévisionnel): 3 147 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	MUSIQUES	DUENDE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Créé en 2008 à Grenoble sous l'impulsion de Bertille Puissat (chanteuse lyrique spécialisée dans les musiques ibériques séfarades et musiques improvisées), le collectif Duende réunit des musicien-nes improvisateur-rices, compositeur-rices, créateur-rices mais aussi plasticien-nes de scènes nationales et internationales. La démarche artistique du collectif s'inscrit dans la recherche et la transmission de nouveaux répertoires, bâtis sur les modes de l'improvisation, de la composition et de l'arrangement. Les créations sont investies autour des répertoires de musiques classiques, savantes mais aussi traditionnelles, dites de diaspora et de communauté. En lien avec les créations du collectif, des actions de médiations, des parcours de sensibilisation et des formations pédagogiques autour de la voix sont régulièrement menés auprès de différents publics (amateurs, musicien-nes, scolaires, professionnel-les de la musique et de la petite enfance...) dans des contextes variés (écoles de musiques, conservatoires, centres de formations...).</p> <p><b>Création 2025</b> / <b>TRIO PENINSULE + CHŒUR DUENDE</b> : Création polyphonique avec le Chœur Duende autour du répertoire de chants séfarades et des poésies de Federico Garcia Lorca. Équipe artistique : Bertille Puissat : direction artistique et vocale ; Sergio Zamparo : flûtes ; Guitare : Philippe Guidat + Chœur Duende (15 pers. Amateurs). <b>Diffusion</b> : 23/03/2025 au Théâtre de Narbonne - à cette occasion le Trio Péninsule donnera un master class au Conservatoire et le chœur du conservatoire rejoindra le Chœur Duende sur cette création lors de la représentation. // En juin à La Salle Noire à Grenoble. <b>Diffusion</b></p> <p>- <b>Écume</b> : création mêlant la pluralité des voix lyriques et traditionnelles de Bertille Puissat, un chœur polyphonique de femmes (choeur amateur encadré par B. Puissat) et la présence électronique de Franck Litzler. Univers musical à mi-chemin entre la musique médiévale, la musique actuelle et le chant lyrique. Aide exceptionnelle du département à l'automne 2024 pour la diffusion et la médiation d'Écume dans les Scène ressources de l'Isère. <b>Dates</b> : 19/04/2025 au Cairn (Lans-en-Vercors), le 10/05/2025 au Prieuré de Chirens (programmation hors-les-murs du Grand Angle de Voiron), le 27/06/2025 au Pot au Noir (Trièves).</p> <p>- <b>Cosmogonie de poche (2022)</b> : Voyage sonore accessible pour les enfants dès 6 mois. Une rencontre sonore où chaque geste fabrique, crée la musique et rejoint le jeune enfant dans son propre rapport au monde. <b>Dates</b> : 9 représentations dont à La Source (14/05/2025) et à La Belle électrique (29/04/2025). Ce spectacle est accompagné d'un parcours de médiation avec les artistes à destination des enfants. 9 ateliers en crèche (3 ateliers dans 3 structures) et une médiation avec les classes de moyenne section de l'École Simone Lagrange (6 séances + 1 restitution) - dans le cadre d'un « parcours musique petite enfance » proposé par la Belle électrique entre avril et juin 2025.</p> <p>- <b>Berceuse</b> : spectacle sonore et vocal pour tout-petits dès 18 mois, à mi-chemin entre la voix parlée et la voix chantée, entre paysages sonores et improvisations musicales. <b>Dates</b> : octobre 2024. <b>Autres actions culturelles</b> : Intervention culture et santé à l'hôpital sud de Grenoble : au sein du Service gériatrie, 4 séances les mardis 8, 22 avril et 6 et 20 mai, en partenariat avec la MC2. Concert de Bertille Puissat avec le Choeur Duende aura lieu au CHU de Grenoble le 11 avril. + interventions en EPHAD (15h d'intervention - Voiron), établissements scolaire (Saint Egrève). + <b>Formations</b> (CEFEMI, CNFPT, Master class et stages, interventions en milieu hospitalier).</p>	Subvention: 3 500 €				7 500 €	Subvention : 3 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	ARTS VISUELS	ENFANZINE (ex La Maison d'Éditions d'Idées)	<p><b>Les Toboggans sont des théâtres 2025 ;</b></p> <p>L'association mène des ateliers créatifs auprès d'enfants de la Ville-neuve. Elle édite des livres et des revues créés par les enfants. La particularité d'Enfanzine est de se rendre visible dans l'espace public à travers des dispositifs mobiles, pouvant capter l'attention des enfants et des familles qui ne fréquentent pas les structures sociales et culturelles du quartier.</p> <p>Cette année 2025, Enfanzine accompagne les enfants dans la création de spectacles d'improvisation en espace public. Enfanzine se réunit dans les parcs publics de la Villeneuve de Grenoble (repli en cas de pluie au Patio ou salle 150 ou 102 place des Géants) les mercredis après-midi, hors vacances scolaires.</p> <p>Tous les mercredis, Enfanzine propose aux enfants de transformer les toboggans, les bacs à sable, les tourniquets, en cabaret, en théâtre, en opéra, avec des tissus, des paillettes et beaucoup d'imagination. Enfanzine accompagne les enfants dans la création de leurs spectacles qui sont des formes légères, conçues à partir de l'expression, de l'improvisation des enfants sur leurs dessins, formes destinées à activer et enrichir une production symbolique subjective et collective.</p> <p>Les enfants découvrent alors différentes expressions : le Kamishibai (théâtre de papier), le théâtre de marionnettes, la création de marionnettes, de décors, de pancartes, de costumes.</p> <p>Chaque rendez-vous se déroule avec un aménagement poétique de l'espace : décors colorés avec tout le matériel à hauteur d'enfant, pour créer avec des outils singuliers.</p> <p>Partenaires : Bibliothèque Colombine et réseau des bibliothèques de Grenoble, association Madame Rutabaga, l'École supérieure d'art Grenoble, la librairie Les Modernes, l'atelier Fluo, Cap Berriat, MDH les Badlains.</p> <p>Moyens humains : 1,5 ETP Alice GUERRAZ, plasticienne Sarah BABIN, graphiste</p>	- Subvention: 4 000 €	- Locaux : 6 796 € fluides à charge de l'association)	AAP PAE 2 250 €	Subvention : 6000 € AAP Place aux enfants (CM 19 05 2025)	10 000 €	- Subvention : 6 000 € (dont 4 000 € culture en droit commun, 2 000 € Éducation populaire)  - Locaux : 6 796 € (fluides à charge de l'association)	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	THÉÂTRE	ÉPI D'OR OPHÉLIA THÉÂTRE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Créée en 1993 par son directeur artistique Laurent Poncelet, la compagnie Ophélie Théâtre met la rencontre avec les habitant-es au cœur de tous ses projets. Elle porte une conception de l'acte artistique comme un créateur du lien, capable de transformer, mettre en mouvement, déplacer les regards sur l'autre et sur le monde. Ses créations multidisciplinaires sont en prise avec le monde contemporain, au plus proche de notre humanité avec ses fragilités et ses forces de vie. En 2025, l'activité continue à se décliner sur plusieurs pans :</p> <p><b>Ateliers, médiation et création avec le groupe « Mange-Cafard » :</b> Ce groupe est né du travail de l'association avec les partenaires de l'action sociale (plus d'une centaine aujourd'hui parmi lesquels l'Oiseau bleu, Ozanam, le CODASE, le Fournil, le Secours populaire, les Petits frères des pauvres, la Cimade, le Liéu, etc.). Il est composé principalement de personnes en situation de marginalisation sociale, ouvert à tous-tes sans sélection (certains membres ont participé à des projets précédents). Il propose un processus de création inscrit dans la durée d'une saison, en partant de ce que vivent les participant-es. De temps de médiation, rencontres, repas partagés sont organisés régulièrement. En 2025, l'association mène en parallèle la reprise de la création du groupe 2024 et le démarrage d'un nouveau groupe.</p> <p><b>Création et diffusion :</b> <i>Le Très-Bas</i>, du texte éponyme de Christian Bobin dans lequel Laurent Poncelet perçoit Saint-François-d'Assise comme un personnage en lien direct avec la nature, qui porte les questions écologiques et sociales. L'intention est de partager un texte dense et riche, être « conducteur de joie » et contribuer à rendre sensible au monde qui nous entoure. Dernières résidences de création au Ciné-Théâtre de La Mure (coproducteur). Première à la Mure le 20 mai 2025 puis vingtaine de dates prévues (ACCR-5ème saison, CCVA-La Léchère, Festival de St-Antoine l'Abbaye, Le Pot au noir, Chateaubriand, Nantes (44), St-Brieuc (22), Les Sables d'Olonnes (85), Habay Rochefort (Belgique)).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise de <i>Roda favela</i>, notamment à Avignon en juillet 2025.</li> <li>- Reprise du spectacle 2024 du groupe « Mange-Cafard », <i>Les rois de la rue</i>, dans une dizaine de lieux, dont certains du circuit professionnel (La Licorne, Vendée) et à Grenoble à la MDH Anatole France.</li> </ul> <p><b>Actions culturelles en lien avec le FITA :</b> Plusieurs actions sont prévues dans le sillage de l'édition 2024 et en préfiguration de l'édition 2026 ; notamment des ateliers, l'élargissement des liens avec les partenaires de l'action sociale, la rédaction des actes du forum participatif sur les droits culturels ou la concertation avec les partenaires sur les choix pour l'édition 2026 du festival.</p>	<p>- Subvention : 14 000 €</p> <p>- Locaux : 2 311 €</p>				17 000 €	<p>- Subvention : 11 500 € (dont 1 500 € Éducation populaire)</p> <p>- Locaux (prévisionnel) : 2 311 €</p>	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	DANSE	EPIDERME	<p><b>Saison 2024-2025</b></p> <p><b>Création</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Tabulettes</i> : adaptation de la dernière création <i>Tabula</i> à destination des crèches par une proposition multi-média (danse, musique et arts plastiques). Artistes : Nicolas Hubert et Pascal Thollet. Plusieurs temps de résidence de décembre 2024 à février 2025 dans plusieurs crèches d'Echirolles et à l'Art tendre de Grenoble. Premières représentations en crèches à Marseille en mai 2025.</li> <li>- <i>Pandore</i> : création in situ dans les théâtres proposant une « revisite » de ces lieux en disposant le public sur scène. Programmations prévues à La Rampe d'Echirolles en septembre 2025 et au TMG pour la saison 2025-2026.</li> </ul> <p><b>Diffusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Tabula</i> : 32 représentations jeune public et 13 représentations tout public dans 4 régions différentes : AURA, Hauts de France, Ile de France, PACA.</li> <li>- <i>Tabulettes</i> : plusieurs représentations en crèches en lien avec le Théâtre Massalia à Marseille.</li> <li>- <i>Pandore</i> : La Rampe en septembre 2025.</li> </ul> <p><b>Action culturelle</b></p> <p>En lien avec les créations <i>Tabula</i> et <i>Tabulette</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interventions en janvier en classes maternelles à Saint Maurice l'Exil en lien avec Travail et Culture (31 heures) ;</li> <li>- Immersion à l'Art Tendre de Grenoble pendant 21 heures du 10 au 15 février ;</li> <li>- Atelier parents/enfants au Regard du Cygne à Paris (75) ;</li> <li>- Atelier pour tout petits à l'Espace municipal Jean Vilar à Arcueil (94).</li> </ul>	Subventio, : 5 000 €		AAP PAE 2 250 €	6 000 €	Subvention : 5 000 €	F	

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE is du	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	PLURI DISCIPLINAIRE	ET POURQUOI PAS ?	<p><b>Et Pourquoi Pas un Festival ?</b> <i>ART(S), MAIS VOUS ? Et Pourquoi Pas un Festival ?</i> est un festival d'éducation populaire créé en 2014 à la Bifurk par l'association <i>Et pourquoi pas</i>, résidente de la Bifurk et composée d'art-thérapeutes. Le festival s'articule autour d'une question posée en amont et pendant le festival. Extrait du dossier : « Les réponses, élaborées comme des savoirs expérientiels font trace sur différents supports artistiques (expositions, documentaire sonores ou vidéos, spectacles vivants,...) qui sont diffusés pendant et après le festival. »</p> <p>Le festival a ainsi pour vocation d'impliquer les festivalier-res en donnant à voir et à entendre leurs points de vue sur une même thématique pendant les événements. L'organisation des événements qui composent le festival ainsi que la mise en forme artistique des recueils de paroles ont également vocation à être ouverts à toutes et tous. Le projet se structure ainsi pendant un an autour de 3 groupes d'actions : un groupe programmateur, un groupe recueil de paroles, un groupe artistique. Chacun de ces groupes est composé de bénévoles s'inscrivant ponctuellement ou sur la durée.</p> <p>Calendrier prévisionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Janvier - Février 2025 : Élaboration du cadre général, de la programmation et des résidences pour les deux événements (en juin et en septembre), avec pour premier thème « la mort ». Première formation au recueil de paroles ;</li> <li>- Mars à avril 2025 : Démarches, contractualisation, organisation de l'événement de juin ;</li> <li>- Mai à Juin 2025 : Confection des expositions, décoration, lancement de la première résidence et réalisation du premier événement fin mai-début juin ;</li> <li>- Septembre-Octobre 2025 : Confection des expositions, décoration, lancement de la seconde résidence et réalisation du second événement fin septembre-début octobre.</li> </ul> <p>Moyens humains :</p> <p>Matthieu Vallet, animateur et art-thérapeute Eileen Pasquet, animatrice et art-thérapeute Axel Béziat, animateur</p> <p>Partenariats : La Bifurk, Retour de scène et MDH Capuche</p>	Subvention : 3000 € dont 1500 € exceptionnels				5 000 €	Subvention : 1 500 €	F	

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	ARTS VISUELS	ETINCELLES	<p><b>Projet « Qui rêve »</b> Depuis l'été 2023, l'artiste Tomas Bozzato poursuit une recherche photographique avec les bénéficiaires de Point d'Eau (lieu d'accueil inconditionnel pour sans-domicile, personnes en grande précarité, demandeurs d'asile, clandestins).</p> <p>Cette recherche, soutenue notamment par la Fondation Abbé Pierre, la DRAC AURA, le département de l'Isère et la ville de Grenoble, s'inscrit dans un temps très long et a permis la création d'un groupe de dix photographes, ainsi que la réalisation d'une exposition pour la biennale 2024 « C'est pas du luxe » (Avignon). Cette expérience d'exposition collective a été fondatrice et tous les participants expriment une grande envie de poursuivre ce travail.</p> <p>Aujourd'hui, le groupe souhaite être accompagné par Tomas Bozzato pour réaliser des tirages uniques avec des techniques anciennes (particulièrement du Bromoil, fin du XIXe siècle) et les exposer à la Fête du Grand Collectif (quartier Abbaye).</p> <p>Ce groupe de personnes très précaires souhaite s'impliquer dans l'élaboration du projet, la mise en forme, l'accrochage, le vernissage et l'animation de moments de rencontre et de discussion.</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 000 €	F

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025



Publié le

ID : 038-213801855-20250519-D20250519\_48-DE

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	MARIONNETTE	FABRIQUE LABORATOIRE DES ARTS DE LA MARIONNETTE ET DE LA MUSIQUE ÉTRANGE (FLAMME)	<p><b>FLAMME est une compagnie grenobloise de théâtre de marionnettes dont l'engagement artistique et culturel vise à enrichir la scène artistique locale. Elle est portée par la marionnettiste Fleur Lemerrier.</b></p> <p><b>Projet :</b> Création du spectacle « L'Incroyable vivant », performance artistique solo d'ombre et lumière et improvisation assistée par ordinateur. Le travail interdisciplinaire, mêlant marionnette, musique, arts plastiques et arts numériques, nécessite de développer un outil d'improvisation et d'écriture en ombre non narrative et M.A.O sur instruments électromécaniques.</p> <p><b>Artiste :</b> Fleur Lemerrier (mise en scène, jeux d'ombre et voix), Karl Naegelen (composition musicale), Norbet Pignol (interprétation musicale), Eric Marynowar (création et programmation lumière).</p> <p><b>Dates :</b> 2 représentations de « Vassilissa » à la Bobine en février. Le projet « L'Incroyable vivant » est accueilli en résidence de création en au Prunier Sauvage en avril 2025.</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	THÉÂTRE	FESTIVAL DE LA COUR DU VIEUX TEMPLE	<p><b>Édition 2005 du festival de la cour du vieux temple.</b> Le festival de La cour du vieux temple a été créé en 1998 dans le quartier Alma Très Cloîtres avec l'objectif de diffuser une programmation éclectique (musique, danse, théâtre) et de donner la parole aux habitant-es. Les spectacles d'artistes professionnel-les de la scène locale côtoient, et parfois rencontrent, ceux des amateur-es. La démarche engagée en 2023 de développer les moyens pour mieux rémunérer les artistes est poursuivie cette année (avec l'augmentation des achats de spectacles en cession). L'édition 2025 se déroulera du 22 au 30 août 2025, de 18h à 23h30 dans la cour du Couvent des Minimes et la salle Olivier Messiaen. Sous la direction artistique d'Emmanuèle Amiell, elle proposera majoritairement des artistes issus de la scène locale et, chaque jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de 18h à 19h : atelier de création d'images, gratuit et sans réservation ;</li> <li>- 18h à 18h30 : « demi-heure joyeuse » concert gratuit en partenariat avec le Minimistan, met en valeur des projets naissants de diverses esthétiques et se déroule dans un espace convivial, ouvert à toutes et tous ;</li> <li>- 19h : Spectacle (petite forme de musique, clown, danse, théâtre,... de 50 à 55 minutes) ;</li> <li>- 21h : Spectacle (pièce de théâtre, concert, DJ set,.. de 1h20 à 1h45).</li> </ul> <p>Le festival poursuit son engagement pour les transitions et l'accessibilité au plus grand nombre (à travers la gratuité de certaines propositions, les partenariats avec les Maisons des Habitants pour proposer des invitations, les tarifs réduits, en particulier aux personnes en situation de précarité et aux jeunes). L'équipe du festival est 100% bénévole (entre 80 et 90 personnes par édition) avec la prestation d'un directeur technique et de technicien-nes son.</p> <p><b>Action culturelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des temps de médiation sont organisés pendant le festival avec la Maison des Habitants du centre-ville ou des missions locales, mais aussi des rencontres informelles avec les spectateur-rices et les artistes à l'issue des représentations.</li> <li>- Le partenariat avec Dianne Etienne et l'atelier Mille Lieues qui permet de diversifier les propositions artistiques à travers des ateliers de création d'images (que les participant-es pourront imprimer sur papier ou tissus) est renouvelé et renforcé cette année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention: 2 500 €</li> <li>- Mise à disposition matériel de pavoisement : 1 158,91 € sans transport Festival 2024</li> <li>- Mise à disposition de plantes : 406,63 €</li> <li>- Location et contrôle gradins et contrôle de conformité. 5 703,20 €</li> </ul>					5 000 €	Subvention : 2 500 €	F

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025



Publié le

ID : 038-213801855-20250519-D20250519\_48-DE

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	MUSIQUES	FURIEUSES PRODUCTION	<p><b>Projet :</b> Les Swingirls sont un groupe grenoblois de spectacle vivant, dont la démarche artistique allie musique, théâtre et humour. Leur dernier projet, "Rêvolutions", est une création originale qui interroge les enjeux contemporains - féminité, politique, société, liberté, et sexualité - avec un ton à la fois engagé et ludique. À travers des compositions inédites, mêlant chansons, poésie et dérision, le groupe est porté par trois artistes : Mary, Billie et Jean. En 2025, sont prévus : le tournage d'un clip en collaboration avec les étudiants de l'école de vidéo Supcrea à Grenoble, trois jours de représentations à la Basse-cour, une intervention sous forme de concert et d'ateliers lors de la première quinzaine de février à l'hôpital couple-enfant de La Tronche et des actions culturelles sur la commune de La Tronche en lien avec La Faïencerie.</p> <p><b>Artistes :</b> Marianne Girard alias Jean (Guitares, Ukulélé, Chant) ; Violaine Soulier alias Mary (Violon, Ukulélé, Percussions, Chant) ; Manon Petit alias Billie (Contrebasse, Ukulélé, Chant)</p> <p><b>Dates :</b> 20, 21 et 22 mars 2025 à la Basse-cour (Grenoble)</p>	inéligible				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1C	DANSE	GRUPE ÉMILE DUBOIS	<p><b>Programme d'activités 2024-2025</b></p> <p><b>Création</b>  <i>My Ladies Rock, variations</i> : récréation pour 6 danseur-euse-s prévue pour septembre 2025 à Tournefeuille (31). Récréation auto-produite par la compagnie. Résidences à la MC2 et à La Rampe.</p> <p><b>Diffusion</b> (environ 20 dates)  <i>Cher cinéma</i> : 4 dates à la MC2 de Grenoble du 3 au 6 juin 2025, 3 dates au 104, 2 dates à Antibes  <i>Ulysse, récréation 2021</i>  <i>Pénélope, création 2022</i></p> <p><b>Actions de territoire et Éducation Artistique et Culturelle (EAC)</b>  - Projet avec le conservatoire de Grenoble : à l'occasion des représentations à la MC2, 2 levers de rideau seront préparés avec les élèves du conservatoires et présenteront un extrait de <i>Trois générations</i>.  - <i>Uriage en danse, festival de danse en amateur – juin 2025</i> : Des compagnies amateurs, jeunes ou plus expérimentées, viennent y présenter leur spectacle. Les élèves du conservatoire de Grenoble présentent chaque année leur travail avec leur professeur grâce au partenariat renouvelé chaque année avec la ville de Grenoble.  - Diverses ateliers artistiques en lien avec la tournées des spectacles.</p> <p><b>Mémoire et transmission du répertoire</b>  Projet de mise en place d'un système d'archivage et de conservation des outils de la compagnie afin d'assurer la pérennité de son répertoire : réalisation d'interviews du chorégraphe, mise en place d'un répertoire chorégraphique, outils de transmissions vidéos, transmission à des ballets et danseurs en formation, transmission à des amateur-riche-s. Action 2025 : « Générations Gallotta ». Immersion dans les 40 années de présence artistique de JC Gallotta à l'occasion des représentations à la MC2 : ateliers de préparations d'extraits de <i>trois générations</i> avec les élèves du conservatoire, ainsi qu'avec des amateur-riche-s seniors et un groupe d'adultes porteur-euse-s de handicap mental / Rétrospective des spectacles de la compagnie dans le hall de la MC2.</p>	Subvention : 7 500 €		AAP PAE 2 250 €		10 000 €	Subvention : 7 500 €	F	

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Subvention DAC et CVN projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Comité d'avis
4	MUSIQUES	HADRA	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Les actions <i>TranceMission</i> de l'association Hadra consistent à faire découvrir et rendre accessible l'univers des musiques électroniques et des arts numériques aux amateur-rices (DJing, MAO, Beatmaking, ateliers d'écriture, VJing, scénographie, écriture et chant), ainsi qu'à donner des clés pour accompagner et approfondir ces pratiques.</p> <p><b>&gt;&gt; Sorority :</b> Les ateliers Sorority s'adressent à toutes les femmes cis et personnes minorisées de genre (débutant.e.s, initié.e.s, curieux.ses) qui s'intéressent à l'univers des musiques électroniques et ses pratiques : initiation et approfondissement à la pratique du Djing/Vjing / MAO et déconstruction des pratiques de genre dans les musiques électro. <i>SORORITY DJING</i> : au Ciel mars 2025 (6 sessions) - Intervenante Clitorock (DJ). Restitution : 5 avril Bar Radis.(Grenoble). <i>SORORITY VJING</i> : au labo de La Belle avril/mai (6 sessions). Intervenantes : lz (The Mad Studio). Restitution : Bar de la Belle Électrique (Grenoble). <i>SORORITY MAO</i> (Musique Assistée par Ordinateur) : Bureaux d'Hadra, novembre 2025 (6 sessions) Intervenante : Flaca Bouncse. Restitution : Le Bivouak Café (Grenoble). <b>&gt;&gt; Accompagnement approfondis d'artistes amateur-rices :</b> À la suite des différents ateliers proposés en 2024 (Hadra Camp, Sorority), 2 artistes amateur.e.s [(Patafora (Caroline Berger-Angelini) et Chenrezi (Pierre Fleury))] ont été repéré.e.s afin d'être accompagné.e.s par 3 artistes professionnel.le.s et 4 personnes du secteur musical. <u>Tarif</u> : Gratuit pour les participant.e.s.</p> <p><b>&gt;&gt;&gt; MasterClass lors d'événements - Hadra Vision #2 et Nuits Parallèles #6 :</b> L'Association Hadra organise des concerts, en plus des ateliers d'éducation artistique et culturelle. Lors de ces soirées, des artistes viennent jouer, provenant de partout en France ou en Europe. Par souci écologique, sollicitation pour une masterclass en plus de la diffusion. 2 soirées prévues avec concert et une masterclass. <u>Date</u> : Hadra Vision #3 (8 février 2025), Nuits Parallèles #7 (décembre 2025). <u>Lieu</u> : Labo de La Belle (pour la masterclass n°1) et l'Ampérage (pour la masterclass n°2). <u>Publics cibles</u> : Artistes amateurs / 8 personnes maximum par atelier. Intervenant.e.s : Hadra Vision #3 : Lou-K (MAO) ou Luyana (MAO) : Nuits Parallèles #7 : Difaz (MAO) ou Need One (MAO). <u>Tarif</u> : 5€/personne. <b>Sound Explorers</b> : journée d'initiation autour de la musique électronique (psytrance), urbaine et des arts visuels et plastiques, restitutions d'artistes accompagné.e.s, conférence thématique et concerts. En octobre à la Bobine.</p>	Subvention : 5 000 €				13 000 €	Subvention : 5 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	MUSIQUES	HARMONIE DE GRENOBLE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> L'Harmonie de Grenoble est l'une des plus anciennes associations de la Ville (160 ans en 2022). Fondée en 1862, elle oeuvre à « promouvoir et développer la pratique amateur, enseigner et former tous les publics, faire découvrir et diffuser la diversité des formes musicales ».</p> <p><b>Pratique d'ensemble :</b> Large place donnée à la pratique d'ensemble avec 9 ensembles composés de musicien-nes amateur-rices : l'Orchestre d'Harmonie (52 participants), Les Orchestre d'Élèves (67 participants) : l'Orchestre Cadet et l'Orchestre Junior, L'Ensemble de Saxophones : Les Saxo'Notes, L'Ensemble de Clarinettes : Le BEC, L'Ensemble de Cuivres : Atout Cuivres, L'Ensemble de Flûtes : Le V.O.F., La Fanfare (15 participants) : Les Son'en Bulles, Le Quatuor de Saxophone : CarenSax.</p> <p>- Proposition de stages d'1 semaine pendant l'été (ouvert aux élèves de l'école et aux "extérieurs") : 1 stage pour enfants musicien-nes &gt; 2 ans d'instrument : musique d'ensemble + activités sportives/extérieures + un concert en fin de stage ; 1 stage pour adultes avec concert commun avec les jeunes.</p> <p><b>École de musique d'Harmonie :</b> Mélange de tous les âges, de l'éveil musical à 5 ans, initiation à 6 ans et participation aux ensembles de 12 ans à 60 ans ;</p> <p><b>Politique tarifaire :</b> Depuis la saison 2024-2025, nouvelle tarification au quotient familial. 4 tarifs QF&lt;500, QF entre 500 et 900, QF entre 900 et 1400, QF à 1400 et plus.</p> <p><b>Diffusion :</b> environ 35 représentations publiques par an. En 2025, concert début janvier du Grand Orchestre autour de Astor Piazzola. Dans le cadre de 80ième anniversaire de la Libération</p>	- Subvention : 23 000 €				25 000 €	- Subvention : 23 000 €  - Locaux (prévisionnel) : 6 760 € + 8 000 € gratuité des fluides	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	ARTS EN ESPACE PUBLIC	HISTOIRES 100 FINS	<p><b>Programme</b> : Le radeau de l'écureuil est la dernière production de la compagnie. C'est un spectacle destiné aux enfants mêlant cirque et théâtre abordant les problématiques socio-environnementales de notre siècle. La compagnie a par ailleurs un répertoire de créations et d'animations pyrotechniques. Elle réalise également un certain nombre d'ateliers à l'année.</p> <p><b>Artistes</b> : Lou Rea (mise en scène), Johanna Rea, (scénographie et interprétation), Léonard Fillacier (scénographie et interprétation)</p> <p><b>Dates à Grenoble</b> : Le spectacle <i>Le cas Feet &amp; Mind</i> joué ce vendredi 28 mars pour le festival Passion de l'UGA. La déambulation <i>La tribu des vents</i> présentée pour Festiv'art le samedi 5 avril. Initiations et jam feu à la Bifurk régulièrement dans l'année et des ateliers prévus dans le cadre des rencontres du jeune théâtre européen.</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
3	MUSIQUES	INFRASON	<p>Depuis 2017, l'association s'engage activement pour promouvoir ses valeurs et agit selon des principes qui orientent son action et son engagement pour promouvoir la musique électronique à Grenoble, à Lyon et Paris.</p> <p>L'Infrason Super Week est un festival dynamique conçu pour soutenir et valoriser la scène musicale grenobloise, rassemblant artistes, collectifs et passionnés autour d'une programmation variée. L'édition 2025 proposera une programmation artistique centrée sur la multidisciplinarité, en alliant performances musicales, installations visuelles, projections cinématographiques, collaborations avec des collectifs de danse, etc. Le festival se déroulera au minimum sur 5 jours en septembre 2025 et comprendra des performances musicales, une performance musique, arts visuels et danse, projection de films/documentaires. Lieux envisagés : en extérieur et en intérieur dans des lieux emblématiques de Grenoble (Bobine, Jules Verne, Bar Radis, Cinéma Juliet Berto).</p>					1 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	MUSIQUES	INTERMEZZO	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> La compagnie Intermezzo, basée à Grenoble depuis 2009, élabore des spectacles musicaux en direction de tous les publics, avec une attention particulière pour la jeunesse. L'ensemble de l'activité de la compagnie Intermezzo comprend la diffusion de spectacles, l'action culturelle et la mise en place de nouveaux projets de création. La compagnie porte également les créations et actions du groupe de musique actuelle « Big Ukulélé Syndicate ».</p> <p><b>Création : - Le Petit Frankenstein :</b> création jeune public à partir de 7 ans. Fiction radiophonique en direct par 4 artistes comédien.ne.s/musicien.ne.s (narration, paysage sonore et composition musicale) et diffusée avec des casques. <u>Calendrier de diffusion</u> : Le Déclat à Claix, 3 représentations ; La Balise 46 à Villeurbanne - 6 représentations ; L'Ilyade 2 représentations ; La Faïencerie, 3 représentations ; Le Diapason, 4 représentations ; Espace 600, 6 représentations. + dates à l'automne en cours de confirmations (TMG, Prunier Sauvage, SMH en Scène).</p> <p><b>Nouvelle création d'un concert</b> mis en scène du <b>BIG UKULELE SYNDICATE</b> autour de la musique de film. Spectacle inspiré des arts de la rue et du cinéma qui associerait la musique de film, les acrobaties et la danse. <u>Co-production</u> : La Mure Ciné-Théâtre, Espace Paul Jargot, Crolles. <u>Résidence et pré-achat</u> : La Traverse, Le Bourget du Lac, Le Coléo Pontcharra, Théâtre en Rond à Sassenage. Autres partenaires en cours : La belle électrique à Grenoble, Scène nationale de Privas.</p> <p><b>Diffusion</b> : BUS 30 représentations prévues sur l'année. 2 à Grenoble ; <i>Münchhausen</i> - 5 représentations (niveau départemental) ; <i>La Petite Taupe</i> - 6 représentations (niveau régional).</p> <p><b>Actions culturelles</b> : Parcours Fiction sonore en partenariat avec l'Espace 600 - Une classe de CAP fleuriste de l'IMT ; Atelier radiophonique en partenariat avec le Prunier Sauvage et une classe du lycée Louise Michel ; Atelier parents enfants en partenariat avec La Belle Electrique et la MJC parmentier. ; Fiction Sonore sous casque : Seyssins - Seyssinet 2 EAC croisées dans 2 écoles primaires avec un rendu devant les 2 classes à l'Ilyade, l'Espace Schoelcher ; Projet avec une classe de 6ème du collège Georges Pompidou de Claix - 6 classes en école élémentaire CM1 et CM2 pour la création de Fiction sonore – avec rendu sous casques pour les élèves et leurs parents ; Parcours découverte et improvisation autour des instruments électronique et looper ; Projet création d'une balade sonore sous casque Public : groupe parents-enfants / groupe enfant ou ados (à partir de cycle 3).</p>	- Subventio, : 3 500 €  - Locaux : 1 607 €	Subv invest : 3 500 €			7 500 €	- Subvention : 5 000 €  - Locaux (prévisionnel) : 1 607 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	avis du comité d'avis
2A	MUSIQUES	JAZZ CLUB	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Entièrement géré par des bénévoles, le Jazz Club de Grenoble a été créé en 1956 et a été hébergé dans divers lieux depuis les années 80 (bar la Soupe aux choux, sous sol du Palais de l'Université). Depuis 15 ans, il occupe la salle Stendhal, salle municipale gérée par la MJC des Allobroges, dans laquelle il propose environ 35 concerts par an.</p> <p><b>Diffusion : 21<sup>e</sup> édition du Grenoble Alpes Métropole Jazz Festival</b> qui se déroulera du 26/09 au 10/10/2025 dans 11 salles (une quinzaine de concerts prévus) : 5 concerts auront lieu à Grenoble, dont 3 à l'Auditorium du Musée en partenariat avec Musée en Musique et 2 à la salle Stendhal. Deux master-Classes auront lieu pendant le Festival : une à La Tronche (association musicale tronchoise) et une à la salle Stendhal ; <b>Organisation de 33 à 35 concerts par saison</b> à la salle Stendhal (de mi-septembre à mi-juin). <i>D'après l'association le public de ces concerts est constitué au 3/4 par les adhérent-e-s du Jazz Club.</i> <b>Tarifification</b> : gratuité pour adhérent-e-s (adhésion annuelle 140€) ; tarif plein : à partir de 18€ ; tarif réduit : 12€ ; <b>Jazz hors les murs</b> : 3 à 4 concerts dans des villages du département en mai-juin (en cours de confirmation selon soutien département). <b>Action culturelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>travail avec des élèves du BTS infographie</b> du Lycée Argouges sur l'affiche du Festival (intervention en classe pour présenter le festival, invitation des élèves aux concerts du festival) ;</li> <li>- <b>Jam Sessions</b> : 5 sessions sur la saison (au lieu de 8 prévues - dû à arrêt subvention Metro), ouvertes aux musiciens amateurs le dimanche après-midi, avec mise à disposition d'une base batterie, piano, contrebasse avec musicien-nes professionnel-les. Tarif d'une session 5 €. Les artistes professionnels intervenants sont défrayés à hauteur de 100 €/session.</li> <li>- <b>Ateliers occasionnels avec des jeunes de la MJC Allobroges</b> (présentation des métiers techniques, rencontres avec musicien-nes) « Avec la MJC le dialogue est permanent et nous répondons toujours présents à leur demande et participons à leurs actions lorsqu'ils nous le demandent » ;</li> <li>- <b>Collaborations avec la MDH Centre ville</b> pour des déambulations musicales</li> </ul> <p><i>Pour information, cette année, 3 groupes se produisent à titre gracieux en soutien au Jazz Club suite à l'arrêt de la subvention Métro et baisse des subventions. Ces concerts auront lieu les dimanches 16 février, 16 mars et 11 mai à 17h30. Prix d'entrée PT : 12 € TR : 10 €</i></p>	- Subvention : 5 000 €				20 000 €	- Subvention : 5 000 €  - Locaux (prévisionnel) : 2 581 €	F

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025



Publié le

ID : 038-213801855-20250519-D20250519\_48-DE

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	ARTS EN ESPACE PUBLIC	KERDELEN	<p><b>Projet :</b> Première création <i>Format carte postale</i> - trio de danse in situ danse théâtre adapté pour la rue qui est elle-même au centre du propos (son esthétique, son histoire, son imaginaire).</p> <p><b>Artistes :</b> Jean-Rémy Hamoniaux, Eléa Guilloteau (danseuse), Alexandre Briand (régisseur et interprète), Fernand Catry (comédien et metteur en scène)</p> <p><b>Dates et présence sur Grenoble :</b> résidence à la Baj'art (Grenoble) en mars 2025, résidence au Grand Collectif(Grenoble) en mai 2025. Première lors de la fête du Grand Collectif le 28 juin.</p> <p><b>Avis défavorable :</b> projet déjà soutenu en 2024</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 0 €	D
1A	DANSE	KOMOK	<p><b>Projet :</b> <i>Réajuster</i> première pièce de cette Cie fondée en 2022. Pièce danse / théâtre pour 1 interprète qui explore plusieurs personnages évoquant leurs histoires de vie par leur corps et leur voix. Création en janvier 2025</p> <p><b>Artistes :</b> Pierre Adda (chorégraphie et interprétation), Yoann Ouabdesselam (composition musicale), Margaux Lavis (mise en scène)</p> <p><b>Dates à Grenoble :</b> Festiv'art en avril 202</p> <p><b>Avis défavorable :</b> projet déjà soutenu en 2024</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le 22/05/2025 demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
2B	ARTS EN ESPACE PUBLIC	L'ÉCOUTILLE	<p><b>Programme d'activités – saison 2024-2025.</b> Depuis 2019, cette salle de spectacle située dans le quartier Saint Laurent comptant 50 places assises (classée en Établissement Recevant du Public) accueille des équipes artistiques toutes disciplines confondues (Théâtre, Musique, Danse...) pour diffuser leur spectacle. Le lieu accueille également plusieurs compagnies en résidence (lors des vacances scolaires), propose des cours de théâtre à partir de 3 ans et mène des actions culturelles. L'association fonctionne sur la base du bénévolat et a recours à des prestataires techniques et artistiques. <b>Processus de sélection des équipes artistiques.</b> Les compagnies font leur demande par mail aux membres du CA de l'association, en y joignant texte de présentation, et photos et/ou vidéos. En mars, le CA se réunit pour élaborer la programmation de la prochaine saison, à partir des demandes reçues. En dehors de la qualité reconnue du spectacle proposé, le CA sélectionne des projets qui peinent à trouver des lieux d'accueil, des projets émergents, des équipes jeunes. Une attention particulière aussi à la pertinence au regard des possibilités spatiales et techniques. <b>Conditions d'accueil des compagnies :</b> un référent les accompagne sur les questions relatives au décor, à la régie son et lumière, à la durée du spectacle, aux droits d'auteur, le contrat de co-réalisation... Le jour du spectacle, une équipe de 3 bénévoles accueille l'équipe artistique et répond à l'ensemble de ses besoins, aide à la mise en place du décor, réglages lumières et régie son, catering, etc. Cette même équipe accueille ensuite les spectateurs et assure le bon déroulement du spectacle. Les conditions financières d'accueil des compagnies sont les suivantes : 80 % de la recette pour la compagnie accueillie / 20 % de la recette pour l'Écouteille. Pour les compagnies en résidence : 50 % de la recette pour la compagnie accueillie / 50 % de la recette pour l'Écouteille. <b>Spectacles accueillis :</b> 25 sur la saison 2024/2025, notamment le collectif Takamaka, la compagnie Cent détours, Les Zinzins, La Lune Verte, Oh et puis M... <b>Résidences artistiques :</b> accueil de 5 équipes artistiques grenobloises : La Grande luciole, La Lune Verte, Le théâtre de l'Écouteille, Daniel Bardou, Oh et M... Au total, l'association met à disposition le lieu 45 jours pour les résidences et 25 jours pour les accueils de spectacle. <b>Actions culturelles :</b> « Les tous petits mercredis » donne rendez-vous aux parents et aux enfants âgés de 2 à 5 ans chaque premier mercredi du mois à 10h pour un spectacle de 30 minutes. <b>Pratique amateur-riche-s :</b> pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la troupe de théâtre amateur du lieu « La troupe de l'Écouteille » comptant 12 membres travaille à l'écriture et aux représentations du spectacle <i>Cabaret Funeste</i> les 26, 27 et 29 juin. L'association organise également des cours pour adultes et pour les enfants à partir de 3 ans (unique sur Grenoble). <b>Organisation de 2 festivals :</b> «Le festival des p'tits mousses» théâtre pour enfants du 18 au 20 avril avec notamment les compagnies La lune verte, Les Zinzins et Oh et puis M... / « Tous sur le pont » du 26 au 29 juin concluant la saison avec une soirée dédiée aux restitutions théâtrales des cours, une soirée « coup de cœur théâtre » avec la programmation d'un spectacle, une journée « vente aux enchères spectaculaire » et une galerie d'art la dernière journée. <b>Ancrage local et partenariats de quartier :</b> partenariat avec l'école Saint Laurent (intervention une fois par semaine de la maternelle à la primaire), co-organisation d'événements avec la galerie L'étranger, participation au Festival des arts numériques du 23 au 24 mai 2025.</p>	Subvention : 0 €				4 500 €	Subvention : 3 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	THÉÂTRE	L'INSOMNANTE	<p><b>La compagnie L'Insomnante oeuvre depuis 2009 à un projet protéiforme autour du sommeil et de l'endormissement, au travers de créations théâtrales, d'installations dans l'espace public, de propositions sonores et/ou photographiques en lien avec les publics et les territoires partenaires. Depuis plus de 7 ans installée sur Grenoble, L'Insomnante a développé des liens avec les structures du territoire qui se sont concrétisés par une aide à la création de son dernier spectacle « Là où je vais les yeux fermés » à destination des 0-5 ans (Ville d'Eybens, Drac, Département, Ville de Grenoble, Espace 600).</b></p> <p><b>Projet :</b> Diffusion du spectacle « Là où je vais les yeux fermés », développement des actions culturelles de la compagnie, et travail de recherche autour d'une future création « Sous mes nuits blanches » (automne 2027).</p> <p><b>Artistes :</b> Claire Ruffin (direction artistique eu jeu), Catherine Exbrayal (musicienne), Vincent Beaume (photographe), David Bouvard (création sonore), Claire Childéric (création lumière).</p> <p><b>Date(s) à Grenoble :</b> Collaboration avec le Grand Collectif et interventions au collège Vercors à Grenoble pour des ateliers autour du sommeil. La cie est accueillie en résidence de recherche pour « Sous mes nuits blanches » au Théâtre des Peupliers (mise à disposition du plateau) en février 2025, et par l'Art Tendre en mai 2025 (recherche et ateliers).</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
4	MUSIQUES	L'OISEAU À PLUMES	<p><b>Projet :</b> Sous la direction artistique de Myriam Courbet, flûtiste à bec, la compagnie porte l'ensemble musical "Le Fol Orchestre", ensemble amateur (19 participants). L'encadrement musical est assuré par Myriam Courbet (musicienne professionnelle) et Martina Rollet (ancienne enseignante à l'école de musique de la Tronche). L'accès à l'orchestre est gratuit pour les participants. Les intervenant.e.s sont rémunéré.e.s.</p> <p>Les ateliers ont lieu tout au long de l'année et ont pour but commun de développer et d'accompagner les pratiques amateurs sur un répertoire appartenant essentiellement à la musique ancienne. L'orchestre, composé d'amateurs collégien.ne.s, étudiant.e.s, actifs et retraité.e.s, se réunit à raison d'un mercredi sur deux (2 h) + une fois par mois le week-end (4 h) à la Baj'Art et se produit une fois par trimestre ainsi que lors du Festival "Les Journées de la flûte à bec" organisé par l'association.</p> <p>&gt;&gt; Activités annexes : 1/ Festival "Les Journées de la flûte à bec" (hors Grenoble) du 4 au 6 avril 25, événement organisé par la cie pour créer des liens entre les flûtistes, élèves, amateurs et professionnels, mieux connaître la flûte à bec. <u>Thématique 2025</u> : "EAU". Au programme : salon d'exposition de flûtes par des facteurs, concerts, scènes ouvertes, conférences, ateliers d'entretien et de pratique, bal du dimanche et d'autres surprises pour partager et découvrir l'univers des flûtes à bec..</p>	Subvention : 1 000 €				1 500 €	Subvention : 1 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
2A	MUSIQUES	L'OREILLE EN FÊTE MUSÉEN EN MUSIQUES	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> L'association Musée en musique coordonne la programmation musicale de l'auditorium du musée de Grenoble depuis son inauguration en 1994. Elle inscrit la musique classique au cœur du musée de Grenoble avec une trentaine de concerts dans l'auditorium, Musée en musique propose au public des rendez-vous réguliers : peinture et musique, concerts jeune public, les midis en musique, les ballades musicales... <b>Diffusion</b> d'environ 35 concerts de musiques classiques (ouverture vers le jazz, musique du monde, actuelle..) : <u>Cycle Les Midis en musique</u> : 13 concerts au moment de la pause déjeuner sur répertoires jazz, classique, musiques du monde, artistes locaux et d'ailleurs. Dont un concert proposé par le CIMN dans le cadre de leur festival les Détours de Babel. <u>4 concerts Jeunes talents</u> : programmation de jeunes artistes pour des premières dates professionnelles. + des Brèves Musicales en partenariat avec le Conservatoire de Grenoble. <u>Cycle Peinture et musique</u>: 3 concerts, 2 présentations illustrées et des Brèves musicales pour découvrir le répertoire classique ou populaire des artistes lors d'expositions ou dans les collections permanentes du musée de Grenoble. <u>Les Incontournables</u> : 9 concerts et 1 film du cycle, invitations à découvrir d'autres répertoires, jazz, musique du monde, musiques actuelles, spectacles pour enfants et les familles. Partenariats : Jazz Club, Harmonie de Grenoble, Amis du musée de Grenoble, Mixlab, CIMN, Festival Messiaen. <u>Vous avez dit classique ? Pas si classique !</u> : 6 concerts pour découvrir le grand répertoire... objectif du cycle : faire connaître le patrimoine musical, de sensibiliser le public averti ou néophyte à la musique classique.</p> <p><u>Actions pédagogiques</u> : 4 séances scolaires sur la saison : concert de Noël <i>Halb, l'autre moitié</i> pour les primaires et le collège, <i>Le pianiste aux 50 doigts</i> pour les primaires et le collège et <i>Victor Hugo, paroles et musique</i> pour le collège et le lycée + partenariat avec le Conservatoire. Nouveau projet porté par le Musée en collaboration avec l'association « Musée en-chanteur(s) » autour de l'art et de la création musicale avec les 9 classes de l'école Paul Bert.</p> <p><u>Tarifification</u> : tarif adhérent entre 16 et 20 €, réduit entre 8 et 11 euros, solidaire à 5€ pour les QF &gt;700, quelques événements en entrée gratuite et à environ 10€ (les midis notamment). Équipe : 2 E TP + 1 Présidente de l'association très investie au quotidien. Environ 600 adhérent.e.s.</p>	- Subvention : 23 000 €	- Locaux : 8 752 € + 129 € Gratuité des fluides	- Màd Matériel : 636,36 €		30 000 €	- Subvention : 23 000 €  - Locaux (prévisionnel) : 8 752 € + 129 € gratuité des fluides	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
2B	ART EN ESPACE PUBLIC	LA BAJ'ART	<p><b>Programme d'activités 2024-2025.</b> La Baj'Art développe 2 pans d'actions :</p> <p><b>1) Dispositifs d'accompagnement de compagnies émergentes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Accompagnement approfondi sur un an</b> qui permet à 4 compagnies émergentes (Cent détours, Oh et puis m...!, La compagnie du linge sale, Nina et Leonaro pour la saison 2024-2025) de se structurer et d'être accompagnées dans leur projet de création, de médiation et de se professionnaliser : mise à disposition du plateau de création pendant 3 semaines, 20 h d'accompagnement administratif, accès à une formation d'auto-diffusion, sur les VHSS, mise à disposition d'un régisseur, accès à des sessions de training, regard artistique entre pair-e-s, accès aux midis de la Baj'art (temps mensuel de présentation de travaux ouverts aux professionne-lle-s. Les critères d'accès à ce dispositif sont : l'existence d'un projet et le besoin réel de structuration. Ceux-ci doivent être retravailler au regard de l'augmentation des demandes.</li> <li>- <b>Accompagnement léger</b> : mise à disposition des salles (avec une participation aux frais de fonctionnement), formations pour les compagnies émergentes, accès aux trainings entre pair-e-s, participation aux midis de la Baj'art. 10 compagnies accompagnées : Medusa, Cité Danse, L'insomnante, Strates, Forguette Minote, Kerdelen, Komok, Les fiers désinvoltes, A corps dissident, Chérie Chéry.</li> </ul> <p><b>2) Organisation d'actions culturelles en lien avec les structures éducatives, socioculturelles, EHPAD du quartier et du département</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chorale pour les parents d'élèves : projet animé par des cheffes de chœur du collectif Les Fiers Désinvoltes destiné à soutenir l'inclusion des parents de l'école Léon Jouhaux : 20 personnes concernées.-</li> <li>- Fresque à la maison de l'enfance Bachelard : projet au bénéfice des enfants du centre de loisir animé par les artistes plasticiennes Valérie Bézieux et Mathilde Grange.</li> <li>- La Cabane para'sol : ateliers autour des chants traditionnels du monde à la MDH Abbaye = artistes de la Cie La fine oreille ?</li> <li>- Cabales : projet de comédie musicale animé par le collectif Les fiers désinvoltes avec 40 élèves de l'école Léon Jouhaux : ateliers et représentation à la fin de l'année.</li> </ul>	inéligible					7 000 €	Subvention : 4 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	THÉÂTRE	LA COMPAGNIE ATTRAPE-LUNE	<p><b>Depuis 1997, la compagnie Attrape-Lune s'engage à rendre le théâtre accessible à tous à travers ses créations. Le compagnie croit dans la capacité du théâtre à rassembler, à être vecteur de cohésion sociétale. Depuis quelques années, elle développe de plus en plus des actions de médiation pour intégrer le public au processus de création.</b></p> <p><b>Projet :</b> « De la résignation à la libération », création du spectacle <i>Moi, Christine, Chanteuse... ou presque</i>, avec restitutions publiques et participation des habitant-es à l'écriture du spectacle (présentation d'extraits et récolte de paroles, ressentis et expériences du public pour nourrir l'écriture + atelier de création de masques et de mise en jeu).</p> <p><b>Artiste :</b> Emilia Dupard (auteure, metteuse en scène et comédienne).</p> <p><b>Date :</b> présentation d'extraits et échanges avec le public à l'École des Gens à Grenoble, dans le cadre d'un accueil en résidence.</p> <p><b>Avis défavorable :</b> La présence de la compagnie et ses partenariats sur le territoire restent à développer pour confirmer son intérêt communal.</p>					1 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	THÉÂTRE	LA COMPAGNIE DES GENTILS	<p><b>Programme d'activités 2025</b> . La compagnie des Gentils, formée sur les bancs du conservatoire de Grenoble, partage l'envie d'un théâtre festif, populaire, poétique, parfois sombre.. et une méthode de travail collective avec des créations en étapes pour se confronter rapidement au regard des spectateurs. Elle travaille souvent dans une esthétique foisonnante faite de bric et de broc avec la réutilisation de matières et d'objets ; et dans ses créations interactives, elle invite le public à participer.</p> <p><b>Création et diffusion :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le Contre-chant des Sirènes</i> : aboutissement du projet <i>Mythologinarium</i> déployé depuis 2021 avec les soutiens et coproductions de plusieurs lieux (parmi lesquels le TMG (Grenoble), l'Odyssee (Eybens), l'Amphithéâtre (Pont-De-Claix), L'espace Aragon (Villard-Bonnot), L'Heure bleue (Saint-Martin-d'Hères), L'Illyade (Crolles), La Vence Scène (St Egrève) ou Le Diapason (Saint-Marcellin)).Dernières résidences et construction des décors prévues au TMG (qui accompagne les volets techniques et scénographiques du projet) et au Diapason à Saint-Marcellin.</li> <li>Première prévue en novembre 2025 au Théâtre 145</li> <li>- <i>Le Bal à facettes</i> : adaptation de la création en un format qui puisse être autonome (et faire contre-point au Contre chant des Sirènes)</li> <li>- <i>Show muse go on</i> : 5 dates de mars à mai à Grenoble, Claix, Rilleux-la-Pape, Saint-Egrève et Andrézieux-Bouthéon + 2 dates à confirmer à l'automne (Poncharra et Vals-les-Bains)</li> <li>- <i>LES ENVERS DU DÉCOR</i> : 3 dates à Montalieu-Vercieu en février + 1 date en cours de confirmation à Montélimar</li> <li>- <i>Les (pas tant) petits caraoquets (de conserve)</i> : 2 dates en février à Vizille et juin à Villefontaine</li> <li>- <i>Tout doit disparaître / La boutique de Pythie</i> : date en cours avec le Département et le CCAS d'Eybens</li> <li>- <i>Le bal à facette</i> : prévu en juin pour la clôture de saison du TMG puis à Saint-Egrève et à Andrézieux-Bouthéon</li> <li>- <i>L'Infernum kermès</i> (installation foraine théâtralisée et participative) : demande de date estivale en cours de discussion avec la Ville et autres partenaires.</li> </ul> <p><b>Actions culturelles et présence sur le territoire</b></p> <p>La compagnie rencontre et se confronte à toutes les générations ; elle les accompagne pour construire et exprimer la pensée, confronter ses idées dans un groupe, échanger pour ouvrir les horizons.</p> <p>En 2025, elle participera à nouveau au projet Théâ (porté par l'OCCE, l'Education Nationale, le festival Texte en l'air et le Diapason à Saint-Marcellin) avec des interventions dans des écoles rurales de l'Académie de Grenoble.</p> <p>Elle poursuivra également les actions engagées en partenariat avec des établissements scolaires, des hôpitaux (en particulier avec le CHU de Grenoble, projet du <i>Chantoir public</i>), des centres sociaux et des salles de spectacle.</p>	Subvention : 7 500 €				15 000 €	Subvention : 7 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
4	THÉÂTRE	LA COMPAGNIE DU DERNIER ÉTAGE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> La compagnie du dernier étage est une compagnie de théâtre documenté co-dirigée par Louise Bataillon, metteuse en scène et autrice, et par Ariane Salignat, comédienne. Elles travaillent autour de thématiques sociales, politiques et intimes et créent des formes artistiques en complicité directe avec les personnes concernées, pour porter leurs ressentis et vécus à la scène et ainsi raconter la part d'universel dans l'intime. Afin d'ouvrir leurs imaginaires et de confronter leurs vécus et points de vues personnels à d'autres réalités, elles tissent de nombreux partenariats avec des structures sociales, sanitaires, culturelles ou éducatives où elles rencontrent des publics les plus divers possibles. Elles y mènent des recueils de témoignages sous la forme de jeux théâtraux, d'entretiens oraux ou d'ateliers d'écriture sont la matière sert de base aux créations théâtrales. En 2025, la compagnie porte différents projets dans cette lignée.</p> <p>Poursuite des projets en partenariat avec des structures du champs médico-social :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le SARIL (structure d'accompagnement au logement et vectrice de lien social pour personnes en situation de handicap), mise en voix des textes poétiques écrits par le groupe et lecture publique.</li> <li>- le service gérontologie de Rocheplane, interventions hebdomadaires, projet de création de cartes postales (écriture, création visuelle puis lecture à voix haute).</li> </ul> <p>Développement des projets à destination des enfants ou des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Vivre en famille d'accueil » : ateliers théâtraux pour favoriser l'expression et aider à la solidarité entre les enfants accueillis par l'aide sociale à l'enfance ;</li> <li>- « Écrire, dire et illustrer le théâtre à l'école » : associe la Maison des familles de Saint-Bruno et une école primaire de Saint-Martin-d'Hères au projet d'écriture et mise en voix d'une pièce jeune public (ateliers d'écriture puis création plastique) ;</li> <li>- « Dégenrons nous » au lycée Argouges et « Dégenrons l'hôtellerie » au lycée Lesdiguières : ateliers théâtre participatif et échanges de vécus sur les questions de genre et de sexisme ;</li> <li>- « Passe ta thèse d'abord » avec le Collège Doctoral de l'UGA : ateliers théâtre participatif et échanges de vécus autour des problématiques existantes dans le milieu de la recherche.</li> </ul> <p>Développement d'autres projets ponctuels ou réguliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Correspondances entre femmes » avec l'autrice Fanny Hermant de la cie Belle Journée : mise en correspondances de deux groupes de femmes, un à Grenoble (avec les publics de la Maison des Femmes et du Planning Familial) et l'autre dans le sud-ouest de la France ; suivie d'un travail de mise en voix et de création sonore et plastique pour une restitution ;</li> <li>- « Les Femmes Trucs » : cycle d'ateliers d'écriture mensuels en non-mixité animés par Louise Bataillon ou des autrices invitées, lecture théâtrale d'une sélection des textes écrits ;</li> <li>- Atelier(s) d'écriture et mise en voix de textes en lien avec les œuvres représentant des femmes au Musée de Grenoble ;</li> <li>- Interventions à la MdH Abbaye dans le cadre de « Mois par elles » avec le Grand Collectif ;</li> <li>- Mise en scène de <i>Ce que vit le rhinocéros lorsqu'il regarde de l'autre côté de la clôture</i> par Louise Bataillon avec un groupe d'amateurs grenoblois.es (cie Les Langues de Roche).</li> </ul>	Subvention : 1 500 €				4 000 €	Subvention : 3 000 € (dont 1 500 € educ pop)	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	MUSIQUES	LA FABRIQUE OPÉRA	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Créé à Grenoble en 2006 par le chef d'orchestre Patrick Souillot, La Fabrique Opéra est une association qui implique et fédère des jeunes issus-es de formations techniques et professionnelles dans la conception et la réalisation d'un opéra. Objectifs : intéresser de nouveaux publics à l'art lyrique, contribuer à la formation et l'insertion professionnelle de la jeunesse grenobloise, valoriser, au moyen de l'opéra, les compétences des filières techniques. <b>Création de l'opéra WEST SIDE STORIES</b> : Roméo et Juliette, dans le New York des années 50. Quartier de l'Upper West Side, à Manhattan. Les Jets et les Sharks, deux bandes de jeunes des quartiers pauvres, se disputent le contrôle du quartier. <u>Artistes intervenants et interprètes</u> : Direction artistique et chef d'orchestre Patrick SOUILLLOT Metteur en scène : Johan Nus , Solistes : Grégory Garell (Big Deal), Romane Gence (Consuelo), Eve Vu Hong (Anybody's), Mickael Gadea (Chino), Axel Sassus Bourda (Snowboy), Alizée Duvernois (Francisca), Mathis Marco (Baby John), Charlyne Ribul Conte (Rosalia), Max Charpentier (Action), Guillaume Zimmermann (Diesel), Lisa Lanteri (Anita), Kilian Vialette (Riff), Cameron Fructuoso (Bernardo), Bart Aerts (Tony), Yara Kasti (Maria) + Partenariat depuis de nombreuses années avec l'Orchestre symphonique universitaire de Grenoble : 85 musiciens amateurs dirigé par Patrick Souillot. <u>Tarifs opéra</u> : de 28 à 65 € en tarif plein, de 16 à 58 € en tarif réduit.</p> <p><b>Actions culturelles liées à l'Opéra :</b> 1/ Mise en place du « Parcours Opéra » pour 13 classes, 6 écoles et 2 collèges dont 2 écoles grenobloises (École Jules Ferry, École Nicolas Chorier) : actions auprès de scolaires permettant des interventions d'artistes et salarié-es de l'association au sein des classes avant de venir assister à une représentation générale. 2/ Travail avec le quartier mineur et majeur du centre pénitentiaire de Varcis : un atelier de médiation début avril, une répétition publique sur place début mai, et venue des détenus à la Répétition Générale de West Side Story au Summum. 3/ Travail avec 500 jeunes lycéen-nes et apprenti-es : pour la réalisation des costumes avec Lycée Polyvalent Argouges, des décors avec l'IMT, des coiffures et maquillages avec École Academy, de l'accueil du public avec Lycée Polyvalent Mounier, le Lycée Guynemer sur le sujet de la sécurité, Lycée Aristide Bergès pour des actions de communication.</p>	- Subvention: 4 000 €  - Locaux : 6 760 € + 8 000 € gratuité des fluides				15 000 €	- Subvention : 4 000 €  - Locaux (prévisionnel): 6 760 € + 8 000 € gratuité des fluides	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	MUSIQUES	LA FORGE COMPOSITEURS IMPROVISATEURS	<p><b>Programme d'activités 2025.</b>   Activités du collectif de musicien-nes Jazz improvisateurs sous la direction artistique de François Raulin (piano), Pascal Berne (contrebasse) et Michel Mandel (clarinettes) tous trois, compositeurs, improvisateurs et interprètes. Après l'arrivée du guitariste Richard Bonnet en 2022, La Forge s'est agrandi à nouveau en 2023 de 2 directeurs artistiques associés. Jessica Martin Maresco, vocaliste multiscène et Samuel Ber, batteur, compositeur et improvisateur. Projet artistique fondé sur la recherche musicale, la création de nouveaux répertoires, la transmission et l'édition d'un Label. Avec l'intégration de nouveaux artistes dans le collectif, création d'un nouvel ensemble « le CLOU » qui porte les partis pris du collectif. <b>Orchestre école Micromégas :</b> amateurs depuis 28 ans, travail hebdomadaire sur l'improvisation et toutes sortes de thèmes remaniés ou originaux. Réunit des musiciennes amateurs et pré-professionnelles (25 personnes). Le projet orchestre MICROMEGAS a pour objet la pratique et la création de répertoire et l'échange musical, mais aussi une mission d'accompagnement sur la voie professionnelle, de transmission et de pédagogie. Tarification : 30€/an (adhésion à l'association). Calendrier : Environ 25 répétitions/an dans les locaux de Solexine. 6 concerts Micromégas à Grenoble (2 Solexine, 1 Musée Dauphinois le 3/07, 1 Fête des Tuiles - <i>en cours</i>- 1 Minimistan -<i>en cours</i>- 1 Bivouac Café le 5/04). <b>Diffusion :</b> 39 Concerts dont 8 dates à l'international ( Lettonie, Estonie, Finlande, Suède, Allemagne), 3 Résidences (Scène Nationale Malraux/ Maison de la Musique Meylan ou la Source Fontaine, Le Périscope Lyon), 1 concert « Chien Lune » Jazz Club de Grenoble et 6 concerts de Micromégas prévus à Grenoble. <b>Création :</b> En 2024/2025, nouvelle création du collectif autour de l'œuvre de Haruki Murakami <i>L'éléphant s'évapore</i> : chaque musicien(ne) de l'orchestre s'empare d'une nouvelle, d'un roman ou d'extraits littéraires de l'écrivain pour faire fil rouge à une écriture originale. <i>Otorigène</i> est un trio à la lisière entre le monde sourd et le monde entendant, explorant les limites du son et de la Langue de Signes Française. Porté par Jessica Martin Maresco membre du collectif. Le projet se fait en lien avec La Source à Fontaine. <b>Actions culturelles :</b> 2 Formations pédagogiques : Espace de Musique Tullins , CFMI Poitiers ; 4 actions culturelles : « La Goutte de Lourdon » Maitrise de La Loire/ « Kitchen » à destination des élèves de l'école de Musique/ La Source Fontaine, « Kitchen » à destination du CRR de Beaurepaire <u>En discussion</u> : <b>Ces actions en sont aujourd'hui au stade de la discussion avec les partenaires</b> Projet d'action culturelle « la Chorale Intergalactique » piloté par Pascal Berne et Jessica Martin Moresco auprès du Théâtre Sainte Marie d'en Bas. Ce projet se ferait avec des écoles primaires de la ville de Grenoble en vue de l'édition d'un livre CD ; Projet en lien avec le Musée de Grenoble improvisations de musiciens devant des œuvres et un concert programmatique à l'Auditorium du Musée, projet piloté par François Raulin et Michel Mandel.</p>	Subvention : 8 000 €				8 000 €	Subvention : 8 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Subvention DAC et CVN projet 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	DANSE	LA GUETTEUSE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> La compagnie La Guetteuse a été fondée à Grenoble en 2018 à l'initiative de la chorégraphe Emeline Nguyen. Artiste associée du Théâtre Municipal de Grenoble (TMG), pour une durée de 3 ans depuis la saison 2022-2023, la compagnie crée des pièces chorégraphiques dont la ligne artistique aborde des sujets et thématiques de l'actualité de manière engagée, notamment sur les questions du genre. Ses créations sont systématiquement associées à des dispositifs de médiation et d'actions culturelles.</p> <p><b>Création</b> Pour sa troisième et dernière année d'association au TMG, la compagnie achève sa trilogie <i>Façonné-es</i> autour des questions de genre et des constructions sociales avec la création de <i>Même pas mal</i> sortie fin 2024. <i>Tempest</i> : pièce en duo pour les lieux non dédiés et l'extérieur. 3 semaines de résidence au TMG. <i>Labo-recherche</i> pour une nouvelle création avec la danseuse Louna Delbouys-Roy.</p> <p><b>Diffusion et actions culturelles</b> <i>Tempest</i> : 3 représentations au TMG et à la Fête des tuiles de Grenoble. <i>Même pas mal</i>, 3ème volet du triptyque sur la question du genre créé en 2024 : 7 représentations + 4 parcours EAC avec collègues et lycées en Isère et à Saint-Claude (Jura) (100 heures d'intervention). <i>Rouge Carmin</i> : 2 représentations à Tencin et Villeurbanne + plusieurs heures d'ateliers EAC via le dispositif « Tente rouge ».</p> <p><b>Autres actions de transmission</b> 100h d'ateliers de danse en direction des professionnel-le-s et d'amateur-ice-s adultes au Pacifique, à la Baj'art.</p>	Subvention : 3 500 €				6 500 €	Subvention : 5 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	THÉÂTRE	LA PAGAILLE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b>            La Pagaille est une association et compagnie de théâtre de l'opprimé créée à Grenoble en 2015 par un collectif dont l'objectif était de lutter contre les oppressions structurelles et les discriminations. Depuis, ses projets se sont développés dans différentes villes de l'agglomération grenobloise à travers différents outils : théâtre forum, théâtre au sens large et méthodes développées en éducation populaire. En 2025, la Pagaille développe un projet de création théâtrale et d'actions culturelles, en lien avec sa démarche de théâtre de l'opprimé et sa nouvelle création <i>J'espère qu'on choisira l'amour</i>.</p> <p><b>Avis défavorable : Le projet d'ateliers en partenariat avec la MDH Teisseire-Malherbe pour lequel a été déposé la demande de subvention pour 2025 a été suspendu.</b></p>	Subvention : 1 000 €				3 000 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	MUSIQUES	LA PETITE PHIL HARMONIE ORCHESTRE DE CHAMBRE EN ISERE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b></p> <p>La Petite Philharmonie est née en février 2009 à l'initiative de Bruno Delaigue et d'Alain Mainsant. C'est un orchestre symphonique composé d'une soixantaine de musicien-e-s amateur-es se retrouvant pour une pratique musicale collective. Le projet de l'ensemble est construit dans un esprit collaboratif, autour des propositions de son directeur musical. Pour donner du sens à son action, l'orchestre établit des partenariats artistiques, pédagogiques et financiers avec les différents acteurs-rices de l'agglomération de Grenoble et du département de l'Isère. L'orchestre est dirigé par Jean-Sébastien Micha, le 1er violon est salarié.</p> <p><b>Publics :</b> amateur-rices de bon niveau, étudiant-es du Conservatoire de Grenoble ou d'autres écoles de l'agglomération ainsi que des musicien-nes confirmé-es et professionnel-les du bassin grenoblois.</p> <p><b>Répétition hebdomadaire</b> et quelques week-end dans l'ancien CDI de l'ex Lycée Jean Jaurès. Tarif : 50€/an et 30€/an pour les étudiants.</p> <p><b>Tarifs concerts :</b> gratuit pour les moins de 12 ans, 9 € pour jeunes et étudiants, prévente 14 € et plein tarif 18 €.</p> <p><b>4/5 concerts par saison</b> sur un répertoire classique et moderne accessible avec des solistes professionnel-les :</p> <p><u>Les 23-24-27 novembre 2024 à la salle Messiaen</u> (20h/17h/20h30), programme Beethoven : Ouverture de Cosi Fan Tutte de Mozart ; Concerto pour Piano de L'Empereur de Beethoven ; Symphonie Héroïque de Beethoven.</p> <p><u>Le 24-25/05/2025 à la salle Messiaen</u> (20h/17h), Tableaux d'une exposition de Moussorski, Danse de Galanta de Kodaly, Songe d'une nuit d'été de Mendelssohn</p> <p><u>14/06/2025</u> : concert Touvet</p> <p><b>Intervenant-es professionnel-es :</b> Cécile Ackermann, violoniste salariée, encadrant toutes les répétitions, intervention de soliste(s) dans le cadre de répétitions en amont des concerts (cette année Yaëlle Quincaret). Chef d'orchestre : Jean Sébastien Micha (bénévole).</p> <p><b>Action culturelle :</b></p> <p>1 concert à l'hôpital chaque année pour les malades et le personnel soignant : concert à l'hôpital sud en juin 2025.</p> <p><i>Permet à de jeunes chefs d'orchestre en formation (CRC Saint Martin d'Hères) de faire l'expérience de direction d'orchestre.</i></p>	- Subvention : 500 €				800 €	- Subvention : 500 €  - Locaux (prévisionnel) : 6 760 € + 8 000 € gratuité des fluides	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	THÉÂTRE	LA TROUP'MENT THÉÂTRE DU RISQUE	<p><b>La Troup'ment est une compagnie de théâtre créée en 2004 à Saint Egrève et qui parcourt la France au gré de spectacles à la fois ultra-visuels et intimistes. Depuis toujours, la cie se bat pour faire découvrir des auteurs de théâtre contemporain et leurs textes. En 2009, La compagnie La Troup'Ment crée Le Théâtre du Risque, un regroupement artistique professionnel.</b></p> <p><b>Projet :</b> Création du spectacle « Les Atrides » de Tiago Rodrigues, comprenant 3 parties : Agamemnon, Iphigénie et Electre. Une épopée familiale sur plusieurs générations en 3 épisodes de 45 minutes, inspirées du format série. Spectacle tout public à partir de 12 ans et en particulier à destination des lycéens. Des ateliers de pratiques artistiques seront proposés en parallèle du spectacle sur la base d'un corpus de textes sur les mythes grecques.</p> <p><b>Artistes :</b> Sébastien Geraci (metteur en scène). Comédien-nes : Anne-Claire Brelle, Fernand Catry, Charles-Etienne Coly, Florian Delgado, Margaux Lavis, Honorine Lefetz, Bastien Lombardo, Marie Neichel. Guillaume Tourdias (création musicale), Yoan Weintraub (création lumières).</p> <p><b>Dates :</b> représentation dans le cadre du Festival de la cour du vieux Temple à la salle Olivier Messiaen en août 2025.</p> <p><b>Avis défavorable :</b> L'activité de la compagnie est principalement développé à Saint-Egrève, sa présence à Grenoble doit être davantage développée pour caractériser un intérêt communal.</p>					1 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le 22/05/2025 demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
2A	ARTS VISUELS	LANGUILLE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Fondé en 2022 conjointement par Quentin Touya, président de l'association, architecte diplômé à Lausanne et diplômé d'un Master en Arts à Bologne et par Simon Cristiano, architecte diplômé à Lausanne, tous deux s'étant rencontrés durant leurs études, LANGUILLE est un lieu de création et d'exposition d'art contemporain à but non-lucratif.</p> <p><b>Projet 2025 :</b> 4 expositions gratuites qui interrogent les spectateurs et offre des visions sur le présent et le futur de nos sociétés, notre rapport à la nature, notre relation à l'art. Une attention particulière est dédiée à la médiation active scénarisée dans une scénographie mouvante. 2 résidences artistiques hors-les-murs sous forme de laboratoire de création qui aboutira au façonnage d'une publication/livre d'artistes, appuyé par d'autres partenaires. THIS IS NOT TOURISM : 2 semaines + 8 semaines, Îles Canaries, Espagne. LA MONTAGNE INFINIE #3 : 2 semaines, Massif de l'Oisans, avec exposition hors les murs et publication. 2 publications liées aux résidences précédemment citées. 2 productions d'œuvres, afin de soutenir la création artistique dans la ville de Grenoble et dévoiler des œuvres inédites, en collaboration avec d'autres structures selon le projet. 6 événements, temps forts de l'espace d'exposition, sous forme de performances artistiques et de spectacles vivants, qui animeront tout au long de l'année le lieu. 10 ateliers pédagogiques de médiations avec les structures alentours existantes type MJC et EHPAD. 6 séances de cinéma gratuites, dont 2 en présence des réalisateurs, afin de proposer un équipement culturel unique et accessible dans le quartier Flaubert, avec une programmation liée aux expositions ou ouverte vers les publics.</p> <p>Moyens humains : Simon Cristiano et Quentin Touya, commissaires d'exposition. Artistes : Kati Farid, Marco Facchetti, Matthias Joulaud, Lucien Roux, Thomas Teurlai, Les Ateliers Wonders, Stone Pixel, Dogsica, Ivanne Barberis, Jacopo Belloni, Valentin Ranger, Jérôme Printemps... Une offre de stage pour la partie médiation. Prestations techniques pour chaque événement (ingénierie son et lumière). Partenaires : les associations de la Bifurk</p>	Subvention : 3 000 €	Subv invest : 3 000 €			10 000 €	Subventions : 3 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	PLURI DISCIPLINAIRES	LE BRUIT	<p>Créée en 2013, l'association LE BRUIT a pour objet de dialoguer des enjeux socio-environnementaux, notamment à travers la création artistique. Ses membres travaillent cette année sur la quatrième édition du festival « Jardin du pont de Chartreuse » les 27 et 28 septembre 2025.</p> <p>Le festival est un événement à prix libre qui croise spectacles, ateliers, débats et création artistique.</p> <p>Le cœur du projet est de créer des espaces de médiation entre arts, sciences et société autour de thèmes d'écologie politique.</p>	Subvention : 1 000 €				2 500 €	Subvention : 1 000 €	F
1A	THÉÂTRE	LE CONTRE POING	<p><b>Compagnie créée il y a plus de dix ans par Aurélie Derbier avec l'envie de défendre un théâtre populaire, non normé, accessible à tou.te.s, résistant, en lutte, mais aussi vecteur de joie, de plaisir et de vie. En lien avec ces axes de création, la compagnie conduit à l'année des interventions et des ateliers dont un pour les usageres de l'Appart, en demande d'asile. Depuis 2022, elle souhaite travailler sur la transition climatique.</b></p> <p><b>Projet :</b> Poursuite de l'atelier théâtre gratuit aux usager-es de l'Appart (demandeurs d'Asile et situations de prostitution) et diffusion des créations de la cie autour de la transition écologique : « Ça (r)ira mieux demain » (en salles, public adolescent et adulte) et « L'éveil des colibris » (petite forme, jeune public) et actions culturelles en lien.</p> <p><b>Artistes :</b> pour « Ça (r)ira mieux demain » : Pierre Adda, Aurélie Derbier, Gabriel Derbier, Emmanuelle Faure et Léo-Paul Martinello (jeu, danse et chant) ; pour « L'éveil des colibris » : Aurélie Derbier (texte, mise en scène et jeu), Gabriel Derbier (jeu) et Patrick Zambon (aide à la mise en scène, musique et jeu).</p> <p><b>Dates :</b> 3 représentations de « Ça (r)ira mieux demain » au Théâtre Pré-mol du 17 au 19 janvier 2025 ; 2 représentations de « L'éveil des colibris » au Petit Théâtre Créarc les 4 et 5 janvier 2025.</p> <p>Toutes accompagnées de bords plateau à l'issue des représentations.</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1C	THÉÂTRE	LE CHAT DU DÉSERT	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> La compagnie continue à cheminer selon les trois axes de travail qui la structurent depuis sa création en 2006 : la création, la diffusion et les actions de médiation &amp; transmission.</p> <p><b>Création et diffusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>On n'est pas assez nombreux pour jouer Shakespeare</i> : comment monter Richard III avec 3 acteur-rices, en moins de deux heures, alors que le texte se joue en 4h et compte 64 personnages ? Résidences à Sallanches et au TMG (répétition, construction du décor et fabrication des costumes)</li> <li>Première en janvier 2026 au Théâtre 145, en co-accueil avec la MC2.</li> <li>- Reprise de <i>Si vous voulez bien passer à table ?</i> 1 date à l'Heure Bleue en janvier, 2 au TMG et à 1 au théâtre de Vienne à l'automne</li> <li>- <i>Instants présents</i> (titre provisoire) : création participative avec les résidentes de l'EHPAD de Poncharra ; 1 date en avril au Coléo (Poncharra) dans le cadre du festival D'un bout à l'autre</li> <li>D'autres spectacles de la compagnie continueront à tourner en 2025 :</li> <li>- <i>Pourvu qu'il nous arrive quelque chose...</i> : 1 date en avril à St-Martin-d'Uriage</li> <li>- <i>Sonneurs de sonnet</i> : 1 date au TMG en septembre</li> </ul> <p><b>Médiation et transmission</b></p> <p>Partenariats avec l'EPADH de Poncharra, le festival Livres à vous (lectures avec des amateur-ices), le SAMSAH et le Grand Angle à Voiron (entretiens avec des résident-es et des artistes de la programmation), le Conservatoire à rayonnement régional de Grenoble (stage de 4 jours sur le ressort comique pour les élèves de CPES), les établissements scolaires (notamment via des ateliers dans les lycées du Grésivaudan et des Portes de Chartreuse, dans le cadre du dispositif « le jumelage » porté par l'Hexagone).</p> <p><b>Association avec le Théâtre Municipal de Grenoble (TMG)</b></p> <p>Associée pour 3 saisons à compter de septembre 2025, la compagnie va développer et recentrer les différents pans de son activité sur le territoire grenoblois. Elle proposera des projets imaginés avec les spécificités du TMG (notamment ses 3 salles) et l'ensemble de l'équipe. Plusieurs projets sont déjà imaginés, qu'il s'agisse d'ateliers, rencontres, formations, actions mêlant expertise professionnelle et pratique amateur, etc.</p>	Subvention : 10 000 €				10 000 €	Subvention : 10 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	MUSIQUES	LE COMPTOIR DES ARTS (LDCA) <b>JALY LUZ</b>	<p><b>Projet :</b> Entre chant et flow dynamique, Jaly Luz, oscille entre flamenco et sonorités modernes autour d'un mélange d'electro dub, de reggae et de gospel au service d'un message militant et spirituel. Son EP " Nuevo dia ", lui permet de se produire en live aux côtés de Little Lion, Julian Marley, Tairo, Dub FX ou encore Yanis Odua. Révélée par "La Cuvée Grenobloise 2023", elle a notamment été programmée ces dernières années à Magic Bus, en première partie à la Belle Électrique et l'Ilyade, puis en juillet 24 au Cabaret Frappé. Pour 2025, Jaly Luz s'engage dans une réadaptation approfondie de son set live, avec pour objectif de réarranger et perfectionner ses performances scéniques. En parallèle du travail scénique, elle suivra une formation AFDAS avec Les Escales Buissonnières à Lyon, en collaboration avec le label Jarring Effects pour l'aider à optimiser ses compétences en production live. Jaly Luz développera aussi en 25 un nouvel EP de cinq titres, dont l'enregistrement se déroulera au Studio Las Olas, avec une sortie projetée pour octobre 2025.</p> <p><b>Artistes :</b> Alex iacono – clavier ; David debray - guitare ; Magalie Piscichio – chant.</p> <p><b>Dates :</b> 21/06/2025 Au Temps Suspendu (Grenoble).</p>	Subvention : 6 000 €					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	MUSIQUES	LE COMPTOIR DES ARTS (LDCA) <b>ASTROFICUS</b>	<p><b>Projet :</b> Collectif de neuf musiciens, ASTROFICUS, se lève contre les grandes injustices contemporaines avec une fusion de sonorités afrobeat. Leur spectacle musical est une célébration de la vie, du mouvement collectif et de la joie de vivre. Repéré dans La Cuvée Grenobloise en 2021 ASTROFICUS développe une musique mêlant divers styles, de l'afrobeat fusion aux musiques d'influence africaine en passant par des couleurs de l'océan Indien. La formation propose un concert puissant et entêtant qui embarque tout public. Accompagné dans le dispositif Basse Fréquence de la Belle Ectrique.</p> <p>En 2025, un temps de résidence en mars (Mâcon) pour affiner mise en scène et sonorisation, puis recherches de dates.</p> <p><b>Artistes :</b> Quentin CHAPLET – Piano, slam ; Mahina Rakotomalala – Chanteuse ; Mathieu IMBERT – Batteur/percussionniste ; Quentin Lisack - Saxophoniste Baryton ; David Debray - Guitariste ; Théo Trouillon - Bassiste Victor Guiery – Saxophoniste ténor ; Johan Abisset – Percussionniste ; Victor Guionnet – Trompettiste</p> <p><b>Dates :</b> 3 avril 2025 release party à l'Ampérage + autres dates en région</p>	Subvention : 6 000 €					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	THÉÂTRE	LE FESTIN DES IDIOTS	<p><b>Programme d'activités 2025 : création Don Quichotte dans l'espace public.</b> Le Festin des Idiots est né d'une promotion sortie du Conservatoire à Rayonnement Régional de Grenoble en 2013. D'abord constitué en collectif, la compagnie s'est organisée depuis 2018 autour de la volonté de partager au plus grand nombre son appétit pour les œuvres classiques, à travers des formats courts qui aboutiront à la création des Apéros-Tragédies.</p> <p><b>Création le Quichotte (titre provisoire) :</b> 2 interprètes (Florent Barret-Boisbertrand et Charlène Girin), première prévue le 6 novembre 2025 au Diapason à St Marcellin. L'objectif de cette création est de plonger dans l'œuvre en questionnant ce qui fait littérature et, à travers elle, ce qui fait réalité. Le prisme du théâtre d'objet et de tréteaux permet de rapprocher ces œuvres de notre quotidien et de « faire spectacle comme on allume un feu » (avec ce qui tombe sous la main pour entretenir les flammes, ce qu'on trouve pour raconter : divers codes de jeu et de théâtre s'entremêleront, créant différentes strates de récits et couches de réalité). La volonté est de créer une forme tout public, flexible et autonome techniquement et soit partagée dans des salles dédiées ou à l'extérieur (parc, cour d'école, théâtre de verdure, salle des fêtes,...).</p> <p>Partenaires : TMG – Grenoble // L'Heure Bleue - St Martin d'Hères // Diapason - St Marcellin // Le Déclat – Claix // La Traverse - Le Bourget du Lac // L'espace Aragon - Villard Bonnot // L'Équinoxe - La Tour du Pin // L'Odyssée - Eybens // La Traverse - Le Bourget du Lac // Les Quinconces - Vals les Bains.</p> <p><b>Diffusion :</b> - 2ème (et dernière) tournée nationale pour les ApérosTragédies : Ploermel (56), Trebeurden (22), Chartres de Bretagne, Saint-Gilles (35), Craon (53), La Garde et La Tour du Pin (38) ; - 22 dates confirmées pour la diffusion du Quichotte dans les 10 lieux partenaires et à l'Amphithéâtre à Pont-de-Claix, au CUBE à Villenave d'Ornon, au Champilambart à Vallet, au Bordeaux à Saint-Genis-Pouilly et aux Halles polyvalentes à Cestas.</p> <p><b>Médiation et présence sur le territoire :</b> - En lien avec les ApérosTragédies, interventions (travail autour de Roméo et Juliette) avec classes de 4ème au Collège Barnave en février ; - En lien avec le Quichotte, le projet de médiation se décline pour permettre des explorations collectives à partir de Don Quichotte : ateliers de la pensée ou pratique de théâtre d'objet avec des adolescent-es ; lectures à voix hautes participatives avec le tout public ; ateliers d'écriture puis mise en voix sur la mémoire avec les aîné-es.</p> <p>Premier temps de rencontre et échanges dans le cadre de la résidence au Théâtre de Poche (TMG) en février 2025 ; avec l'intention de préparer les interventions en lien avec la diffusion du projet à partir de l'automne 2025 (en milieu scolaire dans des collèges et lycées, dans des MDH, des EHPAD, etc.).</p>		Subv invest : 1 500 €			7 500 €	Subvention : 3 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	THÉÂTRE	LE GRAND MANITOU INFINI DEHORS	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> La compagnie a été créée en 2007 à Grenoble à l'initiative de Natacha Dubois (et sa production est portée par Le Grand Manitou depuis 2019/2020). À travers la danse, les marionnettes, la vidéo, la musique et la performance, elle cherche à offrir une vision sensible du monde et à accompagner le public dans une découverte d'imaginaires. Ses formes spectaculaires et musicales sont créées à partir de textes théâtraux, poétiques ou documentaires. Depuis plusieurs saisons, la compagnie s'adresse plus spécifiquement au public jeune. Toutes ses créations sont accompagnées d'actions de médiation (notamment sous forme de projets participatifs au sein d'établissements scolaires). En 2025, elle poursuit son travail de création au plus près du public autour des trois axes suivants :</p> <p><b>Création de Fondre</b> Ce nouveau spectacle marionnettique, musical et tout terrain sera créé en 2 temps : - 2024/2025 : mise en scène et en musique du texte de Guillaume Poix sur l'exil au temps du dérèglement climatique. Dans ce texte à l'humour tendre et mordant, des migrants dérivent et dialoguent en équilibre sur des bouts de banquise. Il sera mis en scène avec des marionnettes (bouches de papier articulées en origami) et en musique (par Mathieu Tomasini et Léo Sellez) ; interprété par Chloé Schmutz et Natacha Dubois. Sorties de résidences à l'Espace 600 (Grenoble) et au TNG (Lyon) en octobre, à Villefontaine en avril et à l'Espace 600 en juin ; - 2025/2026 : écriture et création d'un prologue qui sera joué en première partie du spectacle à partir de février 2026. L'intention de cette étape sera d'interroger sur la position que l'on adopte par rapport aux peurs que provoquent les métamorphoses du monde (panique, déni, tentative d'inventer quelque chose d'autre..?). Elle sera amorcée avec un projet pédagogique qui abordera avec des jeunes les questions anxieuses liées au changement climatique et aux crises migratoires.</p> <p><b>Médiation culturelle sur le territoire grenoblois.</b> En partenariat avec l'Espace 600, projet d'action culturelle autour de la création de <i>Fondre</i> : 170h d'interventions avec des élèves de CM1, CM2 ou 6ème de l'école des Trembles ou des collègues Aimé Césaire et Notre Dame de Sion qui aboutiront à deux représentations en juin à l'Espace 600, en prologue de la sortie de résidence. Dans les établissements scolaires partenaires du projet, d'autres élèves suivront des ateliers de théâtre, assisteront le travail dramaturgique, participeront à une performance devant l'école des Trembles le 17 juin et/ou découvriront d'autres spectacles de la cie (<i>Dima</i> ou <i>Nanoulak</i>).</p> <p><b>Poursuite de la diffusion du répertoire de la compagnie.</b> <i>DIMA</i> : 10 représentations au Théâtre de Poche à Grenoble et à l'Odyssée d'Eybens en janvier, au Festival Giboulivre, dans le Grésivaudan en juin. <i>Nanoulak</i> : 3 représentations à Saint-Hilaire-du-Touvet en janvier et à la Bobine en mars <i>Traversée</i> et <i>7 44</i> ont tourné en fin d'année 2024 dans l'agglomération grenobloise et à Annecy Cette année est marquée par la volonté de la compagnie de renforcer la diffusion de ses créations à l'échelle nationale.</p>	Subvention : 4 000 €			Subvention : 6 000 € AAP Place aux enfants (CM 19 05 2025)	5 000 €	Subvention : 4 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le	Montants	Montants	DAC et CVN proposés pour 2025	comite d'avis
								ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	projet DAC 2025	projet DAC 2025		
1C	MUSIQUES	LE GRILLE PAIN	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Le Grille-Pain est créé en mars 2017 avec pour objet de porter les projets de chanson contemporaine écrits, imaginés et interprétés par Xavier Machault. La structure a été pensée de manière à permettre d'articuler la création artistique avec l'action culturelle et défend des écritures textuelles et musicales poétiques et sensibles qui cherchent en permanence un écho avec le monde et son évolution. Le Grille-Pain a également vocation à imaginer et à organiser des événements pour mettre en avant des artistes de « chanson » portant des projets singuliers. Depuis une quinzaine d'années, Xavier Machault ne cesse de multiplier les collaborations artistiques, en tant que chanteur ou auteur, avec des compositeurs et des instrumentistes venus des musiques improvisées, du jazz et/ou du rock et est largement présent sur le territoire en terme de transmission. Artiste conventionné DRAC 2023-2024. Nouvelle demande en cours pour conventionnement DRAC 3 ans 2025-2026-2027. <b>Création 2025 :</b> En octobre 2025, PELOUSE sortira un nouvel EP (5 titres) accompagné d'une nouvelle création sur scène, pensée dans la continuité de Découdre. Pour les 10 ans du groupe, PELOUSE créera en 2027 PELOUSE EXTENDED, un grand orchestre de douze musicien-nés, sur des arrangements de Roberto Negro. Le répertoire sera revisité et un album studio accompagnera la création. Les premières répétitions et l'enregistrement d'une maquette auront lieu courant 2025 : 13 jours entre février et mai de résidence écriture, composition / Production à Grenoble ; Enregistrement Ep en juin à Grenoble ; 15-18 Septembre - Résidence Création Live - Les Abattoirs - Bourgoin Jallieu ; 22-25 Septembre - Résidence Création Live - Scène Nationale - Bourg En Bresse. <b>Diffusion :</b> - <i>Poésie couchée sur musique en transat</i> : performance immersive jouée sous casque pour 50 spectateurs.rice.s sur chaises longues, transats et coussins. Cette nouvelle création est une collection de petites formes jouées en alternance réunissant Xavier Machault, une musicienne et un montage de textes de poésie d'auteurs.rices différent.e.s. 18 dates au niveau national (diffusé à Grenoble en 24). Only You, jukebox de chansons d'amour chantées par un chanteur pour un spectateur pour sa 6<sup>e</sup> saison de diffusion. En 2025 : 6 dates au national + en discussion pour Merci bonsoir ! À Grenoble ; - <i>L'Incendie</i>, duo avec Martin Debuschop de réinterprétation du disque éponyme de Brigitte Fontaine &amp; Areski, continue à être diffusé et jouera sur une environ 15 dates dans des cafés concerts et chez l'habitant-e ; - <i>Pelouse</i> : 13 dates déjà prévues dont 1 à l'automne à La Belle Électrique (en première partie) – date à venir ; et 2 lors des Allées Chantent, dans un des musées départementaux à Grenoble - date à venir. <b>Actions culturelles :</b> participation au projet Noël à domicile en rendant visite à trente personnes âgées, repérés par le CCAS de Grenoble, pour leur chanter leur chanson préférée ; chorale intergénérationnelle dans le cadre du Grand RDV du 10 ; grand projet participatif autour de la poésie contemporaine, de la chanson et de la musique électronique sera porté à Bourg-en-Bresse et devrait réunir près de 100 participant-es, et d'autres actions dans le cadre de certaines diffusions. <b>Le Grand rendez-vous du 10 :</b> Le Grille-Pain a repris en 2023 le portage du festival Le Grand Rendez-Vous du 10 (jusqu'à porté par l'association Osez Chenoise). Programmation éclectique autour de la chanson, mêlant têtes d'affiches et découvertes. Il associe habitant.e.s et commerçant.e.s du quartier autour d'un projet fédérateur gratuit et ouvert à tous.tes. Pour la sixième édition, le Grille-Pain crée une chorale intergénérationnelle réunissant 20 enfants de l'école du Jardin de Ville et 20 adultes du quartier Alma/Très-Cloîtres/Chenoise (entre 10 et 85 ans) encadrée par Julie Bally et Xavier Machault. Évolution de la forme du festival en proposant une troisième soirée, en ouverture du festival, pour la représentation de la chorale intergénérationnelle de quartier. Pour les participant.e.s, 9 rdv de 2h d'ici mi juin puis 3 jours de stages enfants/adulte au TSMB avant la représentation.</p>	Subvention : 10 000 €					12 000 €	Subvention : 10 000 €	F	

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	DANSE	LE MARCHE PIED	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Le Marche Pied, nouvelle structure culturelle en Isère, est un lieu de fabrique et de coopération dédié aux danses hip hop et aux écritures urbaines. Elle s'associe à la Cie Malka pour mettre en place un projet artistique qui sera présenté lors du défilé de la Biennale de la Danse à Lyon le 7 septembre 2025. Cette édition met à l'honneur les danses sociales et les danses de tous les jours. Le projet « Ritos » porté administrativement par le Marchepied et dirigé artistiquement par la Cie Malka a été sélectionné par le comité et vise à permettre à des amateur.trice.s du territoire de participer à une création artistique. Pour l'occasion, Boubou Landrille Tchouda, chorégraphe de la Cie Malka s'est rapproché de Mestre Cebola à Grenoble et de son groupe Nova Geração Capoeira pour une collaboration artistique.</p> <p>Le projet prévoit de réunir <b>300 personnes</b> à l'échelle du département de l'Isère. Plusieurs groupes seront constitués dont un à <b>Grenoble d'une centaine de personnes</b>. Les groupes seront rassemblés lors de temps forts et pour une répétition générale qui se tiendra le 30 août entre Saint Martin d'Hères et Grenoble. Dans le souci de croiser les publics et de toucher les habitants au plus près de chez eux, les porteurs de projet s'appuieront sur le tissu associatif local, les MJC, maisons des habitants, centres sociaux et établissements scolaires avec un axe social et inclusif affirmé.</p> <p>À Grenoble, plusieurs partenaires seront mobilisés : l'école de danse Les Planches, le Conservatoire, Orféo Musiques du Monde, la Compagnie Ça percute, la Compagnie Colette Priou, le Prunier Sauvage, les lycées Vaucanson, Lesdiguières et Louise Michel, les Maisons des Habitants.e.s Anatole France, Centre Ville et Chorier-Berriat et Abbaye, le Lycée Argouges etc. Les ateliers de pratique artistique débiteront à partir de janvier 2025. Plusieurs sous-groupes seront constitués dans le Département de l'Isère – en Matheysine, dans le Pays Voironnais, le Grésivaudan et la Métropole de Grenoble. 5 temps de rassemblement de tous les groupes seront organisés entre mai et juin - dont 2 à Grenoble le 10 mai lors de l'ouverture de la Biennale des Villes en transition et le 14 juin lors de la Fête des Tuiles - une pré-générale le 29 août et la générale le 30 août.</p>					10 000 €	Subvention : 2 000 € (Éducation populaire)	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	THÉÂTRE	LEOPOLDINE PAPIER	<p>Créée et dirigée par Caroline Dormany, la Compagnie Léopoldine Papier voit le jour en 2017 et propose des spectacles jeune public et très jeune public. À travers ses propositions artistiques, la compagnie souhaite ouvrir un espace pour que, le temps d'une représentation, le champ des possibles retrouve ses droits. Le dialogue entre la parole et la matière papier fait partie du processus de création de tous les spectacles de la compagnie, ainsi que, selon les créations, le théâtre d'ombre, l'art de la marionnette.</p> <p><b>Projet :</b> Création du spectacle « Le Bruit des Nuages », à destination du très jeune public (dès 3 ans). Ce spectacle sur la thématique de l'amitié convoque différents arts allant du théâtre de papier, au conte, en passant par le pop-up et un travail sur l'ombre et la lumière. Des parties en langue des signes sont intégrées dans la mise en scène.</p> <p><b>Artiste :</b> Caroline Dormany (metteure en scène et comédienne)</p> <p><b>Dates :</b> - 2 restitutions publiques les 16 et 17 janvier 2025 au Prunier Sauvage à l'issue d'une semaine de résidence ; - 1 restitution publique le 5 avril à l'Art Tendre dans le cadre d'un accueil en résidence.</p> <p>La résidence à l'Art Tendre est également accompagnée d'ateliers autour de la matière papier avec les enfants présents.</p> <p>- 2 représentations le 23 janvier 2025 à la crèche Pom, Flore et Alexandre dans le cadre d'une résidence ans leurs locaux.</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire (CVN) déjà accordée pour 2025	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	THÉÂTRE	LES 7 FAMILLES	<p><b>Créée en 1999, « Les 7 familles » a pour but de promouvoir l'art en explorant notamment des formes multiples et variées de lectures publiques. Elle réunit des comédien-nes, des musicien-nes, des technicien-nes et des formateur-rices. Elle a à son actif plus de 150 réalisations mêlant poésie, chanson, écriture et musique, entre le swing des mots et des notes. Son activité se répartit entre des créations mêlant artistes professionnel-les amateur-rices et des actions culturelles.</b></p> <p><b>Projet :</b> Diffusion du spectacle « Le Roi nu » à Grenoble et dans l'agglomération grenobloise, en plein air et en salle durant l'année 2025. Le projet rassemble 18 artistes professionnels et amateurs autour du texte d'Evguéni Schwartz.</p> <p><b>Artistes :</b> Emmanuèle Amiell (metteure en scène) ; comédien-nes : Florian Delgado, Marie Despessailles, Bernard Falconnet, Margaux Lavis, Honorine Lefetz, Daniel Martin, Valérie Vagné, Nicole Vautier, Louis Villenave ainsi que Dominique Bellanger, Emmanuel Dubreuil, Nicolas Perthuis, Lionel Rabute, Yvette Rizzi, Wilfrid Serpolet, Mariana Tsymbrowska et Bruno Vessière.</p> <p><b>Dates :</b> 2 représentations du spectacle « Le Roi nu » les 11 et 12 janvier 2025 au Théâtre Prémol.</p> <p>Une semaine d'accueil en résidence au Théâtre Prémol en prévision de ces 2 dates, ainsi qu'un stage de pratique autour du spectacle.</p>	Subvention : 1 000 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	THÉÂTRE	LES 7 SŒURS	<p><b>Programme d'activités 2025 :</b> La compagnie les 7 sœurs porte les projets des deux artistes Catherine Hargreaves (metteuse en scène, comédienne et traductrice) et Adèle Gascuel (autrice, metteuse en scène et comédienne). Ensemble, elles cherchent à chaque création à explorer différents rapports au public tout en développant au plateau une nouvelle écriture commune. Elles aiment à porter sur scène des récits figurant la pluralité des mondes existants, scrutent les espaces de marginalité et d'actualité, tiennent à une certaine honnêteté de la parole intime et n'hésitent pas à instiller de l'humour de leur manière de dire le monde. Le siège social de la compagnie est à Grenoble depuis 2024 et elle sollicite une demande de soutien aux équipes artistiques auprès de la Ville pour la deuxième année. Artiste associée à la MC2, elle poursuit ses projets de création, de diffusion et d'actions culturelles en 2025 :</p> <p><b>Création et diffusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Beau comme un camion</i> : poursuite de la création, 1 semaine de résidence prévue en juin au Théâtre du Point du Jour à Lyon. Entre théâtre documentaire, récit intime et univers fantastique. À partir d'entretiens de routiers et d'un récit de voyage d'une jeune femme, la spectacle dessine un portrait de « chevalier-chauffeur » empreint du monde médiéval. Coproduction : MC2-Grenoble, Espace Paul Jargot à Crolles, TNG et Théâtre du Point du Jour à Lyon.</li> <li>- <i>24 Place Beaumarchais, 38130 Echirolles</i> : écrite par Adele Gascuel sur une idée de Brahim Koutari, mise en scène Catherine Hargreaves, interprétation Brahim Koutari. Ce récit de vie d'un jeune homme arabe et musulman en France aborde sa rencontre avec le théâtre, l'amour, la foi, l'entraide et la fierté. Répétitions en mai, juin puis à l'automne 2025 ; diffusion en préparation pour la saison 2025/2026 ;</li> <li>- <i>Back to reality</i> : poursuite de la tournée avec 1 date en mars au Centre National de la Création Adaptée, Morlaix, 2 dates en avril au TNB, Rennes, 4 dates en octobre à la MC93.</li> </ul> <p><b>Transmission et actions culturelles</b></p> <p>Depuis sa création, la compagnie organise également régulièrement des temps de transmission sous plusieurs formes, auprès de jeunes professionnels ou d'amateurs. En 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du partenariat de Catherine Hargreaves avec l'ENSATT ;</li> <li>- 60h d'ateliers animés par Adele Gascuel et Catherine Hargreaves avec les options théâtres des lycées Stendhal et de l'Externat Notre Dame en partenariat avec la MC2 ;</li> <li>- Rencontres ou ateliers en lien avec les spectacles en partenariat avec les autres lieux de diffusion.</li> </ul>	Subvention : 1 500 €				7 000 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
2A	THÉÂTRE	LES ARTS DU RÉCIT	<p><b>Programme d'activités 2025 : saison culturelle, festival, préfiguration du projet au théâtre Prémol.</b> Le Centre des Arts du Récit est un centre de ressources et d'expertise des arts de la parole pour les artistes et les publics. Référence pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, il est aussi un acteur majeur du paysage national et international francophone. Son projet artistique et culturel défend la contemporanéité du conte, sa spécificité comme forme artistique, l'importance du récit et de la transmission et la particularité de l'oralité. Labelisé scène conventionnée « arts du récit », son projet est détaillé dans la convention 2022-2025 signée avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Ville de Saint-Martin-d'Hères. C'est dans ce cadre qu'elle poursuit le développement de son activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide à la création et soutien aux artistes (accueil en résidence, aide à la production)</li> <li>- Programmation et diffusion (dans des salles dédiées et des bibliothèques, MJC, musées, maisons de quartier, espaces publics) durant la saison culturelle et le festival dont la prochaine édition aura lieu du 14 au 23 mai 2025.</li> </ul> <p>Le festival a pour objectif de faire découvrir et affirmer le conte comme une discipline à part entière, rassembler les individus par le biais de spectacles, rencontres, temps professionnels, scènes ouvertes... et de renforcer les partenariats avec d'autres structures (TMG, Musée de Grenoble, Musée Dauphinois, Prunier sauvage, La Bobine, Bibliothèques, Musée de la Résistance, Espace 600, la Baj'art, Maison de l'international, la Belle électrique, le théâtre Sainte Marie d'En Bas).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et éducation artistique et culturelle. Que ce soit avec des jeunes (0-6 ans, CM2-6ème, lycéen-nes pros), des populations allophones ou d'autres publics, le conte est outil pour favoriser l'acquisition d'une langue, la mise en confiance, le partage de cultures, l'intégration et la solidarité et créer du commun.</li> <li>- Formation (à destination des conteurs amateurs et professionnels, des professionnels de l'enfance, de la lecture, du médicosocial, de l'éducation, des familles).</li> <li>- Centre de ressources (lien à la recherche, valorisation fonds documentaire, animation réseaux).</li> </ul> <p>Cette année sera celle de la préparation de l'installation au théâtre Prémol, avec un renforcement de la présence dans le quartier dès le premier semestre, en particulier dans le cadre du festival, puis une occupation permanente à compter de la saison 2025/2026.</p>	- Subvention: 55 000 €			- Cvn frais de communication : 336,39 € (CM 3/2/2025)	145 000 €	Subvention : 89 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	THÉÂTRE	LES BELLES OREILLES	<p><b>La compagnie des Belles Oreilles créée en 2016, a rejoint Le Grand Collectif, en 2021. Elle conçoit des spectacles composés de lectures et d'objets sonores avec comme support des œuvres de littérature jeunesse contemporaine. Elle intervient, tout au long de l'année, dans différentes structures (établissements scolaires, Ligue de l'Enseignement, bibliothèques, Musée Dauphinois, etc.).</b></p> <p><b>Projet :</b> Diffusion du spectacle jeune public « Une Poule sur la lune », accompagné de l'action culturelle « Radio Comptine ».</p> <p><b>Artistes :</b> Delphine Prat (chant, jeu, tambour), Rémi Petitprez (chant, guitare, trombone, jeu), Aurore Petit (illustrations et scénographie).</p> <p><b>Regards extérieurs :</b> Séverine Carpentier (conseil comptines), Mathias Chanon-Varreau (conseil musique), Marie Neichel (conseil jeu).</p> <p><b>Dates :</b> 1 date pour « La cabane à histoires » le 24 janvier 2025 dans le cadre des Voeux du maire de Grenoble.</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	ARTS EN ESPACE PUBLIC	LES COULISSSES À RESSORTS	<p><b>Projet :</b> L'aidant et la mère ; création pour 4 clowns avec un version plateau et une version dans les lieux non dédiés. Elle aborde la réalité et le rôle des aidantes. La première aura lieu en novembre 2025 à Champ sur Drac.</p> <p><b>Artistes :</b> Stéphanie Berthet (mise en scène et comédie), Yoann Bonnier (comédie, Pierre Berton (comédie), Blandine Desvignes (comédie).</p> <p><b>Dates et présence à Grenoble :</b> 4 semaines de résidence dont une fin avril au Prunier Sauvage avec sortie de résidence. Programmation au CCAS de Grenoble en novembre 2025.</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
2B	ARTS DANS L'ESPACE	LES COMPAGNIES RÉUNIES	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> « Les Compagnies Réunies » est une association créée en 1993 par cinq artistes ayant chacun-e une compagnie, avec pour objet le fonctionnement du Théâtre des Peupliers et l'accueil de compagnies en résidence de création. Aujourd'hui, sept compagnies sont résidentes permanentes : Les Zinzins (théâtre et musique), Compagnie Kalem (théâtre), les Harmoniques du Néon (musique et installations artistiques dans l'espace public), les 7 familles (théâtre, lecture et musique), Athéca (théâtre en milieu rural), Black dogg production (théâtre) et l'Atelier des Mille lieues (arts gravés et imprimés). Chaque compagnie participe aux frais de fonctionnement de l'association et l'association ne possède pas de salarié-es. Ces compagnies gèrent la mutualisation des lieux (plateau de répétition, espace de convivialité et de réunion) avec les compagnies professionnelles et/ou émergentes du spectacle vivant qui en font la demande. Chaque année une vingtaine d'autres compagnies sont accueillies et le théâtre est occupé plus de 250 jours par an. Une permanence est tenue toutes les semaines par un-e bénévole pour gérer le planning, donner des renseignements et établir les conventions de mise à disposition de la salle de répétition (qui précisent la durée et les horaires de la résidence, ainsi que la participation aux frais de 18€ par jour). Depuis 2024, les compagnies accueillies ont la possibilité de faire des sorties de résidence devant des personnes invitées dont des programmateur-rices et co-producteur-rices. Le projet se développe en 2025 avec la volonté de consolider une vision à long terme et notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer l'accompagnement des compagnies artistiques et augmenter les jours d'occupation (développer les sorties de résidence, créer un événement « portes ouvertes », renforcer la communication pour mettre en avant les cles et leurs projets)</li> <li>- améliorer les conditions de travail et d'accueil à travers le remplacement de matériels vétustes (et très consommateurs d'énergie) ou l'investissement dans un minimum d'équipement pour du son ou de la lumière.</li> <li>- approfondir la synergie et la mutualisation entre les compagnies (en particulier des ressources et outils administratifs, et par la mise en place de rencontres régulières pour favoriser le partage d'expériences)</li> <li>- encourager la diversité des formes artistiques et promouvoir l'inclusivité (via l'organisation d'ateliers ou d'autres projets à travers des partenariats avec l'association des familles des traumatisés crâniens ou des groupes intergénérationnels).</li> </ul>	- Subvention: 2 900 €				5 000 €	- Subvention : 4000 €	F
				- Locaux : 45 579 + 10 134 € gratuité des fluides					- Locaux (prévisionnel): 49 579 € + 10 134 € gratuité des fluides	

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Subvention DAC et CVN projet 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Comité d'avis
1C	MUSIQUES	LES HARMONIQUES DU NÉON	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> L'association Les Harmoniques du Néon imagine et crée des formes artistiques questionnant le rapport au sonore, à la parole, au public et aux contextes dans lesquels les créations prennent naissance. Direction artistique : Anne Julie Rollet et Anne Laure Pigache. Leurs créations s'inscrivent dans le champ de la poésie sonore et de la musique électro-acoustique considérant la parole comme lieu d'interaction entre l'intime et le social. A partir de 2024 : artistes associées à L'espace Malraux à Chambéry. La compagnie est conventionnée DRAC depuis 2021. <b>1/ Diffusion 2025 :</b></p> <p><b>Pour 2025 sont prévues 25 dates de diffusion (dont 13 confirmées et 12 en cours de discussion) pour 5 à 7 pièces du répertoire :</b> 4 créations "au plateau" : <i>Vitrine, Le flou sur la langue, Écouter l'ombre, le bord de la bande //</i> 1 à 3 pièces sonores : <i>La belleza</i> (création 2025 suite au travail de résidence à l'Ehphad de crémiéu), et certainement <i>Ça chante dans le moteur des voitures</i> (création 2023) et <i>Espace ici</i> (création 2022) + 1 diffusion/mois sur radio campus Grenoble de l'émission <i>Le Flou sur la langue</i>. + 1 représentation au Ciel (Grenoble) du spectacle <i>Le Flou sur la langue</i> en juin 2025. <b>2/Créations en cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Ramdalala Radio Diva</i>, performance musicale, sonore et chorégraphique (4 artistes femmes dont Anne-Julie Rollet et Anne-Laure Pigache) – coproduction CNCM de Reims en 2024, 26 jours de résidence de création en 2025 dont 5 à 15 jours à Grenoble : Théâtre des Peupliers, Théâtre Ste Marie d'en Bas, CCN + ouverture de temps de répétitions public ;</li> <li>- <i>Aicha Algéria</i>, pièce radiophonique d'Anne-Julie Rollet - une enquête sonore personnelle historique sur l'Algérie post-indépendance et la période dite de la Reconstruction. Accueil résidence au CIMN en 2025 + mise en place d'un projet associant la compagnie et la MDH Vieux Temple : création d'un comité d'expert-es et d'écoute composé de personnes issues de l'immigration algérienne à Grenoble en vue de lui partager des enregistrements réalisés pour le projet + ouverture de temps de répétitions public.</li> <li>- Commande du Prunier Sauvage à la compagnie pour deux créations sonores (durée totale : une dizaine de minutes). Celles-ci seront intégrées au spectacle de l'Académie sauvage des arts (pratique amateur) qui sera créé en juin 2025 au Prunier Sauvage.</li> </ul> <p><b>3/ Des créations in-situ et actions culturelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>GRAFFISONOTOWN, année scolaire 25-26 Collège Fantin Latour</i> (3 semaines) : Projet de recherche-action-création mené en synergie avec une étude d'ethnographie sociolinguistique d'un quartier grenoblois. En partenariat avec le Laboratoire Lidilem / Université de Grenoble-Alpes et le Collège Fantin Latour de Grenoble. Différents ateliers autour d'un studio son installé pour l'occasion (production sonore, prise de son, montage sonore...), de pratiques sonores collectives (chorale de voix parlées) et la poursuite de l'enquête linguistique avec l'équipe de recherche. Le Ciel sera associé au projet et permettra, entre autres, la mise à disposition du plateau pour travailler avec les élèves. Une pièce sonore sera réalisée et présentée au collège.</li> <li>- <i>Workshop - ESAD Grenoble-Valence, site de Grenoble</i> (36h durant 6 jours) : En direction des étudiant-es dans une perspective de composition sonore, Anne-Julie Rollet intervient depuis plusieurs années au sein de l'ESAD Valence-Grenoble, sur le site de Grenoble. Il s'agit de présenter le matériel son et ses possibles afin de permettre aux étudiant-es d'aborder le son comme un matériau de création à part entière.</li> </ul> <p><b>Public bénéficiaire :</b> La compagnie met en place des actions culturelles auprès de publics amateurs, étroitement liés au travail de création et de diffusion. Ces deux pôles se nourrissent l'un l'autre, ce sont souvent les mêmes matières artistiques qui y sont traversées mais avec des enjeux différents.</p>	Subvention : 6 000 €				10 000 €	Subvention : 10 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE is du	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	THÉÂTRE	LES INACHEVÉS ASS	<p><b>Créée par Moïse Touré à Grenoble il y a 30 ans, la compagnie Les Inachevés a expérimenté de nouvelles pratiques artistiques dans des espaces différents en posant au coeur de l'acte de création l'échange du local au global et inversement. Depuis 2020 les Inachevés expérimentent l'hospitalité sur différents territoires et avec différentes populations, notamment les personnes issues de l'immigration et la volonté de s'ouvrir aux adolescents et aux femmes.</b></p> <p><b>Projet :</b> « Laboratoire – Espace d'hospitalité » : démarré en 2024, ce projet est axé autour de trois parcours artistiques : « Comme au début » à destination des adolescent.e.s ; « Trajectoire d'hospitalité » à destination des femmes ; « Gestes d'accueil » à destination des migrants et des acteurs de l'hospitalité. La cie d'adresse à des catégories de populations différentes afin d'appréhender la diversité des pratiques de la ville, des pratiques d'urbanité et d'hospitalité dans différents quartiers de Grenoble. Les méthodes utilisées pour ces temps de médiations artistique sont, elles-mêmes, fondées sur l'écoute et l'attention à l'autre et sur une posture active du/de la participant.e.</p> <p><b>Artistes :</b> Fani Carencio &amp; Moïse Touré (conception et direction artistique)</p> <p><b>Dates :</b> ateliers, temps de médiations, rencontres et restitutions avec le public grenoblois dans le cadre de parcours artistiques.</p>	Subvention : 1 500 €					2 000 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	THÉÂTRE	LES JEANNE	<p><b>La compagne Les Jeanne a été créée en 2021 par 3 comédiennes et a à cœur de porter au plateau des sujets de société, d'interpréter des histoires et des témoignages issus du réel. Des thématiques posant question, invitant le public à la réflexion. L'art qui interpelle, en douceur, qui sème ci et là une graine, peut-être.</b></p> <p><b>Projet :</b> Suite de création, diffusion et actions culturelles du spectacle « A mains nues », sur la thématique du désir et de la vie affective.</p> <p><b>Artistes :</b> Julie Fontana (jeu et mise en scène) et Agathe Petrini (jeu et mise en scène), Hicham Chahidi (musicien).</p> <p><b>Dates :</b> 3 représentations à la Basse Cour les 16 octobre 2024, 31 janvier et 13 septembre 2025, 1 représentation au Minimistan le 16 janvier 2025.</p> <p>Le spectacle de la cie a également été pré-sélectionné pour les 10 jours de la Culture organisés par Grenoble-Alpes Métropole et sélectionné par la ville d'Echirolles pour la journée internationale du droit des femmes.</p>	Subvention : 1 500 €					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	MARIONNETTE	LES NUAGES DE LA NUIT	<p><b>De nos jours, nous apprenons trop peu à nous questionner, à remettre nos évidences en question, à prendre du recul. C'est l'une des premières volontés de la création de la compagnie Les nuages de la nuit : l'envie de faire du théâtre qui interroge, d'apporter une vision philosophique douce qui met en lumière certains questionnements.</b></p> <p><b>Projet :</b> Création du 1<sup>er</sup> spectacle de marionnette de la cie : « Et si les oiseaux avaient une nageoire ? ». Il s'agit d'un format long tout public orienté pour la jeunesse qui se joue en salle. C'est un spectacle exigeant d'un point de vue technique, avec un travail d'ambiance lumineuse et musicale. On retrouve aussi plusieurs types de marionnette : à gaine, à fil, des marionnettes-table et portée, tout comme un travail esthétique sur les décors, et sur le jeu théâtral. Récit d'une vieille dame sur son voyage initiatique en Antarctique et sa rencontre avec des pingouins, sur la thématique de la liberté. La cie développe un travail d'EAC sur le territoire, notamment avec l'Espace 600</p> <p><b>Artiste :</b> Claire Marchegay (auteure, metteure en scène, comédienne, créatrice marionnettes), Milena Mogica et Susie Henocque (metteures en scène), Pierre Scheffler (auteur et musicien), Quentin Lenz (comédien), Jean Caminade (scénographe et création lumière).</p> <p><b>Dates :</b> une intervention d'action culturelle à l'Espace 600 le 13 février 2025.</p> <p><b>Avis défavorable :</b> La présence de la compagnie et ses partenaires sur le territoire grenoblois restent à renforcer pour confirmer l'intérêt communal du projet.</p>					1 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	Comité d'avis
1B	MUSIQUES	LES PRODUCTIONS DU BAZAR	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Les Productions du bazar est une équipe artistique pluri-disciplinaire (musique, dessin, vidéo) qui mène des projets en lien avec les habitant-e-s du secteur 1 ou en fonction de ses lieux de résidences.</p> <p><b>Création :</b></p> <p>- <i>Voyage au coin de la rue</i> : Poursuite du travail sur la création. Suite à l'absence d'un de ses membres pour maladie, le projet a dû être repensé et sa création reportée à 2025. Spectacle pluridisciplinaire, concert mis en scène faisant appel au dessin, à la photo, à la vidéo et au mapping. Ce projet explore les liens entre chanson française et musique brésilienne, marqués par un métissage d'influences africaines, européennes et amérindiennes. L'équipe artistique est constituée de 5 personnes : Christoo Duron, vidéaste, photographe et choriste ; David "Emdé" Magli, dessinateur et choriste ; Rémi Pécout, chanteur guitariste ; François Brossier, percussionniste et choriste ; Laurent Loiseau, technicien. <b>Co-producteurs</b> : La Belle Électrique, Le Diapason (St Marcellin), <b>Résidences</b> : La salle noire- 3-8/12/24 ; Théâtre des peupliers- 13-17/01 ; Salle Noire - 17-21/02 ; Diapason (St Marcellin) 07-11/04 ; La Belle Electricque 3-6/05 (travail de répétition avec deux artistes invités Samuel Zabsonre et Negao Da Serrinha.) // Regards extérieurs Manuel Merlo - mise en scène ; Julien Hureaux – multiplicité projection, Johanna Rousseau – scénographie mapping, Dan Felice – lumières</p> <p>- Projet <i>Voisins, voisines</i> : vise à tisser des liens entre les habitants en initiant des conversations authentiques et en partageant des expériences personnelles. Lancé durant l'été 2024, ce projet a déjà investi plusieurs lieux à Grenoble en 2024 – Centre Henri Tarze, la MDH Chorrier Berriat, Boutique du 134 Cours Berriat lors d'« Ouverture Exceptionnelle » et continuera à se déployer en 2025 sur le territoire. <b>Actions culturelles</b> : Janvier-mars 2025 : Création d'un spectacle participatif qui mêle musique, dessin, texte et chanson avec les résidents de POINT D'EAU et la Belle Electricque ; 6 ateliers de création , 2 temps de répétitions. <b>Restitutions</b> : 3 mars à Point d'eau ; 5 mars au bar de la Belle Électrique. <b>Diffusion</b> :</p> <p><i>Voyage de Rezé</i> :</p> <p>- 15-30 mars : Invitation par l'Alliance Française de Luanda à ANGOLA pour participer au mois de la Francophonie + 4 dates en région</p> <p><i>La Roda au coin de la Rue</i> (version rue du <i>Voyage au coin de la rue</i>) :</p> <p>- 10-18 mai : Biennale des villes en transition Grenoble - venue de Negao da Serrinha (Bresil) et Samuel Zabsonre (Burkina Faso)</p> <p><i>Voyage au coin de la rue</i> :</p> <p>- 1ere au Diapason (St Marcellin) avec Negao da Serrinha et Samuel Zabsonre ;</p> <p>- 11 juin : La Belle Electricque avec Samuel Zabsonre et Negao da Serrinha + dates à venir (sur espace public notamment)</p>	Subvention : 3 500 €					7 000 €	Subvention : 3 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	THÉÂTRE	LES UNES ET LES AUTRES	<p><b>La compagnie Les Unes et les Autres est une compagnie grenobloise créée en 2021. Elle s'inscrit dans une dynamique d'émergence. À la suite de ses 2 précédentes créations, « George Kaplan » et « La véritable histoire de la Gorgone Méduse (ou comment tuer un visage) », la compagnie poursuit sa professionnalisation et le renforcement de ses activités de création, de diffusion et d'éducation artistique et culturelle en menant de nombreux ateliers théâtre et jeu après d'enfants et d'adolescent.es.</b></p> <p><b>Projet :</b> Création du spectacle « France-Fiction », uchronie politique ré-écrivant l'Histoire des luttes sociales en mêlant humour politique et impertinence. Diffusion des autres spectacles de la compagnie.</p> <p><b>Artistes :</b> Nicolas Robinet (écriture et jeu), Marie Bucher (mise en scène), Léa Darmon-Raphoz et Grégoire de Chavanne (jeu).</p> <p><b>Dates :</b> 1 restitution publique de « France-Fiction » au Petit Théâtre Créarc le 23 février 2025, dans le cadre d'un accueil en résidence.</p> <p><b>Avis défavorable : Projet non prioritaire, ayant déjà été accompagné en 2024.</b></p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE is du	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1C	THÉÂTRE	LES VEILLEURS	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Créée en 2007 par la metteuse en scène Émilie Le Roux, la compagnie choisit des textes d'auteur-rices du répertoire enfance et jeunesse pour leur capacité à faire écho à notre monde. Depuis 2015, elle développe des projets participatifs dont les petites formes permettent de croiser les écritures classiques et contemporaines, tout en s'adressant à des publics diversifiés et intergénérationnels. Le cercle des habitant-es qui participent aux actions culturelles et créations de la compagnie est devenu, en 2023, l'association La Clairière. La compagnie a une envergure nationale tout en étant ancrée sur le territoire grenoblois ; en témoigne son association de septembre 2022 à juin 2025 au TMG, à l'Empreinte-scène nationale Brive-Tulle et au Théâtre des Bergeries à Noisy-Le-Sec. L'année 2025 marque un virage pour la compagnie ; à la fois la fin d'un cycle avec la fin de ces trois associations et l'ouverture d'un nouveau cycle avec de nouvelles créations et perspectives.</p> <p><b>Création et diffusion</b> - <i>Les inadapté.e.s / Prendre Place</i> Après une préfiguration de près de deux ans (pour aller à la rencontre d'habitant-es à Grenoble et sur les autres territoires d'implantation de la compagnie), 2025 est la phase de création de <i>Prendre Place</i>. Cette création collaborative réunira des participant-es d'origines sociales et culturelles diverses qui prendront part à la réflexion et à l'élaboration du spectacle en étant spectateur-ices, acteur-ices ou conseiller-es artistiques et dramaturgiques. Répétitions (avec ouvertures au public et suivi de création) puis représentations en mai au Théâtre 145, à la scène nationale Brive-Tulle et à Noisy-le-Sec. - <i>Ce n'est pas pour les enfants !</i> À partir de septembre 2025, nouveau cycle sur la question de l'adresse à la jeunesse dans la création artistique : organisation d'une journée professionnelle, création d'<i>Azaline se tait</i> de Lise Martin (2 dates scolaires en décembre 2025 puis tournée début 2026). - <i>Laughton</i> : 8 représentations au CDN de Toulouse ou au Théâtre de Florac en printemps.</p> <p><b>Action culturelle et présence à Grenoble :</b> # La compagnie poursuit ses collaborations sur le territoire grenoblois ; notamment avec le Printemps du Livre, l'EPHAD André Léo via le dispositif Culture et Santé, les rendez-vous du matin (échauffements, petits-déjeuners, rencontres) et d'autres temps d'échanges, ateliers, stages ou formations.</p>	Subvention : 10 000 €					15 000 €	Subvention : 10 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1B	DANSE	LES VERTÉBRÉES COMPAGNIE SUR LE TAS	<p><b>Programme d'activités – Saison 2024-2025.</b> Compagnie fondée en 2021 par les danseuses et chorégraphes Temmah Lindo et Manon Froger. Dans leurs créations qui s'adressent au jeune public, elles détournent des objets du quotidien et en font un prolongement du corps du mouvement. En 2022 la cie créé son premier spectacle jeune public à partir de 3 ans, "Sous le Manteau". Après la création de son nouveau spectacle <i>Panier Piano</i> fin 1024, la Cie souhaite développer la diffusion de ses deux spectacles et des ateliers de médiation qui les accompagnent.</p> <p><b>Diffusion</b> - <i>Sous le manteau</i> – création 2022 coproduite par Le Pacifique CDCN, La Rampe - La Ponatière, Saint-Martin-d'Hères en scène, L'Espace 600 : 16 représentations dont la Scène nationale de Bourg en Bresse. - <i>Panier-Piano</i> – création 2024 coproduite par L'Espace 600, Le Théâtre Municipal de Grenoble (TMG), La Rampe - La Ponatière et Saint-Martin-d'Hères en scène : 32 représentations sur la saison 2024-2025. Les premières ont eu lieu à l'Espace 600 en octobre 2024. Il sera joué au festival régional Le Maillon en 2025.</p> <p><b>Actions culturelles</b> Conçus en lien direct avec le spectacle, les projets de médiation culturelle complètent l'expérience du jeune spectateur et les initient à une pratique chorégraphique. Ces projets couvrent plusieurs thématiques (la relation à l'autre, à l'objet, à la musique, les fondamentaux du mouvement...) et prennent différentes formes : ateliers de sensibilisation, parcours d'initiation, ateliers parent-enfant, formation pour les enseignant-e-s... - Parcours d'actions culturelles en lien avec <i>Sous le manteau</i> avec Le Grand Angle de Voiron : parcours d'initiation avec un centre de loisir, atelier en collège et ateliers parent/enfant. - Programme d'actions culturelles en lien avec <i>Panier-Piano</i> : 137h de médiation dans le bassin grenoblois (dont ateliers de sensibilisation avec 15 classes en partenariat avec l'Espace 600) et la région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de la création <i>Panier-Piano</i>.</p>	Subvention : 1 500 €				3 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	ARTS DANS L'ESPACE PUBLIC	LES ZINZINS	<p><b>Projet :</b> <i>Le courant des aiguilles</i>, nouvelle création jeune public. Le spectacle propose un dispositif immersif pour 15 enfants assis-e-s au centre d'un radeau et les invite à traverser le courant marin qui se trouve le long du Cpa de Bonne espérance.</p> <p><b>Artistes :</b> Julien Lobbedez (lecture scientifique, enregistrement sonore), gabriela de Siqueira (auteure et comédienne).</p> <p><b>Dates et présences à Grenoble :</b> finalisation de l'écriture sonore au Théâtre des peupliers à Grenoble en janvier 2025, expérimentation avec des écoles de la Villeneuve en février. Représentations à l'école du Lac et l'école Anatole France en mai.</p>	Subvention : 1 500 €		AAP PAE 2 025 €		1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	MUSIQUES	LIQUID PRODUCTIONS	<p><b>Projet :</b> Création commune entre le groupe Liquid Flesh et l'artiste Goupile. Liquid Flesh est un groupe de metal grenoblois fondé en 2014, résident long au Ciel, au sein du Collectif Eptagon depuis Septembre 2019, lauréat de la Cuvée grenobloise 2021. Goupile est le projet musical de Louise Goupil, ancré entre l'intimité et la communion, où elle mêle des improvisations électroniques à des éléments organiques. Elle est artiste résidente longue au Ciel depuis 2023. Le projet est atteindre l'objectif d'une création collective et horizontale. Se saisissant de l'appétence de chacun.e pour l'improvisation, la création ne sera pas une partition écrite noir sur blanc à l'avance et fera la part belle à l'expérimentation in situ. Au terme d'une phase de travail dans les locaux de répétitions, les artistes feront une résidence sur le plateau du Ciel, accompagnés par Elodie Guillaud Saumur, technicienne professionnelle, afin de travailler l'aspect sonore du projet en conditions live.</p> <p><b>Dates :</b> octobre 24 à février 25 - échanges à distance et en présentiel, février 2025 - locaux du Ciel : répétitions et élaboration scénographique ; mars 25 : Résidence artistique et restitution publique ; Automne 25 : programmation lors d'un concert rémunéré en première partie lors d'un des concerts organisé par le Ciel.</p> <p><b>Avis défavorable :</b> projet de co-création entre deux groupes résidents du Ciel. Pas prioritaire.</p>					1 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le 22/05/2025 demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	MUSIQUES	LOUDMILA PROJETS	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Artiste touche à tout, formée au conservatoire de Grenoble en chant et claviers, <i>Flaca Boonse</i> compose, arrange, écrit et interprète sans limites esthétiques depuis l'âge de 17 ans. Exploratrice numérique, elle fabrique des installations interactives à destination du jeune public depuis 2016. Elle parcourt ainsi les rapports possibles entre les musiques actuelles, l'art performance, l'installation artistique et la scène. C'est dans le cadre de projets d'éducation artistique et culturelle que Flaca Boonse expérimente, performe en son, en vidéo et collabore avec d'autres disciplines (scénographie, arts plastiques, danse, conte, artiste numérique, dj, vj). Elle accompagne à la création en arts numériques pour des propositions multimédias, collectives, éphémères et sur mesure.</p> <p><b>Créations :</b> - <i>Les Wa ! Les Wi ! Les Witch !!! Abracadabra, sorcière tu seras !</i> Installation participative sonore et visuelle tout public dès 3 ans. L'installation représente trois cuisines de sorcières. Dans chacune, le public découvre qui elles sont grâce à leurs objets du quotidien. Les sorcières apparaissent pour témoigner et nous questionnent : "Mais qu'est-ce qu'une sorcière ? Pourquoi la figure de la sorcière est-elle subversive ?". Du 19 au 22/02/2025 - 9h à 19h - Salon EXPERIMENTA, La Bobine à Grenoble (38) ; - <i>Tatalia</i> est une performance musicale, visuelle et dansée immersive au coeur de l'océan et aux multiples sons aquatiques, dès 9 mois. Janvier 2025 : ateliers exploratoires en crèche à Grenoble avec La Belle Électrique ; 26/02/2025 au 01/03/2025 : résidence de création à l'Espace Art Tendre à Grenoble ; 23 au 26/04/2025 : résidence de création au Labo de La Belle Électrique à Grenoble + sortie de résidence au Labo ; Du 7 au 10 avril - Résidence de création - La crèche Trotte Marmotte avec l'Espace Paul Jargot - Crolles. <b>Diffusion :</b> <i>JARDINS ENCHANTÉS</i>, ciné-concert tout public dès 3 ans, 23 février - Forum des images - Paris, avec Alexis Montzouris &amp; 25-26 mars à la Source, Fontaine ; 5 avril - 16h30 - Boum - Format DJ set. Évènement Boom boom en doudoune organisé par le Tohu Bohu - Maison de l'enfance - Eybens (38). <b>Autres actions culturelles :</b> - Création ciné-concert 1 classe de maternelle / 12 heures La Bobine ; - « Sorority » avec Hadra (TranceMission) : Parcours MAO - workshop en mixité choisie (Grenoble) : 21h d'interventions pour 6 participantes ; - Le Ciel : 4h d'intervention pour 10 participant.e.s (Masterclass en mixité choisie) ; - Place(s) aux enfants avec la ville de Grenoble, l'école maternelle Diderot - installation et performance : 14h d'interventions pour 30 participant.e.s ; <i>Hors Grenoble</i> : - Performance danse, musique et images avec Le Brise Glace (Anancy) : création pluridisciplinaire immersive à destination d'école primaire et collégiens.</p>	Subvention : 1 500 €	Subv invest : 2 000 €		Subvention : 3 500 € AAP Place aux enfants (CM 19 05 2025)	3 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1B	ARTS EN ESPACE PUBLIC	MAISON COURBE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b></p> <p>Maison courbe est une structure collective créée en 2021 par les artistes Inbal Ben Haim, Léo Manipoud, Nina Harper, Domitille Martin et Kamma Rosenbeck. Issu-e-s du milieu du cirque et des arts plastiques, iels se sont regroupé-e-s autour de projets de spectacles mêlant différents langages artistiques. Le collectif sera artiste associé au Théâtre Municipal de Grenoble à partir de septembre 2025 pour 3 ans.</p> <p><b>Création</b></p> <p><i>Le bruit des pierres</i> est un projet démarré en 2022, ayant reçu le soutien notamment de Chaillot - Théâtre national de la Danse (Paris), de la MC2, des Alliances Françaises du Brésil, du TMG (accueil en résidence en novembre 2023), des Subsistances à Lyon. Le projet a été lauréat circusnext ainsi que du programme Transforme-Fondation Hermès et a été labellisé « Année France Brésil » par l'Institut Français. Artistes associé-e-s : Nina Harper, Domitille Martin et Ricardo Cabral. Résidences prévues : 2 semaines du 7 au 17 janvier à La Cascade, Pôle National Cirque, Bourg-Saint-Andéol. La première a lieu les 13 et 14 mars 2025 au TMG. Une tournée au Brésil est prévue en décembre 2024.</p> <p><i>Le Paradoxe des jumeaux</i> est un projet qui interroge notre perception du temps à travers un travail d'équilibre sur les mains et de suspension aérienne. Artistes associé-e-s : Kamma Rosenbeck et Quentin Folcher. La création est soutenue par Au Brana, cultural Centre – Paulilhac, Le plongeur, Cité du cirque, Pôle Cirque - Le Mans, L'espace périphérique – Paris, L'atelier du Plateau – Paris, Les Noctambules – Nanterre. Derniers temps de résidence au Pôle cirque d'Alès. La première est prévue en mai 2025 à La Villette.</p> <p><b>Diffusion</b></p> <p><i>Obaké</i>, création cirque, art du geste et danse qui se joue en extérieur sous forme de création In situ. Plus de 20 dates prévues dans toute la France et à l'international. Artistes associé-e-s : Léo Manipoud et Hélène Leveau.</p> <p><i>Le bruit des pierres</i> : une dizaine de dates prévues dont 2 à Grenoble (TMG).</p> <p><i>Le Paradoxe des jumeaux</i> : 9 représentations programmées pour 2025 dont 2 représentations en décembre au TMG.</p>	Subvention : 1 500 €				7 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	PLURIDISCIPLINAIRE	MAISON JEUNES CULTURE EAUX CLAIRES (MJC EAUX CLAIRES)	La MJC des Eaux Claires est une association d'Éducation Populaire qui développe de longue date une démarche d'accès à la culture à destination des publics enfance, jeunesse et familles du territoire. Au bénéfice d'un très large public, le travail conduit est efficient et reconnu par le réseau de partenaires grenoblois. Formalisé en 2020, le projet Lab'O développe une démarche audacieuse de résidences artistiques participatives et intergénérationnelles au sein du formidable lieu de vie qu'est une MJC. Des rencontres d'univers pluridisciplinaires viennent éclairer, chacune à leur manière, une thématique commune tout au long de l'année. En 2025, la MJC veut nourrir la démarche expérimentale du Labo par une ouverture vers le monde scientifique, en synergie avec l'imaginaire et la poésie que peuvent proposer les pratiques artistiques. Avec le concours de la Cie Le Gravillon, l'idée est de participer à la construction de passerelles entre univers artistiques, expérimentations collectives et connaissances scientifiques : une démarche globale pour penser et rêver le monde à l'heure du changement climatique.	- Subvention : 3 000 €  - Mād Locaux : 95 509 € + 954 € gratuité des locaux (DEJ)				3 499 €	- Subvention : 3 000 €  - Locaux (prévisionnel) : 95 509 € + 954 € gratuité des locaux (DEJ)	F	
1A	MUSIQUES	MAMAYA	<b>Projet :</b> MARIA LUMA est une chanteuse/compositrice brésilienne et se considère une jardinière de fleurs sonores, au travers de son héritage culturel, elle sème par la musique sa contribution, au même temps qu'elle trouve sa place et qu'elle crée des racines dans ce jardin/territoire. Dans son jardin poussent des couleurs sonores qui varient entre la POP et ses racines afro-brésiliennes. L'artiste travaille notamment avec Retour de Scène (projet d'action culturelle avec le Lycée Mounier et Collège Munch ; programmation dans des "Micro'Live"). Elle est par ailleurs accompagnée par La Belle Électrique via le dispositif "Basse Fréquence. Elle a déjà réalisé des ateliers de rythmes à la Guinguette électrique et est programmée par la Belle au Réveillon Solidaire 2024 à la maison d'arrêt de Varcès. Etant installée au secteur 5, l'artiste a un ancrage plus important dans le quartier Abbaye, notamment en collaboration avec le Grand collectif où elle mène des ateliers de musique brésilienne. <b>Dates :</b> Actions culturelles 2025 ; janvier - mars: ateliers Projet "Éclats de Son – Vibration" au Lycée Mounier avec concert le 13 mars ; février - mars: ateliers Projet "Totems" écoles Grand Chatelet et Jules Ferry/Carnaval Abbaye ; mai-juin: ateliers Projet "Bombes à Graines Sonores" à l'école Jules Ferry // Création musicale : janvier - avril: écriture chansons nouveau EP "Jardin Sonore", juillet - septembre: production musicale nouveau EP ; octobre - décembre: sortie nouveau . <b>Concerts :</b> mars: Lycée Mounier (Grenoble) juin : Concert privé - Engie (Paris) / juillet ; Cabaret Frappé (Grenoble) juillet - aout: Relais d'Uriage.					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F	

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	MUSIQUES	MANN'ARTE	<p><b>Festival Noël au balcon</b> Mann'art(e), collectif implanté à la Salle Blanche à Grenoble, au coeur des anciennes usines Cémoi, rassemble aujourd'hui six associations culturelles pluridisciplinaires : les Artistes Sybarites, Cie Qui?, Ça Percute, la Cie Barbarins Fourchus, Cie Désordre Imaginaire Factice Prod et les Productions du Bazar. Outre la mutualisation de l'espace mis à disposition par la ville, ces structures sont réunies par leur volonté de croiser les différentes esthétiques artistiques et les publics, et de participer au développement d'une dynamique culturelle de proximité sur Grenoble et le territoire Bouchayer. Le festival « Noël Au BALCON » est un événement qui réunit des artistes de divers horizons : musique, danse, théâtre, arts visuels et installations interactives y sont à l'honneur, offrant aux spectateurs une immersion dans des univers artistiques variés. Après une pause en 2022 et 2023, le collectif souhaite à nouveau organiser ce temps festif en direction du quartier selon les principes suivants : croiser les pratiques artistiques, croisement des publics, croisement entre amateur-riche-s et professionnel-le-s et un ancrage territorial et développement local en lien avec les acteurs locaux (MDH Chorrier Berriat, Solexine...). Le festival a lieu sur 2 jours au mois de décembre : le premier jour est dédié à des propositions de restitutions en lien avec les projets de médiations culturelles des compagnies membres du collectif. Le deuxième jour, une proposition jeune public ainsi qu'une soirée festive sont prévues (toujours en lien avec les créations de ces compagnies).</p> <p><b>Avis défavorable</b> : projet pas assez détaillé</p>	Màd locaux : 29 246 €				3 000 €	- Subvention : 0 €  - Locaux (prévisionnel) : 29 246 €	D
1A	DANSE	MILLE MONTS	<p><b>Projet</b> : <i>Nuit</i>, pièce chorégraphique autour de la mémoire traumatique dont la création est prévue pour 2027. Le projet s'articule en 3 phases : une édition dessinée, des ateliers de pratiques somatiques et de mouvement, et la création de la pièce en tant que telle.</p> <p><b>Artistes</b> : Laurian Houbey (chorégraphe et artiste sonore)</p> <p><b>Dates</b> et présence sur Grenoble : l'année 2025 sera centrée sur les 2 premières étapes avec plusieurs ateliers dans toute la France, notamment au Pacifique sur la saison 2025/2026. Lecture partagée et atelier d'écriture autour de l'édition dessinée dans le cadre du festival Le monde au Coin de la Rue à Grenoble en octobre 2025.</p> <p><b>Avis défavorable</b> : projet encore fragile sans coproduction identifiée.</p>					3 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	ARTS EN ESPACE PUBLIC	MIX'ARTS <b>CIE</b> <b>SALE GAMINE</b>	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> La Compagnie Sale Gamine est née en 2018 avec le solo féminin et féministe tout terrain de Lisa Lehoux <i>La Chasse est ouverte</i>. Depuis, la compagnie compte 3 nouvelles créations avec des artistes nationaux et internationaux : <i>Aïe Aïe Aïe</i>, <i>Cloti</i> et <i>Levântate</i> !. Cette dernière création 2023 a reçu le Prix du Public à Fest'arts – Libourne en 2024. Artistes : Lisa Lehoux, Robin Mora Nardi, Emilie Crubezy, Laura Marin, Minerva Kautto.</p> <p><b>Création</b> Nouvelle création pour l'espace public <i>Foules</i> - création printemps 2027. 4 personnes au plateau. Co-production Espace Paul Jargot. 4 semaines de résidence : Espace Paul Jargot, Espace Arago, La Fabrique Jaspir.</p> <p><b>Diffusion</b> 4 spectacles de la Cie Sale Gamine – <i>La chasse est ouverte</i>, <i>Cloti</i>, <i>Aïe aïe aïe</i>, <i>Levantate</i>, <i>Soulève-toi !</i> - sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes, en France et à l'international. 50 dates prévisionnelles notamment pendant le festival de Chalons dans la rue, au festival d'Aurillac et dans le In du fest'arts Libourne. Dates à Grenoble : L'Aparté – Campus Grenoble le 16 et 23 mai et au Prunier Sauvage (16 mai).</p> <p><b>Actions culturelles</b> Action Culturelle et Création de <i>Dona</i> avec la Compagnie Haut les Chœurs : mise en scène d'un chœur de 20 femmes autour de chants populaires de la péninsule ibérique. Partenariat avec Le Prunier Sauvage, l'association Bach'Echo de Nayarey, et l'UGA du Campus de Grenoble.</p>	1 500 € pour la Cie Sale Gamine				6 000 €	- Subvention : 3 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	ARTS EN ESPACE PUBLIC	MIX'ARTS	<p><b>10ème édition du festival Merci Bonsoir !</b> Le festival est organisé au sein du Parc des Arts par deux structures : l'association Mix'Arts et le Prunier Sauvage / Parc des Arts en partenariat avec plusieurs structures de proximité telle que la Maison de l'Enfance Bachelard, la compagnie Tout en Vrac et plusieurs lieux de diffusion de l'agglomération (Hexagone, L'Ilyade, Les Arts du Récit...). Un village culturel et artistique s'installe dans le Parc Bachelard et propose pendant plusieurs jours des spectacles autour des arts de la rue. Depuis sa création, le festival s'est professionnalisé et est reconnu pour sa qualité de programmation, une fréquentation croissante atteignant 35 000 spectateur-riche-s en 2024 et un budget multiplié par 6. En 10 ans le festival a développé l'accompagnement de compagnies locales et un volet d'actions culturelles en lien avec les acteurs éducatif-ve-s et socioculturel-le-s du secteur 3. L'évènement mobilise 200 bénévoles et 20 salarié-e-s. Le partenariat depuis 2019 avec le Prunier Sauvage a permis d'ancrer le festival dans un territoire relativement dépourvu d'offre culturelle, de mixer les populations tant à un niveau social que générationnel. L'édition 2025 aura lieu du 17 au 20 septembre 2025 et sera une édition anniversaire. <b>Programmation :</b> Une trentaine de compagnies programmées de France et de l'international pour une quarantaine de représentations. Premiers noms : Marzouk Machine, Les arts osés, Les Kags, Afag Théâtre, Bruital Compagnie, Qualité Street, Fuegoloko, Les 3 points de suspension...</p> <p>- De nouvelles créations : <i>L'arrière pays</i> de la compagnie Les 3 points de suspension, <i>Dark</i> de la compagnie Bruital, <i>La France Empire</i> de Nicolas Lambert, <i>Embuskade</i> de Fuegoloko.</p> <p>- Une carte blanche à la Compagnie grenobloise Fuegoloko qui fête également ses 10 ans ;</p> <p>- 4 Compagnies émergentes accompagnées par le dispositif « Coup de pouce ». Ce dispositif leur permet de présenter leur création devant un public nombreux, d'avoir des retours critiques de professionnel-le-s et un accompagnement sur des aspects artistiques, administratifs, de diffusion et de communication.</p> <p><b>Actions culturelles et projet participatif :</b></p> <p>- Organisation de plusieurs sessions de stage de pratique clownesque pour les enfants, notamment avec l'artiste Brice Legendre, comédien de la compagnie Marzouk Machine.</p> <p>- Organisation de sessions de stage d'initiation au cirque pour les enfants de 5 à 15 ans avec la compagnie Fuegoloko, composée d'artistes qui encadrent des écoles de cirque ; formation BPJEPS "Arts du cirque" (AFCA).</p> <p>- Création un projet plastique : ateliers de création tout au long de l'année avec les structures du quartier Mistral (mise en lien avec la MDH, Le PAGI, la Bibliothèque Eaux-Clares/Mistral,...).</p>	<p>- Subvention : 54 500 €</p> <p>dont 50 000 € Festival Merci bonsoir !</p> <p>- Matière matériel : 10 040,46 €</p> <p>- Frais de comm : 336,39 €</p>				50 000 €	<p>Subvention : 50 000 €</p> <p>- Frais de communication 336,39 € TTC (affichage totems Festival « Merci bonsoir »)</p>	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	MUSIQUES	MIX'ARTS LWANBE	<p><b>Projet :</b> Accompagnée de son kayamb, LWANBÉ, artiste insulaire et in-subordonnée, sculpte une musique nouvelle dans la puissance du ma-loya et l'enveloppe tantôt de vagues polyphoniques immersives, tantôt d'un flow rap incisif en créol. Les instruments traditionnels du ma-loya - musique des esclaves réunionnais-ses - rencontrent des textures électroniques contemporaines, des kicks 808, des synthétiseurs, créant une fusion audacieuse et vive. Sa musique, changeante comme le climat de l'île, mêle l'intime et le politique et s'incline au vent de ses émotions les plus brutes. Sélectionnée à la Cuvée Grenobloise 2024, l'artiste est accompagnée par l'association Mixarts pour développer son projet. En 2025, une résidence avec coach scénique est prévue à l'automne. Lwanbé réalise en parallèle des actions culturelles sur le territoire notamment en lien avec le Ciel.</p> <p><b>Dates :</b> Entre novembre 2024 et avril 2025 : résidence solo, travail de la voix et du set-up one-woman-band ; TANGANE (single et clip) : février 25 APRANN APRANN (single et clip) : mai 25 - "PARÉ" (EP 5 titres) : octobre 25 RELEASE PARTY à l'Ilyade avec 3 jours de résidence en amont : coaching scénique du trio. +Création d'une scénographie et design d'un costume de scène pour la release party. // Concert au Cabaret Frappé confirmée, Release party à l'Ampérage en octobre 2025 + dates en cours de négociation (Guinguette Électrique...)</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	MUSIQUES	MIX'ARTS BANQUET WINSLET	<p><b>Projet</b> : soutien à la création <i>Les folles vacances de Martine et Jean-Mi</i>. Spectacle immersif et sonore dont la scénographie s'incarne autour d'une 4L et fait revivre aux spectateur-riche-s la France des années 70. La première est prévue pour avril 2026.</p> <p><b>Artistes</b> : Camille Gineau (comédienne et autrice), Aurélien Indjoudjian (comédien et auteur)</p> <p><b>Dates et présence sur Grenoble</b> : plusieurs restitutions / tests publics au 2ème semestre 2024 aux journées du patrimoine du Grand Collectif et au festival Ecoutes organisé au Prunier Sauvage. En 2025, 2 résidences + sorties de résidence programmées au Grand Collectif en janvier et au Prunier Sauvage en juin pour une création théâtrale et musicale en extérieur. Participation à la Biennale des Villes en transition du 10 au 17 mai. 2 représentations à Merci Bonsoir ! En septembre dans le cadre du dispositif Coup de Pouce.</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	ARTS EN ESPACE PUBLIC	MIX'ARTS CIE FUEGOLOKO	<p><b>Projet</b> : création du spectacle <i>Embuskad</i>. Il s'agit d'une reprise du spectacle <i>La tribu Kassguèul</i> pour 5 artistes. L'objectif est de proposer une version sans pyrotechnie pour limiter l'impact écologique et pouvoir jouer en extérieur et intérieur.</p> <p><b>Artistes</b> : Raphaël Haie, Stéphane Ménard, Pierre Picheret, Camille Duval-hafner, Martin Cerf (comédiens jongleurs), Paul Koechlin (metteur en scène).</p> <p><b>Dates</b> à Grenoble : résidences de février à mai 2025. Plusieurs représentations à l'occasion du festival Merci Bonsoir ! En septembre 2025 avec des ateliers en amont avec les structures socio-culturelles du quartier.</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE is du	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	MUSIQUES	MJC PARMENTIER	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Structure historique, la Maison des Jeunes et de la Culture Parmentier est investie d'une mission d'éducation populaire. La culture est donc l'outil qui permet à la MJC de réaliser son travail socio-éducatif et d'accompagner la jeunesse. De l'éveil musical à l'autonomie, la MJC parmentier propose aux jeunes de pratiquer la musique à travers une pédagogie basée sur la pratique collective. Pôle pédagogique et éducatif de pratiques musicales de la MJC encadré par quatre artistes professionnels. Au total : <b>20 ateliers/semaine</b> (un jeune peut participer à plusieurs ateliers). Entre 3 et 6 jeunes par atelier. En 2025 : 5 nouveaux ateliers permettant d'accueillir 20 nouveaux enfants et jeunes. - <b>Éveil musical</b> : (depuis 2023) découverte de la pratique musicale pour les enfants de 5 à 6 ans pour donner les bases rythmiques et éveiller la conscience corporelle. 2 ateliers de 45 minutes pour 5 enfants 1 fois /semaine (10 enfants en tout). - <b>Ateliers découverte</b> : de 7 à 9 ans, jeu sur piano, guitare, basse, batterie, percussions et le chant. 45', 1/semaine, du lundi après l'école ou mercredi après-midi. Atelier pour 3 enfants. - <b>Ateliers découverte +</b> : atelier de découverte de 1h15. C'est une nouveauté qui a pour objectif de suivre la capacité de la concentration des enfants entre 9 et 10 ans. - <b>Ateliers collectifs</b> : + de 9 ans, les groupes sont formés par l'équipe pédagogique du pôle. Durée 1h30. - <b>Accompagnement de projets musicaux de jeunes</b> : du jeudi au vendredi pour des groupes de jeunes de 13 à 25 ans. Travail sur la recherche de leur identité musicale. Ateliers techniques de sonorisation, scénographie et mixage. Chaque groupe a un créneau régulier hebdomadaire. Accompagnement de 3 à 6 groupes par an. <b>Projet spécifique 'Kentucky fried rappers'</b> : projet avec La Belle Électrique et le groupe Nebraska Jones, d'accompagnement du groupe de jeunes 'AKORS' à la composition et au travail scénique. Première phase du projet comprenant des ateliers et un concert à La Guinguette à LBE s'est terminé en juin 2024. Une résidence scénique au Ciel est prévue pour la fin de l'année, ainsi qu'un concert de restitution en avril. <i>Le projet est subventionné par le Ministère de la culture (FEIACA) et la CAF (Coup de pouce des jeunes).</i> <b>Autres</b> : - <b>Organisation de scènes ouvertes découvertes</b> et de restitution des groupes des jeunes amateurs : Plein des sens (4/an, dont 2 hors les murs, valorisation ateliers de la MJC) et jeudis de Marliave (tous les jeudis de juin/juillet, programmation pro et amateurs). - <b>Multiple stages organisés</b> les samedis et vacances scolaires à destination des jeunes et des amateurs : stage son, stage technique, sensibilisation aux risques auditifs, stage de préparation de projet annuel (pour représentation aux Jeudis de Marliave), stage en mixité choisie (accessible aux musiciennes amateurs femmes et minorité de genre). <b>TARIFS</b> : entre 150 € et 550 €/an selon quotient familial. <b>Professionnel-les intervenant-es</b> : Julien Borré (Patko, Soul of Kumbah, Rooj, Mots paumés trio), Aurélien Le Bihan (Mango Gazi, Imaz'elia, Marjenko, Picky Banshees), Maria Abatantuono (Namshi, Entrezaldas Lungo Drom), Yoan Minvielle (Moonkeys, Talkin' Machine, Nachave, Télé.e Cabine). <b>Nombreux partenariats et collaborations avec des structures culturelles</b> : Les Barbarins fourchus, la Belle Électrique, le Stud, Tchookar, la Source, le Périscope, le collègue Fantin Latour, la bibliothèque Saint-Bruno, Retour de Scène, Hadra ... La MJC fait partie du réseau Tempo. <i>Par ailleurs, la MJC met à disposition son local de répétition à des groupes amateurs adultes et professionnels (occasionnellement). Ces groupes participent à la programmation des événements de la MJC.</i></p>	- Subvention : 2 000 €					9 500 €	- Subvention : 2 000 €  - Locaux (prévisionnel): 85 699 € + 1 662 € gratuité des fluides (DEJ)	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE is du	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	ARTS VISUELS	MUSI DAUPHINS MÉDIARTS	<p><b>Couleurs et mouvements, Résidence de médiation et de création avec une plasticienne Camille Boileau et des danseuses.</b>L'association a pour objet de coordonner, soutenir et diffuser des actions artistiques et culturelles auprès du plus grand nombre. Médiarts souhaite développer en 2025 et 2026 une résidence croisée arts plastiques et mouvements. Ce projet est une invitation à « se mettre en expression, se mettre en mouvement et en corps, porté par des sensations, des émotions, des expérimentations artistiques ». Camille Boileau, plasticienne, et des danseuses contemporaines (Elodie Morard et Lenou Vernay) sont invitées à croiser leurs disciplines, leurs recherches, expérimenter ensemble d'une part et d'autre part partager leurs univers, leurs démarches avec des publics de différents âges. → Les objectifs du projet : Construire à l'échelle du territoire, avec des partenaires, des ouvertures à de nouvelles pratiques artistiques, qui favorisent l'inclusion sociale, l'émancipation individuelle et les échanges, en s'appuyant notamment sur la richesse du territoire des secteurs 5 et 6 ( Ateliers tous publics, MJC, MDH Prémol, Teisseire, Bajatière, établissements scolaires). Ouvrir les publics à des disciplines artistiques telles que les arts plastiques et la danse en s'appuyant sur des artistes : la plasticienne Camille Boileau, et deux danseuses chorégraphes la danseuse contemporaine Elodie Morard, la danseuse de Hip Hop et chorégraphe Lenou Vernay. Mettre le corps en mouvement, corps libre, corps en jeu , corps en sensation au coeur d'expériences artistiques croisées dans des ateliers de pratique avec les artistes. Favoriser et construire des espaces de partages, d'expériences interdisciplinaires croisant artistes professionnelles d'une part et des artistes amateurs d'autres part. Favoriser la découverte et la compréhension de ce qu'est une démarche de recherche artistique à travers le travail de la plasticienne Camille Boileau qui sera croisé à celui de danseuses. Encourager et soutenir des artistes contemporain.e.s dans leurs recherches de création, en les invitant à expérimenter et à partager leurs œuvres, leurs univers, par des rencontres, des temps de monstration, des temps de partage artistiques, des ateliers.</p> <p>→ Territoires du projet : Secteur 5 et 6 de Grenoble</p> <p>→ Les actions en 2025 : Rencontres et ateliers, avec les artistes /scolaire/ école Malherbe école Bajatière (2x6 classes impliquées) Rencontres habitants avec l'artiste Camille Boileau. MDH Teisseire-Malherbe, MDH Prémol, ateliers avec amateur.es. Exposition publique Camille Boileau / ESAD site Ateliers Tous publics-ATP (avril 2025) 2 stages arts plastiques et danse avec des jeunes et des adultes à l'ESAD- site ATP, 22-24 avril 2025 et en juillet. 1 journée de sensibilisation-par la pratique pour les équipes des partenaires. 1 cycle d'ateliers plastiques pour des adultes, bénévoles encadrants du groupe ASL Prémol. Médiarts est composée de 3 salarié-es permanent-es.</p>	Subvention : 19 000 €					10 000 €	Subvention : 9 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE is du Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	ARTS VISUELS	MUSI DAUPHINS MÉDIARTS	<p><b>Résidence YVES MONNIER à Grenoble : les rapports sensibles à l'air à Grenoble, au Japon et en Louisiane</b></p> <p>Depuis 2024 l'association Médiarts porte administrativement le projet du plasticien Yves Monnier dont c'est la deuxième année de résidence de création et de médiation.</p> <p><u>Le projet :</u>  <i>Les rapports sensibles à l'air à Grenoble et dans le Monde</i>            Une résidence de production et de médiation à rayonnement de la ville</p> <p><u>Présentation :</u>            Depuis plusieurs années le travail artistique d'Yves Monnier l'a conduit à multiplier des partenariats scientifiques et artistiques à différents niveaux, à l'échelle du territoire grenoblois, de l'agglomération, mais aussi à l'international avec pour axe de recherches artistiques les rapports sensibles à l'air à Fukushima Daiichi, en Louisiane et dans le Bassin grenoblois...</p> <p>Yves Monnier propose aujourd'hui une lisibilité de ces années de recherche et une mise en lumière forte de l'ampleur de son travail avec des créations d'œuvres, des expositions/ événements, temps forts tous publics, des actions d'éducation artistique et culturelle.</p> <p><u>Phases du projet en 2025 :</u></p> <p>1/ Exposition "Hors Saison" au Centre d'Art Le VOG // Résonance 17<sup>e</sup> Biennale d'Art Contemporain de Lyon. L'exposition est accessible au public du 9 novembre 2024 au 11 janvier 2025.</p> <p>2/ Exposition "STRATES" au Musée de Grenoble // EXPERIMENTA, La Biennale 2025 // sur une proposition de L'HEXAGONE, Scène Nationale Arts-Sciences.</p> <p>L'exposition est accessible au public du 8 février au 1<sup>er</sup> mars 2025.</p> <p>3/ Portes Ouvertes Atelier Yves Monnier            - atelier accessible au public, de 9h à 18h, le week-end des 26 et 27 avril 2025 ;            - une journée professionnelle est aussi proposée en semaine aux mêmes horaires, le vendredi 25 avril 2025.</p> <p>4/ Travail d'atelier avec des écoles de Grenoble (partenariat VAH).</p> <p>5/ Exposition du travail d'atelier avec les écoles et des œuvres d'Yves Monnier au Parc Paul Mistral du 22 avril à fin mai.</p>	Subvention : 19 000 €				38 022 €	Subvention : 10 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1C	MUSIQUES	MUSIKA SONGES	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Née en 2011, la compagnie Musika Songes s'axe autour de la création, de la production musicale et discographique. Elle a également pour but de rassembler les gens autour des projets musicaux alliant Jazz, beat box et musiques du monde du musicien multi-instrumentiste Stracho Temelkovski, son fondateur et directeur artistique. Résidence artistique de territoire : Vienne la Plurielle - Jazz à Vienne - Département de l'Isère - 2023-2026 - <b>Artiste associé à Jazz à Vienne.</b></p> <p><b>Création/diffusion 2025 :</b>  <i>Nesrine et Stracho</i> : version live du prochain album, Nesrine et Stracho Temelkovski seront co-leaders de ce projet. Deuxième étape de création, au théâtre Sainte-Marie d'en bas, (la première étape de création aura lieu lors d'une résidence en avril 2025 à Jazz à Vienne, afin de préparer le théâtre antique 2026).  <u>Mini résidence</u> du duo "Nesrine et Stracho" avec représentation scolaire et échange en bord plateau, décembre 2025 + diffusion détours de Babel 2026 (en cours).  - <i>Osmosa</i> : nouvelle création solo de Stracho Temelkovski, C'est une collaboration avec les deux vidéastes Simon Barral Baron et Rémi Dumas, ainsi que le chorégraphe et metteur en scène Sylvère Lamotte. Cette création s'adresse aux jeunes publics, C'est la direction qui vient d'être choisie, cela sera tout de même une version adaptée au tout public, rendant le solo plus accessible. La seconde étape de création aura lieu au Prunier Sauvage. Coproduction Musika Songes et Pole en scène (Bron).  <u>Résidence en novembre 2025</u> aboutissant à une représentation (scolaire + habitants) et une diffusion dans le cadre du "Festival le tympan dans l'oeil" (en cours) décembre 2025. Diffusion Festival Détours de Babel en 2026.  - <i>Ritam</i> : collaboration entre Stracho Temelkovski et la compagnie de danse Kafig. (chorégraphie : Kader Belmokhtar, regard extérieur: Mourad Merzouki). Le jeu live du multi instrumentiste se mêle à l'expression chorégraphique d'un danseur et d'une danseuse à l'esthétique de danse hip-hop/contact.  <u>Diffusion</u> par le CIMN dans le cadre des détours de Babel, du 17 au 19 mars dans le cadre des Babel Tour (tournée en Isère).  <b>Action culturelles autres :</b> Concerts "Stracho Temelkovski solo" en collège, juin 2025 : Plusieurs solos en milieu scolaire seront menés par le CIMN, sous deux formes différentes : un solo d'une cinquantaine de minutes, ou un solo de 25 minutes + initiation beatbox et percussion corporelle.  <b>Avis défavorable :</b> demande non prioritaire.</p>					15 000 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE is du	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	MUSIQUES	MUSIQUES CRÉATIVES DU SUD	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Musiques Créatives du Sud a pour objet le soutien à la carrière de l'artiste galicien-grenoblois Antonio Placer, son développement ainsi que la gestion administrative et culturelle de celle-ci. Chanteur, musicien, poète, compositeur, arrangeur, Galicien exilé en France, il fabrique une musique du monde et des chansons façonnées par les différents vents qui l'ont porté tout au long de son parcours.</p> <p><b>Création :</b> nouvelle création en 2025 <i>VOIXQUATIQUE</i> avec Armande Ferry-Wilczek. Résidence de territoire à Ébreuil Val de Sioule (Allier). En 2025, résidence lumière et scénographie les 27 et 28/02/2025 au Centre Culturel de Vichy et du 3/06/2025 au 7/06/2025 au Café des Arts de Grenoble/Festival Voix aux Fenêtres. Actions culturelles associées sur le territoire du Val de Sioule (76h actions envers les scolaires, 10h masterclass dans une médiathèque, concerts patrimoniaux...).</p> <p><b>Diffusion :</b> 18 dates de diffusion pour cette nouvelle création dont : <b>2 à Grenoble</b> (au Café des Arts Grenoble les 6-7/25), <b>4 à l'international</b> (Espagne et Belgique), <b>7 sur le territoire du Val de Sioule</b> dans l'Allier.</p> <p><b>Festival Voix aux fenêtres (du 15 au 21 Septembre 2025)</b> - Festival de voix du monde à capella, pendant les journées du patrimoine, entre Sainte Marie d'en Haut (Musée Dauphinois) et Sainte Marie d'en Bas, Saint Laurent, les cours de la rue Chenoise, les jardins de l'Évêché, la Place Edmond Arnaud... Vingtaine de concerts prévus. (<i>Le programme du festival est en cours, pas encore défini</i>).</p> <p><b>Actions culturelles (dans le cadre du Festival) :</b> Ateliers vocaux (café des arts, Ste Marie d'en bas, musée dauphinois, etc. - gratuits ou payants selon les possibilités des habitant-es) : du 22 au 24 mars, Cathy Delorme (18 heures/ La Voix de la Musique Ancienne à la Musique Contemporaine) ; du 19 au 21 avril, Shuaib Mushtaq (18 heures/Chants Soufis et guérison) ; du 3 au 5 mai, Gian Nicola Appeddu (18 heures/ Chants Sardes), du 7 au 9 juin 2024 Paloma Pradal (18 heures Chant et danse Flamenco) ; du 28 au 30 Juin, Vincent Tournoud (18 heures/ Chant Diphonique) et du 20 au 22 septembre 2024 Nicole Casalonga (18 heures/Chants Femmes Corses).</p> <p><b>Actions culturelles autres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans le cadre du Pass Culture, 26 et 27/09/2025, 2h de concert/rencontre avec 2 classes de Terminal Théâtre Danse. Thématique « Mémoire d'adolescents » et Vibration de l'Eau. Concerts au Théâtre Sainte Marie d'en Bas (ou Musée Dauphinois).</li> <li>- Le 5 et 6 Juin, rencontre avec 40 élèves du collège Stendhal. 1h30 d'échange sur les difficultés de l'adolescence et l'art.</li> </ul>	- Subvention : 1 500 €  - Locaux : 2 865 €					8 000 €	- Subvention : 1 500 €  - Locaux (prévisionnel) : 2 865 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	MUSIQUES	MUSIQUES SAUVAGES EZILA	<p><b>Projet :</b> Grâce à un système d'enregistrement de boucles, elle construit en temps réel ses ambiances sonores en superposant ses textes chantés avec de la flûte traversière, du clavier et du tambour. Ses chansons « sauvages » sont un mélange de musique écrite et d'improvisation. Elle a bénéficié en 2023 de l'accompagnement des Abattoirs. En 2024, elle intègre le dispositif d'accompagnement « basse fréquence » de la Belle Électrique et fait également partie des lauréat.e.s de la « Cuvée grenobloise » (dispositif de repérage, de mise en réseau et d'accompagnement artistique) et débute une collaboration avec le Ciel pour des actions culturelles ciblées sur un public femmes et minorités de genre. En 2025, elle structure son projet solo en trio aux côtés d'un claviériste et arrangeur Jérôme Laurent, et le batteur Mathieu Imbert. L'objectif 2025 est de consolider le passage d'Ezila de la formule solo en formule trio afin d'être diffusé plus largement.</p> <p><b>Artistes :</b> Alizée Planque alias EZILA, est une flûtiste et chanteuse grenobloise, formée au jazz et aux musiques actuelles. Elle est autrice-compositrice, intermittente du spectacle et enseigne la flûte traversière au Conservatoire de St Egrève.</p> <p><b>Dates :</b> Résidence prévue au Labo de la Belle au cours de l'année 2025, une date de programmation a été confirmée par La Belle Électrique sur une première partie courant 2025 (à venir). Cette artiste a bénéficié d'une aide au titre du dispositif 1A en 2024.</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	MUSIQUES	MUSIQUES SAUVAGES ANITA DONGILI	<p><b>Projet :</b> D'abord créé sous le nom « Clémentine », Anita Dongilli est le projet pop et nom d'artiste de Clémentine Weber. Violoniste diplômée au conservatoire de Crémone en Italie, Chanteuse, auteure, compositrice et interprète depuis fin 2019, Anita a fait partie de la sélection de la Cuvée Grenobloise 2020. Accompagnée par la Belle Électrique sur le dispositif Basse Fréquence, en 2025, elle prépare la sortie d'un album de 10 titres (sortie janvier 2026). Cet album regroupera toutes les sorties de singles de 2024 à 2025, elle travaillera par ailleurs à intégrer ses nouveaux morceaux au live en formule solo et réalisera deux clips vidéo.</p> <p><b>Dates :</b> 1 journée de résidence en septembre 2025 pour travailler l'attitude et le son, intégrer le violon au Ciel ; 16/04/24 au Bivouak Café (Grenoble). Cette artiste a bénéficié d'une aide au titre du dispositif 1A en 2024.</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025



Publié le

ID : 038-213801855-20250519-D20250519\_48-DE

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	MUSIQUES	MUSIQUES SAUVAGES <b>LES FILLES DE MENS AFLAMA</b>	<p><b>Projet :</b> AFLAMA est un trio féminin polyphonique et polyrythmique festif qui revisite joyeusement les répertoires oubliés des musiques du Dauphiné du début du 20e siècle. Composé des musiciennes Manon Petit, Adeline Guéret et Alizée Planque, ce trio vocal mélange des percussions électroniques, des percussions traditionnelles, et des objets sonores détournés (comme des cloches de vaches du Vercors du siècle dernier). Les textes choisis mettent en avant le quotidien des femmes dauphinoises du début du 20e siècle. Mêlant langue française, patois occitan ou franco-provençal, les textes sont réinterprétés, voire librement réécrits. AFLAMA se réapproprient leur propre culture et la dé-poussièrent.</p> <p>Le projet « Les filles de Mens » a été retenu pour les chantiers de cette 15e édition par le CIMN : résidence de 5 jours au TSMB, conseils, 1 date pendant le festival et une action EAC.</p> <p><b>Dates :</b> 30/01/25 : sortie de résidence au TSMB ; 23/03/25 Festival des Détours de Babel (lieu à définir).</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	LIVRE	OFFICE DES TRANSPORTS POETIK	<p><b>4<sup>e</sup> édition du festival La Poésie est une oreille</b></p> <p>L'association Office de Tranports Poétik promeut la poésie par des événements tout au long de l'année et par l'organisation d'un festival en juin.</p> <p>La 4e édition du festival <i>La Poésie est une oreille</i> invite une vingtaine d'autrices et auteurs des écritures poétiques d'aujourd'hui. Une dizaine d'artistes d'autres disciplines (musiques électroniques et jazz, arts plastiques et graphisme) se joindront pour des temps transdisciplinaires.</p> <p>Eléments de programmation :</p> <p>&gt; Poétesses &amp; poètes Jean dAMÉRIQUE (Paris / Haïti), Mélanie LEBLANC (Normandie) Julie LOMBÉ (Belgique) Emmanuel MERLE (Grenoble), Klar OBSCUR (Grenoble), NATYOT (Montpellier), Anne-Sophie SUBILIA (Lausanne), Marina SKALOVA (Genève), Gaëtan DOREMUS (Paris), Sammy SAPIN (Grenoble) Miel PAGÈS (Toulouse), Cécile RICHARD (Lille), Laura TIRANDAZ (Lyon), Milène TOURNIER (Paris), Vincent THOLOMÉ (Belgique), Thomas VINAU (Luberon) ;</p> <p>&gt; Musiciennes &amp; musiciens ; 2 DJ du programme grenoblois SISTER ACT : MELAUDICA, MEL-UU, Mizuna, 1 DJ de Radio Campus Grenoble, musiciennes ou musiciens du Centre International des Musiques.</p> <p>L'édition 2025 réunit une vingtaine de partenaires pour une dizaine de projets de médiation : librairies Les Modernes, Le Square, La Nouvelle Dérive, Au bord du jour ; bibliothèques Arlequin, Saint-Bruno, Eaux-Clares, Le Verbe Etre, Philippe-Vial ; les tiers lieux La Machinerie, La Capsule ; le café Le Coup de pouce ; les salles de spectacles La Bobine, La Bifurk, le Théâtre-Sainte-Marie d'en bas ; les lycées Argouges et Eaux-Clares...</p> <p>Moyens humains : 1 ETP et bénévoles</p>	Subvention : 3 000 €				6 000 €	Subvention : 3 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants subvention DAC et CVN demandés projet DAC 2025	Montants subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	MUSIQUES	OISEAU	<p><b>Projet :</b> Formé en musique classique au conservatoire, Sumac Dub maîtrise le violon mais également la guitare, la batterie, le piano et quelques instruments traditionnels qu'il a trouvé sur les routes du monde. Grand fan de reggae depuis longtemps, sa musique est largement inspirée par le groove du reggae roots et les premiers artistes dub tel que King Tubby ou Lee Scratch Perry. Ses influences sont nombreuses et on y compte l'univers du jazz, du hip hop ou encore du rock psychédélique. En 2025 : Après plusieurs années de recherches sonores autour du souvenir, de la dissonance et de la micro-tonalité, c'est un enregistrement retrouvé par l'artiste sur une vieille cassette VHS de famille, rangée dans une boîte à chaussure poussiéreuse qui vient donner (nai)sens à l'œuvre. Construit autour d'une conversation entre l'artiste et son père regardant les étoiles filantes, l'album parle du souvenir, de la transmission, de notre rapport au passé, au présent, au futur.</p> <p>Cosmocité coproduit en 25 une œuvre graphique, deux séances d'écoutes y auront lieu en avant première de l'album tout public en partenariat avec l'OSUG. Ces écoutes seront suivies de bords plateaux avec l'artiste et un astrophysicien. La SMAC des Bourgoin-Jallieu accompagne également le projet en accueillant l'artiste pour des résidences de création et de scénographie.</p> <p><b>Dates :</b> 21 - 23 janvier et 6 février 2025 : Écoutes en planétariums (Cosmocité Pont de Claix) ; 21 Février 2025 : soirée de lancement à La Belle Électrique (Grenoble).</p>					1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	Comité d'avis
4	MUSIQUES	ORCHESTRE DES CAMPUS DE GRENOBLE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b></p> <p>L'Orchestre des Campus de Grenoble permet à ses membres de poursuivre une pratique musicale de haut niveau en complément de leurs études ou activités professionnelles. Il se compose d'étudiant-es et de membres du personnel universitaire. Il est aussi ouvert aux membres du personnel des organismes de recherche, aux élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Grenoble et des écoles de musique de l'agglomération grenobloise. L'orchestre est également ouvert aux musicien-nes d'autres horizons. L'encadrement pédagogique est assuré par des chefs de pupitre professionnel-les. La direction musicale est confiée à un chef d'orchestre recruté pour trois ans. À partir de cette saison, arrivée d'Alexandre Doisy, saxophoniste à la direction de l'orchestre. Environ 90 instrumentistes, dont 7 encadrant-es professionnel-les et un chef d'orchestre. L'association étant une association étudiante, chaque année l'orchestre est composé d'au minimum 50 % d'étudiant-es. Répétitions hebdomadaires à la salle Olivier Messiaen (mad gratuite) + 2 à 3 week-end dans l'année. Option musique valorisée par l'Université. Pratique orchestrale régulière, rencontre avec des instrumentistes professionnel-les invité-es, échanges internationaux.</p> <p><b>Tarifs :</b> Adhésion annuelle : 40 € étudiant-es / 100€ non étudiant-es / 50€ tarif réduit (minima sociaux) possibilité d'adhérer sur un semestre (20 à 50 € pour Erasmus). //Tarifs concerts : 7€ pour les étudiants/mineurs/minimas sociaux, 15€ en prévente pour le plein tarif, 18€ sur place plein tarif. <b>Objectifs :</b> assurer l'accueil et l'accompagnement pédagogique des musicien-nes amateur-rices membres de l'association, contribuer aux échanges universitaires en offrant une dimension culturelle aux relations entre établissements, encourager la diffusion de la musique et de la culture musicale et stimuler la pratique musicale en tant qu'élément d'expression de la vie étudiante. Les étudiant-es membres de l'orchestre peuvent bénéficier (si inscrits dans leur cursus), d'une reconnaissance sous forme de crédits ECTS dans le cadre d'enseignements transversaux. Dans ce cas, leur participation aux activités de l'orchestre est évaluée, et cette évaluation est transmise à la scolarité de leur formation. L'orchestre approche différents publics dans un souci pédagogique, propose des concerts gratuit en plein air, sur le campus ou lors du festival (Merci Bonsoir, Fête des Tuiles), collaboration avec d'autres associations et compagnies artistiques (Mixart's, Harmonie de Grenoble, Feugoloko, Lézards Bleu etc.) <b>Calendrier des concerts :</b> - Le 14 mai sur le campus, 25 mai à l'église Sainte Thérèse de Brignoud, 28 mai à l'église Saint Bruno à Voiron. Le programme est le suivant : Harold en Italie d'Hector Berlioz, l'ouverture du Roi d'Ys d'Édouard Lalo, suite de Callirhoé de Cécile Chaminade. 7 encadrants professionnels et un chef d'orchestre : Alexandre Doisy (chef d'orchestre), Agnès PEREIRA (violon1), Carole MAUPAS (violon2), Catherine SIMON (alto), Denis JEANNET (violoncelle), Dominique ROCHET (contrebasse), Valérie SMANIOTTO (hautbois), Till VERON (cor).</p>	Subvention : 1 000 €					1 500 €	Subvention : 1 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	MUSIQUES	ORCHESTRE SYMPHONIQUE UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE (OSUG)	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Créé en 1977 par des professeur-euses d'université et des chercheur-ses du CNRS, l'Orchestre accueille des étudiant-es et musicien-nes amateur-rices pour pratiquer la musique. Musique classique, opéra, musique moderne... L'orchestre travaille des programmes ambitieux et variés, pour ouvrir la musique à tous les publics. Grâce à une équipe d'encadrant-es professionnel-les, l'orchestre contribue à la formation amateur et propose des programmes de qualité. 85 musicien-nes : 46% étudiant-es, 44% actifs, 5% chômeur-ses, 5% retraité-es. 62% des membres de l'association sont Grenoblois-es. Répétitions hebdomadaires dans la salle de l'ex CDI de l'ancien Lycée Jean Jaurès. <i>2/3 moins de 30 ans.</i> <b>Tarifs :</b> augmentation en 2024 de la cotisation à l'année : passage de 20€ à 30€ pour les étudiant-es et de 30€ à 80€ pour les non étudiant-es (<i>d'après l'association : augmentation des tarifs afin de pouvoir compenser la baisse de subvention de la Ville depuis 22 et la baisse de fréquentation des spectacles</i>). <b>Objectifs :</b> Diffuser la musique classique auprès d'un public néophyte en Isère et amener les étudiant-es de la ville à pratiquer la musique en amateur, en bénéficiant d'un encadrement professionnel constitué de musicien-nes reconnu-es dans l'agglomération grenobloise, autour de programmes ambitieux, éclectiques et exigeants. <b>Calendrier des concerts :</b></p> <p><u>- 15-16 Février 2025 à l'Église Saint Jean : La Missa In Tempore Belli</u> 10ème messe de Joseph Haydn, collaboration entre l'Orchestre et Chœur en Scène.</p> <p><u>- du 16 Mai au 20 mai 2025 (2 soirs avec offre spéciale étudiant) au Summum de Grenoble :</u> partenariat annuel avec La Fabrique Opéra, cette année, <b>WEST SIDE STORIES</b> avec solistes, chœur, orchestre, au Summum de Grenoble, dans une mise en scène de Johan Nus. Cet opéra mobilisent de nombreux jeunes, des solistes professionnels, des choristes et musiciens amateurs.</p> <p>- En lien avec le partenariat entre la Fabrique Opéra de Grenoble et le Téléphérique de la Bastille de Grenoble, l'OSUG offrira une répétition publique et gratuite à la Bastille.</p> <p><u>Tarifs concerts (hors Fabrique Opéra) :</u> 22€ tarif plein ; 15 € tarif réduit étudiants chômeurs, 10€ moins de 16 ans + tarif étudiant du vendredi équivalent au tarif enfant.</p> <p><u>Professionnel-les encadrant-es :</u> Patrick Souillot, directeur artistique et chef d'orchestre, Simona Gaidam, chef de pupitre des 1ers violons, Christine Anoine, chef de pupitre des 2nds violons, Catherine Simon puis Louise Brunel, chef de pupitre des alto Denis Jeannet, chef de pupitre des violoncelles. + des musicien-nes professionnel-les supplémentaires pour compléter l'effectif lors des concerts.</p>	- Subvention : 1 000 €				3 000 €	- Subvention : 1000 €	F
				- Locaux : 6 760€ + 4 817 € gratuité des fluides					- Locaux (prévisionnel) : 6 760€ + 4 817 € gratuité des fluides	

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	Comité d'avis
1A	THÉÂTRE	P'TITS SOURIRES	<p><b>La compagnie P'tits Sourires créée en 2015 cherche à valoriser l'écriture théâtrale jeunesse et à faire découvrir la pratique du théâtre par ses spectacles mais aussi par des lectures théâtralisées et des ateliers.</b></p> <p><b>Projet :</b> En 2025, P'tits Sourires mène plusieurs projets artistiques sur la commune : projet « Wolpi » avec l'espace culture petite enfance ; projet Théa 4 classes de 2 écoles grenobloises en partenariat avec l'OCCE de l'Isère, l'éducation nationale et l'Espace 600 ; participation à la journée dédiée aux écritures théâtrales jeunesse en partenariat avec l'Espace 600 ; lecture théâtralisée commandée par l'espace 600 en octobre 2025 dans le cadre du mois de l'accessibilité et le mois des p'tits lecteurs ; projet théâtral avec la Compagnie Confidance, l'espace 600 et l'école Jean Racine ; projet théâtral avec 4 classes de l'école du Lac en partenariat avec l'espace 600 ; partenariat avec l'association Théâtre À la Page.</p> <p><b>Artistes :</b> Pauline Jabaud (metteure en scène/comédienne), Sandra Boch (comédienne), Rezé (musicien/comédien), Alexandre Pastor (auteur).</p> <p><b>Dates :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 représentations du projet « Wolpi » le 4 octobre 25 à l'espace culture petite enfance ;</li> <li>- Lecture théâtralisée dans plusieurs bibliothèques du réseau grenoblois du 30 octobre au 7 décembre dans le cadre du mois de l'accessibilité et le mois des p'tits lecteurs ;</li> <li>- Lecture théâtralisée présentée lors de la journée du festival TAPageur en juin 2025.</li> </ul>	Subvention: 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F	
4	DANSE	PASSAGES	<p><b>Projet Échappées</b> de création et de recherche chorégraphique et audiovisuelle avec des amateur-ice-s autour de l'exil. Il s'articule autour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'ateliers danse et parole auprès d'un groupe d'enfants et d'un groupe mixte de demandeur-euse-s d'Asile en partenariat avec l'Adat (20 ateliers prévus).</li> <li>- le partage du livre photographique Amuri et la valorisation du texte issus de la parole des habitants.</li> <li>- 4 temps de restitution dans l'espace public en juin 2025.</li> </ul> <p>Les ateliers se déroulent dans les locaux de Terre des Arts.</p> <p><b>Avis défavorable :</b> demande non prioritaire</p>					1 500 €	Subvention : 0 €	D	

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	ARTS EN ESPACE PUBLIC	PIMENT SCÈNE	<p><b>Programme d'activités – saison 2024-2025</b></p> <p>Piment Scène est une association de comédie musicale dirigée par des artistes professionnel-le-s et travaillant avec des enfants amateur-ices. Elle organise chaque année le festival « Du piment dans l'oreille » mettant en scène des jeunes (7 groupes d'enfants à partir de 4 ans) dans des créations originales, avec une grande exigence de qualité artistique du rendu. À la suite du festival, les amateur-ices volontaires (à partir de 12 ans) participent à une tournée d'été de 12 jours dans la région Auvergne Rhône-Alpes (AURA). Encadré-e-s par les professionnelles, les jeunes organisent la tournée de A à Z (communication, recherche de partenaires, montage de la scène). Cotisations annuelles : entre 210 € et 370 € selon l'âge.</p> <p>Les tarifs peuvent être discutés selon les possibilités des familles.</p> <p><b>Projets 2025</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 11ème édition du festival du 20 au 22 juin à la salle Olivier Messiaen avec la présentation des créations des 7 groupes d'enfants pendant 3 jours ;</li> <li>- Projets de médiation culturelle : spectacle auprès de l'institut de rééducation du CHU Grenoble Alpes le 14 mai 2025, intervention à l'école Élisée Chatin le 24 juin 2025 (spectacle complet + préparation des classes au préalable), spectacle à la résidence pour personnes âgées L'isle Verte à Grenoble le 23 octobre 2025, ouverture aux collégiens du Village Olympique à la répétition générale du festival. Accompagnement de collégiens de Fantin Latour pour monter une comédie musicale en autonomie.</li> </ul> <p>Lorsque l'association intervient dans les lieux pour des projets de médiation, les contributions des partenaires ne couvrent pas les frais réels (ex : contribution de 300 € pour un coût réel de 600 € pour l'intervention du CHU).</p> <p><b>Artistes professionnelles intervenantes :</b> Clara Lévy, Maud Desbrières, Lison Desbrières, Peggy Lagay.</p>	Subvention : 1 000 €				2 000 €	Subvention : 1 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE is du	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1C	DANSE	POÉTIQUES INDUSTRIES	<p><b>Programme d'activités – Saison 2024-2025.</b></p> <p><b>Créations</b> Création du spectacle <i>Les Désaxés</i> le 7 novembre 2024 à l'Odyssee, Eybens en co-accueil avec La Rampe d'Echirrolles dans le cadre des « Escapades Dansées ». Résidences et répétitions pour la prochaine création <i>Modèle Parfait</i> qui rassemble une quinzaine de danseur-euse-s amateur-ric-e-s à la salle Olivier Messiaen à Grenoble, à la Rampe d'Echirrolles, à l'Odyssee d'Eybens et à l'Espace Paul Jargot à Crolles.</p> <p><b>Diffusion</b> - <i>Modèle Parfait</i> : en novembre 2025 au Grand Angle de Voiron <i>Les Désaxés</i> : 6 représentations dans le Département (L'Odyssee, La Source - Fontaine, Le Grand Angle, le Pot au Noir – St Paul lès Monestier, Le Jeu de Paume -Vizille). - <i>Nous ne sommes pas des oiseaux - Opus 1</i> , re-création 2023, 2 représentations en collège dont une au collège Aimé Césaire à Grenoble. - <i>Pièce à vivre</i> : 3 représentations prévues. - <i>Dérappages</i>, création 2021, 3 représentations à Pôle en scène – Bron.</p> <p><b>Action Culturelle</b> - Actions culturelles en lien avec la création <i>Modèle Parfait</i> : ateliers de danse en direction d'habitant-e-s dans plusieurs MDH de Grenoble, dans les centres de santé AGECSA et dans d'autres lieux de santé de la Métropole. - Création amateur-ice-s avec les lycéen-ne-s du CLEPT (jeunes en reprise de scolarité après décrochage) : 48 heures au total. Ils se déroulent au CDCN Le Pacifique et la présentation du travail des élèves a eu lieu au Théâtre Sainte-Marie d'en Bas le 6 et 7 février 2025. - Projet Place (s) aux enfants : 10 heures d'ateliers pour une classe scolarisée et 10 h pour un groupe d'enfants en situation de handicap. - Programme d'actions culturelles et EAC en milieu scolaire (écoles, collèges, lycées) avec restitution dans le département. À Grenoble, interventions au collège Aimé Césaire et à l'école Saint Pierre de Rondeau. Près de 250 heures d'intervention pour un public allant de la petite section jusqu'à la terminale. - Actions de transmission : formations de formateurs et un stage de danse pour amateur.ric-e-s dans le Département. Accompagnement des apprentis de l'école de cirque Shems'y à Salé et création auprès des élèves.</p>	- Subvention : 10 000 €  - Locaux : 3 219 €		AAP PAE 2 025 €			10 000 €	- Subvention : 10 000 €  - Locaux (prévisionnel) : 3 219 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	MUSIQUES	POINT D'ÉCOUTE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Faire entendre les mots, changer d'oreilles sur le bruit, immerger dans la musique : les créations de Point d'écoute, compagnie créée en 2017, font entendre un monde qui questionne, et qui transporte. Depuis 2023, Point d'écoute est en résidence longue au Grand collectif. <b>Création 2025 :</b> <i>Philomaton Terrestre</i> est une création sous forme de parcours immersif, philosophique et sonore aboutissant à un concert improvisé pour expérimenter de manière sensible notre rapport au monde et au vivant. Une première étape de création en 2023-2024 avec un projet « Matière à penser, ma terre à penser » avec un financement IDEX de l'UGA, et mise en place d'une collaboration avec le laboratoire CRATerre de l'ENSAG (specialiste de l'architecture en terre). Le parcours comportera plusieurs étapes d'expérimentations créatives et scientifiques (terre sensorielle, son de la terre, débat philosophique, concert au son de la matière transformée, orchestrée associée à une projection. <b>Équipe de création :</b> Marie-Caroline Conin : musicienne et créatrice sonore, Géraldine Doat : metteuse en scène, comédienne et Joker de forum, Delphine Prat : comédienne et bruiteuse. Nathalie Sabatier : Ethnologue et spécialiste de la matière terre.(Laboratoire CRATerre - ENSAG) , Virginie Dias : Plasticienne cartographe de débats - Université des Terrestres et S-Composition, Regard extérieurs : Camille Gineau et Miguel Garcia. <b>Calendrier de création :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Juin 2025 : Grand collectif, Grenoble( 38) résidence écriture et recherche scientifique ;</li> <li>- Juillet 2025 : Maison atelier, Cornillon( 38), résidence écriture et recherche scientifique- atelier public à l'université des Terrestres. Participation à Géopathie échanges collectifs organisé par s-composition. Résidence à la MJC abbaye Grenoble ( 38) avec stage jeune ( ou toussaint) ;</li> <li>- Septembre 2025 : Ampérage, Grenoble : recherches sonores-création son ;</li> <li>- Octobre 2025: résidence à Villeurbanne au GRAM (en cours), recherches philosophique et philo débat théâtral Résidence à la MJC Abbaye avec stage jeune (ou juillet) dans le cadre de la Fête de la science. Résidence et actions culturelles à l'Ampérage (avec école – en cours) ;</li> <li>- Novembre 2025: Résidence à Villeurbanne au (ou au laboratoire CRATERRE à l'ENSAG ). Une semaine en collège : résidence et sortie en adaptation pour classe entière en partenariat avec le Grand Collectif. <b>Partenaires de la création :</b> Ampérage, Maison Atelier ( S-composition-université des terrestre), Laboratoire CRATERRE de l'ENSAG et Grand collectif. Dans le cadre de sa résidence longue au Grand Collectif et des actions menées dans le quartier Abbaye, Marie-Caroline Conin coordonne une action d'expression culturelle envers les femmes du quartier, menée de front avec la MDH abbaye Jouhaux et le planning familial. <b>PARLER :</b> Plateau Radio pour discuter, chanter, disséquer des paroles de chanson, s'exprimer...<b>RÉVER :</b> Atelier d'écriture imaginer ce que diraient les femmes des tableau du musée de Grenoble. <b>SE REPOSER :</b> un temps pour identifier ses charges mentales et s'en débarrasser<b>ESPÉRER :</b> atelier de création d'objets qui nous donnent de la force+ Mercredi 12/03 après midi et jeudi 13/03 matin : accueil des plus petits avec des histoires et des comptines le temps que leurs parents fassent les ateliers. Vendredi 14/03 à 19h : scène ouverte pour les femmes à la pirogue.- <b>Participation à la Semaine des femmes</b> en juin avec le planning Familial à la DH Abbaye, demi journée d'intervention avec un plateau radio et la construction de Totems ;</li> <li>- <b>Interventions en Chambres- clinique Rocheplane ;</b>- <b>Stage jeune à la MJC- MJC Abbaye :</b> stage jeune (10/13) proposé à la MJC Abbaye en juin/juillet ou toussaint sur le modèle du stage de 2024 autour de la création de "terrestre".</li> </ul>	Subvention : 1 500 €				3 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	THÉÂTRE	PRENEZ PLACE ET COMPAGNIE	<p><b>Depuis quinze ans, la compagnie grenobloise "l'Atelier du Possible" devenue depuis 2019 "Prenez Place et Compagnie", a réalisé 3 créations en partenariat avec des artistes béninois, en coproduction et en résidence avec l'Institut Français au Bénin. Elle réalise aussi à Grenoble même, outre ses créations, des ateliers, des cours et des stages de pratiques artistiques.</b></p> <p><b>Projet :</b> Création du spectacle « Lettres aux soeurs » d'après un texte de Marguerite Duras, création de la trilogie « Jours heureux », 3 petites formes sur le fascisme, diffusion du spectacle « Supermarket et ourse blanche » et des lectures, contes et autres formes spectacle de la compagnie.</p> <p><b>Artistes :</b> Laurence Rémy, Johann Musy, Catherine Locatelli</p> <p><b>Dates :</b></p> <p>-2 représentations de « Le lion de Djurdjura » à la Maison de l'International les 19 septembre et 12 décembre 2024 ;</p> <p>-1 présentation publique de « Supermarket et ourse blanche » au Théâtre des Peupliers le 7 décembre 2024 dans la cadre d'un accueil en résidence ;</p> <p>-1 représentation de « Supermarket et ourse blanche » au Théâtre Sainte-Marie d'en Bas le 2 avril 2025.</p> <p>Plusieurs contes de la compagnie sont également présentés en tournées au printemps dans des librairies et autres lieux grenoblois.</p>	<p>- Subvention: 1 500 €</p> <p>- Locaux : 5 762 €</p>				1 500 €	<p>- Subvention : 1 500 €</p> <p>- Locaux (prévisionnel) : 5 762 €</p>	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
5	MUSIQUES	RADIO CAMPUS GRENOBLE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Radio Campus Grenoble (RCG) est un média associatif qui a pour vocation de rendre la pratique radiophonique accessible à tous et toutes. Son projet associatif est basé sur des valeurs d'éducation populaire, de transmission de savoirs et de compétences, de développement de l'autonomie et de l'expression de chacun.e, mais également de soutien et de valorisation de la vie culturelle et associative locale, notamment de la scène musicale et des expériences artistiques liées à la création sonore. L'association dispose d'un studio au sein des locaux du Ciel qui le lui met à disposition. Les collaborations entre le Ciel et Radio Campus sont nombreuses. <b>Projets 2025 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DANS LES COULOIRS DU CIEL : 3 à 4 fois par an, de 23h à 1h, sessions de musique live nocturne dans le sous-sol du bâtiment du Ciel, ancien palais de l'université de Grenoble. De la musique live, des propositions artistiques telles que concert de mobilier et interventions ponctuelles de barrières Vauban; concert de magnétophones cassettes et violoncelle, Électro magnétisme.... Le tout, diffusé en direct sur les ondes de radio campus et en petite jauge public.</li> <li>- NUIT DE LA LECTURE : Une veillée littéraire et radiophonique où se relaient les livres et les micros. durant toute une nuit, radio campus Grenoble ouvre grand les portes de son studio situé au sous sol du CIEL pour un marathon nocturne radiophonique. Ouvert à tous.tes et tissé autour d'une thématique, la nuit de la lecture c'est un moment populaire de propositions, d'échanges où lecture et autres objets sonores sont à l'honneur : passages de romans, d'essais, théâtre, poésie mais aussi diffusion d'un extrait de film, d'archives ou d'une musique. Diffusé en direct sur les ondes, enregistré en public, créé par le public. Thématique 2025 : les patrimoines.</li> <li>- GAUFRES RADIPHONIQUES : évènement trimestriel en collaboration avec le Ciel avec proposition mélangeant les disciplines radio, musique, création sonore.</li> </ul> <p><b>Collaboration sur les évènements :</b> Festival Vues d'en Face, Festival Écoute(s), Festival Paysages Composés, Festival Culturel Universitaire</p> <p><b>Avis défavorable : L'association souhaite développer des projets évènementiels qu'elle porte elle-même (en dehors des collaborations). Les projets proposés sont intéressants mais pas prioritaires à accompagner cette année.</b></p>						3 500 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	avis du comité d'avis
1A	ARTS VISUELS	REGARDS DES LIEUX	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> L'association Regards des lieux est une équipe artistique composée de trois musicien-nes et d'un réalisateur.</p> <p><b>Projets 2025 :</b> - Projet de création "Pays Lointain" dont la première aura lieu en octobre 2025 à Grenoble, - Projet de recherche création "Mémoires des transformations" sur les mutations de l'espace montagne dans les Alpes dont les journées d'étude auront lieu à Grenoble en juin 2025.</p> <p>- Diffusion de : <b>La Mécanique des Roches</b> : La Faïencerie dans le cadre de Experimenta, Centre de santé Rocheplane, Solstice 2025 en Oisans. <b>De Nos Mains</b> : Musée de l'eau à Pont en Royans. <b>Diapodauphine</b> : EHPAD Résidence Belle vallée. <b>Sous le Feu</b> : Journées du patrimoine, festival à l'international, avant-première à Bruxelles, Tournée en Oisans et dans les établissements scolaires de Grenoble. <b>Pays Lointain</b> : Théâtre Saint-Marie d'en bas (Première) - Ateliers dans le cadre du Grand collectif</p> <p>L'équipe de création : Martin Debisschop (guitare), Mélanie Virot (harpe), Pascal Thollet (sons du réel) Jérémy Lamouroux (images)</p>	Subvention: 1 500 €				5 000 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	MUSIQUES	RÉSONANCE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Une trentaine d'associations font partie du collectif (ADN, Hadra, Infrason, l'Ampérage, SPR, LGNE, The Dare Night, Crème Fouettée, Mixlab, la SCIC Belle Électrique, etc). La plupart de ces associations sont spécialisées dans la MAO, allant de la DUB à la hard music, et organisent des événements dans les bars, fête de la musique (arène techno), à l'Ampérage, au Drak'art ainsi que des festivals. Autonomie financière de l'association portée par Hadra jusqu'au 1er janvier 2020. Deux axes d'actions pour 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Accompagner et encourager les pratiques amateurs</u> dans un cadre professionnel : <b>atelier mix DJ</b> -1 session débutant.e pour 6 participant.e.s, <b>atelier MAO</b> - 2 sessions, 1 débutant 1 avancé, pour 6 participant.e.s, <b>atelier VJING</b> (animation visuelle projetée) - 1 session pour 6 participant.e.s ; <b>atelier Vinyle /DUB</b>, 1 session pour 6 participant.e.s, <b>atelier scénographie</b> - 1 session pour 6 participant.e.s</li> <li><u>Tarif</u>: 10 euros/atelier // communication via réseau sociaux Public 18-35ans. + 2 <i>masterclasses en 25</i></li> <li>- <u>Proposer des formations structurantes aux bénévoles associatifs</u>: 4 formations en 25 - 10 personnes /formation d'accompagnement à l'organisation d'événement. (montage budgétaire, administration, communication etc.) , formation de compréhension des sociétés civiles, formation régie... Cette année, formations comptabilité associative, gestion secourisme sur des évènements, taxes et droit d'auteur, communication. Sur les dix places 5 sont réservées et gratuites pour les membres du collectif, 10 € pour les autres.</li> <li>- Projet de partage de pratiques pour les artistes amateurs intermédiaire, espace de rencontre au fur et à mesure de l'année.</li> <li>- <u>Représentation politique locale des acteur-rices de la MAO sur les sujets "institutionnels"</u>: nuisances sonores, ouvertures tardives, réduction des risques, inégalités et violence de genre dans le milieu de la musique électronique. Participation aux temps d'échanges initiés par la Ville « Grenoble la Nuit » et investit dans la SCIC Belle Électrique dans le collège partenaire.</li> <li>- <u>Partenariats et lieux de réalisation</u> : La Bobine (secteur 5), Le Ciel (secteur 2), Cap Berriat (secteur 1), Hadra (secteur 1), l'Ampérage (secteur 1), La Belle Électrique.</li> </ul> <p><i>Suite au changement de direction des structures « mentor » de Résonance que sont Hadra et Ampérage, l'association ne dispose pas de moyen humain suffisant pour mener à bien le même volume d'activité que les années précédentes. Aussi, le projet Sister Act est maintenant porté par Move Ur Gambettes, le nombre d'ateliers artistiques est fortement diminué (6 sessions cette année au lieu de 10 sessions).</i></p>	Subvention 8 000 €				9 000 €	Subvention : 5 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire	Publié le	Montants	Montants	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
							nature (CVN) déjà accordée pour 2025	ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE is du	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025		
2A	MUSIQUES	RETOUR DE SCÈNE	<p><b>Soutien au Festival Magic Bus, à l'accompagnement et aux actions culturelles.</b> Retour de Scène est une association de diffusion et d'accompagnement à la création, dont le projet bénéficie d'une diversité des partenariats, des lieux et des formats d'actions autour des musiques actuelles. <b>Diffusion</b> : - Environ une <b>12aine de concerts</b> dans l'agglomération qui privilégient la présence de plusieurs musiciens sur scène, en priorité des artistes locaux et/ou émergents. Tarifs moyen : 15€ ; - <b>MagicBus</b> : 24<sup>e</sup> édition du festival du 10 au 19 avril avec changement de périmètre depuis 2024 : arrêt du plein air et format multi-sites. Cette année : Bifurk, Belle Électrique, Correspondance, Ampérage, Campus, place Charpin, Ilyade (Seyssinet) sur 8 jours (au lieu de 3 en format plein air). 24 groupes programmés (scène locale ou « découverte »). Dynamique éco-festival enclenchée depuis plusieurs années. La nouvelle version du festival propose des concerts en journée et des actions culturelles associées (micro-live, accueil d'un groupe de jeune sur le festival, participation de bénévoles issus de structures sociales). <b>Tarification</b> : 4 dates gratuites sur 9 / gratuit pour les moins de 12 ans, tarifs correspondants aux billets moyens des salles variant de 10/13€ à 21/27€ max.</p> <p><b>Actions culturelles</b> : - <b>Micro-live</b> : série de « micro » concerts (duo ou trio, 45 mn) associés à un temps d'atelier et de médiation, gratuits, afin de privilégier la rencontre et la médiation avec les publics en milieu non dédié (12 représentations visées et des partenariats avec des structures socio-culturelles, Ephad, foyer de jour, bibliothèque, MJC, Maison des familles). Petites formes musicales, légères techniquement et d'esthétiques variées et co-choisies avec la structure d'accueil. Gratuit pour le public et prise en charge de la moitié des coûts par Retour de scène. - <b>Mur du son</b> : action artistique en milieu carcéral (Varces). <b>Accompagnement des artistes</b> : - <b>La Cuvée Grenobloise</b>, accompagne à l'émergence et favorise la mise en réseau d'une sélection d'artistes locaux (12 repérés via un jury de professionnel-les. Parmi les artistes sélectionné-es, 8 suivent le programme d'accompagnement dans sa globalité, 4 bénéficient seulement de relais de communication. L'accompagnement se fait via un enregistrement et des concerts et un important volet formation (administratif, artistique et technique) + mise en réseau avec les autres acteurs de diffusion et accompagnement du territoire (bilan individuels pour chaque lauréat, « forum de la musique », salons professionnels de type Grand Bureau, Inouis de Bourges, MIMA, Disk'over). - <b>Développement des activités de formations</b> à destination des artistes en voie de professionnalisation et des bénévoles associatifs (gratuit) - ouvertes aux participant-es extérieur-es (10 à 30€ par formation)- dans le domaine de la professionnalisation dans le secteur musiques amplifiées (7 à 10 par an touchant plus de 40 personnes): techniques et structurantes (régime de l'intermittence, droits d'auteurs, production de concerts...). <b>La DAMME</b>. Dispositif Associatif de Mutualisation de Matériel Événementiel géré par l'association, permet de mettre à disposition des moyens nécessaires à la réalisation des projets associatifs. Né d'un contexte de raréfaction des ressources dans le milieu associatif et d'éthique écologique, il s'agit de renforcer les partenariats et les synergies entre acteurs du territoire dans une logique de mutualisation.</p>	- Subvention : 31 000 €			- Frais de comm : 336,39 €					
				- Matériel : 1 588,68 €	Subv invest : 3 000 €	AAP PAE 2 250 €	- Mise à disposition de matériel « Festival Magic Bus : 1 307,30 €  (CM 24/3/2025)	33 000 €	Subvention : 31 000 €	F		

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	PATRI MOINE	SAINT ROCH ! VOUS AVEZ DIT CIMETIÈRE ?	Créée en 2004 pour renforcer une politique de sauvegarde de la mémoire et du patrimoine du cimetière, l'association <i>Saint Roch ! Vous avez dit cimetière ?</i> participe à la transmission de l'histoire de Grenoble et de son héritage culturel depuis le début du XIXe siècle jusqu'à nos jours en organisant des visites de mars à novembre, des conférences et des expositions. Elle invite les promeneur-euses à la découverte de personnalités historiques grenobloises. Elle initie les curieux-ses à l'art funéraire décoratif symbolique religieux ou laïc qui orne les sépultures. Dotée d'un fonds documentaire, l'association pratique recherches et récoltes d'archives de biographies fournies par ses adhérent.es passionné.es de généalogie. Avec l'appui de la Conservation des cimetières, elle a entrepris une démarche consistant à retrouver et contacter les familles dont le monument funéraire présente un intérêt patrimonial ou historique singulier méritant d'être restauré et mis en valeur. Les activités payantes permettent à l'Association la réalisation d'une nouvelle documentation ainsi que le financement de la restauration du patrimoine.	Subvention: 2 500 €				2 500 €	Subvention : 2 500 € (dont 1 000 € virements de crédits)	F
4	DANSE	SI LA DANSE	L'association Si La Danse a pour but de promouvoir et de rendre accessible la pratique amateurice de la danse contemporaine à toutes les catégories sociales et de genre par ses activités pédagogiques et ses créations chorégraphiques sur le territoire de la métropole grenobloise. Demande de soutien pour le projet de Si La Danse Compagnie et de la chorégraphe Julie Callet. Nouvelle création qui réunit 11 jeunes de 9 à 15 ans. Planning prévisionnel : . 12 janvier 2025- Rencontre chorégraphiques organisée par la Cie Ap'Art, Seyssinet Pariset . 11,12 février- Présentation devant les classes de Danse en Isère avec le Pacifique, Grenoble . 12 avril 2025- En Bord De Scène, rencontre chorégraphique organisée par la Cie Confidences, Voreppe . 2 juin 2025- Présentation de Si La Danse à l'Hexagone, Meylan . Présentation et participation au Chantier ado avec l'Espace 600, Grenoble.					1 500 €	- Subvention : 1 000 €  - Locaux : 32 622,65 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	ARTS VISUELS	SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE GRENOBLE (SADAG)	<p>La SADAG organise depuis sa fondation en 1832 des expositions annuelles, dans le but de valoriser les travaux des peintres et des sculpteurs aux inspirations et techniques diverses, vivants dans la région.</p> <p>Elle propose aussi des ateliers de formation (modèle vivant, pastel, aquarelle, peinture acrylique). Elle compte parmi ses membres historiques des peintres dauphinois d'une grande notoriété tels Hébert, Achard, Apvril et Fantin-Latour mais aussi d'anciens conservateurs du Musée et l'adjoint à la culture Marcel Benoît, au début du XXème siècle.</p> <p>Elle réalise son 100e salon du 2 au 13 avril 2025 au musée-bibliothèque place de Verdun.</p>	<p>- Subvention : 900 €</p> <p>- Locaux AMP : 3 000 € + 1 683 € gratuité des fluides</p>				900 €	<p>- Subvention : 900 €</p> <p>- Locaux (prévisionnel) : AMP 3 000 €</p>	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	ARTS VISUELS	SPACEJUNK	<p><b>Programmation du Grenoble-Alpes Street Art Fest.</b> Spacejunk Grenoble est le premier des trois lieux d'exposition de Spacejunk art center (Grenoble, Lyon, Bayonne). Fondé en 2003 par Jérôme Catz, il propose toute l'année des expositions originales d'artistes issus des « cultures émergentes ».</p> <p>Spacejunk présente sa 11e édition du <i>Street Art Fest Grenoble-Alpes</i> du 24 mai au 29 juin 2025. Ce projet a pour objectif de créer un patrimoine artistique commun à toute l'agglomération grenobloise. En invitant une quarantaine d'artistes par édition, l'événement est ainsi un des plus importants en Europe.</p> <p>Aujourd'hui, on compte plus de 350 fresques réalisées dans tous les secteurs de la ville de Grenoble mais aussi dans les villes alentours. En plus de ces créations, de nombreuses activités gratuites sont mises en place pendant toute la durée du festival. Des visites guidées sont proposées aux publics (scolaire et tout public).</p> <p>Avec une volonté affirmée d'offrir à tout un chacun les clés de lecture des œuvres gratuitement, le festival propose aussi des rencontres avec les artistes, des ateliers autour des différentes pratiques du street art et conférences, mais également des événements qui viennent s'intégrer au festival (tels que le <i>Street Art Movie Fest</i>, le <i>Street Art Run</i>, le <i>Digital Street Art</i>, des expositions temporaires etc.).</p> <p>Exposition collective à l'Ancien Musée de Peinture, place de Verdun Grenoble – Du 30 mai au 25 juillet 2025</p> <p>Partenaires : villes de la métropole, commerçants de Grenoble, partenaires privés, UGA.</p> <p>Moyens humains : Nombre de salarié-es : 6,15 ETP Une centaine de bénévoles sur le festival</p>	- Subvention: 25 000 €					- Subvention : 25 000 €	F
				- Locaux : AMP 19 202 € + Buffet : 2 702 € + Auditorium 750 €				35 000 €	- Locaux : (prévisionnel) AMP 15 000 €	
				- Matériel : 11 834,35 €						

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandés projet DAC 2025	Subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
1A	MUSIQUES	STONKS MUSIC	<p><b>Projet :</b> Cocotte s'est créé en 2020 à Grenoble avec un premier EP 5 titres : Voyage Textile. Imaginé par Guillaume Teix et Pierre Schefler, l'univers de Cocotte est un mélange de synthés des années 80, d'humour absurde et d'histoires de anti-héros. Le projet est aujourd'hui bien identifié par le réseau, notamment grâce à son double accompagnement à la Belle Électrique dans le dispositif « Haute Fréquence » et aux Abattoirs. Le groupe a fait partie aussi de la Cuvée grenobloise 2023. En 2024, Cocotte a créé un nouveau live à 2 sur scène avec scénographie lumineuse et autonome grâce à un projet de création et d'action culturelle piloté par Stonks Music et la Belle Électrique et financé par le CNM.</p> <p><b>Artistes :</b> Guillaume Teix, compositeur multi-instrumentiste et ingénieur du son, et Pierre Schefler, chanteur et vidéaste.</p> <p><b>Dates :</b> 16 mai à la Belle Électrique.</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
1B	DANSE	STRATES	<p><b>Saison 2024-2025.</b> Strates est une compagnie de danse grenobloise, codirigée par Aline Fayard et Sandra Wieser créée en 2017 qui associe à sa pratique de la danse et du mouvement, des outils d'enquête, de rencontre et de soin. <b>Nouvelle création</b></p> <p>- <i>Nous avons appris à tenir debout</i> : plusieurs résidences à l'Espace culturel du plateau des Petites Roche (38), à la Fabrique-AFA de l'Indres (36) et à Épicentre à Jarnages (23). La première est prévue pour fin 2025 – 2026.</p> <p>Artistes : Aline Fayard, Lauriane Houbey, Sandra Wieser.</p> <p>- <i>Quelque chose de vaguement rond</i> : duo tout terrain issu du travail de <i>Nous avons appris à tenir debout</i>.</p> <p><b>Diffusion</b></p> <p>- <i>Quelque chose de vaguement rond</i> : 5 dates de jeu dans le département et à Marseille.</p> <p>- <i>A little piece of care</i> (version collective) : 3 jeux prévus dans le Département dont 1 à la Maison de l'Enfance Bachelard de Grenoble en avril.</p> <p><b>Action culturelle</b></p> <p>- Projet <i>Take a little piece of care</i> à la Maison de l'Enfance Bachelard du 25 mars au 4 avril en lien avec la Baj'art avec le soutien du secrétariat d'État chargé de la citoyenneté et de la ville. Plusieurs ateliers scolaires (4 ateliers de 2h avec 2 classes primaires), adultes et temps partagés enfants/parents qui aboutiront à des représentations collectives dans le quartier.</p> <p>- Ateliers d'improvisation animés à la Baj'art.</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	ARTS VISUELS	TANGIBLES	<p>Créée en 2015, l'association TANGIBLES a son siège social à la Ligue de l'enseignement de l'Isère, rue Chanrion mais est physiquement présente au Grand Collectif, place Charpin. Elle porte les projets de la photographe Nadine Barbançon.</p> <p><b>Projets :</b> Diffusion du travail photographique "A Domicile" à la MDH Abbaye et ailleurs . Travail réalisé avec l'association ADPA sur le quartier Abbaye de Grenoble, sur le métier d'aide à domicile en milieu urbain et quartier populaire. Formation photographique "atelier des photographes" et exposition collective à la MDH Chorier-Berriat.</p> <p>Et depuis 2024, l'association TANGIBLES porte administrativement le projet du photographe Mabeye Deme, résidant du Grand Collectif.. Celui-ci a un projet d'exposition intitulé « Golf Sud », une série de photographies réalisées dans une banlieue de Dakar au Sénégal. Cette exposition sera présentée dans les locaux du Grand Collectif. Mabeye Deme exerce depuis 2013. Il expose régulièrement à Paris, Dakar, Arles, Marseille ou Lyon.</p> <p><b>Projet :</b> Résidence artistique longue durée au Collège Vercors. Travail sur le journal intime avec les élèves. Création individuelle de chaque participant. Restitution du projet lors de la fête du Grand collectif.</p>	Subvention : 3 000 €				3 000 € (1500 € par projet)	Subvention : 3 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	ARTS EN ESPACE PUBLIC	TCHOOKAR (SARL) CIE INFUSION	<p>Fondée en 2014 par 2 sœurs à la suite de leur traversée de l'atlantique, la Compagnie s'installe à Noyarey en 2019. Joueuses de terrain, elles naviguent entre danse, chant, slam, théâtre et jonglage.</p> <p><b>Création :</b> <i>Entre deux rives</i> : re-création de ce récit conté axé sur le travail de la musique et du chant et conçue pour s'adapter à des lieux de petite jauge. Re-création prévue en 2026.</p> <p><b>Diffusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projections du film <i>Ginette</i>, documentaire réalisé en EHPAD par la compagnie : projections dans les MDH de la Villeneuve en lien avec le PAGI.</li> <li>- <i>Quand nous portera l'océan</i> : 15 dates prévues dont 2 dans le cadre du festival de rue Festiv'arts et une en lien avec les MDH de la Villeneuve cet été.</li> <li>- <i>On mange quoi demain</i>, petite forme à destination des installations agricoles : à Grenoble le 16 mai dans le cadre de la Biennale des Villes en transition.</li> </ul> <p>projets dans deux EHPADs de Grenoble Abbaye / Reynies : création d'un cabaret avec les résident-e-s et les salarié-e-s. Projet en partenariat avec l'institut Charmilles (restitution du cabaret fin 2024) et les élèves du CLEPT qui documentent le projet en vidéo. Diffusion du film au théâtre Sainte Marie d'en bas dans le cadre des restitutions Clept en février 2025 puis dans à l'EHPAD du Bois d'Artas en avril.</p>	Subvention (Cie Infusion : 1 500 €)			Subvention : 5 700 € AAP Place aux enfants Cie Noodle (CM 19 05 2025)	4 000 €	Subvention : 1 500 €	F
1A	THÉÂTRE	TCHOOKAR (SARL) CIE MY HAUT	<p><b>Sensible à la petite enfance, la Cie My Haut a donné naissance à une nouvelle branche, les P'tits My Haut, en proposant des spectacles Pop'Up avec des marionnettes en papier dans des livres pop-up. Ils sont à destination du jeune public et résonnent pour toute la famille.</b></p> <p><b>Projet :</b> Création de « Pas Pied de Bulles », spectacle Pop'Up jeune public avec des marionnettes en papier origami dans un décors de livre pop-up géant, autour de la thématique de l'Océan, avec en trame de fond le réchauffement climatique, la pollution plastique et le 6ème continent. La compagnie développe également un projet d'EAC en lien avec le spectacle, dans l'agglomération grenobloise.</p> <p><b>Artistes :</b> Patricia Wagnon et Zélie Vicier (comédiennes et marionnettistes), Valérie Gourru et Alain Lafuente (musicien-nes), Camille Olivier (création lumière), Emmanuelle Brunot (création livre pop-up), Noémie Beauvallet (conseillère marionnettes).</p> <p><b>Dates :</b> 3 temps de rencontre avec le public grenoblois à l'Art Tendre les 25, 26 et 27 mars et 1 répétition publique au Prunier Sauvage le 16 juin dans le cadre d'accueils en résidence.</p> <p>Le projet est également accueilli en résidence de création au Grand Collectif.</p>	Subvention : 3 000 € (Cie La dent drôle : 1 500 €)		AAP PAE 2 025 €	Subvention : 5 700 € AAP Place aux enfants Cie Noodle (CM 19 05 2025)	1 500 €	Subvention : 1 500 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE Montants demandes projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	THÉÂTRE	TERRE DE SIENNE	<p><b>Pratiques artistiques amateurs encadrées par des professionnel-les à destination de personnes handicapées.</b> Terre de Sienne propose aux adultes en situation de handicap mental (déficience intellectuelle légère ou moyenne, avec ou sans troubles associés) de pratiquer des activités culturelles ou artistiques encadrées par des professionnel-les tout au long de l'année. Elle compte 3 salariés EPT, 14 bénévoles et 150 adhérent-es engagé-es dans la conception et/ou la réalisation des projets. Ils et elles poursuivent des objectifs d'égalité d'accès aux pratiques artistiques et culturelles, de citoyenneté et d'autonomie et de lien social entre les personnes (handicapées, valides, artistes, professionnel-les, amateur-rices, des milieux culturels, socio culturels).</p> <p><b>Ateliers de pratique :</b> Pour 2025, l'association proposera 6 ateliers hebdomadaires encadrés par des professionnel-le-s de différentes disciplines : écriture, théâtre, chant, percussions, danse, cuisine. Dans chaque discipline, le contenu de l'atelier est adapté pour qu'il réponde aux besoins spécifiques de chacun-e. Les ateliers réunissent environ 80 participant-es par semaine et se déroulent à la MDH centre ville ou à la MJC des Allobroges. Les intervenant-es sont Florent Diara (musique), Jean-Pierre Bevitori et Marie Despessailles (théâtre), Alexandre Nelien (danse), Virginie Martoia (musicienne et art thérapeute), et Léa Chatain (cuisine). Chacun-e construit un projet pédagogique définissant les objectifs et les moyens de l'atelier qu'il anime.</p> <p><b>Création et diffusion :</b> En cours d'année, une direction artistique commune sera choisie travaillée au sein de chaque atelier afin de co-construire une création sur le thème de la culture italienne dont deux dates de diffusion sont prévues en juin, à l'Amphidice, à Saint Martin d'Hères. En général, environ 60 des participant-es aux ateliers s'engagent dans le spectacle et les restitutions (en condition professionnelle avec présence de régisseurs son et lumière, répétitions générales...) rencontrent un public habitué à ce rendez-vous.</p> <p><b>Pour aller plus loin :</b> Des week-ends de résidence seront proposés dans des lieux d'accueil de type gîte rural, permettant de toucher un plus large public, ainsi que la participation à différents formats de sorties culturelles</p>	Subvention : 4 300 €				5 000 €	Subvention : 4 300 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	demandés projet DAC 2025	subvention DAC et CVN proposés pour 2025	Avis du comité d'avis
3	CINÉMA	TERREUR NOCTURNE	<p>Créée en 2016, l'association Terreur Nocturne promeut le cinéma « de genre » à travers la tenue du « Maudit festival », rappelant le mépris d'une élite pour ce type de cinéma, sixième édition du 28 janvier au 2 février 2025 au cinéma Juliet Berto principalement (quelques projections et soirées festives sur le campus, à Mon Ciné, au Ciel).</p> <p>Cette édition se compose de 9 projections de longs métrages et d'une séance de courts métrages au cinéma Juliet Berto à Grenoble en partenariat avec plusieurs structures grenobloises ou de son agglomération (Cinémathèque, Ciné Club). La séance de documentaire a lieu dans la salle du Ciel.</p> <p>Par ailleurs, en amont du festival, une projection au cinéma le Club permet au festival de renouer avec un ancien partenariat.</p> <p>Des événements en partenariats avec des structures privées de Grenoble (escape game, bars) anime la vie autour des projections, avec notamment un vernissage mettant à l'honneur plusieurs artistes locaux autour du thème du festival.</p> <p>Cette édition voit également le renouvellement de partenariats historiques avec les cinémas Le Cap de Voreppe et Mon Ciné de Saint Martin d'Hères pour trois séances hors les murs.</p>	- Subvention : 1 000 €				2 000 €	- Subvention : 1 000 €  - Locaux (prévisionnel) : 1 542 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
4	MUSIQUES	TETRAD'LYRE	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> L'association, créée en mars 2024, se donne pour objectif de favoriser la transmission, le dynamisme et la mise en lien autour des musiques traditionnelles d'Europe de l'ouest, à Grenoble et aux alentours (Isère-Dauphiné). Tétrad'lyre naît du constat du manque de cours de musiques traditionnelles sur Grenoble et d'une volonté de re-dynamiser leur pratique sur le territoire. Dans une démarche d'éducation populaire, l'association propose des cours, des stages, des ateliers mais aussi une pratique collective de la musique avec l'organisation de bœufs dans les bars de la métropole. L'accent est mis sur des ateliers de pratique collective accessibles financièrement et ne nécessitant pas de connaissances théoriques préalables (solfège). Ils se déroulent en grande partie à la Bifurk. <u>Cours collectifs et individuels proposés</u> : accordéon diatonique, chant à danser, flûte irlandaise, musique irlandaise et musique d'ensemble. <u>Tarifs</u> : cours collectif : 10€/h environ 2h par mois chaque cours. En lien avec l'Abbaye : participation avec la fête du quartier de l'Abbaye avec MDH Abbaye, lien naissant avec collectif voisin.</p> <p><b>Projets 2025 en plus des cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fête de l'association - 17 janvier 2025 : Présentation des ateliers de l'association : musique irlandaise, accordéon diatonique et chant. Initiation danse irlandaise avec Anthony Picard et Claire Dubonnet à la musique et Laurence Chaperot à la danse. Bal avec La Galavarde. Prix libre, conseillé 10€ ;</li> <li>- Stage d'accordéon diatonique avec Jean Loup Sacchetti - 21 et 22 février 2025. Stage de technique pour des accordéonistes ayant minimum 2 ans de pratique. 10 participant.es. Tarif du stage : 80€ normal/90€ soutien. À la salle Moyrand, prêtée par la MDH Abbaye ;</li> <li>- Week-end autour du Rigodon – En partenariat avec la Compagnie du Rigodon. 3 intervenants (Perrine Bourel, Robin Vargoz et Guillaume Vargoz) sont prévus pour un week-end autour du rigodon (danse et musique du Dauphiné). Un stage de danse et trois stages de musique sont prévus (violon, musique d'ensemble, harmonica). Lieu : Presqu'île aux trésors (ancienne école Jean Macé). Tarifs : 25 €/personne ;</li> <li>- Fête de fin d'année scolaire – courant mai/juin 2025. Bal et concert proposé par les ateliers de l'association.</li> </ul> <p><b>Association</b> : 60 adhérent.es (adhésion 15 euros), 7 personnes au conseil d'administration , 15 personnes impliquées dans l'organisation.</p> <p><b>Avis défavorable</b> : L'association s'est créée fin 2024 et débute avec une proposition de cours et de pratique collective. Le projet est encore fragile, besoin d'accompagnement.</p>					3 195 €	Subvention : 0 €	D

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1A	MUSIQUES	THE DARE NIGHT MAZAIR	<p><b>Projet :</b> « Mazair » est un projet Grenoblois ayant pour objectif de diffuser une nouvelle manière d'aborder le Djing, à 2, 3 ou 4 platines en les utilisant comme de véritables instruments. En terme esthétique, ses influences musicales sont variées (world, electro, oriental et parfois rock). Souhait de créer un lien avec le public laissant une place réelle à l'improvisation. Depuis 8 ans, le projet Mazair tourne dans la région Grenobloise (La Bobine, au bar de La Belle Électrique, L'Ampérage, Le Drak-Art, ...). Après s'être axé sur la réalisation de formats vidéos pour démontrer son travail artistique, il s'agira en 2025 de développer un projet hybride intégrant des machines/autres instruments que les platines mais aussi le projet de création de label (plateforme visant et incarner un courant musical entre ghetto house, breakbeat et acid et qui permet de développer la visibilité du projet dj). A l'Ampérage comme au Labo de La Belle Électrique, des espaces de travail permettront de développer le projet en 2025.</p> <p><b>Dates :</b> Résidences prévues à l'Ampérage et au Labo de la Belle // 22/03/25 au Festival Ultravirage, 18/10/25 à La Belle Électrique (Grenoble) + autres dates à Lyon, Paris, Marseille.</p>	<p>- Subvention : 6 500 €</p> <p>- Matériaux éléments décoration : 831,84 €</p> <p>- Matériel de pavoisement : 747,47 €</p>				1 500 €	<p>- Subvention : 1 500 €</p> <p>- CVN matériel de pavoisement : 475,44 € TTC</p>	F
4	THÉÂTRE	THÉÂTRE À LA PAGE	<p><b>Créée en 2007, l'association Théâtre À la Page se donne chaque année, par le biais des thématiques à visée éducative, l'objectif de faire découvrir des pièces de théâtre jeunesse ambitieuses afin de faire partager le regard que ce théâtre porte sur le monde et les questionnements qu'il ouvre, par le biais d'écritures fortes, récentes ou plus anciennes.</b></p> <p><b>L'association propose à ses adhérents de participer à cinq actions différentes, mais en lien les unes avec les autres : Comité de lecture adhérents ; Projet Pages de Théâtre : Festival TAPageur ou semaine TAPage ; Formations et liens à la recherche ; Opération Radio et Podcast ; Rayonnement dans la cité</b></p> <p><b>Dates :</b> - Projet pages de Théâtre en Isère avec 6 classes de 3 établissements scolaires à Grenoble, ainsi que l'UGA ;</p> <p>- Lectures dans la cité : librairie Les Modernes, événement « Le 1<sup>er</sup> juin des écritures théâtrales jeunesse », Radio Campus, Lecture des étudiants devant des classes grenobloises en lien avec l'Espace 600 ;</p> <p>- Temps de formation ouvert aux enseignants et adhérents le 2 mars 2025 en partenariat avec le TMG ;</p> <p>- Semaine TAPage la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2025 : rencontre des élèves grenoblois avec l'autrice Karin Serre.</p>	Subvention : 0 €				1 500 €	Subvention : 1 000 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Subvention DAC et CVN projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1C	ARTS VISUELS	TOUS TRAVAUX D'ART	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Depuis 30 ans, Ici-Même-Tous travaux d'art est un collectif artistique à la croisée des arts plastiques, de l'intervention sur l'espace public, de l'écriture et de l'édition. C'est un projet qui prend corps dans l'espace urbain, envisagé comme lieu et objet d'expérimentation.</p> <p><u>Projets 2025 (poursuite 2024) :</u></p> <p>1- Un premier axe de recherche-action se dégage autour de l'espace/outil comme lieu d'ancrage et d'usages de voisinage : « Le Train Fantôme » est le lieu de travail d'Ici-Même à Grenoble. Point d'ancrage et point de départ de nombreuses actions artistiques, lieu de rencontres convivial qui accueille de nombreux artistes, invité-es, étudiant-es, voisin-es... Dans la continuité des années 2023 et 2024, il s'agit d'activer la dimension d'accueil du public et de résidence artistique, en introduisant également des actions de médiations et de transmission menées par les artistes accueillis en résidence et les membres du collectif Ici-Même. Propositions de temps forts tout au long de l'année.</p> <p>2- Le projet de création documentaire <i>Courte-échelle, un trésor public</i>, travail artistique dans les friches et parcs en lisière urbaine. Extrait du dossier : « Nous y rencontrerons des communautés venues des quatre coins de l'agglomération grenobloise, et nous nous attacherons à débusquer, explorer des relations possibles, des croisements de récits et de géographie en grande constellation. Nous repartirons en dérive, depuis le Parc Bachelard à celui de Villeneuve, dans des jardins familiaux, les bords du Drac, place Saint-Bruno, et même dans un ancien camp de transit pour réfugié du Vietnam, en bordure du Vercors. Nous poursuivrons et augmenterons le projet participatif et pluridisciplinaire <i>The distance between us</i> au Parc des arts, avec un assemblage de l'ensemble des protocoles, collectes, signes, récits pour la création d'une forme publique et restitution en juillet prochain, accompagnés des partenaires locaux. Nous déroulerons un temps laboratoire perlé toute l'année, marches exploratoires, carnets de conversation, "cabane de projection", vers un dispositif en cours d'écriture pour 2025 : Musée en plein air. »</p> <p>3- <i>Conseil EXTRA / Flux Vox XXL</i> dans le cadre de la Biennale des villes en transition / 2025.</p> <p>Pour ce « conseil EXTRA » à Grenoble, un corpus de conversations-partitions s'appuyant sur des écrits réalisés depuis vingt ans en tous types de contextes urbains, sera interprété en direct par un chœur parlé, performance à dix voix qui questionne les multiples sens de cette parole publique. Moyens humains : Équipe d'Ici-Même, Radio Campus, 6 sceaux, Oasis. Partenaires : la MDH Chorier Berriat, les associations de quartiers et commerçant-es (café, lavomatic, restaurant associatif du secteur 1), la place Saint-Bruno aux horaires de marché et café donnant sur la place, habitant-es voisin-es, école et Maison de quartier et bibliothèque. Secteur 6 : Bibliothèque Kateb Yacine, Centre commercial, patinoire, Prunier Sauvage.</p>	- Subvention: 10 000 €  - Locaux : 1627 €				15 000 €	- Subvention : 10 000 €  - Locaux (prévisionnel): 1 627 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le ID : 038-213801855-20250519-D20250519_48-DE	Montants demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
3	THÉÂTRE	TROISIÈME BUREAU	<p>Festival Regards croisés : le projet est accompagné à hauteur de 2 000 € par Grenoble Ville Ouverte au titre de la dimension internationale du festival qui travaille avec et promeut des traducteur-ices et auteur-ices étranger-es.</p> <p>Les Envolées : complément de 5 000 € de la subvention au titre de la culture pour accompagner ce dispositif d'accompagnement à l'émergence (à la suite de l'évaluation partagée par le comité de suivi)</p>	subvention : 37 000 € (dont 2 000 € GVO)			45 000 € (CM 16 12 2024)	55 000 €	Subvention : 7 000 €	F	
1A	MUSIQUES	TWO BARRELS STUDIO	<p><b>Projet</b> : Yokestra a été créé il y a 3 ans et se rapproche de son centième concert. Le groupe a fait plus de 45 dates en 2024 (région Rhône Alpes) et se sont notamment produits au Festiv'Arts, l'Ampérage, la Correspondance ou encore à Belledonne en Cirque. Ils ont aussi réalisé une action acclturelle en partenariat avec le CHAI (Centre Hospitalier Alpes Isère) de Saint-Égrève et La Belle Électrique. Afin d'étoffer leur projet, les trois membres feront une résidence artistique à La Salle Noire du 14 au 17 avril 2025. L'objectif de cette résidence artistique est la création d'un nouveau spectacle audiovisuel suivant la sortie de leur deuxième album. Pour améliorer leur prestation et entamer le démarchage de salles de concert plus importantes et de festivals en soirée, ils souhaitent rajouter un jeu de lumière et travailler sur un grand plateau.</p> <p><b>Artistes</b> : de Arnaud Baraston (beatmaker), Guy-Johann Sele (guitariste) et Kevin Montiton (guitariste).</p> <p><b>Dates</b> : sortie de résidence ouverte au public le 18 avril, à La Salle Noire.</p> <p><b>Avis défavorable : projet encore fragile, peu de partenaires identifiés</b></p>					1 500 €	Subvention : 0 €	D	

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Montants projet DAC 2025	Montants DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	ARTS EN ESPACE PUBLIC	UN EURO NE FAIT PAS LE PRINTEMPS	<p><b>Programme d'activités 2025.</b></p> <p><b>Créations et diffusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un nouveau spectacle de rue <i>La Mélodie des Choses</i> de Heiko Buchholz. La 1ère aura lieu début juillet avec la MDH Chorrier Berriat (Grenoble) ;</li> <li>- <i>Monstratoire d'immersion biovirtuelle</i>, création sur mesure et participative de Heiko Buchholz à la Biennale des Villes en transition ;</li> <li>- <i>La poésie ça m'saoule et en plus j'y comprends rien</i>, nouvelle création de Yves Béal et Frédérique Maïaux prévue pour 2026 : création destinée aux scolaires : plusieurs temps de résidence ;</li> <li>- Tournée du spectacle <i>Reverso</i> de Laurence Druon : une quinzaine de dates prévues dont 8 avec la métropole de Grenoble au printemps ;</li> </ul> <p>En moyenne 150 représentations ou lectures du collectif par an.</p> <p><b>Actions culturelles et transmission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier d'écriture géant (Quinzaine de la paix et de la non-violence) à Grenoble de septembre à octobre 2025 en lien avec le Collectif du 2 octobre, Villeneuve debout, MJC Desnos, GFEN, Ecole de la Paix, Espace 600 : depuis 2013, cet atelier fait participer chaque année plusieurs milliers de participant-e-s de Grenoble et agglomération ;</li> <li>- Participation au Rezolab : réseau de structuration des professionnel-le-s de l'art dans l'espace public (rencontres les 19 et 20 mars au Prunier Sauvage- Grenoble).</li> </ul> <p><b>Résidences d'écriture in situ et résidences territoriales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résidence d'écriture sur le climat de Heiko Buchholz et Isabelle Raquin à L'Institut Pierre-Simon Laplace – La Sorbonne en mars 2025.</li> <li>- Résidence d'écriture et de captation vidéo au lycée Algoud- Laffemas de Valence autour de l'eau.</li> <li>- Résidence de territoire sur le thème du centenaire de la houille blanche dans les vallées de la Romanche et du Grésivaudan.</li> </ul>	Subvention : 3 500 €				5 000 €	Subvention : 3 500 €	F

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025



Montants

Publié le 22/05/2025  
ID : 038-213801855-20250519-D20250519\_48-DE

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le 22/05/2025 demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1B	DANSE	VALITSA	<p>La Compagnie Valitsa est une compagnie de danse créée en 2022 à Grenoble. La compagnie dialogue avec la création in situ et l'identité culturelle du corps.</p> <p><b>Projet</b> : <i>Fragmile</i>, troisième création de la compagnie structuré autour de plusieurs ateliers chorégraphiques participatifs avec des amateur-ice-s du territoire. La restitution finale visant à faire participer le-a spectateur-ice</p> <p><b>Artiste</b> : Danae Papadopoulou ; assistante chorégraphique : Zoé Bernabeu</p> <p><b>Dates</b> : résidence au Grand Collectif en avril 2025 + résidence en janvier 2025 au Théâtre de Poche – TMG pour la création <i>Thraces</i>.</p>	Subvention : 1 500 €				1 500 €	Subvention : 1 500 €	F
3	CINÉMA	VUES D'EN FACE	<p><b>25<sup>e</sup> édition du festival Vues d'en face.</b> L'association organise un festival diffusant des films internationaux sur la thématique LGBT+. En 2025, le festival se déroule au cinéma Le Club sur une semaine en novembre. Des projections en partenariats avec les associations du Pôle cinéma précèdent ce temps fort. De nombreux événements sont programmés dans le cadre du festival, avec notamment la diffusion de documentaires, suivi de débats dans les bibliothèques de la ville, des diffusions de films dans des lieux culturels (Minimistan, La Bobine, Ciné Club...), des événements festifs afin d'élargir et renouveler le public du festival. Depuis 2023, l'association propose également des séances dans les communes de la périphérie de Grenoble (Saint-Martin-d'Hères, Voreppe, Vizille, Villard-Bonnot, Saint-Egrève, Seyssinet-Pariset). Chaque édition de <i>Vues d'en face</i> propose à l'affiche une vingtaine de longs-métrages et autant de courts venant du monde entier, traduits et sous-titrés par ses soins quand ils sont inédits. <i>Vues d'en face</i> s'attache à programmer un grand nombre de films originaux et nourrit sa démarche d'ouverture en s'adressant à un large public. Si la diffusion de films rarement distribués en France est la raison d'être du festival, il veut également contribuer à l'évolution des mentalités dans la reconnaissance et le respect des différences par une programmation exigeante, par la visibilité de sa communication et en ne limitant pas son public à la « communauté homosexuelle ». Moyens humains : 10 bénévoles Partenaires : cinéma Le Club, Bibliothèque de Grenoble, Sup'Créa, Cinémathèque, associations du Pôle cinéma, UGA.</p>	- Subvention : 5 000 €  - Locaux : 3 147 €				10 000 €	- Subvention : 5 000 €  - Locaux (prévisionnel): 3 147 €	F

Disp	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du comité d'avis	Montant subv DAC et CVN 2024	Sub DAC exceptionnelle 2024	Appel à projet 2024	Subvention et Contribution volontaire en nature (CVN) déjà accordée pour 2025	Publié le 22/05/2025 demandes projet DAC 2025	DAC et CVN proposés pour 2025	comité d'avis
1C	DANSE	YOANN BOURGEOIS ART COMPANY	<p><b>Programme d'activités 2025.</b> Yoann Bourgeois est un artiste internationalement reconnu qui investit les domaines de la danse, du théâtre, de la musique, de l'installation plastique ou encore de l'audiovisuel, travaillant sur la relation corps/force et faisant dialoguer des approches et des espaces artistiques divers. Directeur du CCN2 de Grenoble de 2016 à 2022, il devient le premier artiste de cirque à diriger une institution nationale dédiée à l'art chorégraphique. En 2023, la compagnie a décidé d'installer ses bureaux de production au sein du Minimistan. Elle travaille par ailleurs sur un projet d'implantation en Chartreuse pour créer un espace hybride alliant sensibilisation environnementale, offre touristique et arts du mouvement. La compagnie est conventionnée avec la DRAC.</p> <p><b>Création</b> - <i>Le petit cirque des saisons</i> : pièce pour 4 danseuses et un quatuor à cordes, inspirée par sa collaboration avec Pomme. La première est prévue en juillet 2025 pour Les nuits de Fourvières. Plusieurs dates sont également prévues dans toutes la France. Tournée prévisionnelle à Grenoble en 2025-2026 (pas de date pour le moment). - <i>Tentatives d'approches d'un point de suspension #21</i> : création d'une approche avec 4 acrobates. Premières représentations envisagées à Grenoble pour l'été 2025 en extérieur (pas de date précise).</p> <p><b>Diffusion</b> La compagnie tourne beaucoup, en majorité à l'international : une centaine de représentations en général par an.</p> <p><b>Actions de médiation culturelle</b> Projet <i>Le jour où nous avons pris le pouvoir</i>, la Compagnie souhaite développer des partenariats avec des structures travaillant avec des publics éloignés de l'offre culturelle – associations, établissements scolaires, centres sociaux... Ce projet est le fruit d'une collaboration entre Yoann Bourgeois et l'auteur Maxime Motte basée sur son livre éponyme (prix Artcena et prix Adami) ; il combine pièce de théâtre et expérience physique participative.</p> <p><b>Avis défavorable</b> : très peu d'ancrage à Grenoble malgré une volonté de s'impliquer davantage, actions culturelles quasi inexistantes</p>					15 000 €	Subvention : 0 €	D

## TARIFICATION THÉÂTRE MUNICIPAL THÉÂTRE DE POCHE, THÉÂTRE 145 ET GRAND THÉÂTRE ÉLÉMENTS TARIFAIRES GÉNÉRIQUES

La tarification du TMG est déclinée en deux parties :

- les éléments tarifaires génériques reconductibles de saison en saison. Ils font l'objet de cette annexe.
- les éléments tarifaires spécifiques à la programmation de chaque saison. Ils sont actualisés et délibérés chaque année.

En cours de saison, des spectacles ou des représentations supplémentaires pourront être ajoutées, les présentes conditions tarifaires s'appliqueraient à l'identique.

Les réductions s'appliquent sur présentations de justificatifs.

### 1. Grille tarifaire

Les tarifs listés ci-dessous s'appliquent à l'ensemble de la programmation du TMG, à l'exception des spectacles, dispositifs et partenariats relevant des éléments tarifaires spécifiques à la programmation de chaque saison, qui sont délibérés chaque année.

TARIFS	Montant	Publics visés et conditions d'applications
<b>Plein</b>	<b>16 €</b>	
<b>Groupes de 10 personnes</b>	<b>14 €</b>	applicable aux groupes d'individuels pour tout achat de 10 billets ou plus pour une même représentation
<b>Réduit</b>	<b>10 €</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• moins de 26 ans</li><li>• étudiant-es</li><li>• demandeur-ses d'emploi</li><li>• personnes en situation d'invalidité et un-e accompagnant-e</li></ul>
<b>Ado</b>	<b>8 €</b>	moins de 18 ans
<b>Solidaire</b>	<b>5 €</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), de l'Allocation aux Adultes Handicapé-es (AAH)</li><li>• personnes dont le Quotient Familial est inférieur à 700 (dans ce cas de figure, la réduction s'applique à l'ensemble des ayants droit figurant sur l'attestation de Quotient Familial)</li><li>• étudiant-es de la filière Arts du spectacle de l'Université Grenoble Alpes</li><li>• étudiant-es boursier-ères de l'Université Grenoble Alpes</li><li>• billet partagé</li></ul>

<b>Enfant</b>	<b>5 €</b>	moins de 13 ans, uniquement pour les spectacles jeune public (accessibles au moins de 13 ans)
<b>Tarif famille adulte <sup>1</sup></b>	<b>11 €</b>	applicable sous condition d'achat d'au moins 1 place au tarif enfant
<b>Dernière minute</b>	<b>12 €</b>	applicable le jour des représentations, à l'ouverture des portes, dans la limite des places disponibles
<b>Détaxe professionnelle</b>	<b>12 €</b>	applicable aux professionnel-les du secteur culturel après validation de la direction du TMG
<i>Escapades dansées <sup>2</sup>:</i>	-	
• <b>Pass Escapades dansées</b>	<b>2 €</b>	applicable pour les spectacles programmés dans le cadre du dispositif Escapades dansées
• <b>Tarif de la place de spectacle</b>	<b>12 €</b>	
<b>Tarif promo</b>	<b>8 €</b>	applicable lors de campagnes de communication ou de promotion des spectacles, après validation de la direction du TMG
<b>Adhérent-es COS et CSE</b>	<b>14 €</b>	applicable aux adhérent-es des COS et CSE ayant signé une convention avec le Théâtre municipal
<b>Collectivités</b>	<b>14 €</b>	applicable aux collectivités (associations, entreprises, comités d'entreprise, comités des œuvres sociales ...) sans obligation de nombre minimum de billet(s) réservé(s)
<b>Collèges et lycées</b>	<b>8 €</b>	applicable uniquement à l'occasion de sortie de groupe dans un cadre scolaire
<b>Écoles maternelles et primaires</b>	<b>5 €</b>	applicable uniquement à l'occasion de sortie de groupe dans un cadre scolaire
<b>Groupes constitués par le pôle des chargé-es de relations avec le public du TMG</b>	<b>10 €</b>	applicable aux groupes de spectateur-rices constitués par le pôle des relations avec le public du TMG
<b>Maison des habitants de la ville de Grenoble <sup>3</sup></b>	<b>8 € ou 5 € *</b>	applicable aux groupes constitués par les Maisons des habitants * <b>5 €</b> : applicable uniquement pour les spectacles jeune public (accessibles au moins de 13 ans)
<b>Convention de partenariat structures d'enseignement de pratiques artistiques <sup>5</sup></b>	<b>12 €</b>	applicable aux structures travaillant à l'enseignement de pratiques artistiques ayant passé une convention avec la ville de Grenoble
<b>Convention de partenariat socio-éducatif <sup>4</sup></b>	<b>8 € ou 5 € *</b>	applicable aux structures travaillant dans le champ socio-éducatif ayant passées une convention avec la ville de Grenoble * <b>5 €</b> : applicable uniquement pour les spectacles jeune public (accessibles au moins de 13 ans)
<b>Convention de partenariat solidaire <sup>4</sup></b>	<b>5 €</b>	applicable aux structures travaillant dans le champ social ayant passé une convention avec la ville de Grenoble

### **1 Tarif famille adulte**

Le tarif famille adulte s'applique à tout adulte accompagné-e d'au moins un-e enfant de moins de 13 ans. Ce tarif s'applique uniquement pour les spectacles jeune public de la programmation du TMG (spectacles accessibles aux enfants de moins de 13 ans).

### **2 Escapades dansées**

Le dispositif Escapades dansées regroupe des salles partenaires de l'agglomération. Il vise à promouvoir les spectacles de danse contemporaine et à inciter le public à les découvrir.

Le Pass Escapades dansées à 2 € permet de bénéficier du tarif Escapades dansées à 12 € au TMG pour les manifestations du parcours, organisées par le TMG et par les salles partenaires. Ce tarif à 12 € est applicable aux personnes ayant acheté un Pass auprès du TMG ou auprès de l'une des salles partenaires.

### **3 Maison des habitants**

Tarif à 8 € appliqué aux groupes constitués par les Maisons des habitants de la ville de Grenoble. Ce tarif est à 5 € pour les spectacles jeune public (accessibles au moins de 13 ans).

La Maison des Habitants s'engage à fournir une liste nominative des membres du groupe.

### **4 Tarifs sous condition de convention**

Par délibération n° 27032 du 8/11/2021 et n° 28625 du 16/05/2022, la ville de Grenoble a adopté un dispositif visant à favoriser l'accès à la culture de publics éloignés et/ou en situation de grande précarité grâce à l'accompagnement de structures socio-éducatives et de structures sociales à travers une **convention de partenariat socio-éducatif** et une **convention de partenariat solidaire**. Afin d'élargir davantage les partenariats du Théâtre municipal, la ville de Grenoble adopte par délibération n° 36901 du 30/09/2024, un dispositif « d'école du spectateur-rices » un tarif conventionné réservé aux structures d'enseignements artistiques à travers une **convention de partenariat d'enseignement de pratiques artistiques**.

## **2. Gratuités**

- Sur autorisation de l'autorité territoriale compétente, des gratuités pourront être accordées aux professionnel-les du secteur culturel, ainsi que dans le cadre de relations de presse, de loteries, de jeux ou de concours organisés par le TMG. Si celles-ci sont contractuellement prévues, des gratuités pourront être accordées aux producteur-rices des spectacles organisés par le TMG et à leurs équipes artistiques et techniques associées.
- Par délibération n°15790 du 13/05/2016, la ville de Grenoble renforce son soutien aux élèves du Conservatoire à rayonnement régional de Grenoble issu-es des familles les plus modestes. Dans ce cadre, une aide sous forme de bourse est attribuée à l'élève. Cette bourse prévoit notamment la gratuité pour les spectacles présentés au TMG.
- Pour les réservations de groupes, les personnes pouvant justifier du statut d'encadrant-e bénéficient de gratuités dont le nombre sera déterminé par le TMG en fonction de la nature des groupes concernés. Tout accompagnant-e supplémentaire bénéficie du tarif s'appliquant au groupe.

## **3. Billets partagés**

Une offre de « billets partagés » est proposée. Ces billets partagés sont financés par les spectateur-rices du Théâtre municipal à travers des « dons » collectés par la vente de billets non datés à prix libre dès 1 €. Les recettes collectées sont mises en avoir pour bénéficiaire, sous la forme de places de spectacles, à des

associations œuvrant dans le domaine de l'accompagnement social auprès de publics en situation de précarité et signataires d'une convention de partenariat avec la Ville (annexe n°3 à la délibération 39201 du Conseil Municipal du 19 mai 2025). Les « billets partagés », offerts aux associations, ont une valeur de 5 €.

## Tarification Théâtre municipal

### Théâtre de Poche, Théâtre 145 et Grand Théâtre

### Éléments tarifaires spécifiques saison 2025 / 2026

La tarification du Théâtre municipal est déclinée en deux parties :

- les éléments tarifaires génériques reconductibles de saison en saison.
- les éléments tarifaires spécifiques à la programmation 2025 / 2026 qui sont l'objet de la présente annexe.

En cours de saison, des spectacles ou des représentations supplémentaires pourront être ajoutées, les présentes conditions tarifaires s'appliqueraient à l'identique.

Les réductions s'appliquent sur présentation de justificatifs.

À défaut de disposition de la présente grille tarifaire spécifique, la grille tarifaire générique du Théâtre municipal s'applique.

#### 1. LES ENVOLÉES

Depuis 2012, Les Envolées, dispositif de soutien à la jeune création théâtrale en Auvergne-Rhône-Alpes, accompagne de jeunes équipes artistiques pour leur première création théâtrale professionnelle de textes contemporains. Cette saison, les projets lauréats sont :

- *Juillet*, samedi 4 octobre à 20h au Théâtre de Poche
- *Maelström*, mardi 7 octobre à 20h au Théâtre de Poche
- *Adorcisme*, jeudi 9 octobre à 20h au Théâtre de Poche

Pour ces 3 spectacles, un tarif unique est proposé à 8€, ainsi qu'un parcours 3 spectacles à 20€ les 3 spectacles.

#### 2. PARCOURS DE DÉCOUVERTE

Pour favoriser la mise en lumière du répertoire des compagnies, un parcours de découverte est proposé autour du travail des compagnies Mmm, Le Chant des pistes et autour du répertoire d'Olivier Letellier .

##### 2.1. Compagnie Mmm

Le Théâtre municipal s'associe à l'Ilyade et l'espace Paul Jargot pour la programmation de 3 spectacles de la compagnie Mmm :

- *La famille vient en mangeant*, jeudi 20/11/2025 à l'Ilyade (épisode 1)
- *G.R.A.I.N.*, vendredi 21/11/2024 à l'Espace Paul Jargot
- *Tant bien que mal*, samedi 22/11/2024 au Théâtre 145 (épisode 2)

Afin d'inciter le public à assister aux autres propositions de la compagnie, un tarif à 12 € est appliqué pour *Tant bien que mal*, sur présentation d'un billet d'un des 2 autres spectacles.

##### 2.2. Compagnie Le chant des pistes

Dans le cadre de la mise en avant du travail de la compagnie Le chant des pistes, l'Hexagone – Scène nationale de Meylan, programme le précédent spectacle de la cie, *Mort d'une Montagne* les 25 et 27 novembre à l'Hexagone. Un tarif à 12 € est pratiqué pour *Feu la forêt* les 19, 20 et 21 mars au Grand théâtre sur présentation du billet du spectacle *Mort d'une montagne*.

##### 2.3. Parcours dans le répertoire d'Olivier Letellier

Dans le cadre de la mise en avant du répertoire d'Olivier Letellier, l'Espace 600 programme *Mathieu au milieu* (du 19 au 21/11/2025) et la MC2 programme *La Mécanique du hasard*. Un tarif à 10 € est pratiqué pour *Bastien sans main*, du 14 au 16/12/2025 au Théâtre 145 sur présentation d'un billet de *Mathieu au milieu* à l'Espace 600 ou de *La Mécanique du hasard* à la MC2.

### 3. TARIFS ADHÉRENT-ES ET ABONNÉ-ES DES SALLES PARTENAIRES

Afin de favoriser la visibilité des œuvres et la circulation des publics, des partenariats sont mis en place par le Théâtre municipal au cours de la saison 2025 / 2026. Ainsi, en plus des tarifs génériques du Théâtre municipal et les spécificités présentées dans cette annexe, un tarif préférentiel est proposé aux adhérent-es et/ou abonné-es des structures partenaires suivantes pour certains spectacles organisés en collaboration.

#### 3.1. Le Centre des Arts du récit

Dans le cadre du festival des Arts du récit, les adhérent-es au Centre des Arts du récit bénéficient d'un tarif à 10 € pour *Versant rupal* samedi 23 mai 2026 au Grand Théâtre, spectacle co-accueilli par le Théâtre municipal et le Centre des Arts du récit.

#### 3.2. Collectif Troisième bureau

Troisième bureau, collectif artistique réunissant comédien-nes, auteur-rices, metteur-ses en scène, professionnel-les du livre, enseignant-es et universitaires, œuvrant à une diffusion "critique" des écritures théâtrales d'aujourd'hui, est un partenaire privilégié du Théâtre municipal à travers notamment la biennale Les Envolées et le festival Regards croisés. Chaque saison, des spectacles de la programmation sont sélectionnés en concertation avec le collectif. Ainsi, les adhérent-es au collectif bénéficient d'un tarif à 12 € sur ces spectacles :

- *Le Camp des malheureux - La Londonienne*, 4 et 5 décembre 2025 au Théâtre de Poche
- *Bastien sans main*, du 14 au 16 décembre 2025 au Théâtre 145
- *Ravie*, 20 décembre 2025 et 6 janvier 2026 au Théâtre 145
- *Vive*, 18 mars 2026 au Théâtre 145

Pour *Fondre*, du 26 février au 2 mars 2026 à l'Espace 600, les adhérent-es du collectif bénéficient d'un tarif à 10€.

#### 3.3. Espace 600

Dans le cadre du co-accueil avec l'Espace 600 du spectacle *Les filles ne sont pas des poupées de chiffon* les 27 et 28 avril 2026 au Grand Théâtre, un tarif à 10€ est appliqué aux adhérent-es de l'Espace 600.

#### 3.4. Saint-Martin d'Hères en Scène (Heure Bleue – espace culturel René Proby)

*Matière(s) première(s)* de la Cie par Terre, mercredi 4 février 2026 au Grand Théâtre, est organisé en partenariat avec Saint-Martin d'Hères en Scène, dans le cadre du Hip-hop never stop festival 2025 / 2026.

En complément des tarifs génériques du Théâtre municipal, un tarif à 14 € est appliqué aux adhérent-es de Saint-Martin en Scène et un tarif à 12 € sur présentation d'un billet d'un autre spectacle organisé dans le cadre du Hip-hop never stop festival 2025 / 2026.

### 4. TARIFICATIONS PARTENAIRES

#### 4.1. Le Pacifique

Un parcours de découverte est proposé autour du travail de la jeune compagnie grenobloise Bruta Corp autour de ses spectacles :

- *Calor*, mardi 13 janvier 2026 au Pacifique
- *Somnambule*, jeudi 15 janvier au Théâtre de Poche

Dans ce cadre, le Théâtre municipal assure en partie la billetterie de *Calor* en partage avec Le Pacifique ; les tarifs du Pacifique sont appliqués :

- Tarif de soutien : 15 €
- Tarif standard : 12 €
- Tarif petit budget : 8 €

Le tarif est au choix du/de la spectateur-riche.

Pour *Somnambule*, en complément des tarifs génériques du Théâtre municipal, un tarif parcours à 12 € est appliqué sur présentation d'un billet du spectacle *Calor* au Pacifique.

#### 4.2. Le Centre des Arts du récit

Pour *La France, Empire*, mercredi 21 janvier 2026 au Théâtre Prémol, la billetterie du Théâtre municipal assure en partie la billetterie en partage avec le Centre des Arts du Récit. Les tarifs du Centre des Arts du récit sont appliqués :

- 14 € Plein tarif
- 10 € adhérent-es du centre des Arts du Récit, détaxes professionnelles, comités d'entreprise et groupe de 10 personnes et plus
- 8 € tarif étudiant-es, demandeur-euses d'emplois, bénéficiaires de minimas sociaux, habitant-es du village Olympique
- 8 € tarif collègue, lycée, applicable uniquement dans le cadre de sorties scolaires
- 6 € tarif primaire, applicable uniquement dans le cadre de sorties scolaires
- 6 € moins de 12 ans.

#### 4.3. Espace 600

Pour *Fondre*, du 26 février au 2 mars 2026 à l'Espace 600, le Théâtre municipal assure la billetterie en partage avec l'Espace 600. Les tarifs de l'Espace 600 sont appliqués :

- 13 € plein tarif
- 10 € convention de partenariat avec les structures d'enseignements de pratiques artistiques
- 7 € adhérent-es de l'Espace 600, moins de 26 ans, étudiant-es, demandeur-euses d'emplois, bénéficiaires de minimas sociaux et de l'AAH, cartes loisirs ANCAV-SC, adhérent-es ou abonné-es de salles partenaires (L'Hexagone, Détours de Babel, Arts du Récit, FITA, MC2: Grenoble, Théâtre municipal de Grenoble, St-Martin-d'Hères en scène), détaxes professionnelles, résidents Alpes Isère Habitat, comités d'entreprise et groupe de 10 personnes et plus.
- 6 € moins de 12 ans
- 5 € carte Marmaille de l'Espace 600
- 5 € convention de partenariat socio-éducatif et convention de partenariat solidaire
- 7 € collègue et lycée
- 6 € écoles maternelles et primaires
- 5 € convention de partenariat socio-éducatif et convention de partenariat solidaire.

### 5. Stage de la compagnie Le chat du désert

Le Théâtre municipal propose cette saison un stage animé par Grégory Faive de la compagnie associée Le Chat du désert. Ce stage de chant d'une durée de 20 heures se déroulera du lundi 20 avril au vendredi 5 juin 2026 et donnera lieu à une restitution publique le samedi 6 juin 2026.

Les tarifs de ce stage sont les suivants :

- plein tarif 50 €
- tarif réduit 35 € (pour les moins de 26 ans, étudiant-es, demandeur-ses d'emploi, personnes invalides et 1 accompagnateur-trice
- tarif solidaire 15 € (pour les bénéficiaires de minimas sociaux, quotient familial inférieur à 700, étudiant-es de la filière arts du spectacle de l'Université Grenoble Alpes, étudiant-es boursier-ères de l'UGA.



Conseil municipal du 19 mai 2025  
Annexe n°5 à la délibération n° 39201

**CONSERVATOIRE DE GRENOBLE  
RÈGLEMENT TARIFAIRE DES DROITS D'INSCRIPTION**

Les droits d'inscription du Conservatoire de Grenoble sont calculés en fonction du quotient familial (QF) des usager-ères grenoblois-es ou non-grenoblois-es inscrit-e-s dans les enseignements dispensés par le Conservatoire. Ces droits sont appliqués pour chaque cursus<sup>1</sup> et vont de la gratuité jusqu'à 1 000 € pour un ou une élève grenoblois-e et de 47,32 € à 1 400 € pour un ou une élève non-grenoblois-e.

**1. Tarifs droits d'inscription au quotient familial.**

Elèves grenoblois-se	
QF	Tarifs
0 à 400	0
401 à 600	37,21 € à 60 €
601 à 900	60,10 € à 120 €
901 à 1400	120,10 € à 400 €
1401 à 2000	400,10 € à 685 €
2001 à 2500	685,10 € à 900 €
2501 à 3000	900,10 € à 1000 €
+ 3000	1000,00

Elèves non-grenoblois-es	
QF	Tarifs
400 et moins	47,32
401 à 600	58,11 € à 165,36 €
601 à 900	165,49 € à 289,38 €
901 à 1400	337,76 € à 593,60 €
1401 à 2000	593,75 € à 972,76 €
2001 à 2500	1 181,39 € à 1400 €
+ 2500	1 400 €

*La grille tarifaire du Conservatoire détaillée à l'annexe 1B de la délibération n° 31772 adoptée en Conseil municipal du 15 mai 2023 reste inchangée.*

<sup>1</sup> Voir le 3<sup>e</sup> alinéa du paragraphe sur les minorations du 2.

Le quotient familial de référence est celui établi par la caisse d'allocation familiales (CAF) à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'inscription ou de réinscription. En tout état de cause, le quotient familial retenu pour le calcul des droits d'inscription sera celui fourni par la famille au moment de l'inscription ou de la réinscription.

Les familles non allocataires sont facturées sur la base de l'avis d'imposition de l'année n-1 sur les revenus n-2 du foyer.

En cas de réinscription, les justificatifs ne pourront être transmis qu'entre le 15 mai et le 15 juin de chaque année. Pour une première inscription, les justificatifs seront transmis entre le 1<sup>er</sup> et le 20 septembre de chaque année.

A titre exceptionnel, il pourra être tenu compte d'un nouveau quotient familial ou d'un nouvel avis d'imposition sur demande écrite de l'usager-ère adressée à la direction, en cas de changement substantiel de la situation du foyer ou lorsque l'élève devient contribuable pour la première fois. Le justificatif devra avoir été transmis avant le 30 septembre, délai de rigueur. En cas de circonstances exceptionnelles ou de cas de force majeure, ce calendrier pourra être modifié ou aménagé.

En dehors de ces cas, aucune révision de facturation ne pourra être étudiée en cours d'année.

En plus du justificatif de revenus, les élèves grenoblois-es devront fournir un justificatif de domicile (les pièces à fournir seront précisées chaque année par l'administration du Conservatoire).

Les usagers-ères ne fournissant aucun des documents décrits dans les délais indiqués ci-dessus seront automatiquement facturés selon le tarif maximal.

## **2. Majoration / minoration des tarifs au quotient.**

Les tarifs décrits ci-dessus et déclinés en annexes sont appliqués pour chaque cursus suivi\*.

Il est à noter que les élèves non-grenoblois-es sont facturés-es selon une grille différente, décrite en annexe 3.

### **Plafonnement :**

Les droits d'inscription sont plafonnés à 1 000 € pour les usager-ères grenoblois-es et à 1 400 € pour les non-grenoblois-es.

### **Minorations :**

- Minoration de 50 % du tarif pour les cours collectifs suivants :
  - Danse hip hop ;
  - Danse hors cursus (2 cours hebdomadaires au maximum) ;

- Cours de culture seuls issus de disciplines suivantes (2 disciplines hebdomadaires maximum, au-delà le plein tarif sera appliqué) : composition, histoire/analyse, métiers du son, écriture, informatique musicale, formation musicale ;

- Éveil artistique, initiation danse ;
- Pratiques collectives seules, ateliers ;
- Musique et handicap.

- Pour les cours « d'atelier culture » un tarif minoré de 75 % sera appliqué pour le cursus (9 cours par année scolaire environ).
- Fratries : une famille ayant plusieurs enfants inscrits au Conservatoire de Grenoble bénéficie d'une minoration de 10 % du tarif appliqué à partir du second enfant en âge. Le cas échéant, cette réduction se cumule avec celle d'un second cursus.
- \* En cas d'inscription individuelle à plusieurs cursus, une minoration de 50 % est appliquée à chaque cursus supplémentaire.
- Les élèves boursiers du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou du ministère de la Culture sont également facturés selon leur quotient familial.
- Les élèves bénéficiant d'une bourse de la ville de Grenoble sont exemptés de droits d'inscription.

**Un tarif spécifique** est défini par convention notamment pour les cours ouverts (hors cursus) à l'Université Grenoble-Alpes et l'atelier de musique et handicap au foyer Sainte-Agnès.

**3. Mise à disposition d'instrument** (en fonction du type d'instrument et du parc instrumental du Conservatoire) : 50 € / an.

#### **4. Facturation à la suite d'une démission.**

Les usagers-ères ayant démissionné avant le vendredi précédant les vacances d'automne ne seront pas redevables des droits annuels d'inscription. Passé ce délai, l'intégralité des droits est due par l'usager-ère.

Les démissions des élèves pour raisons médicales enregistrées après le vendredi précédant les vacances d'automne et dûment justifiées par un certificat médical pourront donner lieu à une minoration des droits d'inscription. 1/3 des droits d'inscription seront dus en cas de démission durant le 1<sup>er</sup> trimestre et 2/3 en cas de démission durant le 2<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire.

Les démissions doivent être notifiées par écrit à la directrice du Conservatoire par le parent d'élève si l'élève est mineur-e ou par l'élève majeur-e.

## 5. Modalités de paiement.

Il est laissé à l'utilisateur la possibilité de choisir entre deux modes de facturation, un versement en une fois ou en trois fois, selon les modalités suivantes :

- Ce choix est fixé définitivement pour l'année scolaire au moment de l'inscription ou de la réinscription de l'élève ;
- Si aucun choix n'a été matérialisé, l'utilisateur est réputé-e avoir choisi la facturation en une fois ;
- Pour une nouvelle facturation ou une re-facturation en cours d'année, le paiement en une fois sera adopté ;
- La facturation en trois fois n'est possible qu'à partir de 45 € de facture au minimum. En dessous de cette somme, seul le paiement de la totalité de la somme en une fois est possible ;
- La facturation est effectuée en 3 échéances égales, soit 1/3 arrondi au centime d'euro le plus proche ;
- Les échéances sont fixées selon le calendrier suivant :
  - novembre-décembre de l'année n ;
  - février-mars de l'année n+1 ;
  - avril-mai de l'année n+1.

MUSÉE DE GRENOBLE : GRILLE TARIFAIRE			
	Prestation proposée	Public concerné	Tarif au 01/09/2025
carte d'abonnement annuel	accès au musée sans limite de visites , accès gratuit aux animations et tarif réduit pour l'accompagnant de l'abonné dans la limite de 3 personnes	tout public	<b>abonnement Supprimé</b>
entrée au musée Plein tarif	accès aux salles de l'exposition temporaire principale annuelle	tout public	<b>14,00 €</b>
	accès aux salles d'expositions permanentes et expositions temporaires non principales		<b>gratuit</b>
entrée au musée Tarif réduit	accès aux salles de l'exposition temporaire principale annuelle	<b>Public concerné sous réserve de présentation d'un justificatif :</b> - Familles nombreuses (cartes SNCF ou livret de famille) - Cartes Alices, Savatou Isère, - Adhérent-e-s du Comité Social de la Ville de Grenoble - Sociétés des amis de Musées - Abonné-e-s SEMITAG (sur présentation reçu abonnement en cours de validité) - Grenoblois-es sur présentation j'un justificatif de domicile de moins de 3 mois - Bénéficiaires d'un dispositif conventionné dans le cadre d'un partenariat avec la Ville	<b>7,00 €</b>
	accès aux salles d'expositions permanentes et expositions temporaires non principales		<b>gratuit</b>
Entrée gratuite au musée	accès aux salles de l'exposition temporaire principale annuelle	<b>Public concerné sous réserve de présentation d'un justificatif :</b> - Jeunes de moins de 26 ans - Demandeurs.euses d'emplois - Bénéficiaires des minima sociaux (RSA, minimum vieillesse...) - Personnes en situation de handicap ou d'invalidité et 1 accompagnant - Anciens combattants - Demandeurs d'asile - Groupes scolaires accompagnés par les enseignants - Titulaires de la carte ICOM Conseil International des Musées// AICA ( Association Internationale des Critiques d'Art) / Presse / COMEX - Adhérents de la Société des Amis du Musée de Grenoble (SAMG) - Artistes sur présentation de la carte de la Maison des artistes (Paris ou Régions) - Partenaires autorisés par convention avec la Ville de Grenoble  <b>Pour tous, le 1er dimanche de chaque mois et les événements locaux ou nationaux :</b> Musée en fête, Nuit des musées, Nocturne des étudiants, Journées Européennes du Patrimoine, Journées d'Art Contemporain, Printemps du Livre au sein du musée	<b>gratuit</b>
	accès aux salles d'expositions permanentes et expositions temporaires non principales		<b>gratuit</b>
animations	Animations hors temps scolaires (ateliers du mercredi , visites famille et animations vacances scolaires)	enfants de 2 à 11 ans	Tarif selon quotient familial: De 0 à 400: 0€ De 401 à 1400: 5€ Plus de 1400: 10€
	Animations hors temps scolaires : Visites adolescents (freestyle, ...)	adolescents de 12 à 17 ans	Tarif selon quotient familial: De 0 à 400: 0€ De 401 à 1400: 5€ Plus de 1400: 10€
Audioguide	Collection permanente Disponible en français, anglais, italien	tout public	<b>2,00 €</b>
Visites guidées individuelles	visites guidées	tout public	<b>5,00 €</b>
visites guidées (1h30) pour groupe de 20 personnes maximum dans les collections permanentes	médiation culturelle en groupe jusqu'à 20 personnes	groupe adultes	<b>150,00 €</b>
		groupes personnes handicapées , étudiants, équipements sociaux, crèches hors CCAS de Grenoble	<b>25,00 €</b>
		équipements du CCAS et maisons des habitants de Grenoble Groupes encadrés par un service public de la ville ou du CCAS de Grenoble	<b>gratuit</b>
visites guidées (1h30) pour groupe de 20 personnes maximum dans toutes les expositions temporaires	médiation culturelle en groupe jusqu'à 20 personnes	groupe adultes	<b>225,00 €</b>
		groupes personnes handicapées , étudiants, équipements sociaux, crèches hors CCAS de Grenoble	<b>75,00 €</b>
		équipements du CCAS et maisons des habitants de Grenoble Groupes encadrés par un service public de la ville ou du CCAS de Grenoble	<b>gratuit</b>
supplément pour visites en groupe en dehors des heures d'ouverture	médiation culturelle en groupe jusqu'à 20 personnes	groupe adultes	<b>Supplément +45 €</b>
Visites et ateliers des groupes scolaires	Visites: médiation culturelle en groupe	groupes scolaires hors Isère	<b>48,00 €</b>
	Ateliers: médiation culturelle en groupe	groupes scolaires hors Isère	<b>67,00 €</b>
Visites et ateliers des groupes scolaires	Visites: médiation culturelle en groupe	groupes scolaires De l' Isère	<b>gratuit</b>
	Ateliers: médiation culturelle en groupe	groupes scolaires De l' Isère	<b>gratuit</b>
Photothèque	fourniture d'images numériques haute définition	tout public	<b>50€ par image demandée, le tarif correspond aux frais de préparation et d'envoi des documents</b>
Entrée pour groupe de 10 à 20 personnes (maxi) uniquement sur réservation et bon de confirmation obligatoire	accès aux salles des expositions temporaires	tout public	<b>Si conférencier extérieur : chaque participant doit s'acquitter du droit d'entrée en vigueur au moment de la visite</b>
	accès aux salles d'expositions permanentes		<b>gratuit avec réservation obligatoire auprès du service des publics</b>
Droit de parole applicable à tout organisme ou particulier réservant un créneau de groupe impliquant une médiation extérieure	accès aux salles des expositions temporaires	tout public	<b>20,00 €</b>
	accès aux salles d'expositions permanentes		<b>20,00 €</b>

Le billet d'entrée pour l'exposition temporaire peut être nominatif : il permet ainsi de ré-accéder gratuitement à l'exposition temporaire principale sur présentation d'un justificatif d'identité

## TARIFS D'ACCES AUX PISCINES MUNICIPALES ENTREES INDIVIDUELLES

		Tarifs			
		Net de taxes			
		Grenoblois-e		Non Grenoblois-e	
<b>Tarifs "entrée simple"</b>	Entrée individuelle plein tarif	4,00 €		6,00 €	
	Carte de "10 entrées" plein tarif	31,50 €		47,20 €	
	Entrée individuelle moins 18 ans	2,40 €		2,40 €	
	Carte de "10 entrées" moins 18 ans	18,00 €		18,00 €	
	Entrée individuelle tarif réduit	3,00 €		4,50 €	
	Carte de "10 entrées" tarif réduit	24,00 €		36,00 €	
	Entrée individuelle tarif solidaire	1,20 €		1,80 €	
	Abonnement annuel	160,00 €		240,00 €	
	<b>Tarifs « structures »</b>	Carnet "100 entrées" comité d'entreprise	300,00 €		450,00 €
Tarif Groupe		2€/personne		3€/personne	
<b>Tarifs "entrées + prestation"</b>	<i>Prestations soumises à TVA (Champ concurrentiel secteur privé)</i>				
		Hors taxes	TTC (TVA 20%)	Hors taxes	TTC (TVA 20%)
	Entrée individuelle "Évènement" tarif unique	10,00 €	12,00 €	15,00 €	18,00 €
	Entrée individuelle "Prestation 1"	6,08 €	7,30 €	9,12 €	10,90 €
	Entrée individuelle "Prestation 2" *	10,00 €	12,00 €	15,00 €	18,00 €
	5 entrées "Prestation 2" *	41,67 €	50,00 €	62,50 €	75,00 €
<b>Services complémentaires</b>	Cadenas pour casiers	2,50 €	3,00 €	2,50 €	3,00 €
	Remplacement carte magnétique	4,17 €	5,00 €	4,17 €	5,00 €

\* Activité nécessitant un matériel spécifique et indispensable à la pratique

**TRANSFORMATION DE POSTE SOUMISE AU VOTE**

Direction Générale	Direction	Service	Poste à supprimer	Poste à créer
Ville Résiliente	Propreté et logistique municipales	Logistique opérationnelle	Adjoint technique	Technicien

# **AMENDEMENTS PRESENTES**

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 MAI 2025

**Amendement à la délibération n°2-(39249)**

**URBANISME AMENAGEMENT :** Déclaration de projet sur l'intérêt général du projet de requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade.

Madame Margot BELAIR expose,

Il convient :

**- D'ajouter ce paragraphe, dans le corps de la délibération (dans le point 1. Historique du projet) après le paragraphe quatre :**

« La demande de permis d'aménager relative au projet de réaménagement de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade (annexe 6), ainsi que l'étude d'impact relative au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade comportant l'avis de l'Autorité environnementale et des collectivités territoriales (annexe 4), sont annexées à la délibération. »

**- D'ajouter dans le corps de la délibération (dans le point 3. Mise en compatibilité du PLUi) à la fin du paragraphe quatre, l'alinéa suivant :**

« Le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi, comportant le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint (annexe 5), est annexé à la présente délibération. »

**- D'ajouter dans le dispositif les références aux « annexes 2, 3 et 4 ».**

**- De remplacer l'annexe n°3 « rapport d'enquête » par sa nouvelle version.**

Les documents ont été déposés dans l'espace élu-e-s et l'information a été communiquée par mail, le vendredi 16 mai.

## **Groupe d'Opposition - Société Civile Divers Droite et Centre**

Conseil municipal du 19 mai 2025

### **Amendement délibération #2-(39249).**

*Déclaration de projet sur l'intérêt général du projet de requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade.*

*Ajoute dans le gras de la délibération "Afin de répondre aux besoins des salariés, des visiteurs et de faire face à la mise en place de la ZFE, le Conseil municipal de Grenoble décide d'intégrer la création d'un important parking relais silo paysagé sur le site de l'esplanade."*

**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 MAI 2025**

**Amendement à la délibération n°53-(39201)**

**AFFAIRES CULTURELLES** : Tarification des équipements culturels municipaux

-

Madame Lucille LHEUREUX expose,

Il convient :

**- de modifier l'annexe n°8 « Grille tarifaire musée » de la manière suivante :**

- préciser la date d'entrée en vigueur de la colonne « tarif », en remplaçant « **Tarif** » par « **Tarif au 01/09/2025** »

# **VOEUX**

**Conseil municipal de Grenoble du 19 mai 2025****Vœu de l'intergroupe « Socialistes et apparentés » et « Grenoble Démocratie Ecologie Solidarité »  
adressé à Mme Élisabeth BORNE, Ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de  
l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
relatif à la dégradation de la situation des établissements scolaires de Grenoble**

Depuis plusieurs mois, la communauté éducative de Grenoble – enseignants, agents territoriaux, parents d'élèves, élèves eux-mêmes – se mobilise avec constance et gravité pour dénoncer la dégradation inquiétante des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans plusieurs établissements scolaires de la ville, et en particulier dans le quartier de la Villeneuve.

Le 5 mai dernier, une nouvelle journée de grève a rassemblé plus de 300 personnels mobilisés, illustrant l'ampleur d'une crise systémique qui frappe au cœur les principes fondamentaux de l'École publique. Cette mobilisation avait pour but d'alerter sur une situation devenue insoutenable : inclusion scolaire sans moyens réels, manque criant d'AESH, absences non remplacées, surcharge des classes, désorganisation du suivi des élèves, fatigue chronique et épuisement professionnel des équipes, et sentiment d'abandon partagé par l'ensemble des acteurs de terrain. Ces établissements accueillent une proportion importante d'élèves en situation de vulnérabilité, et leurs besoins spécifiques ne peuvent être ignorés davantage.

L'école de la République ne peut pas être l'institution du tri social. Elle ne peut fonctionner que si les moyens humains et matériels sont à la hauteur des ambitions républicaines qu'elle porte : égalité des chances, inclusion, émancipation, justice éducative.

L'inclusion scolaire est aujourd'hui vidée de son sens faute de moyens pour la rendre effective. Les établissements de la Villeneuve sont particulièrement touchés, et les signaux d'alerte envoyés depuis plusieurs années n'ont pas reçu de réponse à la hauteur des enjeux. Les acteurs de terrain ne réclament pas des privilèges, mais les moyens de faire leur travail dans des conditions dignes.

Face à cette situation, les premières réponses de l'institution académique, bien que récentes et saluées pour leur reconnaissance de l'urgence, sont perçues comme partielles et insuffisantes. L'urgence impose une réponse de l'État à la hauteur de l'engagement de celles et ceux qui tiennent l'école à bout de bras au quotidien. Les parents d'élèves des écoles de la Villeneuve, pleinement solidaires des enseignants, ont d'ailleurs adressé une lettre à la ministre de l'Éducation nationale pour l'inviter à venir constater la réalité de terrain.

**Par le présent vœu, le conseil municipal de Grenoble, fidèle à son engagement en faveur de l'école publique, de la réussite de tous les enfants et du respect de l'égalité républicaine, affirme ici son soutien aux mobilisations en cours et s'adresse à la Ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, afin de demander la mise en œuvre d'un plan d'urgence éducatif pour Grenoble, et tout particulièrement pour les établissements en QPV :**

**À très court terme :**

- **Le déploiement de moyens humains supplémentaires dès la rentrée 2025 dans les établissements en difficulté, en particulier ceux de la Villeneuve ;**
- **Le recrutement massif d'AESH pour répondre aux besoins identifiés et mettre en œuvre une inclusion réelle des élèves en situation de handicap ;**
- **La garantie du remplacement systématique des enseignants absents.**

**À moyen terme :**

- **L'intégration des établissements les plus en tension dans le dispositif d'éducation prioritaire renforcée (REP+) ;**
- **Un accompagnement renforcé des équipes éducatives par des dispositifs de formation, de soutien psychologique et de stabilisation des postes ;**
- **Une transparence accrue dans la répartition des moyens académiques et un dialogue renforcé entre les services de l'État et les collectivités territoriales.**

**À long terme :**

- **La mise en œuvre d'un plan national pour l'inclusion scolaire doté de moyens pérennes, humains et financiers ;**
- **Une réforme des critères d'allocation des ressources, tenant compte des réalités sociales locales et des indicateurs de pauvreté, d'exil ou de précarité ;**
- **La reconnaissance pleine et entière du rôle fondamental de l'École dans la cohésion républicaine, en lui redonnant les moyens d'agir comme un levier d'égalité et d'émancipation de toutes et tous.**

**Le conseil municipal demande en outre que la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche réponde favorablement à l'invitation des parents d'élèves de la Villeneuve et vienne, à Grenoble, entendre les personnels, les familles, et constater la situation sur place.**

**Groupe d'Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre**

Conseil municipal du 19 mai 2025

**Vœu : demande de dissolution des Conseils citoyens indépendants.**

Monsieur le Maire,

Il y a des villes en France, et chacun ici en connaît une, qui ont fait le choix, il y a quelques années, d'installer des conseils citoyens dits « indépendants ». L'intention affichée était noble : associer les habitants des quartiers prioritaires aux décisions, leur offrir une place dans la construction des politiques publiques, renforcer le lien démocratique. Mais entre l'intention et la réalité, il y a parfois un gouffre.

Le constat est amer. Dans bien des cas, ces conseils ont fini par se déconnecter des réalités de terrain. Ils ne sont ni élus, ni issus d'un processus clair et transparent. Ils sont censés représenter les habitants, mais bien souvent les habitants eux-mêmes ignorent jusqu'à leur existence.

Pendant ce temps, dans ces mêmes villes, il existe des structures anciennes, vivantes, reconnues, qui n'ont jamais cessé de jouer leur rôle de relais local : les unions de quartier. Ces associations de citoyens engagés, bénévoles, ouverts à tous, connaissent les réalités du terrain. Elles travaillent au plus près des habitants. Elles incarnent cette démocratie du quotidien que tant de discours invoquent, mais que si peu d'actions respectent.

La loi de 2014, qui a institué ces conseils citoyens, visait à faire émerger une parole habitante forte, autonome, issue du terrain. Mais ceci s'est perdu, et pour le retrouver, cela passe, dans bien des cas, par une réforme structurelle : dissolution des conseils citoyens actuels, et recréer une instance avec ces acteurs légitimes que sont les unions de quartier.

Aussi, le conseil municipal de Grenoble demande au gouvernement de repenser les conseils citoyens tels qu'ils existent, pour refonder une participation locale véritablement légitime en s'appuyant sur des représentants élus par les habitants.

Je vous remercie.

## **Conseil municipal du 19 mai 2025 – Vœu du groupe Grenoble En Commun relatif à l'Appel d'Epinay des associations du bloc communal**

Plus d'un an après la signature des premiers nouveaux contrats de ville (CIV) et à l'approche d'un nouveau comité interministériel des villes, Grenoble se joint aux associations du bloc communal (France urbaine, Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, Ville & banlieue, Association des petites villes de France, Villes de France, Intercommunalités de France, Association des maires d'Île-de-France) et souhaite interpeller le gouvernement et renouveler ses attentes sur la méthode et les contenus des futures politiques de la ville et de cohésion sociale et urbaine.

Nous faisons face à une situation budgétaire et financière difficile à l'échelle communale du fait du budget 2025 voté à l'Assemblée nationale et sans perspectives d'amélioration. Nous craignons particulièrement l'extinction silencieuse de la politique de renouvellement urbain, alors même que les attentes n'ont jamais été aussi grandes pour transformer nos quartiers. De même, le budget national de la politique de la ville a été réduit à 609 millions d'euros pour l'année 2025, alors que nos populations sont déjà vulnérables et que la nouvelle géographie prioritaire a conduit à une hausse du nombre de quartiers et d'habitant-es concerné-es par cette politique. Quelles réponses apportera l'État aux Grenoblois-es qui vivent en QPV ?

Nous sommes attaché-es à montrer les forces de nos quartiers et souhaitons réaffirmer notre engagement pour que les habitant-es aient accès aux mêmes droits et services, c'est-à-dire au droit commun qui prévaut sur l'ensemble du territoire national.

### **• Considérant que les inégalités territoriales se creusent et que la situation dans les quartiers se dégrade ;**

- Nous appelons le gouvernement à se donner les moyens de mesurer et ajuster son intervention en direction des quartiers prioritaires de Grenoble et des autres villes françaises grâce à une feuille de route interministérielle obligeant chaque ministère à mesurer l'atterrissage des crédits dans les quartiers prioritaires ou pour leurs habitant-es ;
- Nous appelons le gouvernement à assortir, pour chaque ministère, des objectifs chiffrés de réduction de l'inégalité des chances à l'échelle territoriale ;
- Nous appelons le gouvernement à mettre en place un suivi des mesures annoncées lors des Comités interministériels de la Ville afin de dresser un bilan exhaustif des actions menées ;

### **• Considérant que l'éducation, l'accès à la culture, au sport et à l'emploi sont autant de leviers pour donner à chacun la possibilité de s'émanciper comme citoyen-ne et d'accéder à l'autonomie dans ses choix de vie ;**

- Nous appelons le gouvernement à garantir la qualité du service public de l'éducation dans les QPV de Grenoble comme sur l'ensemble du territoire national ;
- Nous appelons le gouvernement à aligner la géographie d'éducation prioritaire sur les zonages des quartiers prioritaires de la ville dans un but de cohérence de l'action publique ;
- Nous appelons le gouvernement à appuyer les démarches innovantes mises en place

localement en faveur de l'insertion et de l'emploi des habitant-es des QPV et assurer l'action en proximité de France Travail ;

- Nous appelons le gouvernement à s'engager en faveur d'un accès pour toutes et tous à des équipements culturels et sportifs en proximité dans nos quartiers.

• **Considérant l'aggravation des conditions de vie dans nos quartiers et la nécessité de permettre à chacun-e à vivre en bonne santé, en sécurité et dans des conditions décentes ;**

- Nous appelons le gouvernement à garantir l'accès aux soins de qualité et en proximité et à soutenir les actions déployées par le bloc communal dans les quartiers, notamment en matière de santé mentale ;

- Nous appelons le gouvernement à mieux soutenir les efforts municipaux de mise en accessibilité des logements sociaux et des espaces publics ce qui contribue au bien-être de toutes et tous qu'il s'agisse des personnes âgées, celles en situation de handicap ou en perte d'autonomie, ou encore des familles ;

- Nous appelons le gouvernement à agir face à la montée en puissance du nombre de personnes en situation de précarité ou d'extrême pauvreté qui nécessite un meilleur accompagnement financier et technique des initiatives déployées localement et qui ont fait la preuve de leur efficacité. Le CCAS ne peut absorber à lui seul ce flux ;

- Nous appelons le gouvernement à assumer sa mission régaliennne en assurant la sécurité de nos concitoyen-nes dans les quartiers et en confortant le Maire dans la politique de prévention face à l'insécurité du quotidien et l'émergence de nouvelles formes de délinquance.

• **Considérant la nécessité de travailler sur le renouvellement urbain de nos quartiers, y compris la mixité sociale et fonctionnelle pour que les habitant-es des quartiers prioritaires ne soient plus les premières victimes d'une paupérisation des logements et de leur cadre de vie ;**

- Nous appelons le gouvernement à garantir la livraison des projets engagés dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain NPNRU et à renforcer la participation de l'État en pérennisant des financements pluriannuels et les modalités d'intervention de l'ANRU. C'est une nécessité pour traiter les politiques publiques dans leur ensemble sur le territoire, selon une approche globale, comportant à la fois une vision humaine et une vision urbaine, intégrant finement les enjeux connexes de voirie, de qualité du cadre de vie, de patrimoine, de développement économique, d'écologie, de sécurité ;

- Nous appelons à préserver sa vocation à refaire l'égalité territoriale, sans étendre son périmètre aux quartiers situés en dehors de la géographie de la politique de la ville ;

- Nous appelons le gouvernement à considérer prioritairement la question de la compensation intégrale des exonérations et abattements de taxe foncière sur les propriétés bâties sur les logements sociaux en réhabilitation et en QPV : il est paradoxal que les communes accueillant les populations les plus fragiles soient les moins soutenues alors qu'elles devraient pouvoir renforcer les services qui leur sont destinés ;

- Nous appelons le gouvernement à anticiper les besoins futurs de nos quartiers en planifiant un programme pluriannuel d'investissement en faveur de la rénovation des logements, de la lutte contre les îlots de chaleur, contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées.

**Le Conseil municipal demande au gouvernement de se saisir dans la durée des enjeux liés aux quartiers prioritaires et de l'égalité territoriale.**

**La Ville demande aussi à la Ministre chargée de la Ville, Juliette Méadel, à la Ministre chargée du Logement, Valérie Létard, et au président de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, Patrice Vergriete, de porter ce message auprès du Premier ministre.**

# INTERVENTIONS

*Seules figurent les interventions écrites remises au service l'Assemblée sous huitaine.*

**Conseil municipal du 19 mai 2025**  
**Discours d'introduction de M. le Maire Éric PIOLLE**

Mesdames, Messieurs,

Mes chers collègues,

Nous nous retrouvons aujourd'hui au lendemain de la cinquième Biennale des Villes en Transition, un temps fort pour notre ville, qui a réuni institutions, délégations étrangères, habitantes et habitants, acteurs associatifs, professionnels, institutionnels comme le Centre National de la Formation des Fonctionnaires Territoriaux, partenaires internationaux, chercheuses et chercheurs, jeunes et agents de terrain, autour d'ateliers, de tables rondes, de spectacles, de temps de partages et surtout d'une question simple : comment rendre les villes solidaires, vivables, robustes face aux chocs sociaux, économiques, climatiques de perte de biodiversité qui fracturent notre société ? Comment agir, en tant qu'institutions et en tant que citoyennes et citoyens pour que les villes deviennent des refuges. Refuges contre les vagues de chaleur, refuges aussi pour les populations déplacées par les crises ? Comment écrire ensemble un avenir collectif qui donne envie, et qui protège, qui fonctionne pour ici, pour notre territoire mais qui soit aussi évidemment en lien avec le reste du monde.

En lien avec le reste du monde, nous l'avons été beaucoup pendant ces huit jours : nous avons accueilli des délégations de vingt pays différents, notamment le prix Nobel de la paix 2024, survivant d'Hiroshima, qui est venu porter un message fort de paix. Nous avons accueilli le Président de la commune de Tiznit avec laquelle nous avons signé une nouvelle coopération. Nous avons aussi pu voir les drames aujourd'hui qui traversent le monde.

Leurs conséquences ici de ce refermement; les jeunes de Tiznit qui devaient venir participer au spectacle assez extraordinaire d'Émergences samedi soir, n'ont pas obtenu leur visa. Nous sommes en France, au 21<sup>e</sup> siècle et heu voilà des visas sont refusés à des jeunes pour participer à un échange culturel alors que les jeunes de Grenoble, eux, avaient pu aller à Tiznit au mois d'Avril.

Nous avons accueilli Monica Benicio, qui était une des deux marraines de la biennale avec Fatima Ouassak, la fondatrice du Front de Mères en Seine Saint-Denis, avec ce message très fort de celles et ceux qui luttent pour les droits des minorités, qui luttent contre les LGBT phobies, qui luttent pour le féminisme et qui le font au péril de leur vie, puisque vous le savez que Monica Benicio, élue de Rio, est aussi la veuve de Marielle Franco, assassinée, militante noire des droits des minorités, des LGBT et des droits des femmes assassinées en 2018 et auxquelles la Ville de Grenoble a rendu hommage en nommant un arrêt de tramway et rendra à nouveau hommage en nommant une rue à son nom.

Nous avons eu évidemment pendant ces huit jours aussi toutes et tous en tête les drames incroyables qui marquent aujourd'hui la planète. La guerre entre la Russie et l'Ukraine sur le territoire ukrainien avec cet envahissement depuis maintenant plus de trois ans. La guerre au Soudan, guerre civile qui fait des centaines de milliers de morts. Les guerres internes en République Démocratique du Congo, avec une géopolitique du bassin des grands lacs extrêmement complexes et évidemment dans le cœur de toutes et tous les massacres en cours à Gaza. Massacres dont l'histoire jugera. Ces massacres à Gaza qui se déroulent sous nos yeux, ils sont aussi l'objet d'un immobilisme de la communauté internationale et ils ont aussi des conséquences majeures en Cisjordanie, et je tiens ici à dénoncer fortement la décision israélienne de bloquer l'entrée des délégations françaises sur le territoire cisjordanien. Nos deux adjoints, Annabelle Bretton et Emanuel Carroz, qui devaient se rendre aux Assises de la Coopération Franco-Palestinienne à Ramallah, puis dans notre ville

jumelle de Bethléem, ce même parcours que j'avais fait il y a deux ans en mai 2023. Ces deux adjoints se sont vus refuser l'entrée du territoire israélien comme l'ensemble de la délégation de Cités Unies France qui venait de différentes collectivités françaises. Nos partenaires, notre ville jumelle de Bethléem est donc maintenant formellement interdit de visite, dans une prison à ciel ouvert, marquée par des conditions de vie de plus en plus dures. Nous l'avons, nous les portons dans nos cœurs et leur adressons tout notre soutien. Je rappelle aussi, que ce conseil municipal a voté pour demander la reconnaissance de l'État palestinien par la France, reconnaissance qui a été votée par l'Assemblée Nationale et le Sénat en 2011. Appelé à la libération des otages israéliens détenus par le Hamas, demandé la libération des prisonniers politiques et appelé évidemment à un arrêt immédiat des massacres et aux pourparlers pour une solution à deux États.

Cette marque internationale de la Biennale, elle est à la hauteur des valeurs qui sont les nôtres ; les solidarités, la lutte contre les inégalités, la justice sociale et environnementale. Cette Biennale a montré que la transition touchait notre capacité à construire du commun, à préserver les ressources, à partager les solutions. Construire du commun, cela suppose de rendre audible toutes les voix, y compris les voix minorées, invisibilisées, oubliées, d'en reconnaître la légitimité politique, et cela, contrairement à ce que disent nos détracteurs, ça n'est pas du communautarisme, c'est bien au contraire choisir la voie de l'unité et créer les conditions du « nous ».

Nous y sommes fidèles au quotidien et le resterons. Le choix de nommer notre Conservatoire Nina Simone, est un geste fort, un symbole majeur. Nina Simone, c'est le refus du déterminisme, c'est la voix d'une femme noire, artiste, militante, qui a lutté contre la pauvreté, contre le racisme, pour les droits civiques. Un symbole puissant, choisi avec les enfants des écoles de Grenoble et les élèves du Conservatoire, qui ont pu exprimer leur avis par le vote.

Sur le projet de l'Esplanade, qui sera l'objet d'une des premières délibérations au cœur d'un quartier en mutation, la place est faite aux usages partagés et cette place, elle est centrale, avec la création d'un nouveau lieu pour toutes et tous, accessible et agréable.

Ce sont les communs, au sens large, qui sont au cœur du travail mémoriel que nous poursuivons, notamment à travers la conférence sur le matrimoine, sur laquelle notre conseil aura aussi à se prononcer. Revaloriser l'héritage des femmes, des personnes invisibilisées dans les récits dominants, c'est faire œuvre de justice mais aussi nourrir l'imaginaire collectif de figures multiples, plurielles, ancrées dans notre histoire.

Alors oui, la démocratie exige d'entendre toutes les voix, mais elle ne saurait être réduite à la monopolisation du débat par quelques-uns. Le respect du débat démocratique, c'est aussi celui du temps de parole, de l'ordre du jour, et de la hiérarchisation des urgences : celles des familles sans toit, de la précarité grandissante, du service public mis à mal.

Je le redis ici, dans cette enceinte de notre débat municipal, pendant que les 500 plus grandes fortunes de ce pays ont vu leur patrimoine multiplié par cinq en quinze ans, nos douches municipales enregistrent 6 000 passages par an, 4 500 personnes sont domiciliées auprès de notre Centre Communal d'Action Sociale, faute de réelle adresse et des familles dorment dans nos écoles. La Ville agit, au-delà de ses compétences obligatoires, vous le savez, nous accueillons aujourd'hui, grâce aux collectifs de solidarité qui se sont mis en place, dans six écoles des familles à la rue, faute de réponse de l'État, mais cette situation est inacceptable.

Le Centre Communal d'Action Sociale, a créé 100 nouvelles places d'hébergement dans les 12 derniers mois, soit 340 places au total. Ce qui représente un budget d'environ deux millions d'euros, ce qui représente aussi

15 % de l'ensemble des places d'urgence de l'ensemble du département. Cela vous donne une idée des ordres de grandeur sur la défaillance de l'État en la matière et nous avons pu obtenir une première victoire au Tribunal Administratif, puisque l'État a été condamné à verser à la Ville de Grenoble des dépenses pour une famille que nous hébergeons. Le combat se situe aussi bien sûr sur le terrain juridique. Aujourd'hui, nous poursuivons nos efforts sur le front du logement durable, avec un partenariat avec la Coopérative Un Toit Pour Tous Développement, qui permet de proposer des logements de qualité à des loyers très faibles. C'est aussi cela, faire du commun.

Dans une société, où les liens sociaux sont fragilisés, où l'isolement se propage telle une épidémie, il faut redonner de la force à ce qui fait société : les solidarités concrètes, les services publics, l'attention portée aux plus vulnérables, c'est à cela que nous travaillons, ensemble et c'est cela que nous devons protéger, renforcer et ne jamais perdre de vue.

Permettez-moi enfin de terminer ce propos d'ouverture pour une pensée pour Marie-Thérèse Lloret, militante infatigable du droit des personnes étrangères, qui a été inhumée mardi dernier. Son militantisme de plus de 50 ans, marquera, marquera à Grenoble, et a généré bien d'autres solidarités. Que son engagement continue de nous inspirer.

Je vous remercie.

**Alain Carignon**

**Groupe d'Opposition - Société Civile, Divers Droite et Centre**

Conseil municipal du 19 mai 2025

**Intervention délibération 1 – 39408**

*Compte rendu de Monsieur le Maire en application de la délibération de délégation de pouvoirs du 3 juillet 2020*

Monsieur le Maire,

Je vous demande une suspension de séance de 10 mn dont l'objet est de proposer au Conseil Municipal des tests antidrogue anonymisés afin de vérifier, comme vous l'avez proposé aux Députés en leur réclamant devant l'Assemblée Nationale, de voir si le problème touche aussi les cercles de décision grenoblois. Nous sommes convaincus que vous-même et votre majorité appliquez, comme d'habitude, les principes de transparence que vous réclamez aux autres de façon à ne laisser aucune trace au soupçon de consommation de drogue au Conseil Municipal et dans votre majorité.

**Alain Carignon**

**Groupe d'Opposition - Société Civile, Divers Droite et Centre**

Conseil municipal du 19 mai 2025

**Intervention délibération 1 – 39408**

*Compte rendu de Monsieur le Maire en application de la délibération de délégation de pouvoirs du 3 juillet 2020*

Monsieur le Maire,

Votre rendu acte énumère la litanie des procédures engagées contre votre personnel et des grenoblois. Je rappelle que leur coût est maintenant de l'ordre de 250 000 € par an. Parmi elles vous engagez une procédure au pénal contre Hussein Bayram, un employé communal, ancien champion de Boxe pour des propos tenus sur Tik Tok ne mettant en cause aucun élu nommément à ma connaissance. Vous n'avez pas plus utile, plus intéressant et plus urgent à faire à Grenoble ? Vos méthodes d'intimidation avec l'argent du contribuable sont détestables. Je lui exprime ma solidarité face à la vindicte dont il est la victime qu'il ne mérite aucunement.

Par ailleurs je constate encore 1,8 millions d'€ consacrés à l'aménagement du site de l'ancien siège de banque du Crédit Agricole à Malherbe. Vous l'avez acquis 8 millions d'€ dans des conditions que la Chambre Régionale des Comptes avait jugées illégales avec une surévaluation des M2. Vous avez investi depuis des millions d'€ pour mettre ce siège aux normes, gardé longtemps, puis démoli l'ancien siège du CCAS à la Villeneuve.

J'ai demandé à la commission des finances le coût total de l'opération tout compris. M.Fristot m'a garanti que je l'aurais avec le compte rendu d'il y a un mois. Il n'y était pas. J'ai donc réécrit pour obtenir ce montant consolidé, ce qui est la moindre des informations pour un conseiller municipal de base. Pas de réponse.

Vous méprisez autant les Conseillers Municipaux que les grenoblois.

Quand allez-vous instaurer un minimum de transparence dans votre gestion ? Quand allez-vous nous dire combien a coûté cette opération ?

Je sais que ce n'est pas agréable pour vous que les grenoblois comprennent comment dilapider l'argent public, mais c'est la loi de la démocratie et du pluralisme.

Merci

**Chérif Boutafa**

**Groupe Opposition - Société Civile Divers Droite et Centre**

Conseil municipal du 19 mai 2025

**Intervention délibération #1 – 39408**

*Compte rendu de Monsieur le Maire en application de la délibération de délégation de pouvoirs du 3 juillet 2020*

Monsieur le Maire,

Ce rendu acte présente toujours les mêmes similitudes: des procédures qui opposent la ville aux habitants et au personnel de la ville. C'est votre gestion humaniste des ressources humaines à laquelle nous sommes malheureusement habitués et nous vous le répétons.

L'adjoint au personnel retors et revanchard, qui n'hésite pas à écraser les agents juridiquement jusqu'à épuisement psychologique.

Cela n'augure rien de bon sur l'état psychologique du personnel pour la prochaine équipe municipale.

Est **ce** qu'il y a eu des échanges, concertations, négociations pour essayer de ne pas dépenser l'argent du contribuable ?

Je vous remercie.

**Brigitte Boer**

**Groupe Opposition - Société Civile Divers Droite et Centre**

**Conseil municipal du 19 mai 2025**

**Intervention délibération # 2 – (39249)**

**Titre : Projet de requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade**

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Pour cette délibération, comme cela avait été le cas pour le réaménagement de la Villeneuve, il y a eu une enquête publique...

Là encore, je constate qu'il y a eu de nombreuses contributions, 693 pour être précise. Il semble que le problème de stationnement soit celui qui cristallise le plus de réactions négatives. Si j'en crois le tableau joint dans l'annexe 3, 431 sur 693 en parlent... Sous le tableau, je lis « La grande majorité des observations reçues (31%) concerne la problématique du stationnement soulevée par la suppression des places de stationnement gratuites. » Mais si on prend en compte toutes les contributions concernant le stationnement, cela fait 62% quand même !!!

Dans le rapport d'enquête, on voit des extraits de contributions, entre autres, des positives et des négatives... Si j'en crois le document, elles seraient à peu près équilibrées... ce qui m'intrigue, c'est que je n'ai vu nulle part le pourcentage réel des pour et des contre... Mais peut-être cette information m'a-t-elle échappé...

Pourtant, je suis plus que convaincue qu'une grande majorité des contributions se sont opposées à ce projet, mais cela n'apparaît nulle part... Si ce n'est, en passant, pour dire que si les habitants de Saint Martin-le-Vinoux se sont largement exprimés contre, c'est simplement parce qu'ils ont suivi l'avis de leur Maire... Ces 245 habitants, 35% des

contributeurs quand même, sont évidemment incapables de penser par eux-mêmes et leur avis semble avoir été balayé d'un revers de main par le commissaire enquêteur... Maintenant que je connais son histoire, je ne m'en étonne plus !

Ici comme pour la Villeneuve, je constate que l'enquête publique a provoqué beaucoup de réactions de rejet du projet, mais là encore, le commissaire enquêteur se déclare favorable au projet. Circulez, y rien à voir !

Alors je m'interroge sur l'utilité de telles enquêtes auprès des habitants, puisqu'à la fin, le commissaire va à l'encontre de leur avis et donne raison à la Municipalité ? Bon, évidemment, vous avez répondu à toutes les interrogations en disant que vous alliez tout faire bien... Comme depuis bientôt 12 ans, vous avez fait montre de la plus grande honnêteté dans vos promesses, on peut sans doute vous croire !... Alors « ON » peut peut-être vous croire, mais moi non, et je ne suis pas la seule, loin de là !!!

Dans cette délibération, je lis : « la suppression des stationnements de la Grande Esplanade s'inscrit dans un projet plus global de diminution des gaz à effets de serre liés au trafic automobile en incitant la population à davantage utiliser les transports en commun ». En réalité votre projet c'est surtout de tout faire pour que la vie des automobilistes soit tellement difficile à Grenoble, qu'ils n'aient d'autre choix que d'abandonner leur voiture ou de quitter la ville ! mais même vous monsieur le maire, quand vos enfants étaient plus jeunes, vous aviez une voiture ! Si votre projet était réellement d'inciter la population à plus utiliser les transports en commun, vous donneriez aux habitants la

possibilité de laisser leur voiture garée, pour utiliser ces transports en commun ! Comme vient de le rappeler Emilie Chalas. Mais non, vous allez supprimer 430 places de stationnement et en proposer 90 !!! Parallèlement à la construction de 854 logements nouveaux ! 90 places de stationnement qui ne suffiront déjà pas aux habitants actuels, quoi que vous en disiez ! Comment vont faire les habitants de ces 854 logements, sans aucune place pour se garer ! Donc, déjà, vous excluez de ce quartier toutes les personnes qui peuvent avoir des problèmes de mobilité, qu'ils soient plus ou moins handicapés ou simplement âgés... Les familles nombreuses, qui ne peuvent pas transporter tous leurs enfants dans des charrettes à vélo, vous les excluez aussi !

Vous venez de dire, entre autres que pour les parkings de longue durée, d'autres solutions sont possibles... Un abonnement d'un mois dans un parking en ouvrage coûte 130€ par mois, impossible quand on a un salaire moyen ou bas !

Les parkings payants pour les non résidents sont hors de prix, et les personnes qui travaillent à Grenoble et n'y habitent pas n'y ont pas droit... Comment feront-ils ?

Pardon, mais c'est vraiment du grand n'importe quoi !

Mais il n'y a pas que le problème du stationnement. Quand j'ai lu, au début de votre délibération : « la création d'un parc paysager de plus de 7 hectares avec la requalification de la Grande Esplanade, la création du parc des Casamaures, l'aménagement d'un parc linéaire de 3 hectares environ le long des berges de l'Isère, » je l'avoue, ça m'a un peu fait rêver...

Puis j'ai vu le plan du projet, avec ce grand terrain nu sur la Grande esplanade, sans aucun arbre, sans aucune ombre donc, dans une ville déjà réputée pour sa chaleur étouffante en été, avec un peu d'herbe, par endroits, mais qui ne résistera ni à la chaleur ni aux grands événements comme la foire... Quand j'ai vu tout ça, franchement, mon rêve a tourné au cauchemar ! Les contributeurs de l'enquête l'ont d'ailleurs bien fait ressortir... mais cela n'a pas empêché le commissaire enquêteur de donner un avis favorable à l'enquête publique... Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes... Il y a vraiment des choses qui me dépassent !

Enfin, espérons qu'en 2026, le cauchemar se terminera...

Je vous remercie.

**Alain Carignon**

**Groupe Opposition - Société Civile Divers Droite et Centre**

Conseil municipal du 19 mai 2025

**D2 - 39249 - Déclaration de projet sur l'intérêt général du projet de requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade**

Monsieur le Maire,

On est assez confus en effet par les conclusions des commissaires enquêteurs qui semblent avoir rédigé leur rapport comme des membres de la majorité municipale. Pour eux, les reports de stationnement sur les communes voisines n'existent pas. Les remarques de dizaines d'élus sur la non prise en compte des problématiques d'ensemble des mobilités, avec le CHU, l'activité, l'accès Chartreuse.

Il est vrai qu'un internationaliste comme M.Confesson avait revendiqué la «primauté du fait communal». En bref, les malheureux salariés qui viennent parfois de loin en voiture car ils n'ont pas d'autres moyens de locomotion pour gagner un SMIC comme employé de commerce ou d'une profession libérale à Grenoble n'ont qu'à se débrouiller. Avec vous la solidarité est le plus souvent incantatoire et surtout d'autant meilleure qu'elle est lointaine.

Les commissaires enquêteurs font mine de s'étonner aussi que la passerelle piétons ne soit pas programmée alors qu'elle figure dans un plan de déplacement urbain, un PDU voté en 2019 sous l'égide de M.Mongaburu.

Mais ils auraient pu alors s'étonner aussi que le tram n'aille pas encore jusqu'à Lesdiguières, ni qu'on soit passé à 8 lignes de Tram, que les bus à haute fréquence de Montbonnot à la Presqu'île n'existent pas et que Chronovelo ne soit pas achevé puisque tout ça était promis pour être terminé en 2023 dans un PDU pas financé au  $\frac{2}{3}$ . C'était un PDU pour tromper avant les élections de 2020.

Il y a beaucoup de légèreté dans cette analyse produite par l'enquête publique. Même si elle relève tout de même la densification du site avec près de 900 logements ce qui n'est pas loin du projet Destot en nombre, sauf qu'avec vous les logements sont concentrés sur un espace très réduit induisant une bétonisation du site.

Les commissaires enquêteurs relèvent aussi du bout des lèvres la trop grande destruction d'arbres qu'induit le projet de densification du site. En réalité la ceinture verte du nord de Grenoble est menacée de destruction et on ne comprend pas que dans une cuvette si sensible au réchauffement climatique, déjà devenue en 2022 la première des grandes villes pour les îlots de chaleur dus à l'urbanisation, alors que l'objectif de neutralité carbone réclame des puits d'absorption du CO2, une municipalité engage encore leur réduction.

En réalité dans la présentation vous saucissonnez le projet séparant la grande esplanade de l'urbanisation sur laquelle on interroge personne. Or il y a une contradiction très forte à ajouter 3 ou 4000 habitants autour d'un site qu'on dit voué à l'animation de la Métropole, c'est-à-dire producteur de bruit et de nuisances. Les conflits ont déjà été nombreux entre les nouveaux habitants souvent dans l'enfer du bruit et les animations.

D'ailleurs cette situation ajoutée à un pourcentage de logement social entre 40 et 50% a rapidement produit la baisse de la valeur des biens et la fuite de nouveaux acquéreurs. Vous reproduisez partout votre même modèle qui échoue et produit des conséquences sociales désastreuses.

Je rappelle aux grenoblois que la municipalité Piolle avait été élue en 2014 après avoir combattu par une vaste pétition portée par ses amis la bétonisation du site que voulait la municipalité Destot. 11 ans après elle accouche d'une bétonisation répartie différemment et d'un projet d'une insigne pauvreté;

Après 11 ans de réflexion, vous créez un champ paysager dans lequel vous avez oublié de remonter votre observatoire du temps présent de 210 000 €. On dirait que votre seul objectif, votre seule satisfaction était de chasser la voiture.

Or vous savez qu'il manque 2000 places de stationnement de parkings relais pour faire face à l'arrivée de la ZFE.

C'est pourquoi, de façon conservatoire, nous proposons un amendement afin de créer un vaste parking relais paysagé dans le secteur. Mais surtout nous ne savons pas où vous en serez du projet en mars 2026 compte tenu des aléas.

Mais si les grenoblois nous font confiance nous nous engageons à le revoir en stoppant le projet de construction restant, sauvegardant la totalité de la ceinture verte, effectuant rapidement une étude d'impact sur la compatibilité des activités d'animations avec l'habitat, les aménagements à réaliser éventuellement et une étude d'impact sur les mobilités du nord de la Métropole, garantissant un parking relais végétalisé dans le projet et revoyant le projet dans sa totalité pour imaginer une entrée nord de ville qui prenne en compte son environnement exceptionnel, la présence de l'eau, de la montagne, qui soit à la hauteur d'une Métropole de notre dimension et apporte de la qualité de vie aux Grenoblois.

**Alain Carignon**

**Groupe d'Opposition - Société Civile, Divers Droite et Centre**

Conseil municipal du 19 mai 2025

**Intervention délibération 17 (39289)**

*Plan d'investissement pour demain : Convention annuelle de partenariat entre la Ville de Grenoble et ACTIS – Bilan 2024 et prévisionnel 2025*

Monsieur le Maire,

Nous avons pris connaissance du programme d'investissement d'Actis pour 2025 financées par la ville et nous regrettons de ne pas y voir le gros entretien dont aurait besoin le 5 rue du 140<sup>e</sup> RIA, le Prélude rue Charles Rivail, le 50 place des Géants, le 20 rue Christophe Turc, le Solaris sur la presqu'île entre autres.

À côté de son engagement pour les gros travaux de réhabilitation, la ville devrait signaler à Actis les alertes qu'elle reçoit des grenoblois concernés.

Je n'ai pas vu de présence d'élus dans le comité de pilotage tel qu'il nous est présenté, peut être est-ce un oubli, mais il me semble que dans la masse des investissements engagés en 2025, de l'ordre de 15 Millions d'€ dans les logements et compte tenu de la participation de la ville, il me semble être du ressort de celle-ci de faire valoir un certain nombre d'urgences afin de ne pas laisser vivre aussi longtemps tant de familles dans un état de dégradation aussi important y compris pour leur santé.

C'est la raison pour laquelle nous n'adopterons pas cette programmation telle qu'elle nous est présentée.

**Chérif Boutafa**

**Groupe Opposition - Société Civile Divers Droite et Centre**

Conseil municipal du 19 mai 2025

**Intervention délibération #23 – 39281**

*Dépénalisation du stationnement payant – Présentation du rapport annuel relatif aux recours administratifs préalables obligatoires.*

Monsieur le Maire,

Cette délibération, nous amène à nous interroger sur la dépénalisation du stationnement payant que vous détournez dans l'opacité.

Mais avant de commenter voici l'historique :

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la dépénalisation du stationnement payant sur voirie a été appliquée avec la création du FPS (forfait post-stationnement) à la place d'une amende en cas du non-respect du règlement.

Le 30 juillet 2019, le GART (groupement des Autorités Organisatrices de Transport) et le CEREMA (centre d'étude et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) ont dressé un bilan de la réforme du stationnement payant.

Les principaux enseignements tirés de l'enquête du GART et du CEREMA sont :

- Vers un meilleur paiement immédiat.
- Un contrôle du stationnement maintenu en régie.
- De nouveaux services pour l'usager : paiement simplifié, stationnement gratuit sur de courtes durées.

Toutefois, il y a un hic. A ce jour vous remplacez les horodateurs sûrement pour leurs vétustés, mais vous supprimez sur les nouveaux appareils les 20 mn gratuites.

Des usagers et commerçants se sont plaints de ces désagréments et surtout que cela se fait dans l'opacité.

Avez-vous présenté une délibération pour informer les élu es de ce conseil municipal ?

Avez-vous transmis l'information aux usagers, habitants, commerçants, artisans et de quelle manière ?

Ce n'est pas isolé et nous voyons régulièrement passer des illustrations de cette gestion opaque. Je vous rappelais sur plusieurs conseils municipaux l'attente de réponse des bornes pneumatiques.

Ce double-langage, ce décalage entre vos actes et vos discours, est de plus en plus visible de tous et notamment auprès des grenoblois et métropolitains. En particulier les usagers, les plus précaires d'entre eux.

Je vous remercie

**Chérif Boutafa**  
**Groupe Opposition - Société Civile Divers Droite et Centre**

Conseil municipal du 19 mai 2025

**Intervention délibération # 76 – 38910**

*Créations, transformations de postes et précisions sur certains emplois.*

Monsieur le Maire,

Vous présentez un projet de délibération afin de recruter des contractuels, au nombre de 11 postes modifiant ainsi les dispositions relatives aux agents titulaires de la fonction publique territoriale.

Votre projet de délibération ne nous satisfait pas pour plusieurs raisons :

Sur le poste d'animateur, avez-vous proposé au personnel retiré de la MJC Premol, de la Cordée et du Plateau ?

Vous proposez de recruter deux rédacteurs, alors qu'il y a des agents au service RH qui attendent une promotion et qui s'inquiètent de ne pas être proposés, alors que certains d'entre eux sont proches de la retraite.

Idem pour le grade de technicien ou des agents à la propreté urbaine, aux espaces verts, aux services des sports, etc. qui sont en attente.

Ces choix fragilisent les titulaires qui voient ainsi leurs carrières sabotées et sans espoir d'être un jour lauréat d'une promotion ou d'un avancement.

Monsieur Pierre Meriaux adjoint au personnel proposait de créer en 2023, 60 nouveaux postes à la ville et d'en transformer de nombreux, nous constatons le résultat aujourd'hui.

Je vous remercie.

**Chérif Boutafa**  
**Groupe Opposition - Société Civile Divers Droite et Centre**

Conseil municipal du 19 mai 2025

**Intervention délibération #82 – 39188**

*Protocole transactionnel – Ressources Humaines.*

Monsieur le Maire,

Dans cette délibération, nous relevons la situation de Monsieur Davias qui demande une reconnaissance en faute inexcusable de l'employeur. Une fois de plus on se demande comment vous en êtes arrivé là !

Car ce n'est pas le premier recours de l'agent. Il y a un dossier assez conséquent pour une analyse qui ne figure pas ici.

Vu le nombre de cas que nous voyons passer, il y a décidément un vrai sujet à propos de votre manière de traiter les agents de catégorie A, B, C.

Pourtant les syndicats vous alertent, mais vous n'en avez cure. Vous préférez les procédures longues et coûteuses aux frais du contribuable, en engageant avec leurs derniers des avocats.

Monsieur Davias travaillait jusqu'au mois de janvier 2024 pour la ville de Grenoble en effectuant consciencieusement son travail.

Il avait pu à force de pugnacité saisir le conseil des Prud'hommes de Grenoble sur la question des contrats successifs, mais vous avez décidé de ferrailer en procédure jusqu'à **ce que vous vous rendiez compte** de la bevue et enfin de négocier la somme de 125 000 €, dont les frais d'honoraire d'avocat de 6 280 € hors taxe.

Il faut un certain culot pour parvenir à présenter cette délibération dans ce conseil municipal, et qui ose parler de vos efforts en tant qu'employeur pour une négociation.

Ce n'est pas isolé et nous voyons régulièrement passer des illustrations de cette gestion. Je vous rappelais au dernier conseil municipal la situation de certains agents que vous poursuivez et qui mériterait tout autant une négociation.

Ce double-langage, ce décalage entre vos actes et vos discours, est de plus en plus visible de tous et notamment auprès des agents. En particulier les contractuels, les plus précaires d'entre eux.

Je vous remercie